

**AGURAM**  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

OCTOBRE  
**2019**

# ATLAS

DES  
COMMUNES  
DE **METZ**  
**MÉTROPOLE**



[www.aguram.org](http://www.aguram.org)

[in](#) [t](#) [f](#) @aguram

## CRÉDITS

*Données statistiques : Insee 2015, RPLS 2016, fichiers fonciers 2015 (retraitement Cerema Nord Picardie), RPG 2016 (SAU), DDT 57 2017*

*Certaines données indisponibles à l'échelle infra-communale (Metz)*

*Photographies : AGURAM (Jérémy Hoffmann), Metz Métropole*

*Impression : Imprimerie Gueblez, Metz*

# ÉDITO

Le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Metz Métropole définira les grandes orientations pour le développement du territoire. Il constituera une opportunité, sans précédent, pour concrétiser les politiques menées par la métropole et ses communes, notamment en matière d'habitat, de transports, de développement économique et de préservation de notre environnement.

Il sera le reflet de la volonté politique des communes et des élus qui font vivre le territoire.

Dans cette perspective, l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (AGURAM), forte de quatre décennies d'expertise sur le bassin de vie messin et au-delà, vous propose une vision d'ensemble des 44 communes de la métropole. Celles-ci constituent l'identité et la dynamique du territoire et resteront au cœur des échanges à venir.

Cet Atlas a pour ambition d'être un outil de connaissance mutualisé. En s'appuyant sur des échanges et des rencontres avec chaque commune, il pose une vision synthétique de nos villes et villages, met en lumière leurs caractéristiques et leurs grands enjeux de développement.

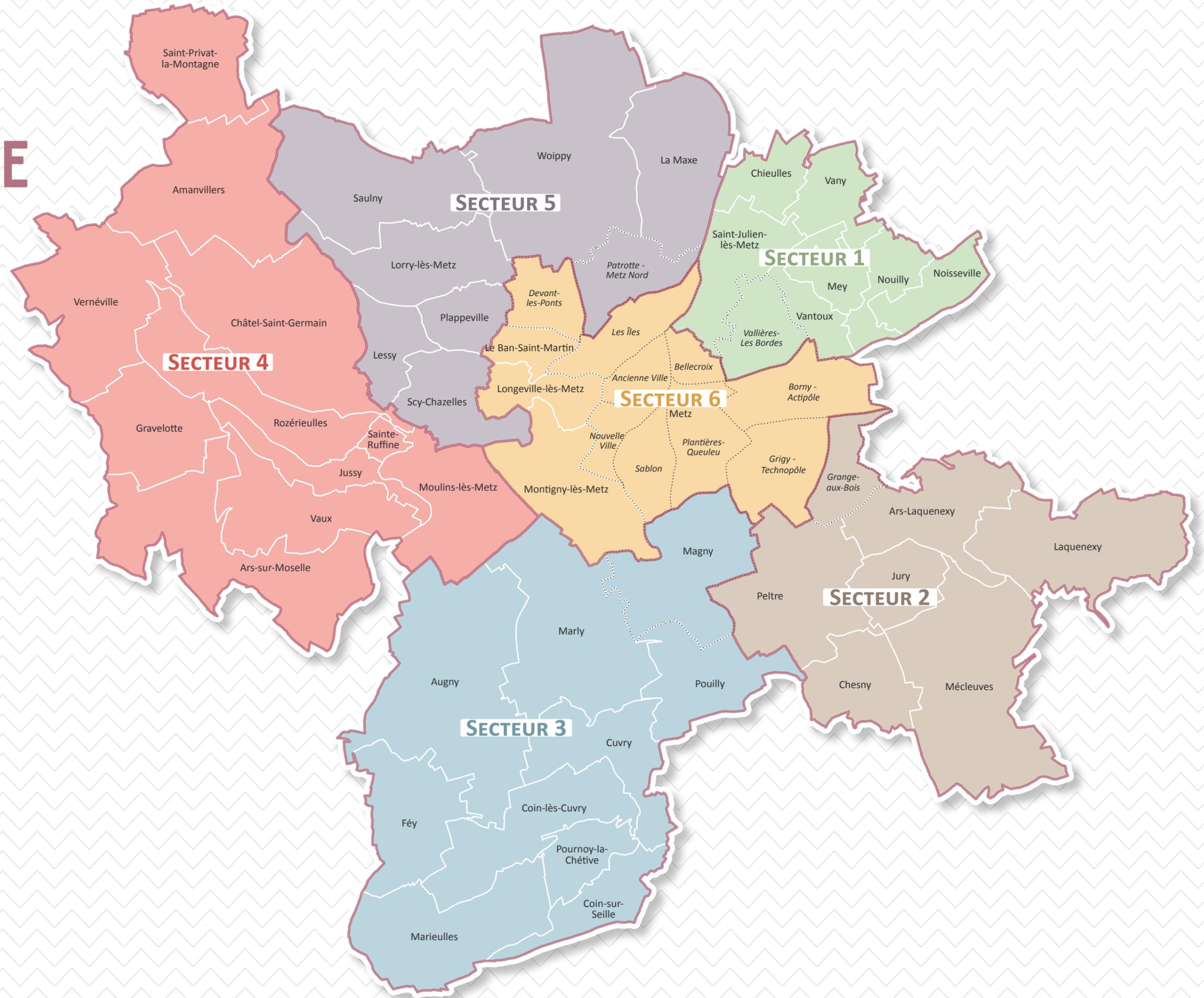
Cet Atlas constitue également un support pour que chacun valorise ses atouts, mais engage aussi un échange constructif entre tous les acteurs du PLUi, au bénéfice des habitants de la métropole et de l'avenir du territoire.

Organisé selon la gouvernance géographique définie à travers les modalités de collaboration entre Metz Métropole et ses communes membres, cet Atlas est composé de 56 synthèses : 43 communes et 13 quartiers messins.

Bonne lecture.

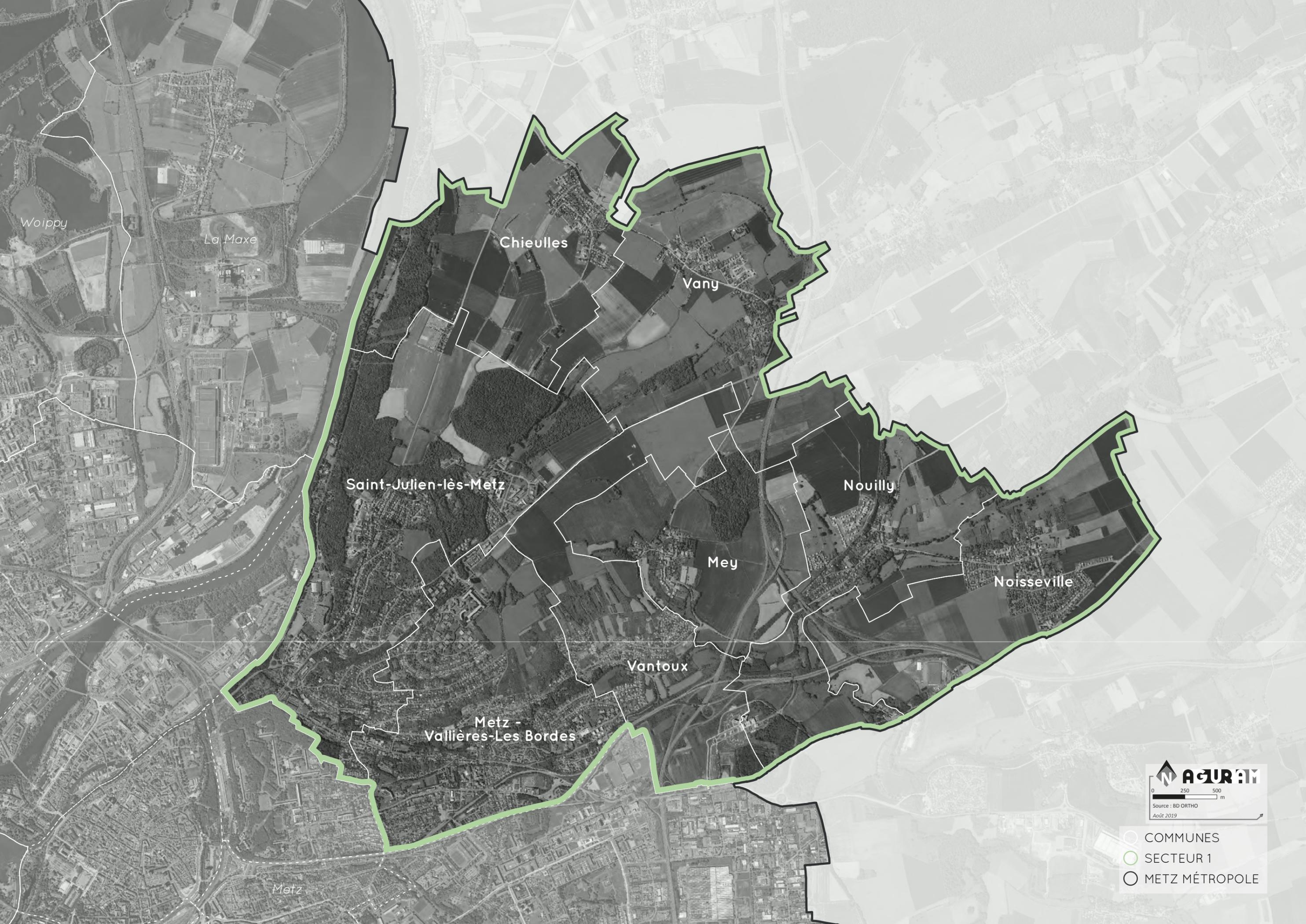
Patricia GOUT - directrice de l'Aguram

# METZ MÉTROPÔLE



# SOMMAIRE

Chieulles ..... 8	Nouilly ..... 16	<b>SECTEUR 1</b>	<b>6</b>
Metz - Vallières-Les Bordes ..... 10	Saint-Julien-lès-Metz ..... 18		
Mey ..... 12	Vantoux ..... 20		
Noisseville ..... 14	Vany ..... 22		
<hr/>			
Ars-Laquenexy ..... 28	Mécleuves ..... 36	<b>SECTEUR 2</b>	<b>26</b>
Chesny ..... 30	Metz - Grange-aux-Bois ..... 38		
Jury ..... 32	Peltre ..... 40		
Laquenexy ..... 34			
<hr/>			
Augny ..... 46	Metz - Magny ..... 56	<b>SECTEUR 3</b>	<b>44</b>
Coin-lès-Cuvry ..... 48	Marieulles ..... 58		
Coin-sur-Seille ..... 50	Marly ..... 60		
Cuvry ..... 52	Pouilly ..... 62		
Féy ..... 54	Pournoy-la-Chétive ..... 64		
<hr/>			
Amanvillers ..... 70	Rozérieulles ..... 82	<b>SECTEUR 4</b>	<b>68</b>
Ars-sur-Moselle ..... 72	Sainte-Ruffine ..... 84		
Châtel-Saint-Germain ..... 74	Saint-Privat-la-Montagne ..... 86		
Gravelotte ..... 76	Vaux ..... 88		
Jussy ..... 78	Vernéville ..... 90		
Moulins-lès-Metz ..... 80			
<hr/>			
La Maxe ..... 96	Plappeville ..... 104	<b>SECTEUR 5</b>	<b>94</b>
Lessy ..... 98	Saulny ..... 106		
Lorry-lès-Metz ..... 100	Scy-Chazelles ..... 108		
Metz-Nord - Patrotte ..... 102	Woippy ..... 110		
<hr/>			
Le Ban-Saint-Martin ..... 116	Metz - Grigy-Technopôle ..... 128	<b>SECTEUR 6</b>	<b>114</b>
Longeville-lès-Metz ..... 118	Metz - Les Îles ..... 130		
Metz - Ancienne-Ville ..... 120	Metz - Nouvelle-Ville ..... 132		
Metz - Bellecroix ..... 122	Metz - Plantières-Queuleu ..... 134		
Metz - Borny-Actipôle ..... 124	Metz - Sablon ..... 136		
Metz - Devant-les-Ponts ..... 126	Montigny-lès-Metz ..... 138		



Woippy

La Maxe

Chieulles

Vany

Saint-Julien-lès-Metz

Nouilly

Mey

Noisseville

Vantoux

Metz - Vallières-Les Bordes

Metz

**AGURAM**

0 250 500 m

Source : BD ORTHO

Août 2019

- COMMUNES
- SECTEUR 1
- METZ MÉTROPOLE

# SECTEUR 1

Délimité à l'ouest par la Moselle, ce secteur s'ouvre sur un paysage de plateau agricole à l'est. Il est surmonté par le fort de Saint-Julien-lès-Metz et le bois de Grimont. De part et d'autre de la ligne de crête qui le traverse, au droit de la RD3, les paysages du secteur se font plus vallonnés. Les villages s'y sont implantés sur et en contrebas des coteaux.

Le secteur est relié au cœur métropolitain, via Saint-Julien-lès-Metz, par les voies de communication historiques (RD1, 2 et 3) et celles traversant les quartiers messins (Voie Rapide Est et RD4). Les infrastructures autoroutières, liées à l'autoroute A4 et à son échangeur, marquent particulièrement le paysage.

Cette situation a favorisé l'implantation de sites et d'équipements structurants, d'envergure métropolitaine, tels que le complexe cinématographique de Saint-Julien-lès-Metz ou l'hôpital Robert Schuman. Parallèlement, une partie de l'économie du secteur repose sur l'agriculture et ses vastes espaces de culture.

Toutes les communes du secteur sont dotées d'un PLU, souvent récent.

# CHIEULLES



## EN BREF



Au sein du plateau lorrain agricole et en frange nord du territoire de Metz Métropole, Chieulles est située entre la Moselle et l'autoroute A4. Elle fait partie des communes de la deuxième couronne qui se détachent au nord de la conurbation urbaine de l'agglomération messine. Par cette situation, Chieulles s'ouvre vers les communes des Rives de Moselle (Ennery). Elle est desservie par la ligne 108 du réseau Le Met' qui la relie au cœur de la métropole.



Les fermes villageoises, organisées en village-rue, témoignent de la vocation agricole historique de Chieulles. La vocation résidentielle de la commune s'affirme à travers son développement pavillonnaire ; un développement amorcé dans les années 1970, de part et d'autre du village-rue historique, puis principalement par voie de lotissements depuis les années 1990.



Le village s'est implanté aux abords du ruisseau de Malroy, qui lui donne son assise paysagère au nord. Le ruisseau est un affluent de la Moselle, qui longe la frange sud-ouest du ban communal. La commune bénéficie par ailleurs de vastes espaces agricoles ouverts, animés ponctuellement de haies et de bosquets, et dont l'arrière-plan au sud est marqué par les boisements des abords de la Moselle et par le bois de Grimont.

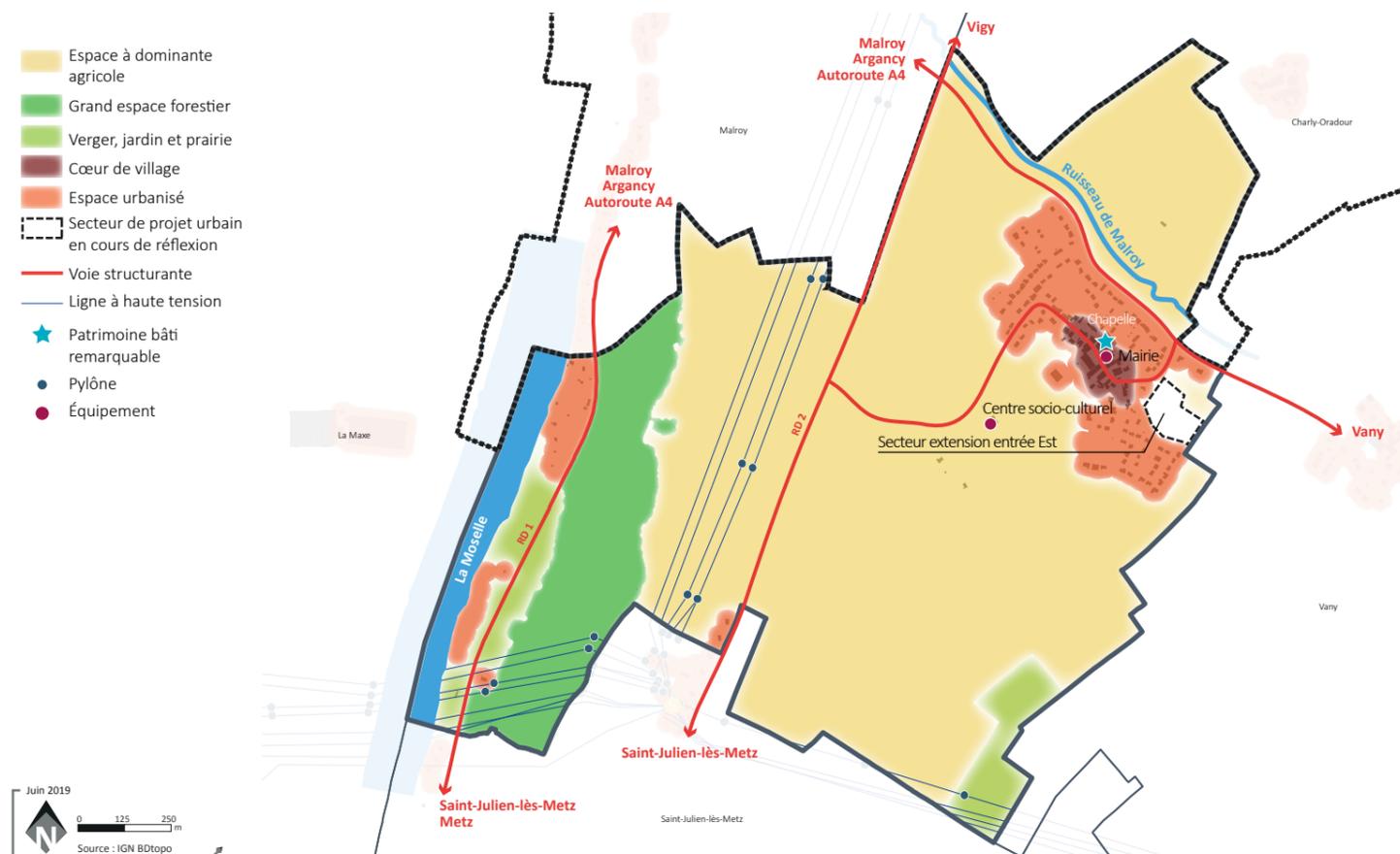


Chieulles est inscrite comme une commune résidentielle au sein du SCoTAM. Elle se localise à proximité du cœur de la métropole et aux abords immédiats du centre urbain de services de Saint-Julien-lès-Metz. La commune de Chieulles est actuellement dotée d'un PLU, approuvé en 2006.



La commune souhaite se doter de capacités de développement résidentiel adaptées à sa structure villageoise, tout en confortant l'habitat au sein de sa trame bâtie existante. Elle souhaite trouver ainsi un équilibre avec la préservation de vergers et jardins en cœur d'îlot, pour leurs intérêts paysagers et écologiques. La révision de son PLU, lancée en 2017, a pour but d'anticiper l'organisation globale de ce développement, tout en étudiant les aménagements d'espaces publics à y adosser (cheminements doux).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Chieulles sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 11 avril 2017.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**417**

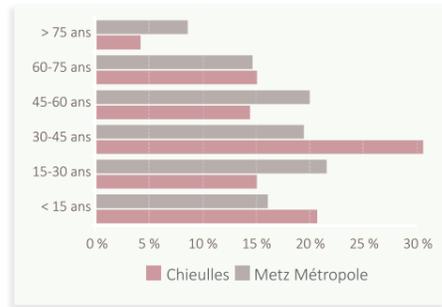
habitants  
(0,2 % de Metz Métropole)

**163**

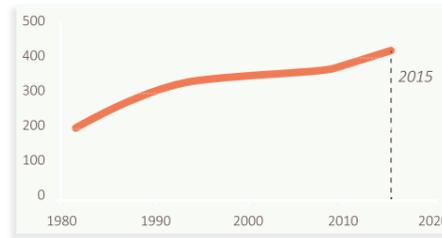
ménages

**2,6**

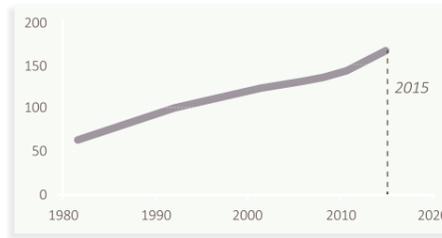
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**76,1 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**5,6 %**

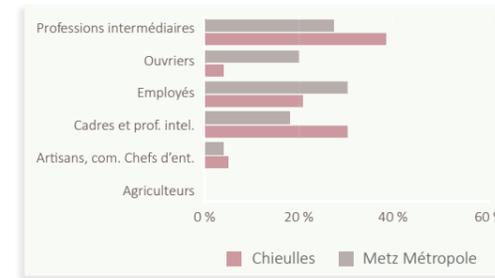
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**15**

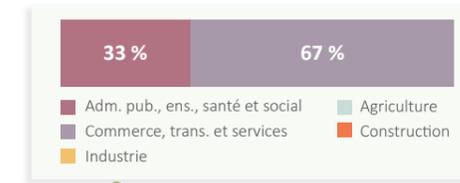
emplois sur la commune

**7,4 %**

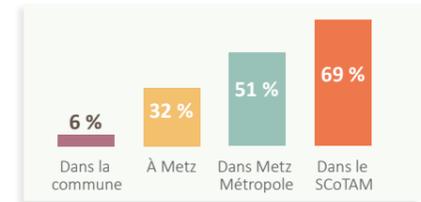
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



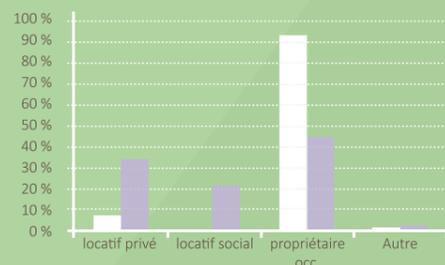
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

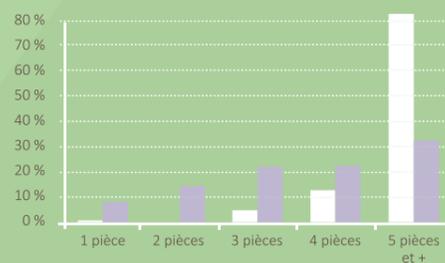


■ Chieulles ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,5** pièces par logement (moyenne)

(3,8 à Metz Métropole)

**163** résidences principales

(0,2 % à Metz Métropole)

**95,1 %** logements individuels

(33 % à Metz Métropole)

**2,1 %** vacance

(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> PPRI et AZI de la Moselle

> Passage des canalisations Air Liquide, GRDF et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **261 HA**

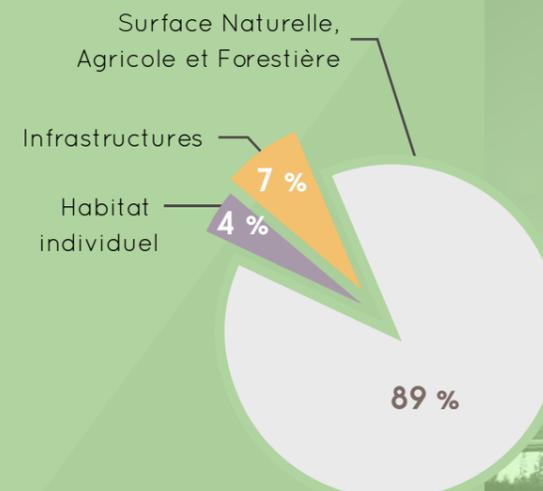
Surface agricole utile (SAU) **181 HA**

Siège d'exploitation agricole **1**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale du PLU depuis le 11 avril 2017



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Chapelle Saint-Jean-Baptiste (1759)

> Calvaire aux trois têtes d'ange



# METZ VALLIÈRES-LES-BORDES

## EN BREF



Vallières-Les Bordes est un quartier résidentiel messin qui s'inscrit sur les contreforts du plateau lorrain oriental au nord-est de Metz. Situé à proximité immédiate des grandes infrastructures routières de l'est messin (Voie rapide est, RN431-A315, A4), le quartier s'est constitué historiquement autour du village de Vallières le long de la RD69.



Ancien village-rue lorrain, Vallières dispose d'un patrimoine bâti remarquable : église Sainte-Lucie, ancien lavoir. Après son rattachement à Metz en 1961, le quartier connaît une transformation considérable avec la réalisation de la ZAC intercommunale Saint-Julien-Vallières. Cette opération d'urbanisation moderne, confiée à l'architecte Dubuisson, participe à la singularité du quartier.



Le quartier de Vallières-Les Bordes se caractérise par une géographie de plateaux, organisée autour du vallon encaissé du ruisseau de Vallières. Cet affluent de la Moselle constitue le principal corridor écologique du quartier. Il offre une qualité de cadre de vie aux riverains avec ses promenades et la présence de nombreux espaces riches en biodiversité. En outre, avec ses différents coteaux, le quartier offre des vues exceptionnelles sur les grands paysages, notamment la vallée de la Moselle et le Mont-Saint-Quentin.



Au sein de l'armature urbaine du SCoTAM, Vallières-Les Bordes est inscrit comme un quartier messin du cœur de la métropole. Il se localise à proximité du centre-ville de Metz et aux abords immédiats du « centre urbain de services » de Saint-Julien-lès-Metz. Depuis le 23 février 2017, la commune de Metz procède à la révision générale de son PLU initialement approuvé en décembre 2008.



À travers son projet de PADD, la commune prévoit :

- de confirmer à l'urbanisation une partie du secteur d'extension urbaine des Hauts-de-Vallières ;
- de répondre à l'enjeu de préservation de la ripisylve du ruisseau de Vallières ;
- d'assurer la continuité des aménagements avec Saint-Julien-lès-Metz, notamment rue de Vallières et rue François-Simon.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- Point de vue
- Équipement
- École
- Équipement sportif



Jun 2019  
0 125 250 m  
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement de Metz sont en cours de réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.  
Secteur d'urbanisation potentiel des Hauts de Vallières, en cours de réflexion.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

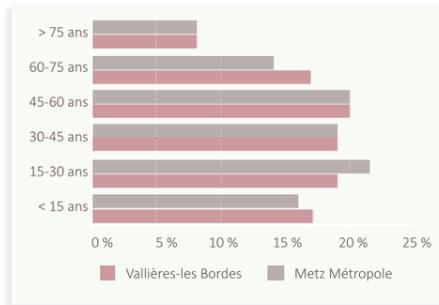
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



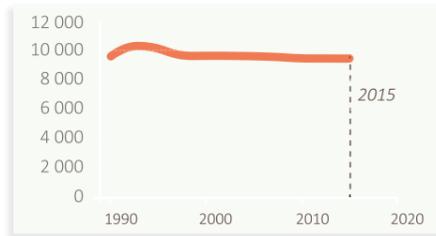
**9449**  
habitants  
(4,3 % de Metz Métropole)

**4267**  
ménages

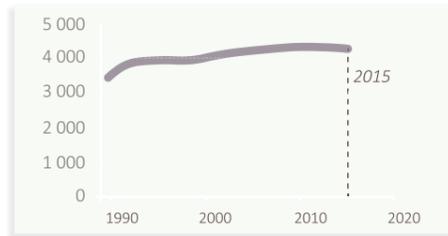
**2,1**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

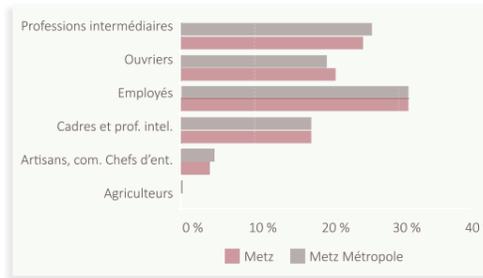


**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

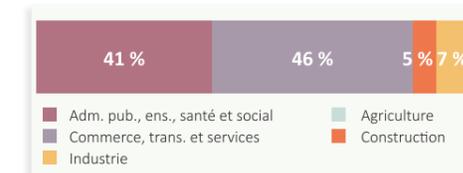
**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**75537**  
emplois sur la commune

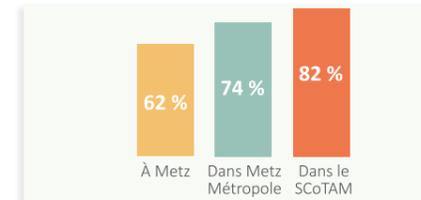
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



**3,8** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

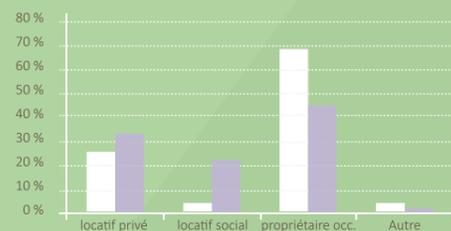
**4267** résidences principales  
(4,2 % de Metz Métropole)

**33,9 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**8,8 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**1177** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

■ Metz Vallières-les-Bordes ■ Metz Métropole  
// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation du ruisseau de Vallières
- > Mouvements de terrain ruisseau de Vallières et fort de Saint-Julien-lès-Metz

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

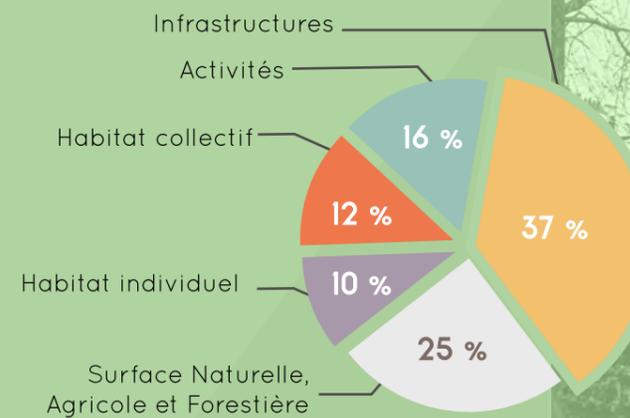


- > Révision générale du PLU de Metz depuis le 23 février 2017
- > Secteur d'urbanisation des Hauts de Vallières

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Église Sainte-Lucie (XI<sup>e</sup> siècle)
- > ZAC de Saint-Julien-lès-Metz - Vallières (Jean Dubuisson - 1970)





## EN BREF



Mey est un village lorrain inscrit dans la deuxième couronne de la métropole, à 5 km au nord-est du centre de Metz. La commune s'est développée sur les contreforts du plateau lorrain, en amont d'un vallon, affluent de rive droite du ruisseau de Vallières. Située sur la RD69c et voisine des communes de Vantoux, Nouilly, Vany et Saint-Julien-lès-Metz, Mey bénéficie de la proximité de grandes infrastructures routières et comprend sur son propre territoire une partie du vaste échangeur autoroutier compris entre l'A4 (Paris-Strasbourg), la voie rapide Est A314 (vers Metz) et l'A315 permettant de rallier la rocade sud de Metz.



Les origines lointaines de Mey sont avérées : des fouilles archéologiques attestent d'une occupation dès l'Âge du fer, puis dans la période Gallo-romaine et durant le haut Moyen Âge. Ainsi, le noyau historique renferme un riche patrimoine bâti traditionnel où se sont établies des maisons prestigieuses de villégiature (Château Espagne XVIII<sup>e</sup>, résidence du Comte Camille Durutte). Cette ancienne commune viticole s'est ensuite développée par de petits lotissements de maisons individuelles, et plus récemment, par l'opération située rue des Jardins reprenant les formes urbaines traditionnelles du village-rue lorrain.



Le ban communal est concerné par les nuisances de nombreuses infrastructures autoroutières (A4, A314) et la présence de lignes à haute tension, qui viennent marquer le paysage à l'est du village. Par ailleurs, le secteur de l'ancien Fort-Champagne, au nord, dote la commune d'un vaste espace forestier au sein du plateau agricole. Au sud, le long du ruisseau, le paysage est plus vallonné et offre un environnement végétal riche en biodiversité à proximité du village.

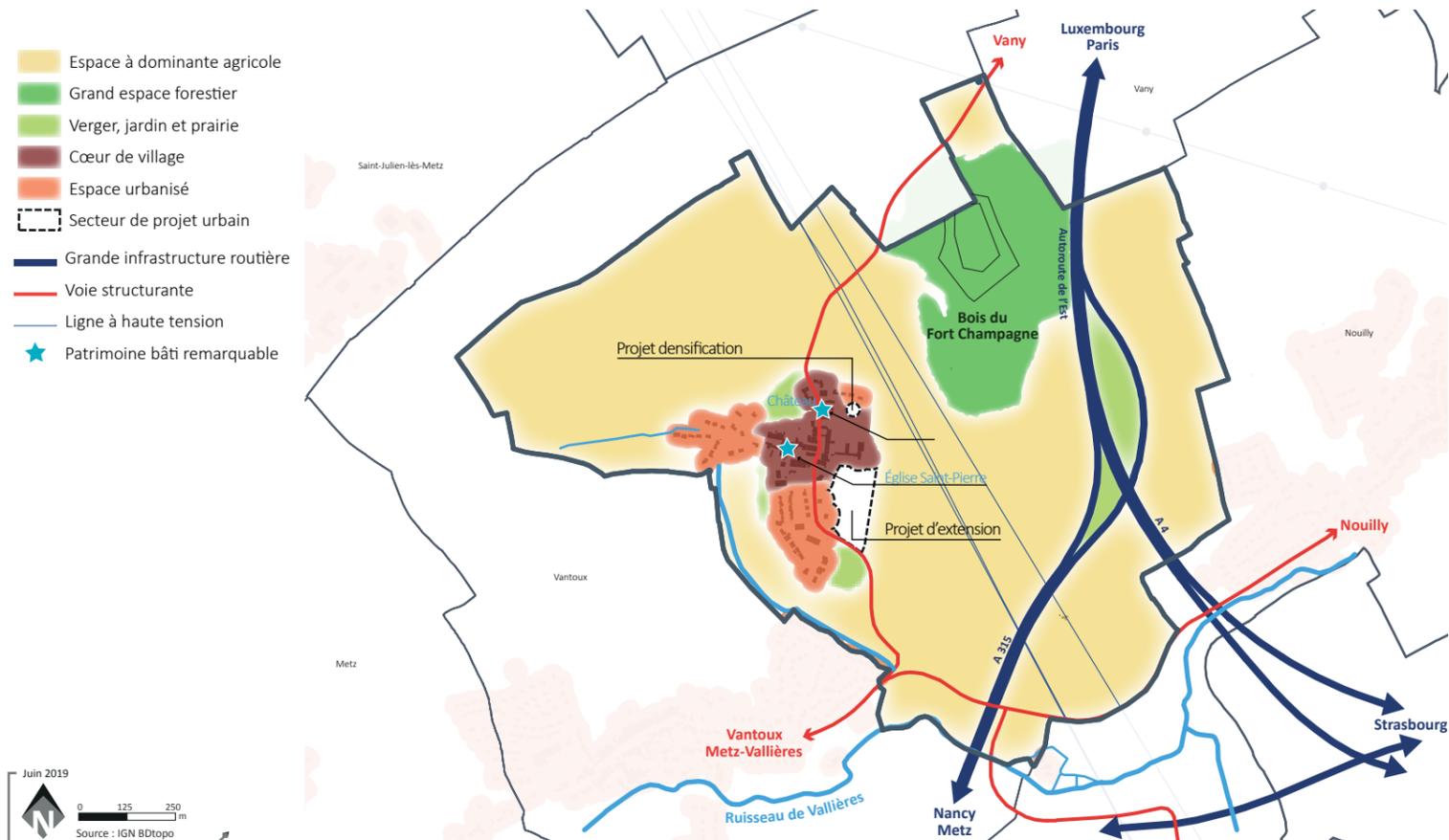


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du nord-est de la métropole (Metz, Saint-Julien-lès-Metz), Mey est actuellement dotée d'un PLU approuvé le 14 décembre 2011.



Ses objectifs principaux sont la préservation du réseau hydrographique, la garantie de l'unité architecturale et urbanistique du village, le renforcement des liaisons douces, et le développement de ses activités de loisirs. Par ailleurs, la municipalité souhaite stabiliser sa population en permettant un développement urbain maîtrisé et diversifié au niveau de son offre de logement. Dans ce sens, l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur au sud-est du noyau villageois a été encadrée dernièrement par une 2<sup>e</sup> modification du PLU.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension au sud du village (OAP - 2,1 ha)

Secteur de densification rue Paul Gilbert (OAP - 0,45 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

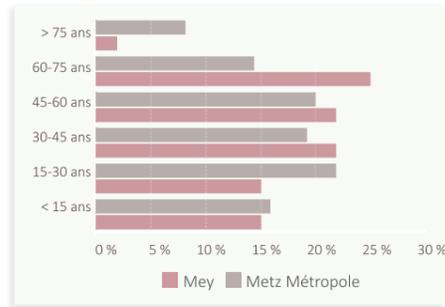
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



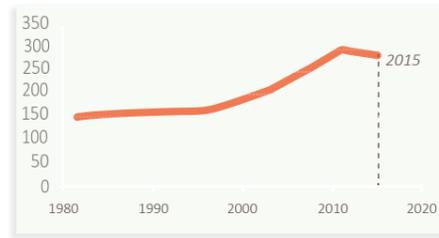
**282**  
habitants  
(0,1 % de Metz Métropole)

**115**  
ménages

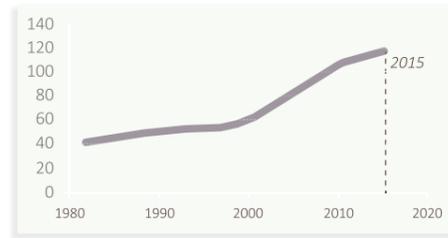
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

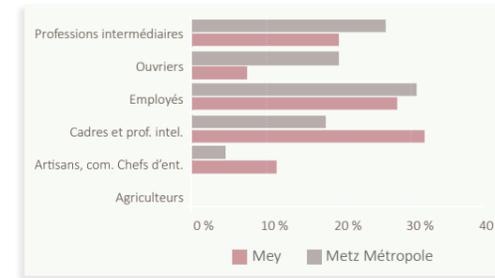


**74,1 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

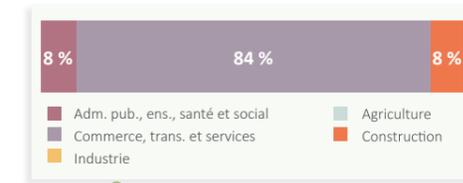
**9,8 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**37**  
emplois sur la commune

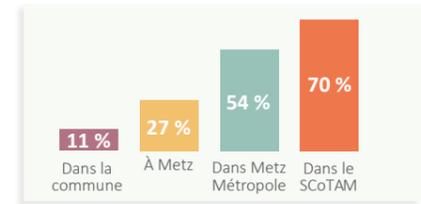
**7,8 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



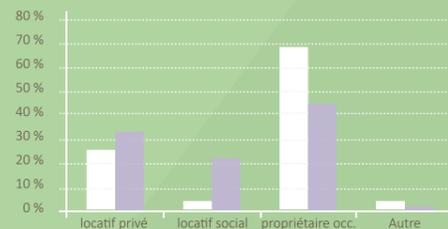
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

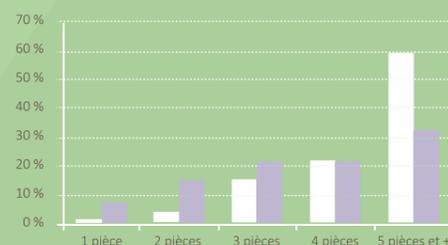


■ Mey ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**115** résidences principales  
(0,1 % de Metz Métropole)

**73 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**4,9 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**7** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

## OCCUPATION DU SOL

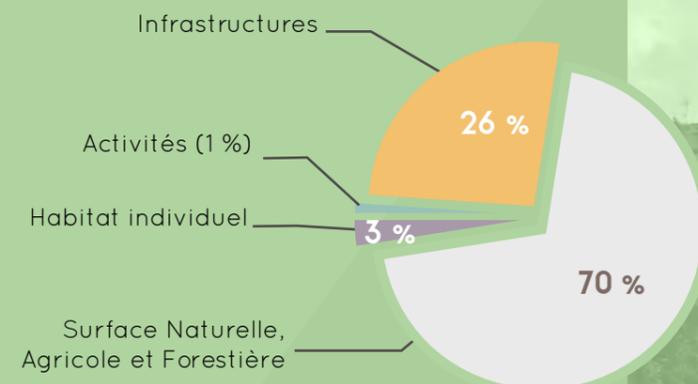


Surface totale de la commune **192 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **117 HA**  
Siège d'exploitation agricole **1**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Approbation initiale du PLU le 14 décembre 2011



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Ancien château Espagne (fin XVIII<sup>e</sup> siècle - monument inscrit)  
> Église Saint-Pierre (XII<sup>e</sup> siècle - monument classé)

# NOISSEVILLE



## EN BREF



Située au nord-est de la métropole, Noisseville fait partie des communes inscrites dans la deuxième couronne de Metz Métropole. Le village dispose d'un petit pôle commercial, implanté en bordure de la RD954, qui constitue un axe structurant du nord-est de la métropole (Boulay, Sarrelouis).



Le cœur de bourg ancien concentre les principaux équipements et services autour de la place de l'Église, ce qui contribue à la qualité du cadre de vie des riverains (déplacements piétons favorisés). De nombreux développements pavillonnaires plutôt denses ont considérablement étendu l'enveloppe urbaine depuis les années 1950. Ils témoignent de l'attractivité résidentielle de la commune.



La partie nord du ban communal correspond à un coteau occupé par d'anciens vergers en friche qui constitue un corridor écologique d'intérêt local. Il relie la ripisylve du ruisseau de Quarante au Bois, dit le Haut des Friches à Servigny-lès-Sainte-Barbe. Ces espaces s'inscrivent dans le corridor forestier de l'est messin identifié dans le SCoTAM.

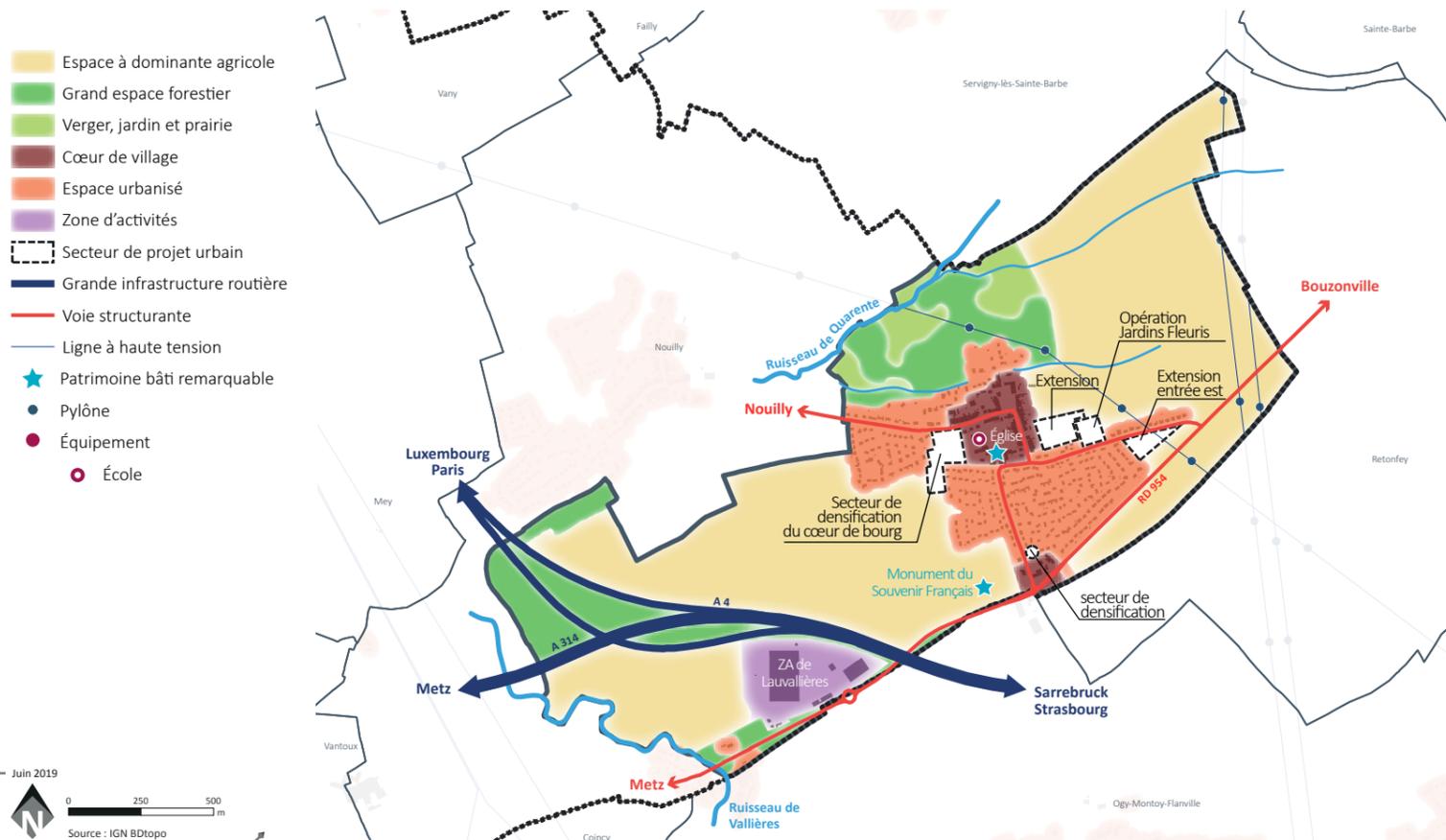


Positionnée comme pôle-relais de l'armature urbaine du SCoTAM, la commune de Noisseville est dotée d'un PLU approuvé le 15 décembre 2016.



Son principal objectif est de conforter son rôle de pôle-relais en maintenant les commerces et services. Le maintien des équipements en cœur de village et le développement de projets permettant de renforcer la centralité urbaine constituent également des ambitions communales. Le principal secteur de développement urbain s'inscrit dans une logique de densification du cœur de bourg et impose un aménagement qualitatif tenant compte des atouts environnants.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



- Secteur de densification en cœur de bourg (OAP - 2 ha)
- Secteur de densification destiné à conforter le pôle-relais (OAP - 0,2 ha)
- Secteur d'extension urbaine en entrée est du village (OAP - 1 ha)
- Secteur d'extension urbaine à proximité du cœur de bourg (OAP - 1 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

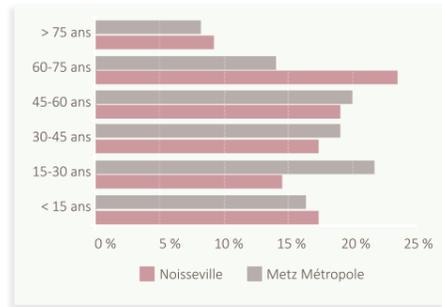
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



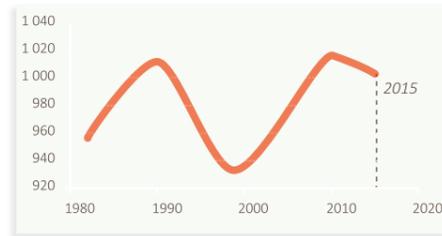
**1 008**  
habitants  
(0,2 % de Metz Métropole)

**412**  
ménages

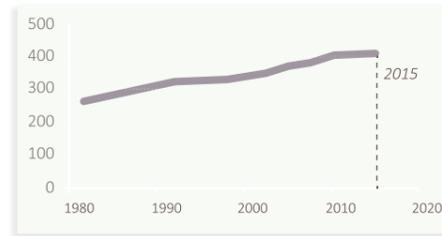
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

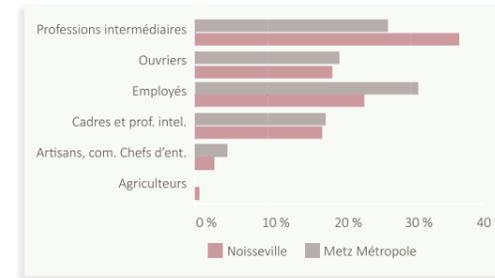


**76 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

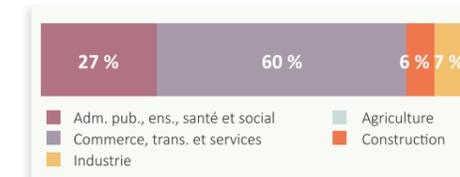
**7,9 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**305**  
emplois sur la commune

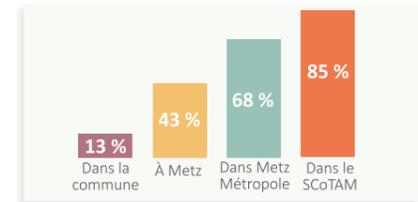
**3,6 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



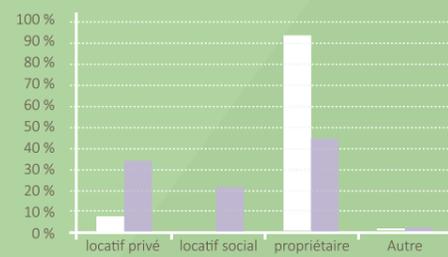
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

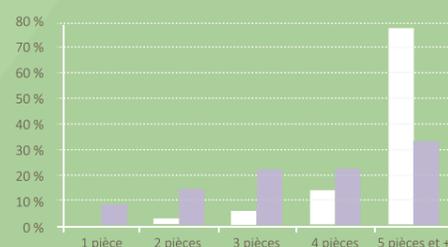


■ Noisseville ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,2** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**412** résidences principales  
(0,4 % de Metz Métropole)

**89,6 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**4,4 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

> Site LIDL classé ICPE

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Approbation du PLU le 15 décembre 2016

> Opération rue des Fleurs (32 logements finalisés)

> Opération rue du Ruisseau (19 appartements réalisés)

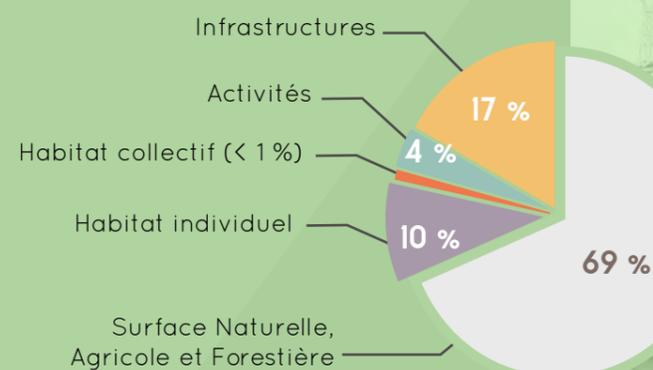
## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Monument du Souvenir Français (1908)

> Église Romane Saint-Étienne (XI<sup>e</sup> siècle)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **266 HA**

Surface agricole utile (SAU) **163 HA**

Siège d'exploitation agricole **1**

# NOUILLY



## EN BREF



Située au nord-est de la métropole, la commune est composée de deux entités du fait de la présence du vaste échangeur de l'A4 et de l'A314. On distingue ainsi le village, qui est traversé par la RD69, reliant les communes voisines de Mey et Noisseville, et une partie du hameau de Lauvallières, au bord de la RD954. Ce deuxième secteur est situé à proximité de la ZAC intercommunale de Lauvallières qui, en lien avec la commune de Vantoux, est ponctuée par la présence de l'hôpital Robert-Schuman. Articulée autour de l'ancien fort militaire de Lauvallières, cette ZAC est physiquement en lien avec l'Actipôle de Metz qui est située de l'autre côté des grandes infrastructures autoroutières.



Le village originel est composé d'une rue en Y, complété au fil du temps par un développement le long des axes routiers, puis au gré des opérations de lotissements successives. Par manque de place à proximité du noyau villageois, les deux derniers lotissements sont venus s'implanter sur le plateau. L'ancienne voie ferrée est encore visible en partie haute du village, mais son emprise s'est vue grignotée progressivement par l'urbanisation récente. Témoin de son passé vigneron, le village dispose d'un pressoir à bascule inscrit aux Monuments historiques. Une église implantée en promontoire sur la rue, quelques fermes anciennes réhabilitées, le lavoir et plusieurs stèles militaires, complètent le patrimoine remarquable de la commune.



Le territoire est principalement agricole, rarement ponctué de vergers sur les coteaux proches du village installé dans le fond de vallée du ruisseau de Quarante. Les seuls boisements sont des haies accompagnant les ruisseaux, les taillis de l'ancienne voie ferrée ou les abords enrichis du fort.



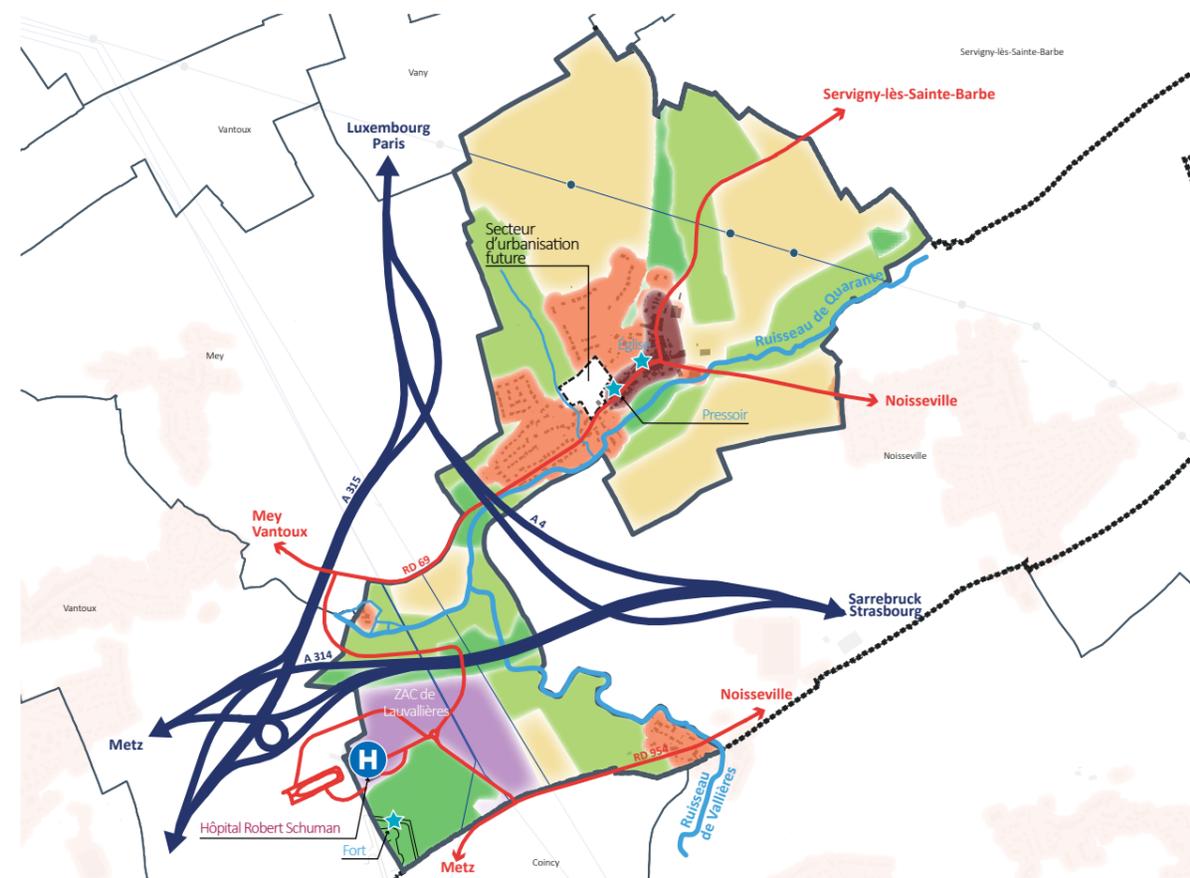
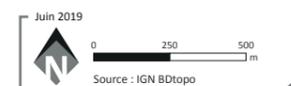
Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du nord-est de la métropole (Metz, Saint-Julien-lès-Metz), la commune de Nouilly procède depuis le 19 novembre 2015 à la révision générale de son PLU.



Au travers des orientations de son projet de PADD, débattues le 22 juin 2017 en Conseil municipal, la commune a pour objectif principal de mieux préciser les conditions d'urbanisation des secteurs encore libres dans le village, à la fois dans un souci de diversification du parc immobilier (logements seniors), de confort du cadre de vie des riverains et de cohérence avec les enjeux de préservation des différentes ressources patrimoniales du village (qualités architecturales, ruisseaux et prairies). Par ailleurs, les réflexions communales intègrent la présence de la ZAC communautaire de Lauvallières qui constitue un enjeu majeur dans le devenir de cette partie de la métropole, avec ses réserves foncières stratégiques à vocation économique.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Vergers, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Ligne à haute tension
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- Pylône



Réflexions en cours dans le cadre de la révision du PLU sur l'urbanisation d'un secteur dans le centre du village (environ 1 ha)

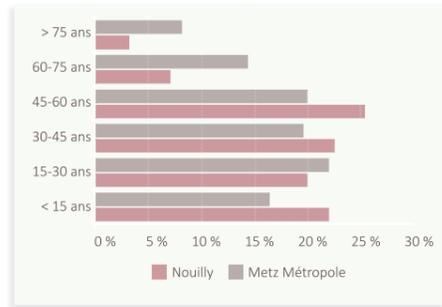
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



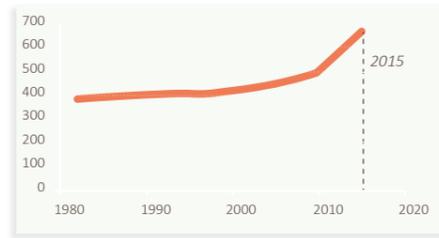
**687**  
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**255**  
ménages

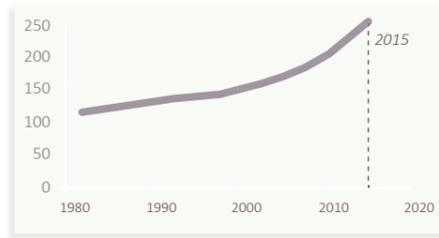
**2,7**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

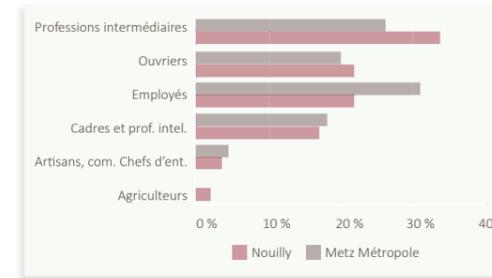


**79,6 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

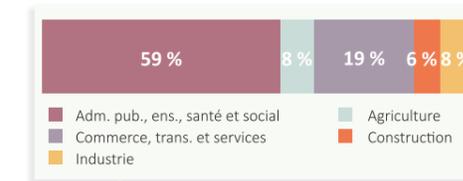
**7,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**122**  
emplois sur la commune

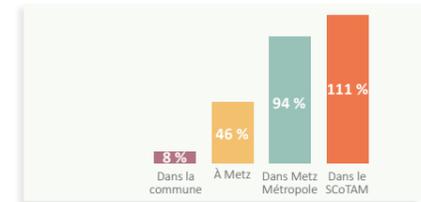
**3,1 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



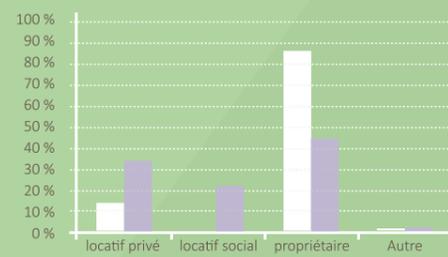
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

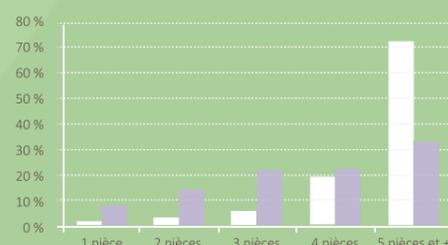


■ Nouilly ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,2** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**255** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**90,2 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**7,2 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **240 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **155 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **2**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

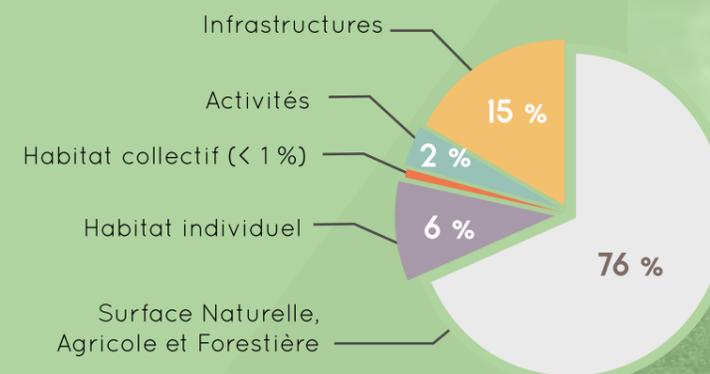


> ZAC de Lauvallières : réalisation de l'hôpital Robert-Schuman + développement d'une zone d'activités

> révision du PLU engagée depuis le 19 novembre 2015 (PLU initial de 2006)

> Rénovation de l'ancienne école pour la création de logements communaux

> Requalification de l'espace public de la rue de l'Île Jourdain et du carrefour de la rue de Servigny



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Pressoir à bascule (monument inscrit)

> Église Sainte-Agnès (XVIII<sup>e</sup> siècle)

# SAINT-JULIEN-LÈS-METZ



## EN BREF



Saint-Julien-lès-Metz est un ancien village viticole aujourd'hui situé dans la continuité urbaine du cœur de la métropole. Installée aux portes de Metz, la commune s'étend de la vallée de la Moselle au plateau lorrain en direction de Chieulles et Vany. Traversée par des axes de circulation structurants sur la partie nord-est de l'agglomération (RD1, 2 et 3), Saint-Julien-lès-Metz dispose d'une bonne accessibilité routière, qui peut également être source de nuisances.



Initialement implantée à mi-pente du coteau, la commune s'est, dans un premier temps, développée le long des principaux axes de circulation (rues Jean Burger et François Simon), dans une dynamique de faubourg. Par la suite, le centre du village s'est étendu pour former une continuité avec le secteur de Vallières et sur le plateau, au-delà du Fort Grimont. En partie reconstruit, le centre historique a conservé la qualité urbaine du village-rue lorrain, tout en intégrant des éléments de modernité comme la nouvelle église. Saint-Julien-lès-Metz est également connue pour ses anciennes tanneries aujourd'hui reconverties en pôle commercial et de services, ainsi que pour son espace de loisirs et cinéma (Kinépolis).



À travers son patrimoine naturel et paysager, le territoire communal assure une transition cohérente entre le cœur d'agglomération et le plateau agricole via les coteaux. La Trame verte et bleue, qui traverse la commune, englobe une grande diversité de milieux naturels (espaces boisés des bords de Moselle, vergers, fort, bois de Grimont). La topographie de la commune offre de nombreux points de vue sur les grandes entités paysagères (Côtes de Moselle, Mont-Saint-Quentin), et urbaines (centre historique de Metz, hôpital Robert-Schuman) qui composent l'agglomération.



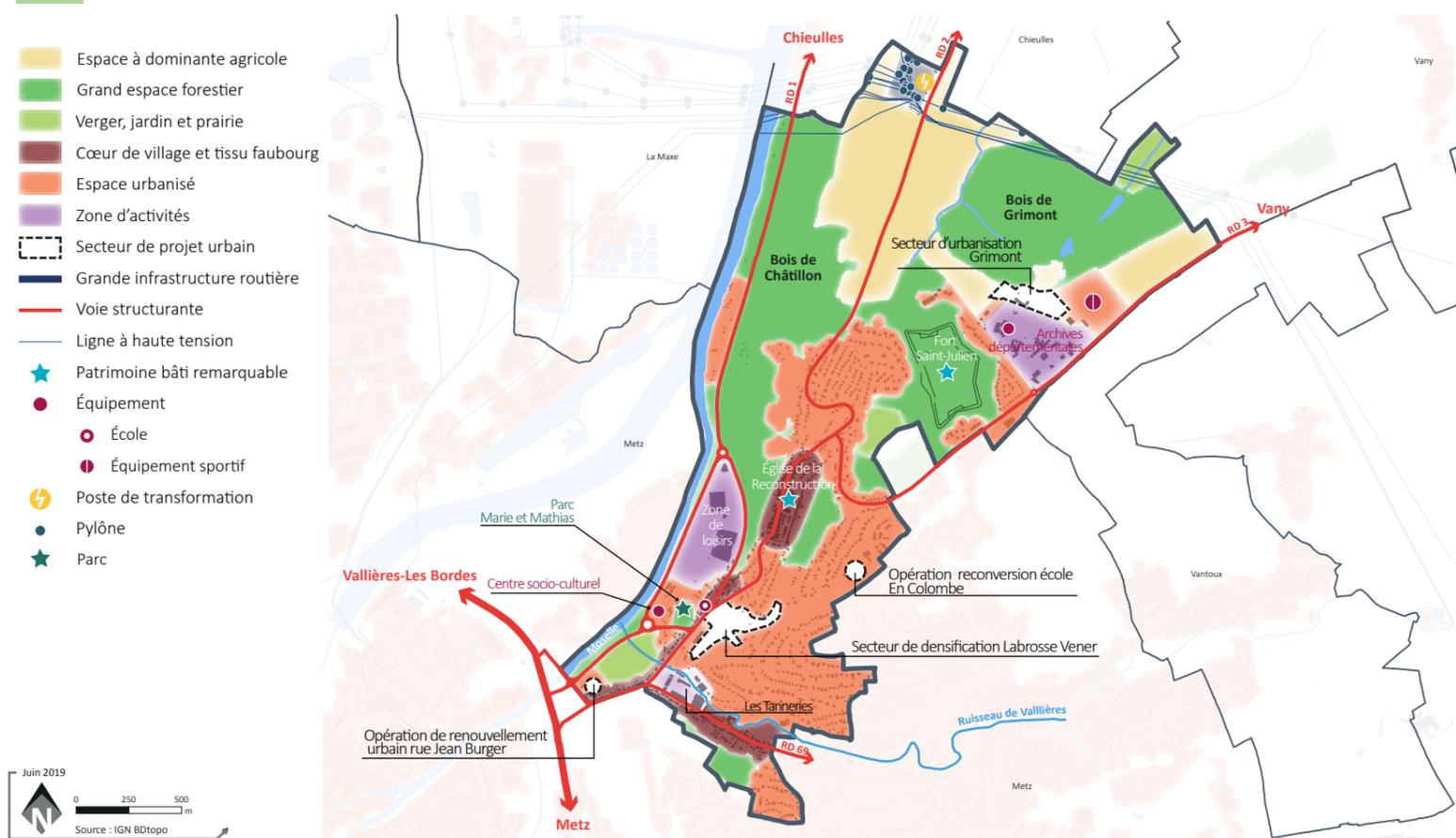
Positionnée en centre urbain de services dans l'armature du SCoTAM, Saint-Julien-lès-Metz dispose d'un PLU approuvé depuis le 12 juillet 2016.



La commune a fixé plusieurs objectifs pour son développement, dont les principaux sont :

- le renforcement de la cohésion et de la qualité de son cadre de vie ;
- l'anticipation des exigences en matière de mixité sociale, à travers une urbanisation maîtrisée favorisant la densification du tissu urbain existant ;
- une gestion durable des mobilités ;
- l'affirmation de son positionnement stratégique dans la dynamique de l'agglomération.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



- Opération de renouvellement urbain de l'ancienne Maison Alsacienne située en entrée de ville (rue Jean Burger)
- Secteur d'urbanisation Grimont (OAP - 3,4 ha)
- Secteur de densification Labrosse-Venner (OAP - 5,9 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

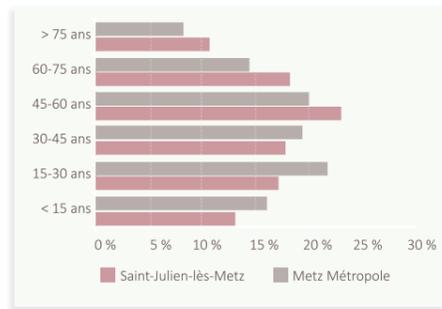
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



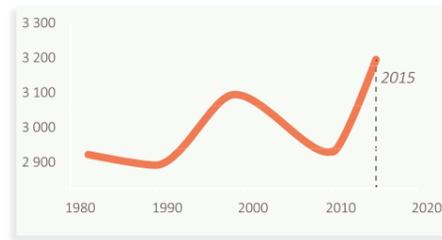
**3 214**  
habitants  
(1,5 % de Metz Métropole)

**1 435**  
ménages

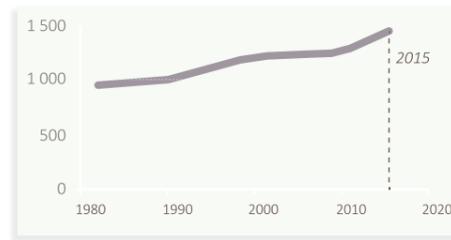
**2,1**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

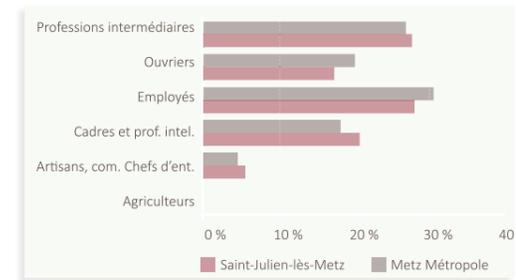


**77,4 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

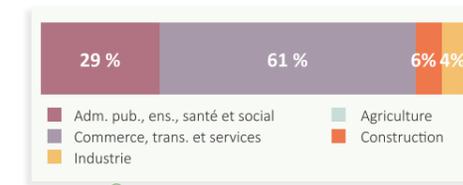
**8,5 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**2017**  
emplois sur la commune

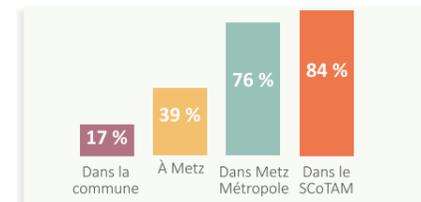
**8,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



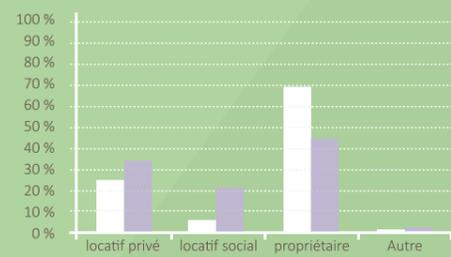
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

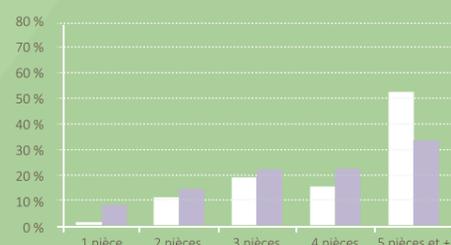


■ Saint-Julien-lès-Metz ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**4,6** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**1 435** résidences principales  
(1,4 % de Metz Métropole)

**59,5 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**8,4 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**129** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPRi de la Moselle et du ruisseau de Vallières
- > PPR Mouvements de terrain sur les coteaux et aux abords du ruisseau de Vallières

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **454 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **78 HA**  
Siège d'exploitation agricole **1**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

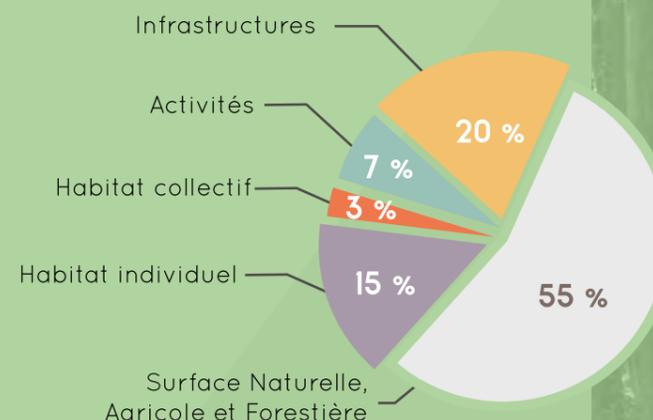


- > Opération de renouvellement urbain école En Colombe - projet multifonctionnel (Maison des Assistantes Maternelles / 50 logements)
- > Requalification des entrées de villes limitrophes avec Metz
- > Opération de densification urbaine secteur Labrosse-Venner

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Église de la reconstruction (Après-Guerre)
- > Anciennes tanneries réhabilitées (1996)
- > Fort de Saint-Julien (1867)
- > Parc urbain Marie & Mathias
- > Zone de loisirs Kinépolis



# VANTOUX



## EN BREF



Positionnée au nord-est de la métropole, Vantoux se situe dans la continuité urbaine de Metz-Vallières. Sa desserte routière est assurée par la RD69, qui permet de rejoindre rapidement l'hôpital Robert-Schuman, les zones Actipôle et Technopôle de Metz. Dotée de quelques commerces et services, la commune est ainsi très bien située vis-à-vis des grands pôles d'emplois du bassin de vie messin.



Organisée le long de la rue Jean-Julien Barbé, dans le fond de la vallée du ruisseau de Vallières, Vantoux présente une morphologie typique des villages-rues lorrains, dont les caractéristiques ont été particulièrement bien préservées avec le temps. Marquée par la présence d'un patrimoine urbain ancien de grande qualité (chapelle Saint-Barthélemy, maisons de maîtres, ancien moulin) et la présence plus récente de l'ancienne école Jean Prouvé, la commune dispose d'une identité urbaine tout à fait singulière dans le nord-est messin. Les développements urbains contemporains ont gagné les cotéaux sud et nord, qui instaurent des éléments paysagers marquants.



Le ruisseau de Vallières est un vecteur important pour la pénétration de la biodiversité dans le cœur de la métropole. Le coteau nord, autrefois viticole qui correspond aujourd'hui à des vergers partiellement enfrichés, et les forts voisins (Lauvallières et Champagne) sont des réservoirs naturels importants et constitutifs de la Trame verte et bleue de ce secteur de l'agglomération.



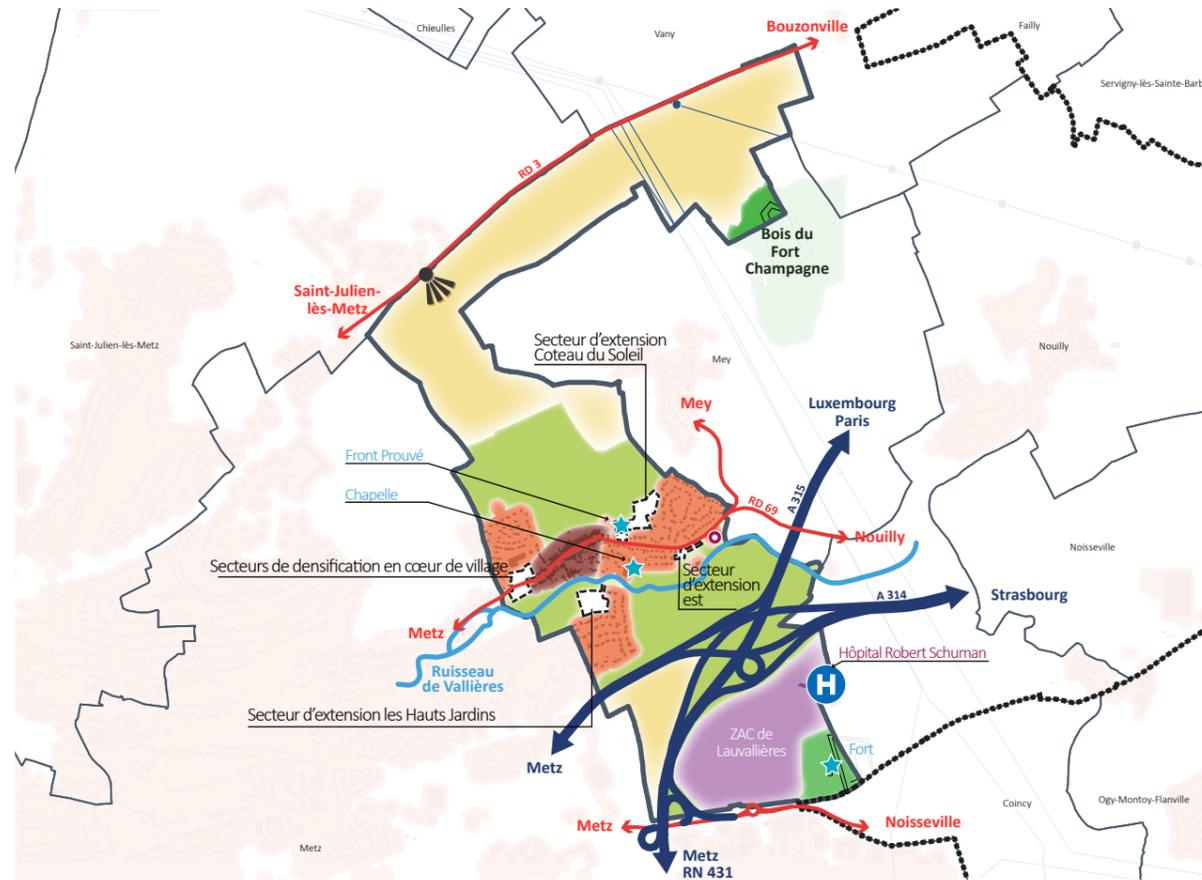
Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité des grandes polarités du nord-est de la métropole (Metz, Saint-Julien-lès-Metz), la commune de Vantoux est dotée d'un PLU approuvé depuis le 27 février 2017.



Le ban communal est marqué par l'existence, au sud, d'une très importante emprise appartenant à la ZAC de Lauvallières. Il s'agit d'une réserve foncière stratégique à vocation économique de Metz Métropole. Par ailleurs, le projet communal œuvre pour une amélioration du parcours résidentiel avec la volonté de créer des logements collectifs pour diversifier son parc immobilier tout en garantissant une valorisation et une préservation des patrimoines urbains, environnementaux et paysagers qui font la singularité du village. Dans ce sens, le secteur de projet Front Prouvé et coteau du Soleil ambitionne de reformer l'enveloppe urbaine dans le cadre d'une opération de qualité s'appuyant sur la valeur patrimoniale de l'ancienne école Jean Prouvé aujourd'hui reconvertie en pôle design, architecture et mobilier (Podam).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Ligne à haute tension
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- École
- Pylône
- Point de vue



- Secteur de densification en cœur de village (OAP - 1 ha)
- Secteur d'extension aux abords de l'école intercommunale (OAP - 0,4 ha)
- Secteur d'extension urbaine Front Prouvé et Coteau du Soleil (OAP - 1,8 ha)
- Secteur d'extension urbaine les Hauts Jardins (OAP - 1,3 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**884**

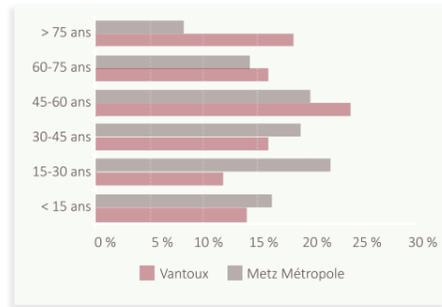
habitants  
(0,4 % de Metz Métropole)

**340**

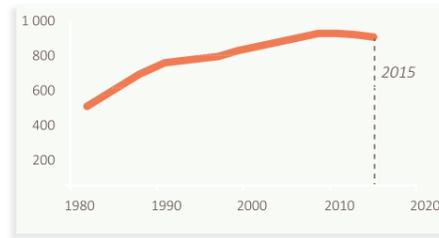
ménages

**2,4**

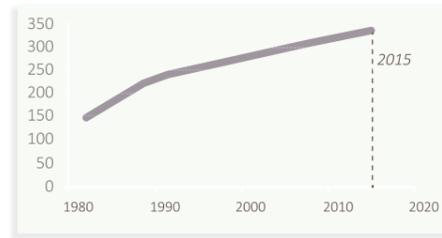
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**72,4 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**9,3 %**

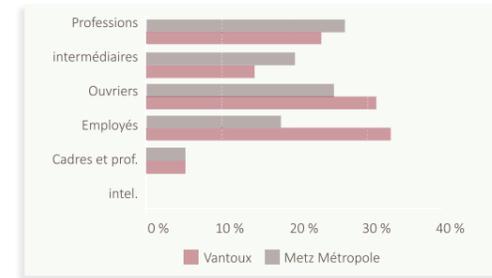
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**488**

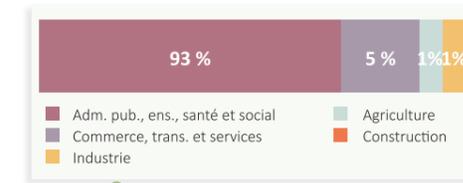
emplois sur la commune

**10,5 %**

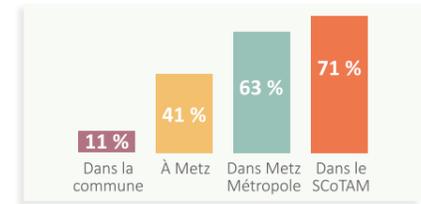
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



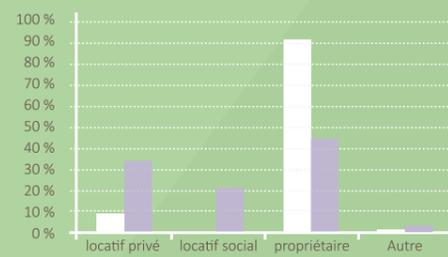
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

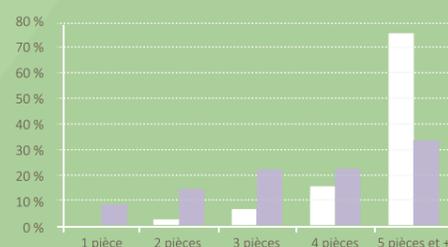


■ Vantoux ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,2** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**340** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**91,7 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**4,0 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

> Ruisseau de Vallières (inondations localisées)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **244 HA**

Surface agricole utile (SAU) **104 HA**

Siège d'exploitation agricole **0**

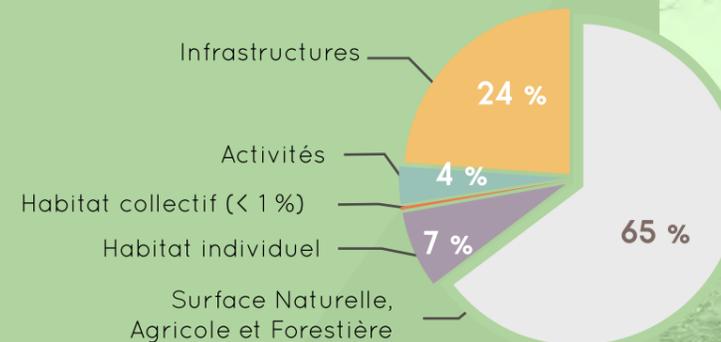
## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> PLU approuvé en 2017

> Rénovation de l'ancienne école Jean Prouvé et accueil du Pôle design architecture et mobilier

> ZAC de Lauvallières : hôpital Robert-Schuman (réalisé) + développement d'une zone d'activités économiques (à venir)



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> École primaire Prouvé (1950 - monument inscrit)

> Chapelle Saint-Barthélémy (XI<sup>e</sup> siècle - monument inscrit)



## EN BREF



Inscrite au nord-est de l'agglomération messine, Vany fait partie des communes situées dans la deuxième couronne de Metz Métropole. Desservie par la RD69c, elle propose un accès rapide à la RD954 au lieu-dit l'Amitié. Cette voie permet de rallier Saint-Julien-lès-Metz ou Bouzonville.



La commune est composée de deux entités urbaines qui correspondent à des cœurs de bourgs anciens : Vany, avec la place de la Fontaine aux origines agricoles, et Villers-l'Orme, qui était étroitement liée à la viticulture. La coupure d'urbanisation, qui existait historiquement entre les deux cœurs de bourgs, a été progressivement résorbée par le développement pavillonnaire. Aujourd'hui, le village ne comprend plus qu'une seule entité urbaine.



La présence de la faille de Faily induit un relief abrupt entre le sud et le nord du ban communal. Le coteau sud, anciennement viticole, comprend aujourd'hui des vergers, alors que le vallon nord est occupé par des terres destinées majoritairement aux cultures céréalières. Les milieux naturels contribuant à la trame verte et bleue sont étroitement liés au relief de coteaux.

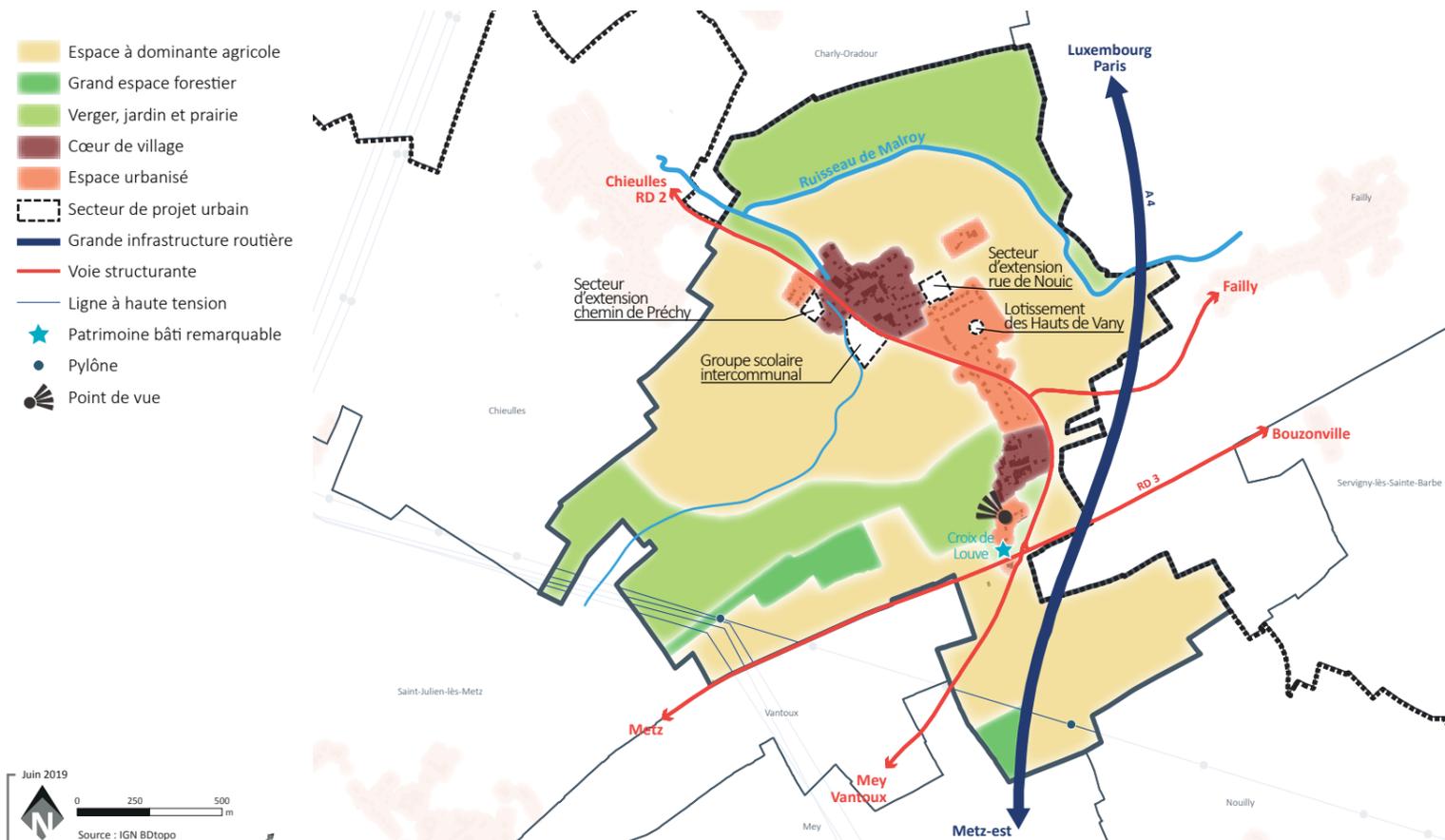


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité des grandes polarités du nord-est de la métropole (Metz, Saint-Julien-lès-Metz), la commune de Vany est dotée d'un PLU approuvé le 10 mars 2017.



Le projet communal est axé sur la préservation des coteaux et des milieux naturels, qui sont étroitement liés à la qualité du cadre de vie champêtre. Au niveau urbain, les deux zones de développement prévues privilégient une forme urbaine compacte et favorisent la diversification du parc immobilier, qui est aujourd'hui pour l'essentiel composé de maisons individuelles.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension urbaine chemin de Préchy (OAP - 0,5 ha)

Secteur d'extension urbaine rue de Nouic (OAP - 0,9 ha)

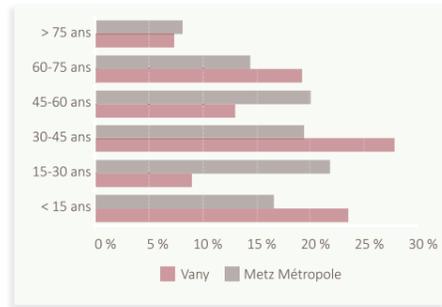
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



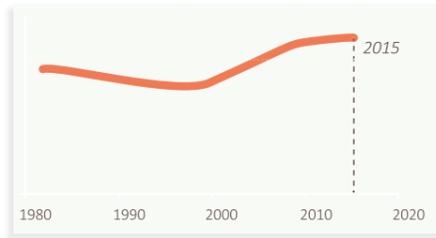
**350**  
habitants  
(0,2 % de Metz Métropole)

**133**  
ménages

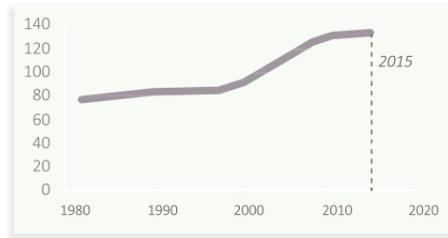
**2,6**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

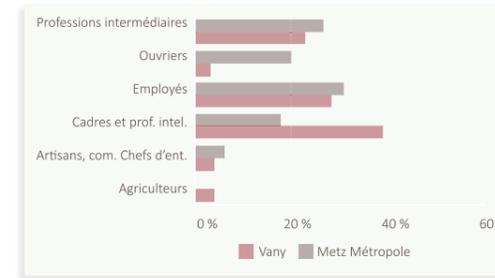


**78,4 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

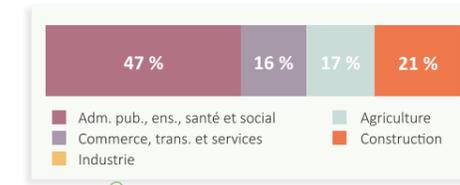
**6,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**30**  
emplois sur la commune

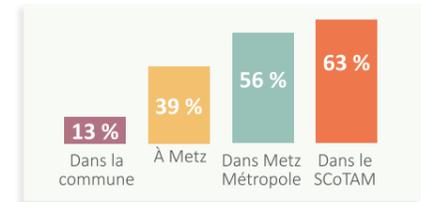
**13,2 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



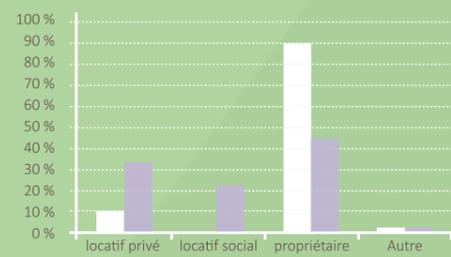
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



■ Vany ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,5** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**133** résidences principales  
(0,1 % de Metz Métropole)

**98,5 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**4,3 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **310 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **243 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **2**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

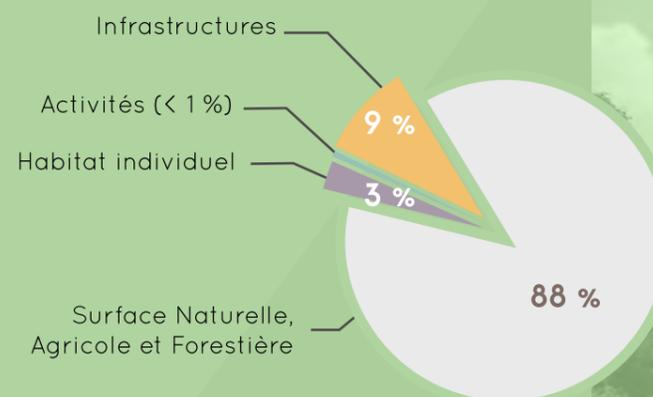


> Approbation du PLU le 10 mars 2017

> Construction d'un groupe scolaire intercommunal pour le compte du SIS de Faily et ses environs

à proximité immédiate du cœur de bourg de Vany

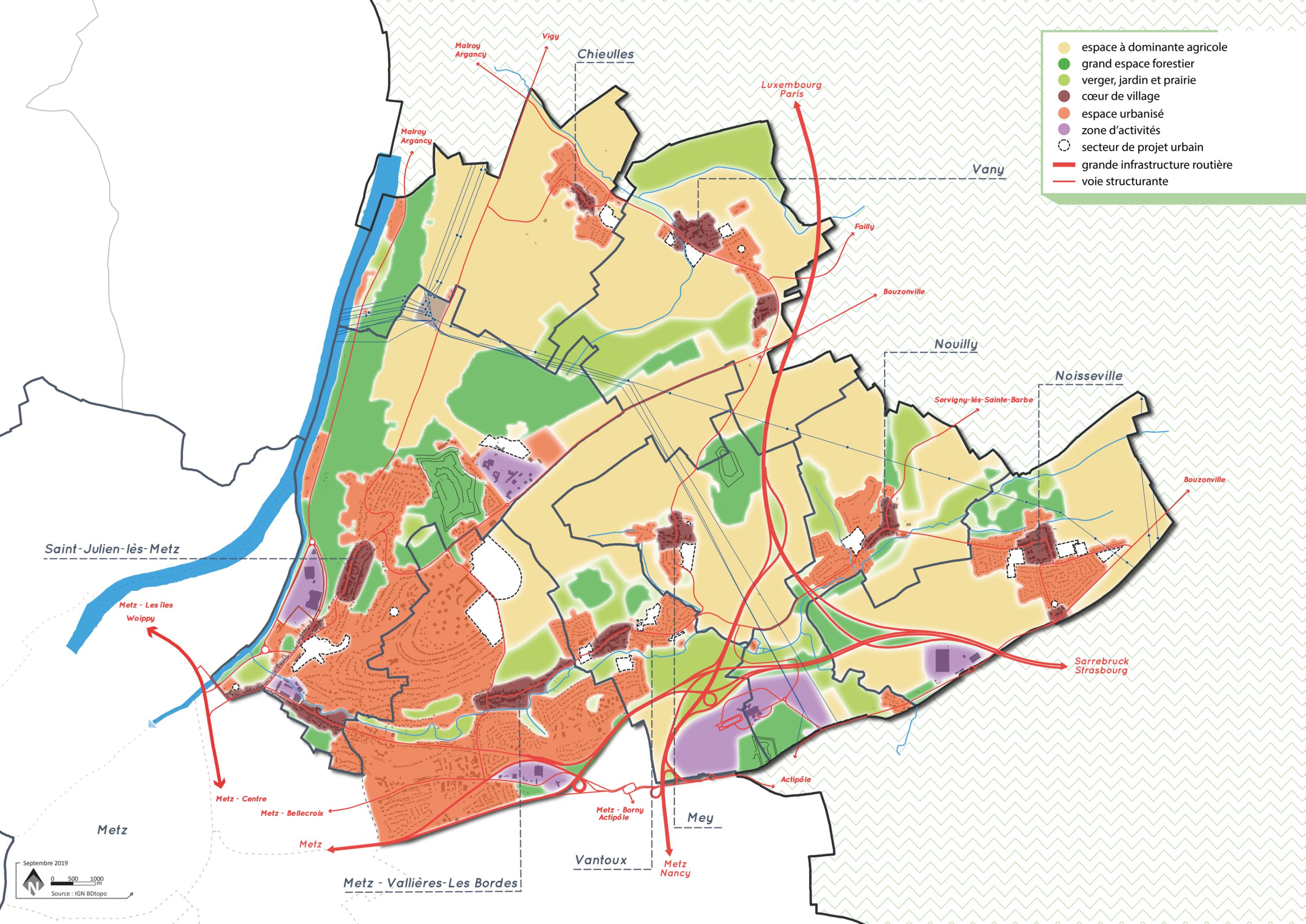
> Finalisation du lotissement des Hauts de Vany (36 logements)



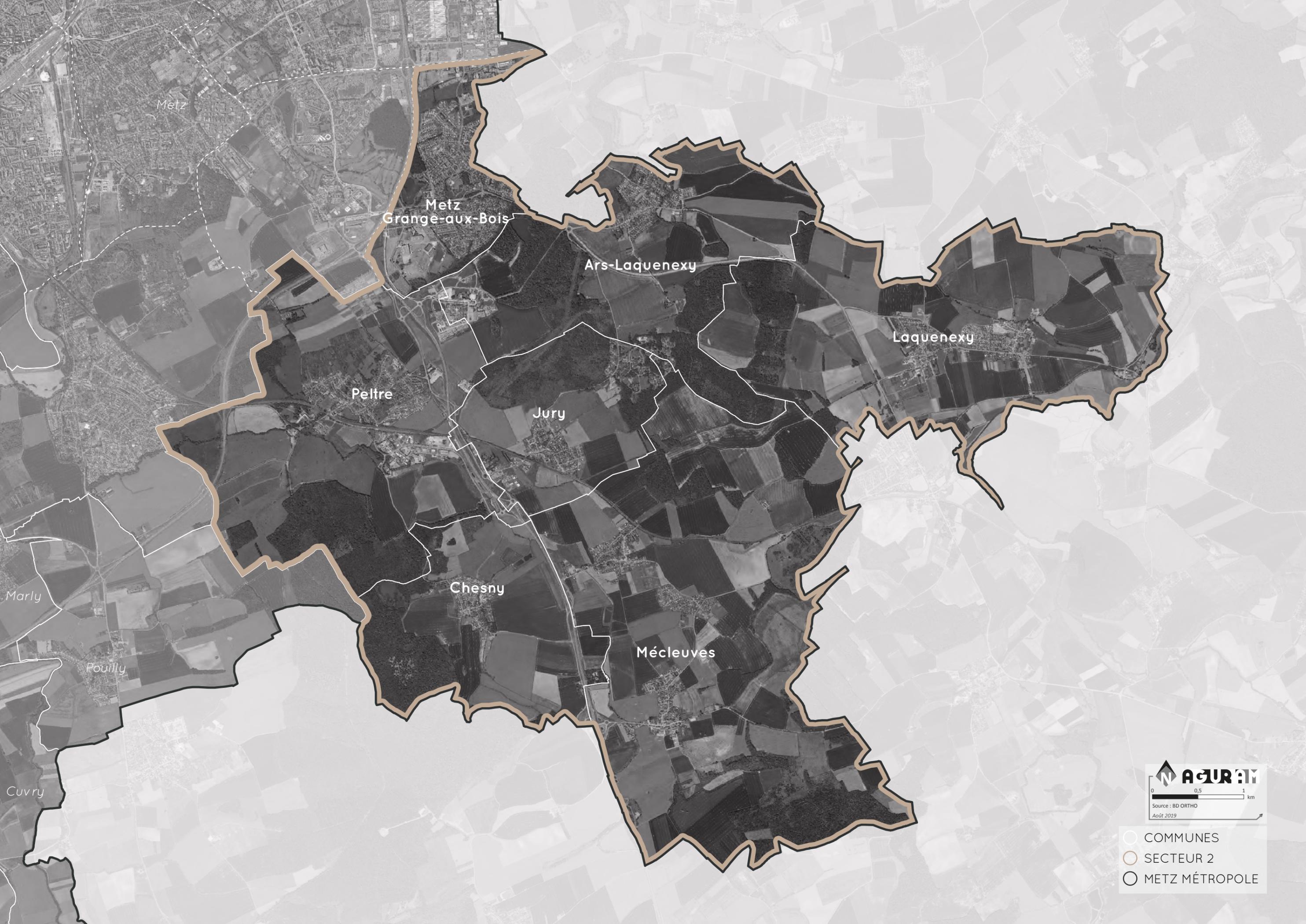
## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> La Croix de Louve (monument classé)







Metz

Metz  
Grange-aux-Bois

Ars-Laquenexy

Laquenexy

Peltre

Jury

Chesny

Méclevés

Pouilly

Marly

Cuvry

 **AGURAM**

0 0,5 1 km

Source : BD ORTHO

Août 2019

-  COMMUNES
-  SECTEUR 2
-  METZ MÉTROPOLE

## SECTEUR 2

Inscrit dans le relief du plateau lorrain versant Rhin, ce secteur se structure principalement autour de trois grandes voies de communication (RN431, RD999 et RD955) et du site de Mercy (Centre hospitalier régional), qui constitue son point culminant.

Ce secteur présente progressivement des paysages urbains (Grange-aux-Bois), intermédiaires (Peltre, Jury) puis ruraux (Laquenexy, Mécleuves, Chesny). Cette partie de la métropole dispose de vastes espaces boisés qui en constituent les principaux corridors écologiques.

L'agriculture y est bien présente et diversifiée (cultures, élevages, circuits-courts). La ZAC communautaire du Pôle santé innovation de Mercy est désormais un pôle d'emplois majeur de la métropole aux portes du cœur métropolitain. Les zones d'activités de Jury et Peltre sont dynamiques et bénéficient de la desserte de la RD955.

Cinq communes de ce secteur disposent ou disposeront d'un PLU de dernière génération à l'horizon 2020. Metz et Ars-Laquenexy ont un PLU SRU.

# ARS-LAQUENEXY



## EN BREF



Ars-Laquenexy est une commune résidentielle limitrophe de Metz localisée en bordure orientale de la métropole. Elle bénéficie d'un bon niveau de desserte automobile avec la RD999 (Metz, Château-Salins, Sarrebourg). Malgré une proximité immédiate avec la ville, son paysage agricole lui permet de conserver un caractère rural typique des communes du plateau lorrain oriental.



Construite historiquement autour de la rue Principale, la commune s'est largement développée au nord-est avec l'apparition de plusieurs extensions pavillonnaires d'Après-Guerre. Ars-Laquenexy accueille aujourd'hui les équipements communautaires du Pôle innovation santé de Mercy et du Centre hospitalier de Jury, partagés respectivement avec les communes de Peltre et Jury. En parallèle, le village se distingue par son patrimoine bâti d'exception (Château de Mercy, Ferme de Chagny-la-Horgne).



Le ban communal est composé principalement d'espaces agricoles (grandes cultures et pâturages). La trame forestière y est très présente avec les bois de Mercy, Lefèvre et Royal. Le village est implanté sur le versant ouest du ruisseau de Vallières, qui constitue une continuité écologique supracommunale importante de l'est de la métropole. Séparé par une ligne de crête boisée, le site de Mercy est isolé du reste du territoire communal. On peut distinguer, au-delà de cette ligne, d'autres éléments remarquables, avec l'étang de Mercy ou encore le Groupement fortifié de la Marne (ouvrage d'Ars-Laquenexy).

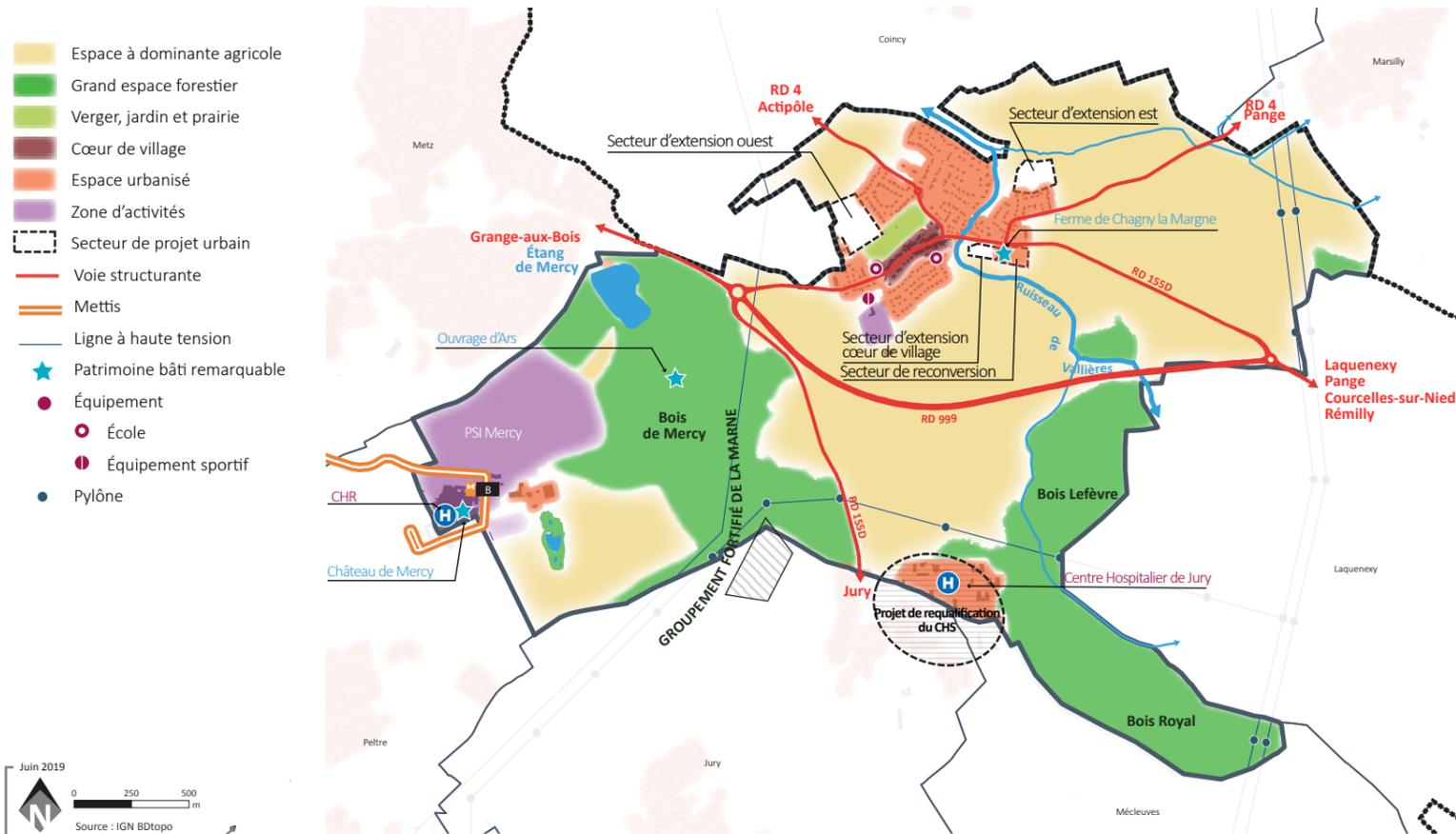


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité des grandes polarités du sud-est de la métropole (Metz, Peltre, Laquenexy, Courcelles-sur-Nied), Ars-Laquenexy est actuellement dotée d'un PLU approuvé le 16 mai 2012.



La commune a pour principal objectif de conforter sa démographie sur le long terme, en attirant une population jeune. Afin d'y parvenir, elle base sa stratégie sur le développement de structures adaptées (écoles, complexe sportif), mais aussi en diversifiant son offre de logements (locatifs, individuels). En parallèle, elle souhaite conserver le caractère rural de village en préservant ses éléments paysagers remarquables (ligne de crête boisée, espaces agricoles), tout en renforçant son attractivité (diversification de son économie, amélioration de son niveau d'équipements, développement des modes doux).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension ouest (OAP - 2,1 ha)

Secteur d'extension et de reconversion ferme de Chagny la Horgne (OAP - 0,6 + 1,4 ha)

Secteur d'extension est (2AU - 2,7 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**938**

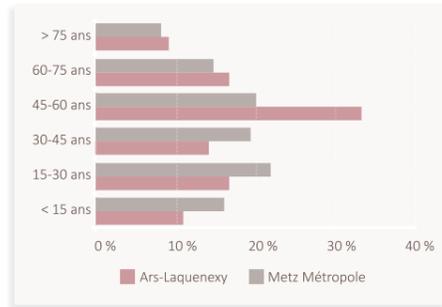
habitants  
(0,4 % de Metz Métropole)

**331**

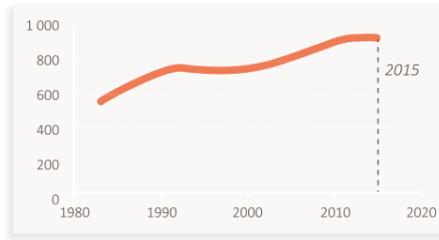
ménages

**2,5**

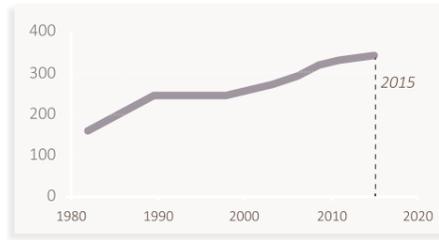
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**64,3 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**6,6 %**

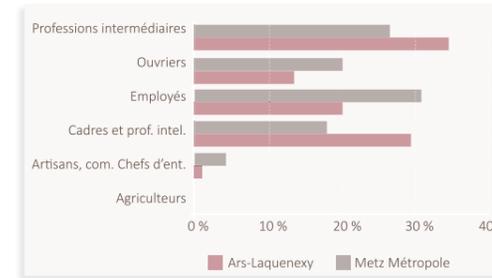
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**2 179**

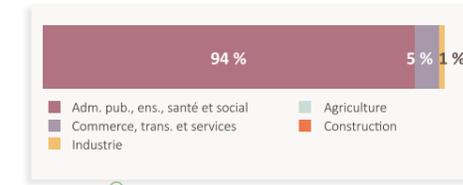
emplois sur la commune

**7,9 %**

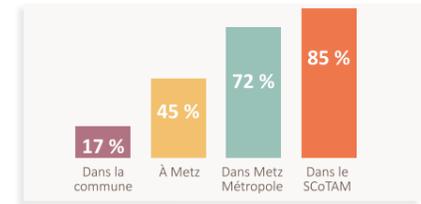
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



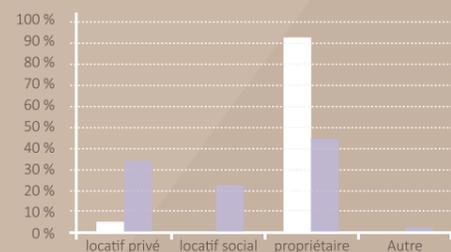
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

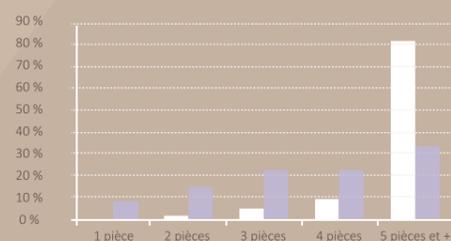


■ Ars-Laquenexy ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,5** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**331** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**93,9 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**3,5 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **622 HA**

Surface agricole utile (SAU) **326 HA**

Sièges d'exploitation agricole **3**

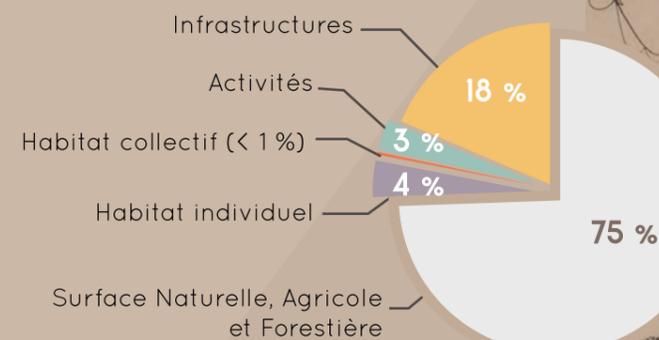
## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> PLU approuvé le 16 mai 2012

> Modification simplifiée n° 1 du PLU (en cours)

> ZAC intercommunale Pôle santé innovation de Mercy



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Château de Mercy (début XX<sup>e</sup> siècle)

> Ferme de Chagny la Horgne (XV<sup>e</sup> siècle)

> ENS Groupement fortifié de la Marne



# CHESNY



## EN BREF



La commune de Chesny est desservie par la RD955, au sud-est de la métropole. Depuis les échangeurs de cette infrastructure, ou par la commune de Peltre sa voisine, on accède à Chesny par la RD155c. Comme pour les autres communes du secteur, l'attrait résidentiel relève de cette proximité des pôles actifs, associée à un cadre rural et bucolique.



Le village de Chesny était initialement composé de deux hameaux, de part et d'autre du ruisseau Saint-Pierre. Le noyau villageois de Chesny présente les aspects traditionnels et les caractéristiques du village lorrain (constructions mitoyennes, bâtis anciens agricoles, fronts bâtis dégagant des espaces, servant initialement d'usoirs). La commune a tout d'abord connu un développement vers le sud, dans les années 1980, puis s'est agrandie vers le nord, jusqu'à aujourd'hui, avec des lotissements successifs. La population a doublé depuis 1990. On trouve encore quelques traces des maisons-fortes avec une ancienne tourelle proche de l'église ou une ferme ancienne rue du Moulin-haut. Le fort militaire de Chesny-nord est, quant à lui, occupé par des installations de l'École nationale d'ingénieurs de Metz (Enim).



Majoritairement agricole, le territoire communal est bordé par le bois de l'hôpital à l'ouest et par des boisements récents au nord, en lien avec l'ancien fort militaire. L'étang du Peigneux ponctue ces espaces naturels et constitue un cœur de nature, identifiée par le SCoTAM. Il se trouve sur un autre bassin versant que celui du ruisseau Saint-Pierre, principal corridor écologique de la plaine cultivée.



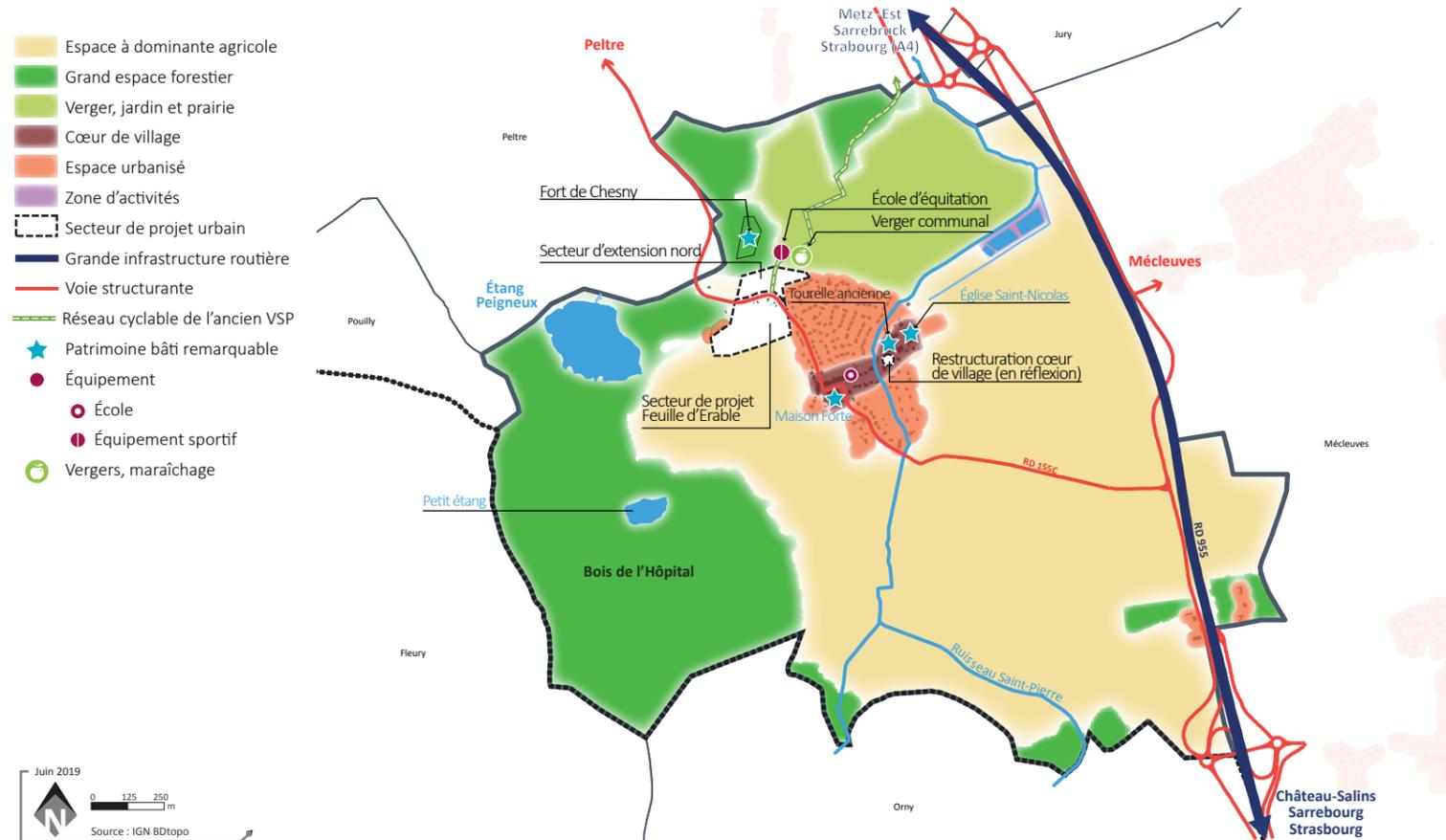
Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité d'importantes polarités du sud-est de la métropole messine (Metz, Peltre), la commune de Chesny possède un PLU approuvé depuis le 25 septembre 2017.



Les principales orientations du PADD prévoient de :

- valoriser l'identité du village et qualifier les espaces publics ;
- maîtriser les extensions urbaines et les limites de l'enveloppe urbaine ;
- renforcer la diversité et la mixité des usages pour le village ;
- favoriser les déplacements au sein de la commune et vers les communes voisines ;
- préserver et valoriser les patrimoines paysagers et naturels et agir sur la consommation des ressources.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Restructuration du centre du village (réflexion sur un projet d'espace public) ;  
Secteur d'extension nord (OAP).

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

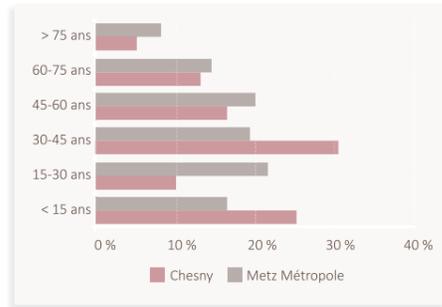
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



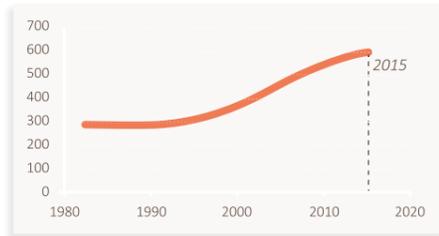
**600**  
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**211**  
ménages

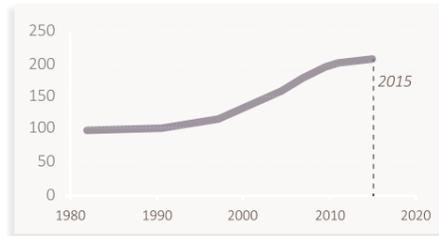
**2,8**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

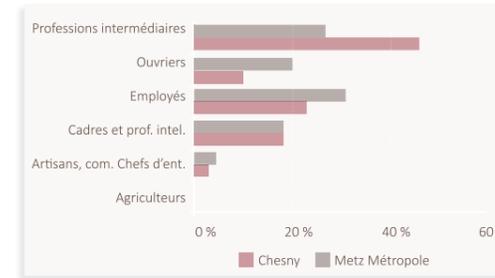


**78,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

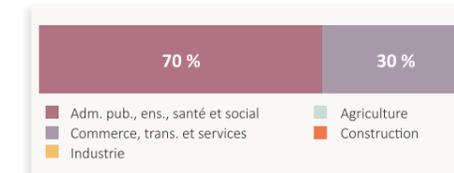
**5 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**34**  
emplois sur la commune

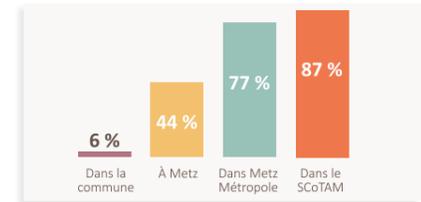
**5,2 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



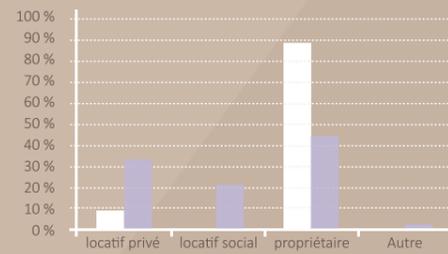
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

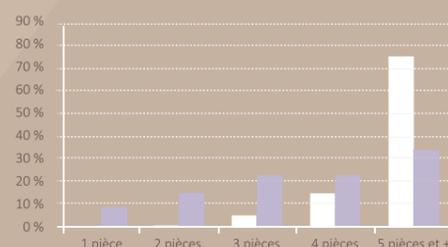


■ Chesny ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,3** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**211** résidences principales  
(0,2 % de Metz Métropole)

**90,3 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**6 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**absence de parc social (2017)**

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Servitude canalisations Air Liquide

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **435 HA**

Surface agricole utile (SAU) **251 HA**

Siège d'exploitation agricole **0**

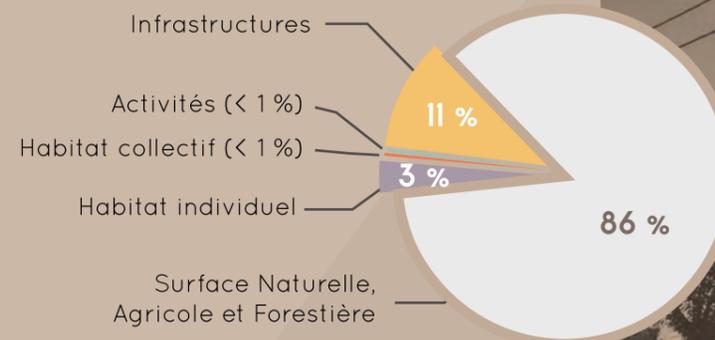
## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Restructuration du Village canadien (projet feuille d'érable)

> Transfert de l'école d'équitation

> Rénovation de l'église (diagnostic)



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Cœur de nature du SCoTAM, Étang du Peigneux

> Verger communal

> Fort de Chesny (fin XIX<sup>e</sup> siècle - occupé par l'École nationale d'ingénieurs de Metz)

> Église Saint-Nicolas (1852)

> Vestiges ancien château (Tourelle- XVI<sup>e</sup> siècle)

> Ancienne maison forte rue du Moulin Haut (XVI<sup>e</sup> siècle)



# JURY



## EN BREF



Inscrite dans la périphérie sud-est de la métropole et historiquement implantée sur le plateau lorrain agricole, Jury conserve un caractère rural. La commune dispose d'un bon niveau de desserte routière grâce à une connexion directe avec la RD955. Les habitants bénéficient de la proximité immédiate de la halte ferroviaire de Peltre qui est située sur la ligne Metz-Strasbourg.



La morphologie urbaine de Jury est assez atypique. Outre son cœur historique, on distingue, au-delà de la voie ferrée, une zone mixte composée d'habitations, d'activités et d'un complexe sportif. Enfin, la partie nord-est accueille le Centre hospitalier spécialisé de Jury. En juin 2009, la commune a lancé une procédure de ZAC, Les Hameaux de la Passerelle, pour la réalisation d'un programme de logements et d'équipements. À ce jour, une première partie de cette opération a été livrée avec notamment la Maison de l'autisme et près de 80 logements.



Située dans le bassin versant de la Seille, Jury est bordée, à l'ouest, par le ruisseau Saint-Pierre et traversée, au sud, par le ruisseau de Corbon. Ces cours d'eau constituent les principales continuités écologiques supracommunales du territoire. La commune est également bordée par deux grands massifs forestiers qui viennent marquer les lignes de crêtes dans le paysage du sud-est messin. Ces ensembles accueillent les terrains militaires du groupement fortifié de la Marne et les espaces de respiration du Centre Hospitalier de Jury.



Identifiée comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité de polarités importantes du sud-est de la métropole (Metz, Peltre, Courcelles-sur-Nied), Jury dispose d'un PLU approuvé le 1er juillet 2009, en révision depuis décembre 2015.



Dans le cadre de son projet de PADD, dont les orientations ont été débattues le 20 décembre 2017, la commune prévoit pour son développement de :

- garantir la qualité des unités paysagères ;
- maintenir les Trames vertes et bleues tout en garantissant le bon fonctionnement de l'activité agricole et forestière ;
- pérenniser la dynamique du tissu économique et assurer un niveau d'équipement cohérent avec le développement démographique ;
- prendre en compte les déplacements à l'échelle communale et intercommunale ;
- assurer une maîtrise du développement de l'urbanisation ;
- permettre la mixité des fonctions urbaines et une diversité des typologies de logements pour développer le parcours résidentiel au sein de la commune.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Jury sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération du 21 décembre 2015. Destiné à être arrêté avant fin 2019, le PLU en cours d'élaboration prévoit trois secteurs de projets de développement urbain :

- secteur d'extension de la zone d'activités Le Breuil ;
- site de reconversion potentiel lié au réaménagement du CHS de Jury (ancienne cité Satellite) ;
- espace de reconversion/requalification potentielle de l'ancienne salle des fêtes et de la chapelle du CHS de Jury.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**1 014**

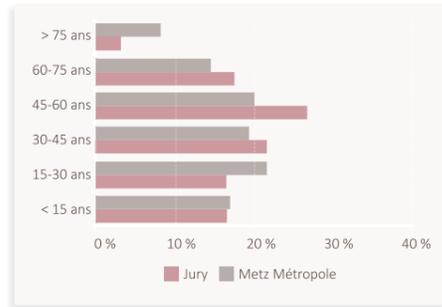
habitants  
(0,5 % de Metz Métropole)

**354**

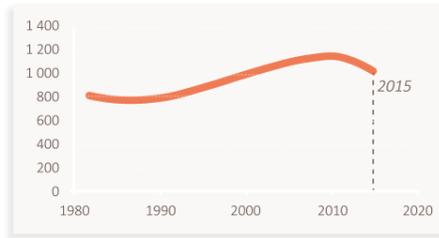
ménages

**2,5**

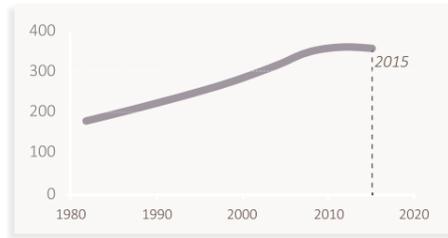
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**69,4 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**11,8 %**

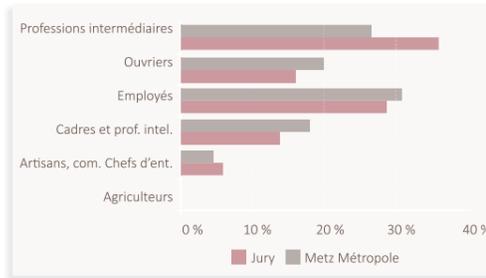
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**774**

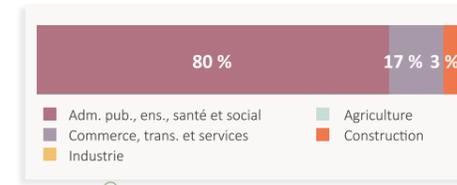
emplois sur la commune

**5,6 %**

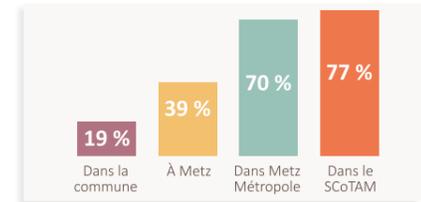
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



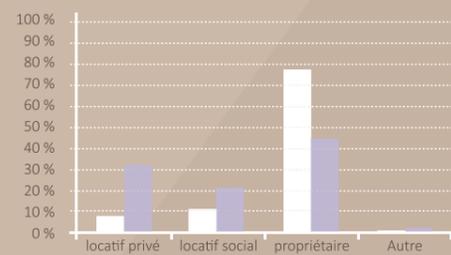
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

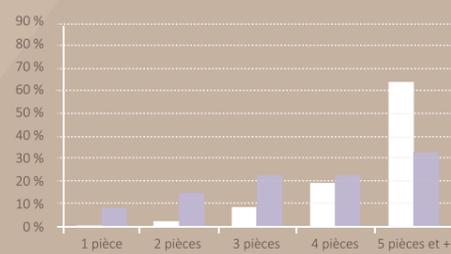


■ Jury ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**4,9** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**354** résidences principales  
(0,4 % de Metz Métropole)

**89,8 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**4,3 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**54** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide, gazoduc GRDF, oléoduc, et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **317 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **132 HA**  
Siège d'exploitation agricole **0**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

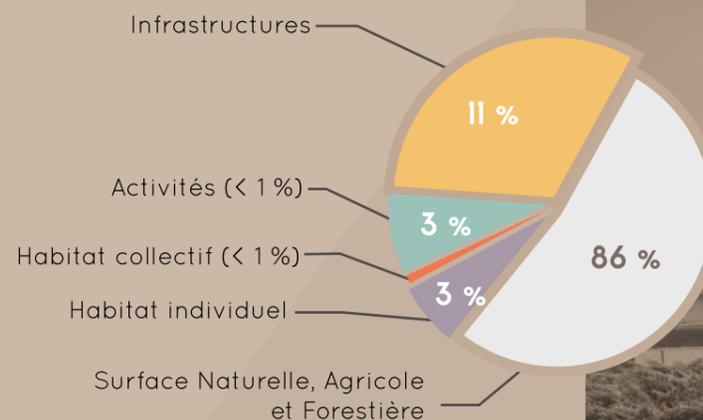


> Révision générale du PLU en cours (prescription en décembre 2015)  
> Projet de requalification du CHS de Jury  
> Finalisation de la ZAC des Hameaux de la Passerelle (95 logements)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> ENS « Groupement fortifié de la Marne »



# LAQUENEXY



## EN BREF



Localisée en bordure orientale de la métropole à quelques kilomètres de Metz, Laquenexy est une commune résidentielle du plateau lorrain agricole. Développé le long de la RD70, ce village bénéficie aujourd'hui d'un niveau de desserte important lié à la proximité des réseaux routiers et ferroviaires structurants (Rocade Sud, RD999, gare de Courcelles-sur-Nied sur la ligne Metz-Strasbourg).



Sa morphologie de village-rue est classique sur le territoire lorrain. Sa fusion avec Villers-Laquenexy, en 1813, donne une forme singulière et étirée au village. La commune possède un patrimoine bâti historique marqué principalement par la présence de l'église Saint-Maximin et de monuments religieux et commémoratifs. Laquenexy présente un développement urbain récent constitué d'extensions pavillonnaires amorcées depuis l'après-guerre, qui viennent s'implanter le long de la RD70.



Située sur la rive gauche de la Nied, qui constitue l'une des principales continuités écologiques intercommunales de son territoire, Laquenexy est également traversée par le ruisseau de la Fontaine et celui de Vallières, qui y prend sa source. La commune tire principalement son économie de l'agriculture céréalière et de l'élevage. Elle possède quelques espaces forestiers à l'ouest. La réputation de Laquenexy provient de ses jardins fruitiers créés en 1904 et qui bénéficient aujourd'hui d'une reconnaissance à l'échelle nationale.

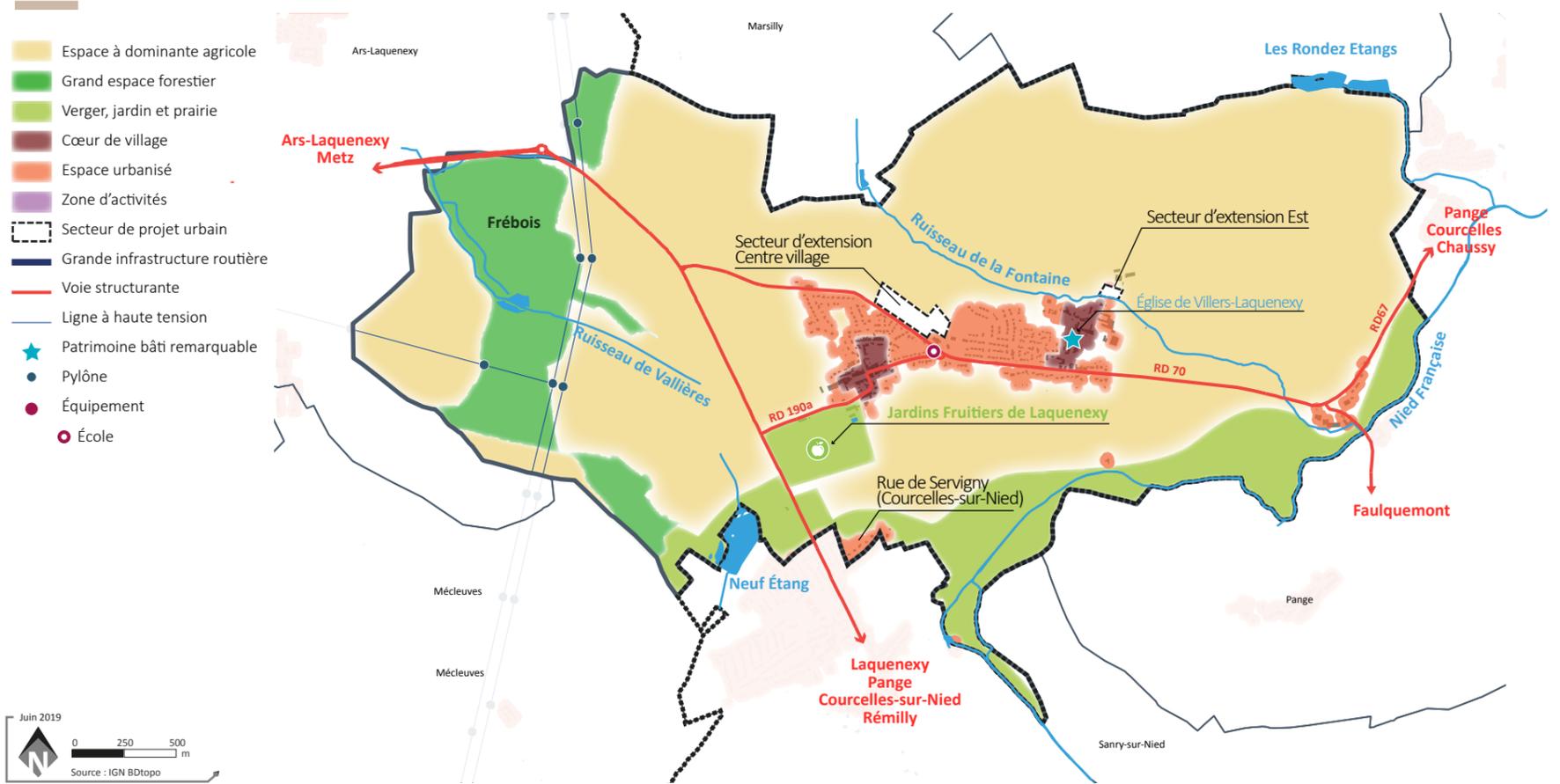


Identifiée comme pôle de proximité dans l'armature du SCoTAM, aux côtés d'autres polarités du sud-est de la métropole (Courcelles-sur-Nied, Peltre), Laquenexy est actuellement dotée d'un Plan local d'urbanisme approuvé le 18 juillet 2016.



Au travers des orientations de son PADD, la commune a pour objectifs de développer des modes d'urbanisation plus économes et variés permettant de répondre aux différents besoins de la population. Elle tient à renforcer sa position en tant que pôle de proximité rural dans l'armature urbaine du SCoTAM, en confortant et en développant l'économie locale, mais aussi en organisant ses mobilités à d'autres échelles. En outre, la commune a pour objectif de protéger et valoriser les corridors écologiques majeurs de son territoire que sont la Nied et le ruisseau de Vallières).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension Centre village (OAP - 4,1 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**1 109**

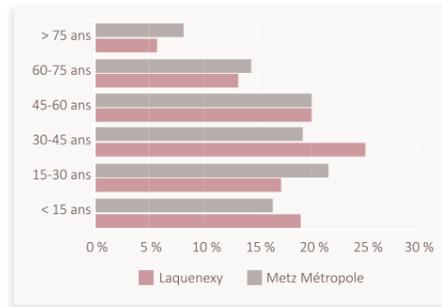
habitants  
(0,5 % de Metz Métropole)

**422**

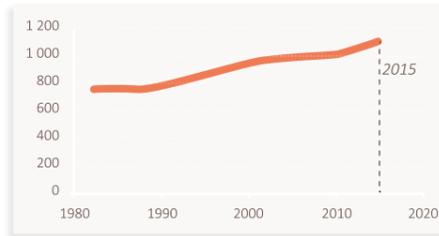
ménages

**2,6**

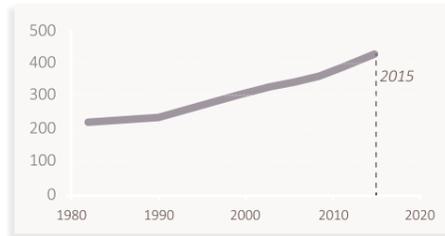
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**76,4 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**6,8 %**

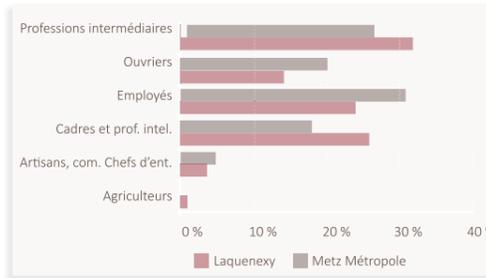
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**123**

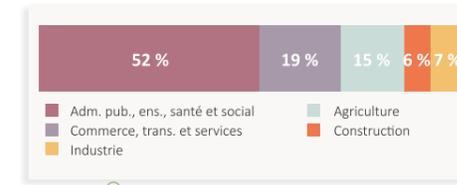
emplois sur la commune

**7,5 %**

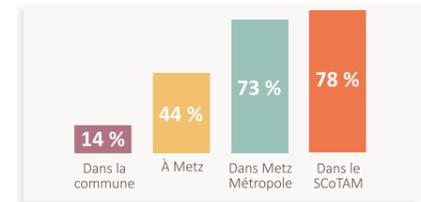
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



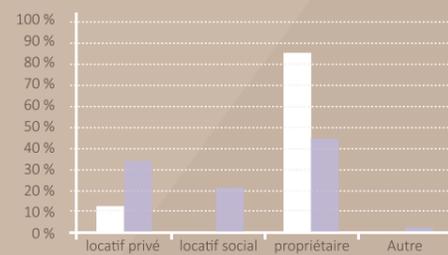
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

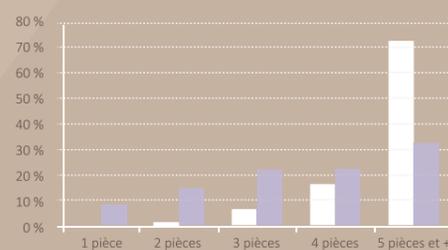


■ Laquenexy ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,2** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**422** résidences principales  
(0,4 % de Metz Métropole)

**91,5 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**3,6 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**6** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aléa inondation (Atlas des zones inondables de la Nied Française approuvé le 1<sup>er</sup> juin 2006).

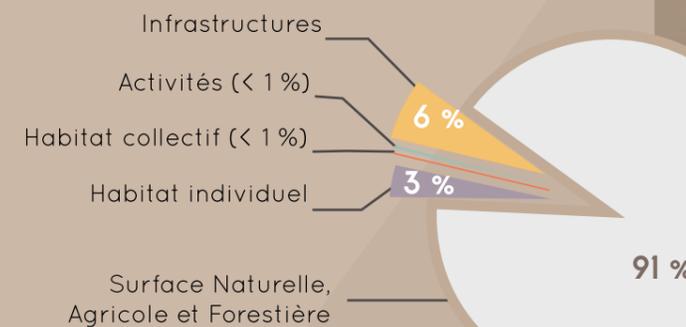
> Passage de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Approbation du PLU en 2016

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **909 HA**

Surface agricole utile (SAU) **698 HA**

Sièges d'exploitation agricole **5**

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Église Saint-Maximin (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Jardins fruitiers (1904)
- > Espace naturel Vallée de la Nied Française
- > Zone pour la conservation des oiseaux (Zico)



# MÉCLEUVES



## EN BREF



Mécleuves se situe à l'extrémité sud-est de la métropole. Cette commune résidentielle ancienne est inscrite sur le plateau lorrain agricole. Le bourg-centre, développé le long de la rue de la Croix du Mont, dispose d'une bonne desserte routière. L'accès depuis le sud de Metz se fait par la RD955 parallèle à l'A31.



La spécificité de Mécleuves se retrouve dans sa morphologie urbaine. Le ban communal se compose de trois entités : le centre originel de Mécleuves, les hameaux de Lanceumont et de Frontigny. Les zones urbanisées respectent le profil de village-rue lorrain classique. La commune peut se prévaloir d'un important passé historique (ancien fief mouvant du Roi de France, vestiges d'une ancienne voie gallo-romaine). La commune présente un développement urbain récent, constitué d'extensions pavillonnaires des années 1960 à aujourd'hui.



Implantée sur le Plateau lorrain versant Rhin, Mécleuves est composée d'un paysage essentiellement agricole avec la présence notamment d'une ancienne ferme-château en cœur de bourg. Le ban communal, situé dans le bassin versant de la Seille, est traversé par le ruisseau de Champ le Bœuf, sous-affluent de la rivière. Au sud, le bois Cama, considéré par le SCoT comme réservoir de biodiversité, offre de beaux sentiers pédestres. On note la présence de milieux ouverts, composés de calcaire à gryphées, au lieu-dit Le Feuillet, à l'est du hameau de Lanceumont.

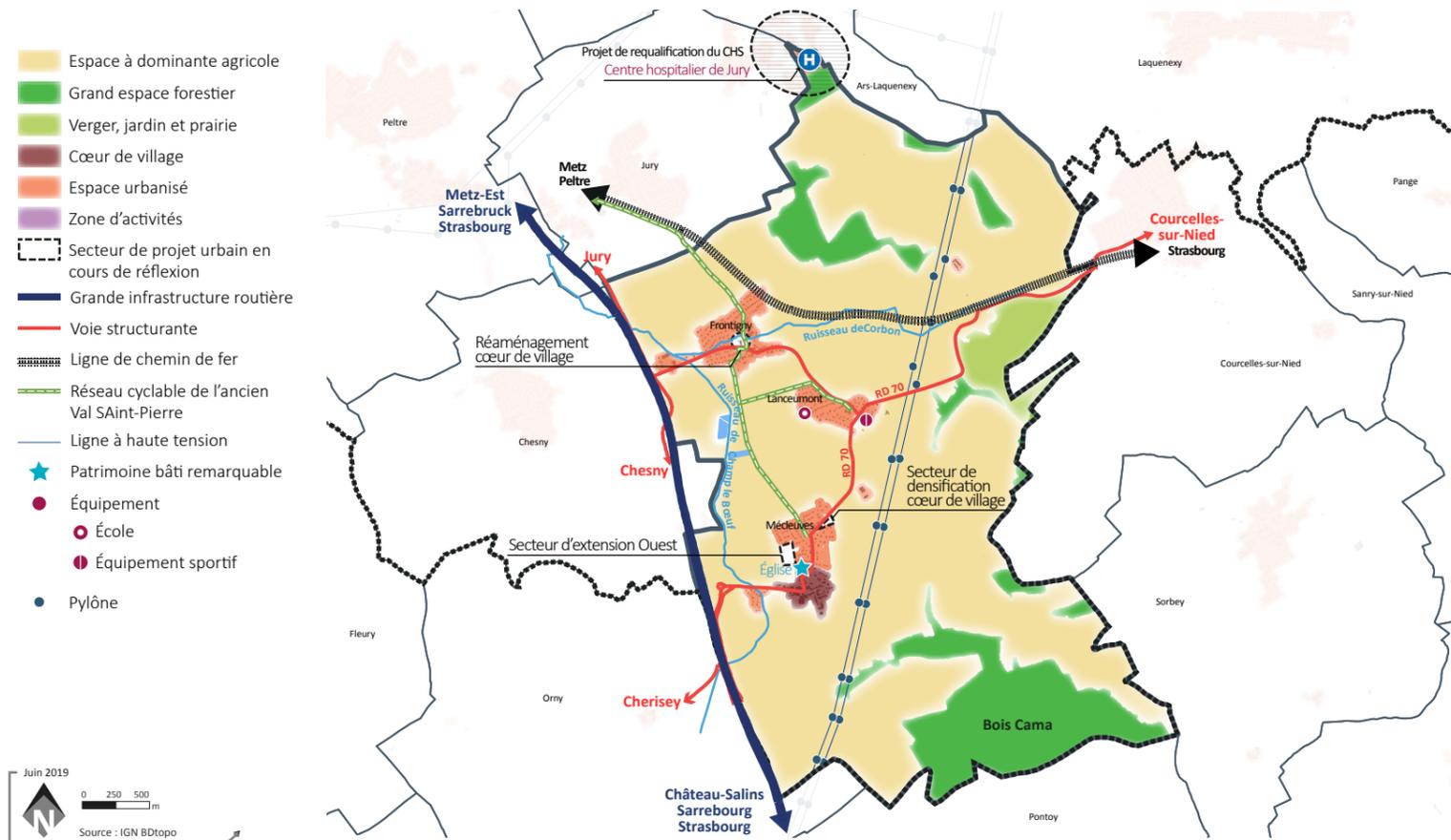


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité de polarités importantes du sud-est de la métropole (Metz, Peltre, Courcelles-sur-Nied), Mécleuves est régie par le Règlement national d'urbanisme suite à la caducité de son POS depuis le 27 mars 2017 (Loi Alur). Afin d'intégrer les dernières évolutions juridiques en matière d'urbanisme et de bénéficier d'un document modernisé, la commune de Mécleuves a engagé l'élaboration de son PLU depuis le 30 juin 2017.



La délibération prescrivant le PLU permet d'esquisser les attentes de la commune, qui sont de protéger les milieux naturels participant aux continuités écologiques, de prendre en compte le passage de la RD955 (axe de circulation routière majeur dans la métropole), et enfin d'étudier les opportunités de logement dans les cœurs urbains du centre-bourg et des deux hameaux.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Mécleuves sont en réflexion dans le cadre de l'élaboration de son PLU, prescrite par délibération, le 30 juin 2017 et dont l'arrêt est prévu pour juin 2019.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**1 172**

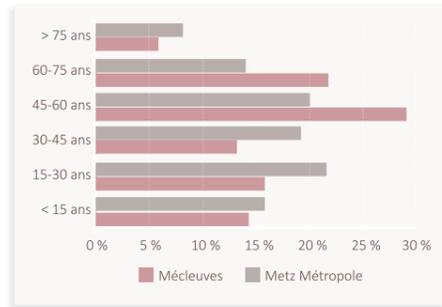
habitants  
(0,2 % de Metz Métropole)

**470**

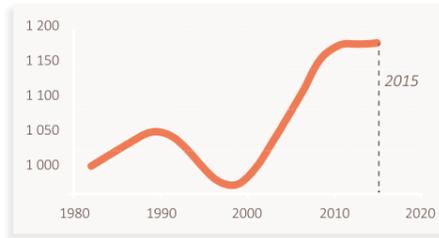
ménages

**2,5**

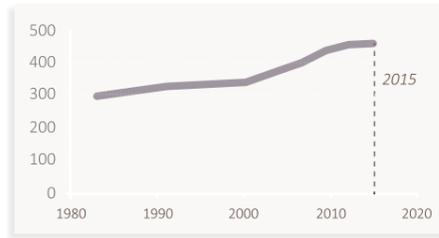
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**72 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**5,9 %**

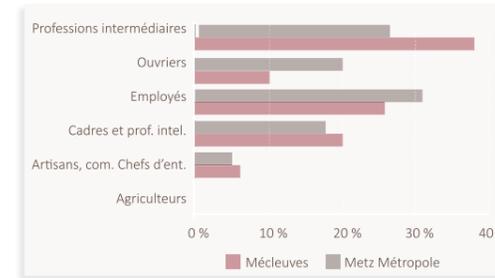
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**70**

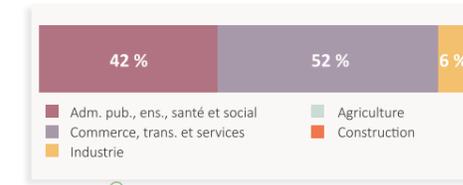
emplois sur la commune

**5,9 %**

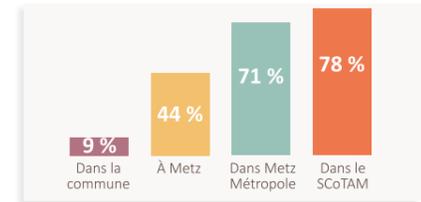
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



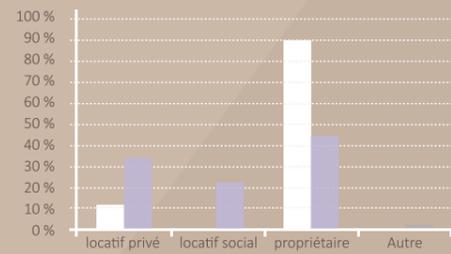
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

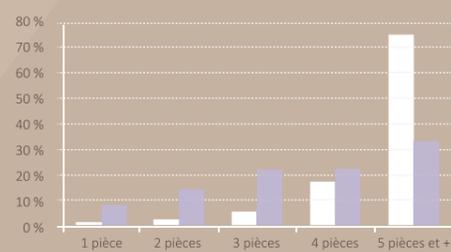


■ Mécleuves ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,3** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**470** résidences principales  
(0,5 % de Metz Métropole)

**93 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**3,3 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

## OCCUPATION DU SOL

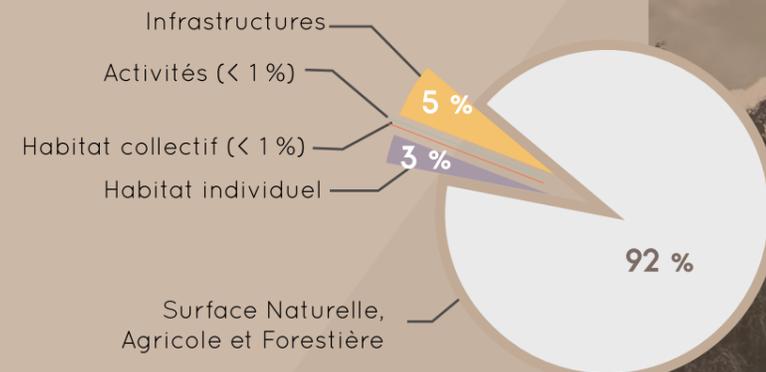


Surface totale de la commune **1 289 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **955 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **5**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Élaboration du PLU (prescription le 30 juin 2017)



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Aucun Monument historique



# METZ GRANGE-AUX-BOIS



## EN BREF



Développée dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté, à partir de 1974, la Grange-aux-Bois est traversée en son centre par la RD999. Le quartier est directement relié à la RN431 et desservi par deux lignes de bus du réseau Le Met'.



La Grange-aux-Bois dispose d'équipements et de services qui en font un quartier moderne. En outre, sa situation en limite urbaine offre à ses habitants des conditions de vie « de la ville à la campagne ». Le quartier se distingue par l'accueil de la Foire internationale de Metz (FIM) et une partie de la ZAC Pôle santé-innovation de Mercy, qui est en cours de commercialisation. Le quartier est situé à proximité immédiate de l'Hôpital de Mercy.



La Grange-aux-Bois est un quartier bordé au sud et à l'est par les bois de Mercy, d'Aubigny et de la Dame. Le quartier est également traversé par la grande coulée verte, axée sur le ruisseau de la Cheneau, qui comporte la pointe sud du bois de la Maccabée, les abords du lac Ariane et le parc urbain de la Roseraie.



Dans l'armature urbaine du SCoTAM, la Grange-aux-Bois s'inscrit comme un espace urbain du cœur de la métropole. Depuis le 23 février 2017, la ville de Metz procède à la révision générale de son PLU initialement approuvé en décembre 2008.



Pour ce quartier, le projet de PADD de Metz prévoit :

- de redynamiser l'activité commerciale en s'appuyant sur une offre qualitative de commerces et de services de proximité pour ses habitants ;

- de densifier les activités et l'emploi à proximité des équipements structurants présents au sud du quartier notamment (desserte Mettis, parking-relais de la FIM) ;

- de préserver et valoriser les espaces du bois de la Maccabée et du lac Ariane ainsi que les activités et équipements du quartier ;

- de réduire les effets de coupures urbaines, créés par les infrastructures routières, en améliorant la perméabilité et les liaisons douces vers les secteurs et polarités environnants du Technopôle, d'Actipôle, de Borny et du PSI Mercy.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Metz sont en cours de réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

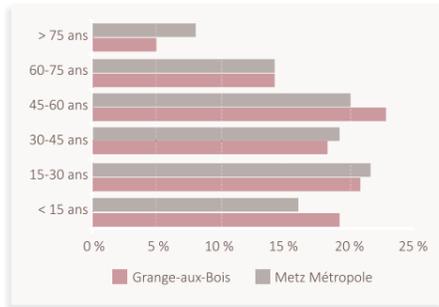
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



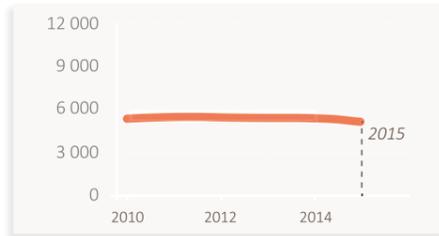
**5232**  
habitants  
(2,4 % de Metz Métropole)

**1817**  
ménages

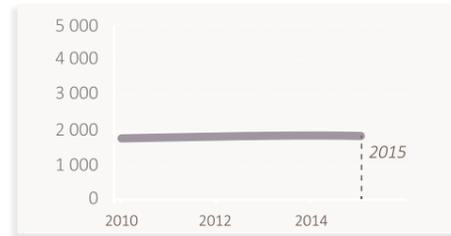
**2,8**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

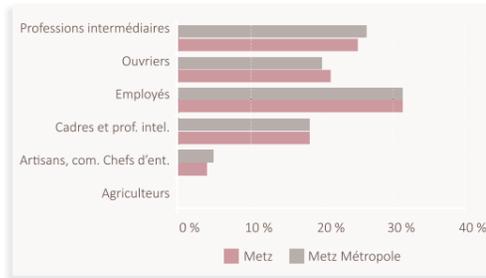
## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



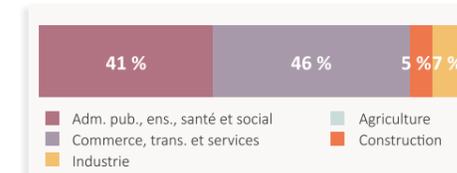
**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

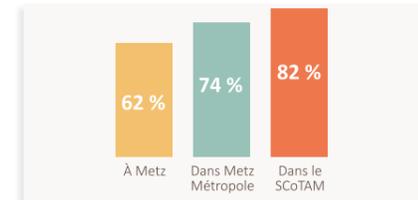
**75537**  
emplois sur la commune  
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



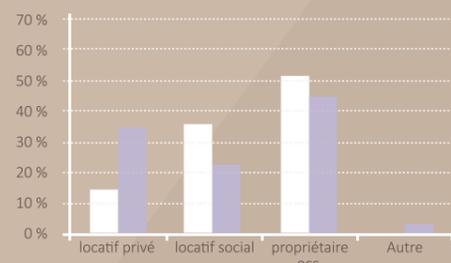
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

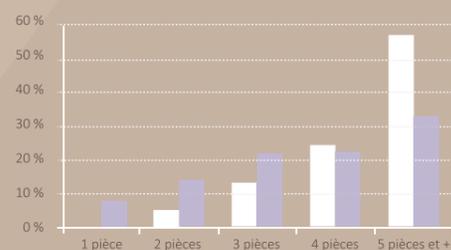


■ Metz Grange-aux-Bois ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**4,6** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**1817** résidences principales  
(1,8 % de Metz Métropole)

**66,3 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**6,4 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**676** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

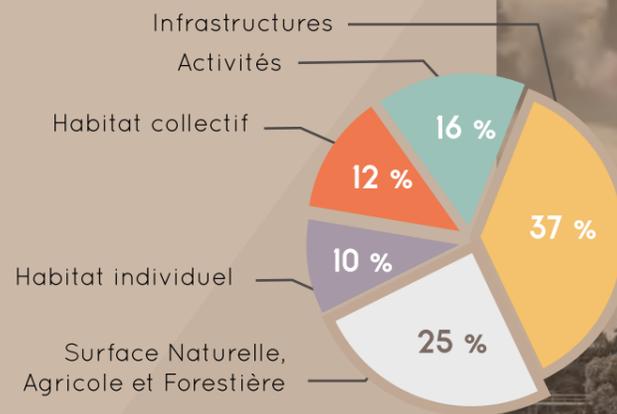


> Révision générale du PLU de Metz depuis le 23 février 2017

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Aucun Monument historique



# PELTRE



## EN BREF



Située aux portes de Metz, dans le sud-est de la métropole, Peltre est une commune résidentielle du plateau lorrain agricole. Développée le long de la rue de Gargan, ce bourg bénéficie aujourd'hui d'un bon niveau de desserte grâce à ses connexions au réseau routier (RN431, RD955) et la présence d'une halte ferroviaire inscrite sur la ligne structurante Metz-Strasbourg.



Caractérisée originellement par un profil de village-rue lorrain classique, Peltre se distingue par l'importance de son patrimoine bâti (Couvent de la Providence, Ferme de Basse Bevoye) et la présence de l'un des principaux équipements de la métropole : le Pôle santé innovation (PSI) de Mercy. En outre, la commune bénéficie de la présence d'autres structures importantes telles que l'ensemble scolaire Notre-Dame et la communauté Emmaüs. Peltre présente un développement urbain récent, constitué d'extensions pavillonnaires amorcées depuis l'Après-Guerre et d'une zone d'activités artisanales de près de 30 ha, repérée comme site d'influence économique à l'échelle du SCoTAM.



Implantée dans le bassin versant de la Seille, Peltre est traversée par le ruisseau Saint-Pierre, qui constitue l'une des principales continuités écologiques supracommunales présentes sur son territoire. La commune accueille également le bois de l'Hôpital qui offre un accès direct aux habitants du village au réseau de sentiers de promenade structurant du sud-est de la métropole.

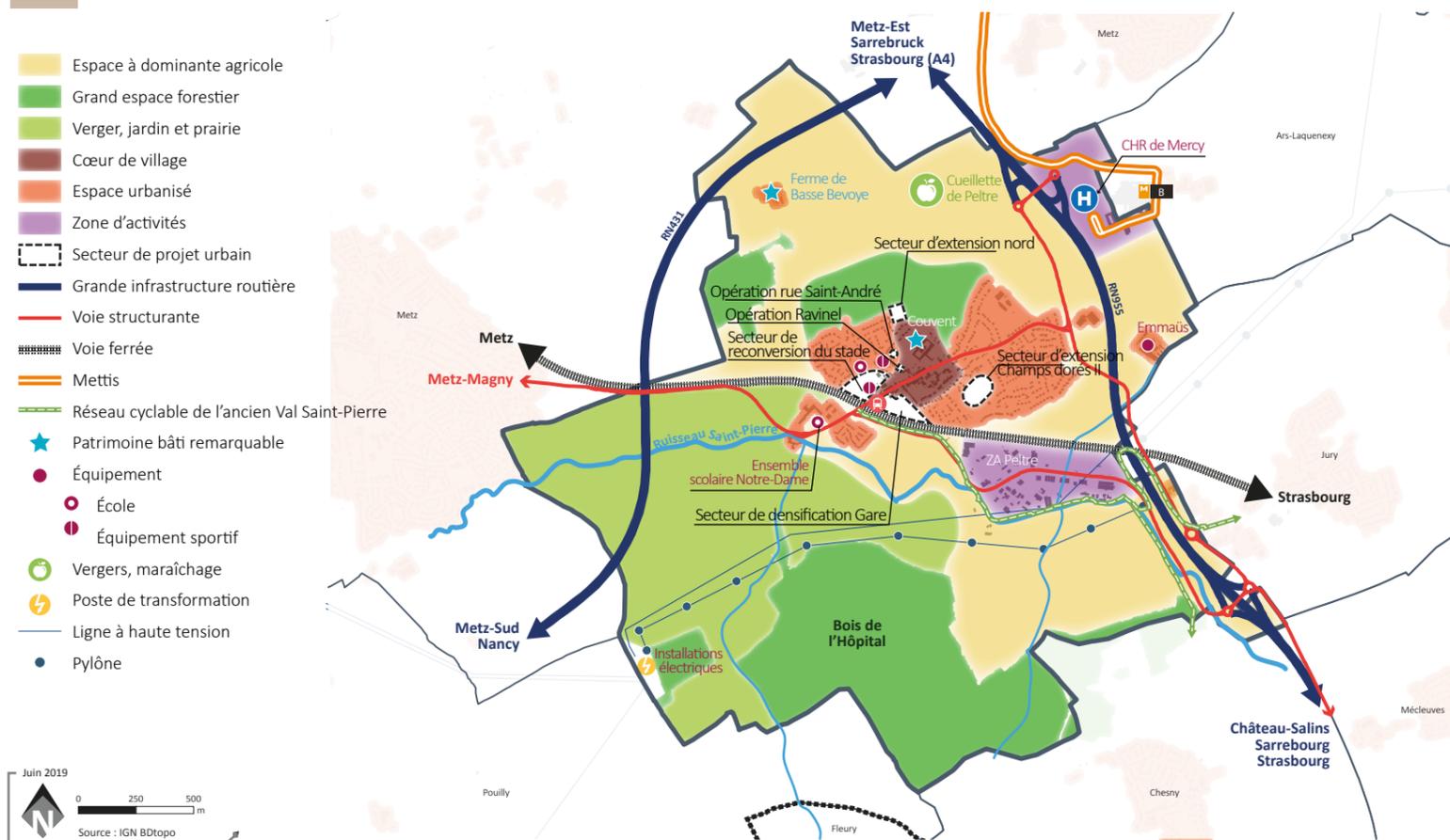


Identifiée comme pôle-relais dans l'armature du SCoTAM, Peltre a engagé la révision de son POS en PLU le 18 décembre 2014. La commune est temporairement régie par le Règlement national d'urbanisme depuis le 27 mars 2017 (Loi Alur).



Au travers des orientations de son projet de PADD, débattues le 5 juillet 2017 en Conseil municipal, la commune a pour objectif de trouver un équilibre entre le besoin d'assurer un développement mesuré et maîtrisé de son urbanisation, de conforter le cadre de vie de ses habitants et d'intégrer des enjeux économiques et infrastructurels à l'échelle de l'agglomération (développement de la ZAC intercommunale PSI de Mercy, intermodalité de la route de Strasbourg, renforcement de la halte ferroviaire).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Peltre sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 18 décembre 2014. Arrêté en octobre 2018, le PLU en cours d'élaboration prévoit 5 secteurs de projets de développement urbain, principalement en densification des tissus urbains existants : secteur de densification autour de la gare - rue Daubrée (OAP - 1,41 ha) ; secteur de densification cœur de village - rue Saint-André (OAP - 0,49 ha) ; secteur d'extension du lotissement Champs dorés (OAP - 2,7 ha) ; secteur d'extension allée du Cloître (OAP - 1 ha) ; secteur de reconversion du stade (OAP - 1,26ha).

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

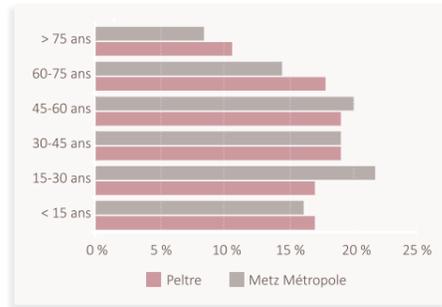
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



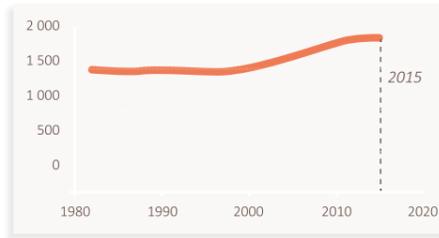
**1 855**  
habitants  
(0,8 % de Metz Métropole)

**735**  
ménages

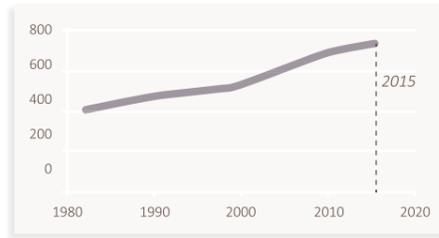
**2,4**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

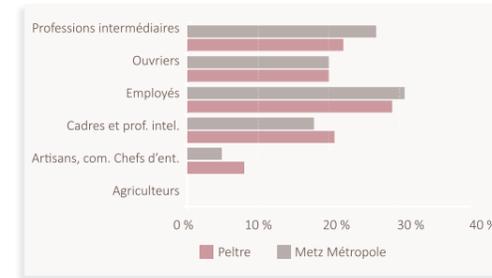


**72,4 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

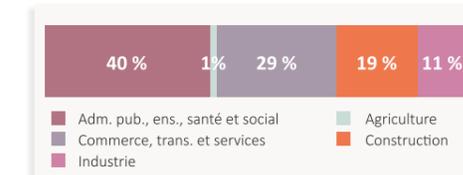
**11 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**660**  
emplois sur la commune

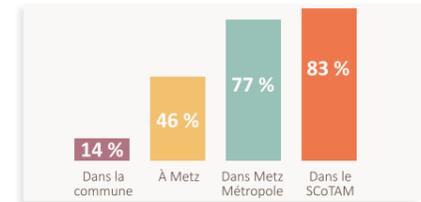
**7,6 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



**4,9** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

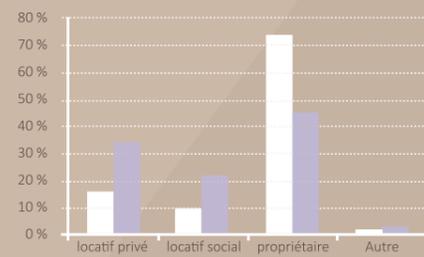
**735** résidences principales  
(0,7 % de Metz Métropole)

**79,6 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

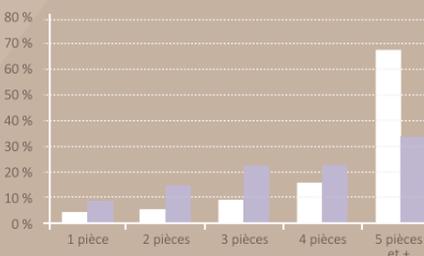
**3 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**73** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

■ Peltre ■ Metz Métropole  
// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz et de plusieurs lignes à très hautes tensions (RTE, URM)

> Ruisseau Saint-Pierre (inondations localisées)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **832 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **436 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **2**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



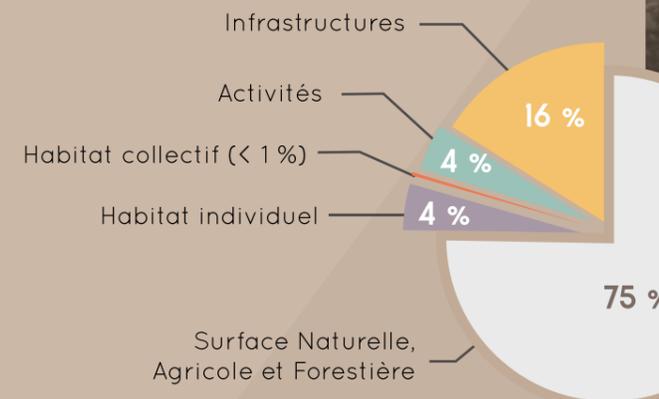
> ZAC intercommunale Pôle santé-innovation de Mercy

> PLU approuvé en juin 2019

> Réhabilitation de la mairie

> Parking de la gare en pôle multimodal

> Reconversion de la ferme de Ravinel (27 logements)

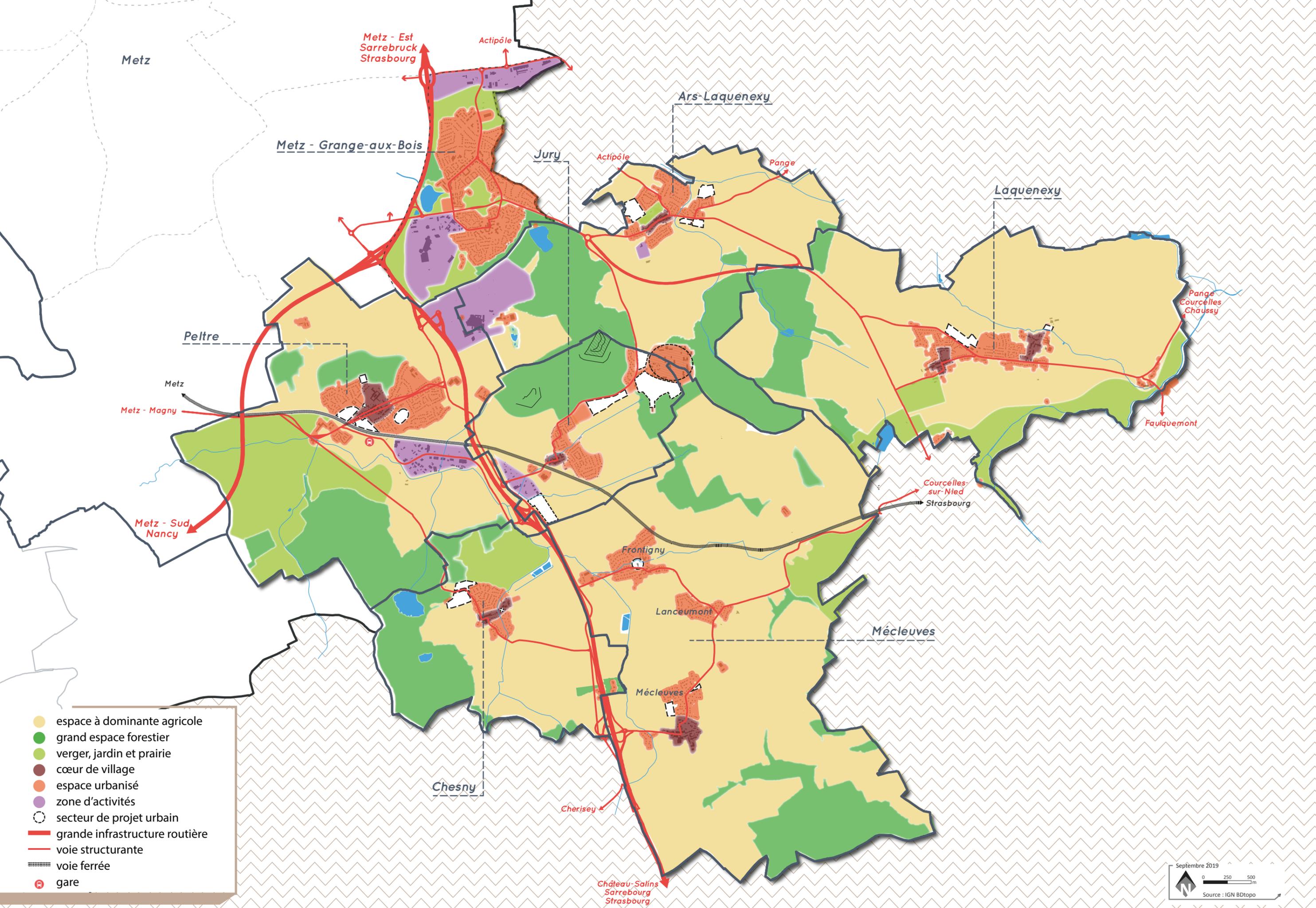


## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES

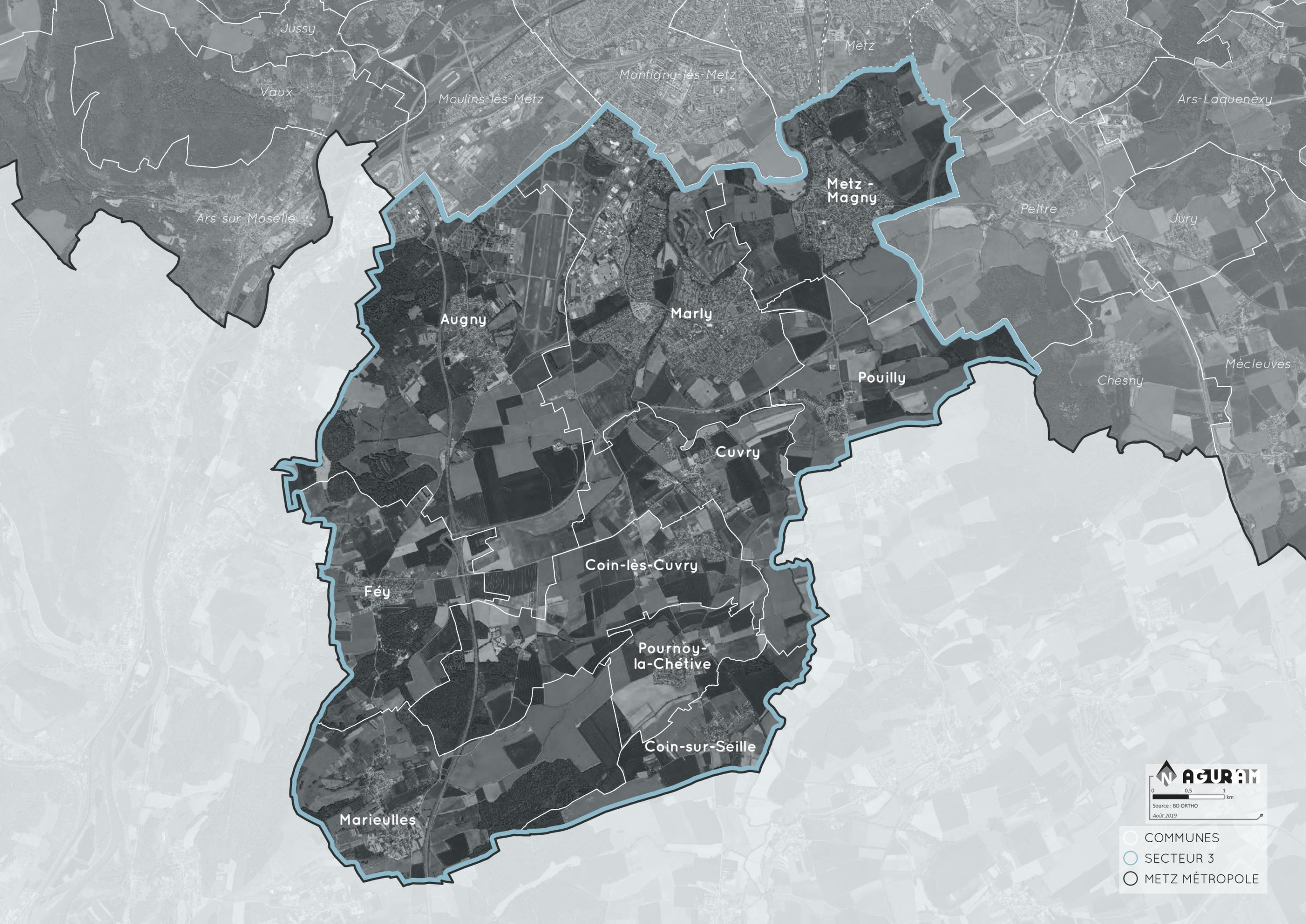


- > Église Notre-Dame (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Couvent de la Providence (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Chapelle de Basse-Bevoye (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Château de Crépy (XIX<sup>e</sup> siècle)









Jussy

Vaux

Moulins-lès-Metz

Montigny-lès-Metz

Metz

Ars-Laquenexy

Ars-sur-Moselle

Peltre

Jury

Augny

Marly

Metz -  
Magny

Pouilly

Chesny

Mécleuves

Cuvry

Coin-lès-Cuvry

Féy

Pournoy-  
la-Chétive

Coin-sur-Seille

Marieulles

  
 0 0,5 1 km  
 Source : BD ORTHO  
 Août 2019

-  COMMUNES
-  SECTEUR 3
-  METZ MÉTROPOLE

# SECTEUR 3

Le sud de la métropole se compose de vastes étendues agricoles ouvertes et de quelques boisements de tailles notables. L'eau est très présente et constitue une contrainte importante dans la vaste vallée inondable de la Seille.

A l'ouest, l'autoroute A31 s'inscrit dans la rupture entre les communes appartenant au relief des avant-côtes de Moselle (Marieulles, Fey et Augny) et celles de la vallée de la Seille. Vers l'est, la RN431 marque la fin des tissus urbanisés agglomérés (Marly, Magny).

Au-delà, les villages sont bien desservis par des radiales dirigées vers le cœur métropolitain (Cuvry, Coin-lès-Cuvry, Coin-sur-Seille et Pournoy-la-Chétive et Pouilly).

Si l'économie agricole est largement présente (grandes cultures, AOC vins de Moselle, vente directe), ce territoire comprend plusieurs espaces structurants de la métropole pour les activités et l'emploi : la zone commerciale Actisud, la zone d'activités de Belle-Fontaine et le plateau de Frescaty.

Bien que quelques documents soient désormais anciens, la majorité des communes du secteur dispose d'un PLU récent. La commune de Pournoy-la-Chétive dépend, quant à elle, du RNU.

# AUGNY

## EN BREF



Au sud de la métropole, Augny est implantée entre les vallées de la Moselle et de la Seille. Sa partie nord est occupée par le plateau de Frescaty et la zone commerciale Actisud, traversée et desservie directement par l'A31. La commune est reliée au cœur métropolitain et à la rocade sud par la RD5. La RD5b offre également une desserte vers le secteur de Moulins-Tournebride. Augny est desservie par une ligne Proxis du réseau Le Met', reliant le cœur villageois au centre de Metz. Une navette propose des liaisons vers la zone d'activités.



Les fermes-châteaux de Prayelle et de Grosyeux témoignent de l'importance des activités agricoles sur la commune. Sous l'Annexion, l'implantation d'un terrain d'aviation a marqué l'histoire et la morphologie de la commune, en devenant progressivement une base aérienne. Par ailleurs, cet ancien village vigneron a connu une croissance urbaine forte à partir des années 1960, à travers plusieurs lotissements résidentiels. Augny compte ainsi une grande diversité de tissus urbains dans lesquels plusieurs édifices remarquables tels que la Tour Saint-Benoît ou le domaine de Mazenod subsistent toujours.



Augny est inscrite dans l'armature écologique du SCoTAM. Le bois de la Goulotte, situé sur les avants-côtes de Moselle, est un corridor forestier structurant. Sur les parties nord et est de la commune, le bois d'Orly et le parc Simon constituent des secteurs naturels remarquables du sud de la métropole messine. La commune compte de nombreux vergers sur la partie occidentale du cœur villageois, représentant un important potentiel pour le développement de l'avifaune.



Dotée d'un PLU approuvé le 26 juin 2014, Augny poursuit sa dynamique de projets dans une logique de mixité sociale et intergénérationnelle. La commune connaît à nouveau une croissance démographique soutenue et affirme son statut de pôle-relais dans l'armature urbaine du SCoTAM, au sud de la métropole.

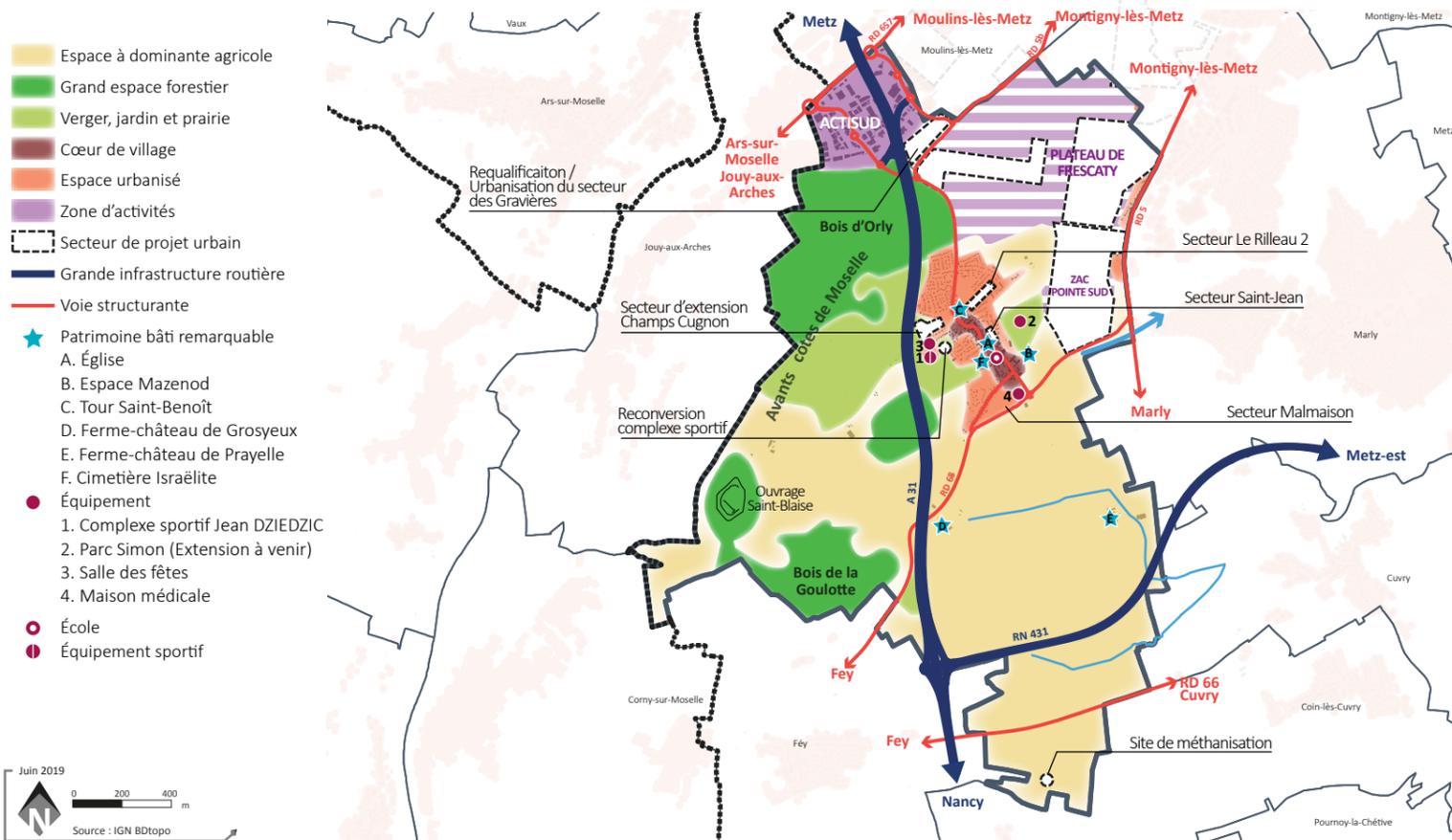


Les principales orientations du PADD prévoient :

- d'affirmer le rôle de pôle-relais de la commune pour une partie du sud de la métropole messine ;

- de permettre l'augmentation du parc de logements existant dans un souci de mixité sociale et générationnelle et d'intégration urbaine (parcours résidentiels) ;
- de répondre aux besoins du village en organisant son développement dans une logique de proximité ;
- de conforter le rôle de « territoire créateur de richesses » de la commune (agriculture périurbaine, zone commerciale Actisud, reconversion du Plateau de Frescaty) ;
- d'assurer un rôle de trait d'union entre Seille et Moselle.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Plateau de Frescaty / reconversion de l'ancienne base de vie (en cours)

Cœur villageois / requalification et densification des secteurs Saint-Jean et Rilleau (en cours)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

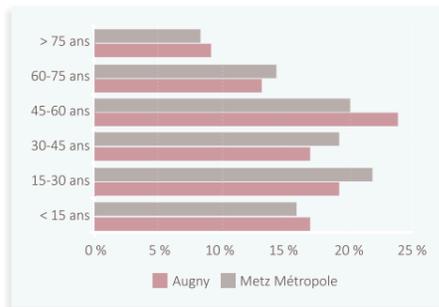
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



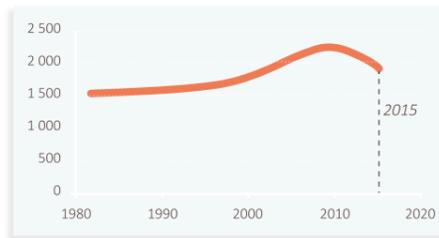
**1 899**  
habitants  
(0,9 % de Metz Métropole)

**766**  
ménages

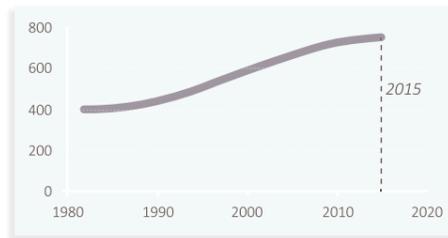
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

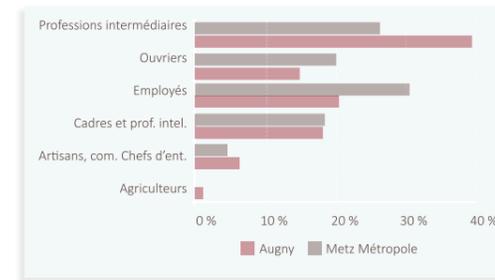


**72,2 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

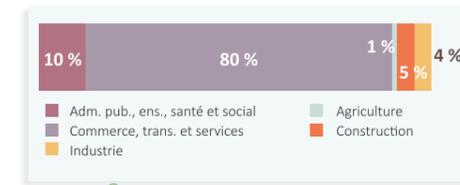
**11,9 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**1 402**  
emplois sur la commune

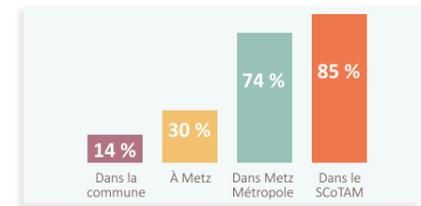
**3,6 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



**4,8** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

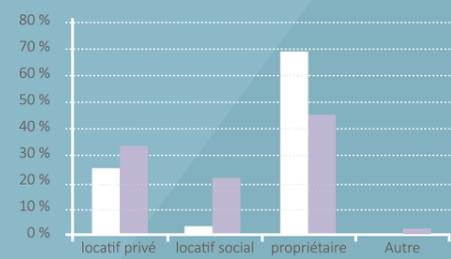
**756** résidences principales  
(0,8 % de Metz Métropole)

**77,9 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

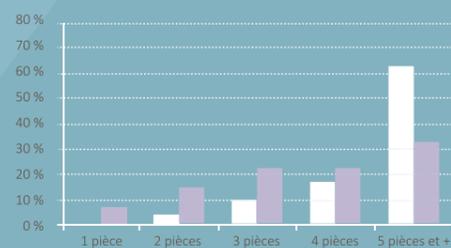
**5,4 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**63** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de gestion du Risque inondation de la Moselle

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **1 497 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **788 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



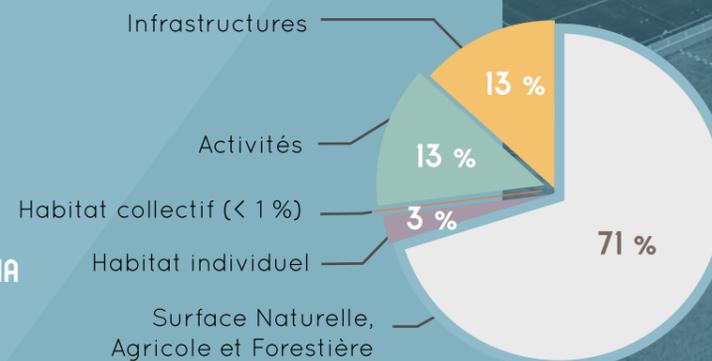
> Reconversion du Plateau de Frescaty - projet d'aménagement mixte à dominante économique (ZAC Pointe Sud, Agrobiopôle) ;

> ActiSud : requalification de l'offre commerciale et des espaces publics, réflexions sur l'amélioration de la desserte en transports en commun et de l'intermodalité, développement du secteur des Gravières

> Opération de reconversion du complexe sportif (1,2 ha)

> Requalification urbaine et paysagère de la traversée communale - réflexion en cours

> Implantation d'un site de méthanisation



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Parc Simon (1830)
- > Fermes-châteaux de Prayelle (XIII<sup>e</sup> siècle) et Grosyeux (Monument historique - XVI<sup>e</sup> siècle)
- > Tour Saint-Benoît (XV<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Jean-Baptiste (1867)
- > Domaine Mazenod (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Ouvrage Saint-Blaise (XX<sup>e</sup> siècle)



# COIN-LÈS-CUVRY



## EN BREF



Coin-lès-Cuvry est une commune à dominante rurale et agricole de la métropole. Située au sud de Metz Métropole, ce village bénéficie d'une excellente desserte routière par le biais de la RD913 qui permet de rejoindre la RN431 et irrigue les autoroutes A31 et A4. La zone d'activités artisanales du Sabré borde l'A31 sur la frange ouest du ban communal.



La rue principale présente la morphologie urbaine d'un village-rue lorrain assez typique fait de larges usoirs, d'anciennes portes de granges et d'une fontaine. De nombreuses extensions pavillonnaires sont venues épaissir les tissus urbains originels, en particulier depuis le début des années 1970 jusqu'à aujourd'hui avec l'opération « Fontenelle ».



Si aucun réservoir de biodiversité ni habitat naturel n'est identifié à Coin-lès-Cuvry, le bois du Sabré et le passage à faune sous l'A31 jouent un rôle important dans les grandes continuités forestières de l'agglomération. Le relief des côtes de Moselle offre un arrière-plan qualitatif depuis les champs ouverts de grandes cultures. L'activité agricole est intense avec 5 sièges d'exploitations et 12 exploitants extérieurs.

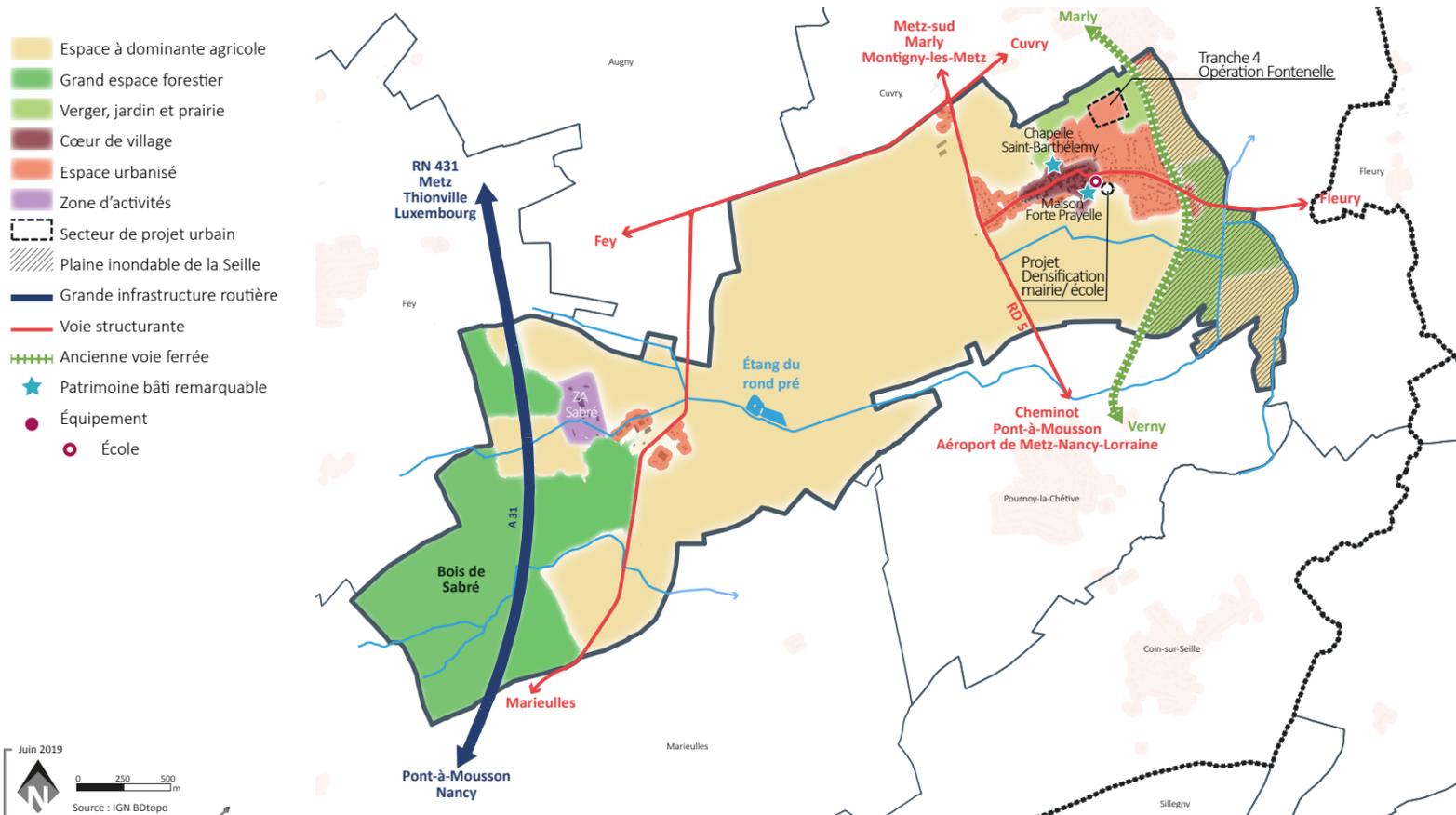


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du sud de la métropole (Marly, Montigny-lès-Metz, Verny), la commune de Coin-lès-Cuvry est dotée d'un PLU approuvé le 23 janvier 2017.



Ses principaux objectifs sont d'absorber les différentes tranches de l'opération pavillonnaire « Fontenelle » démarrée en 2014 (65 logements) et d'œuvrer en faveur d'une densification adaptée des tissus urbains. Elle doit permettre de pérenniser la qualité du cadre de vie, maintenir les activités économiques et préserver les milieux naturels, tout en conservant une vision prospective des éventuels futurs développements urbains. La seule OAP du PLU a pour objet d'encadrer la densification aux abords de la mairie et de l'école.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Projet de densification en cœur de village (OAP - 0,3 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

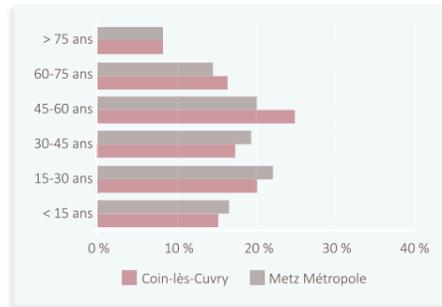
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



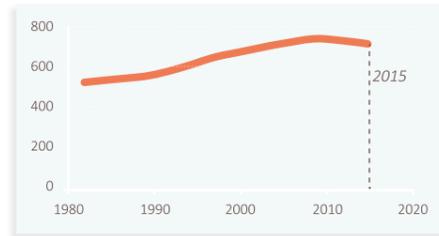
**694**  
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**275**  
ménages

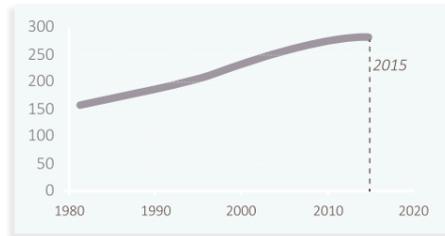
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

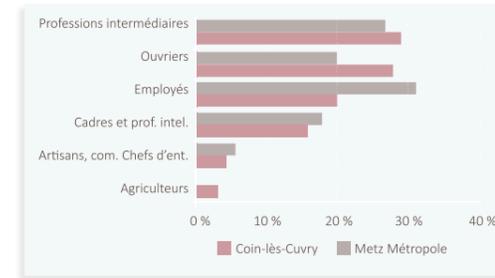


**74,6 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

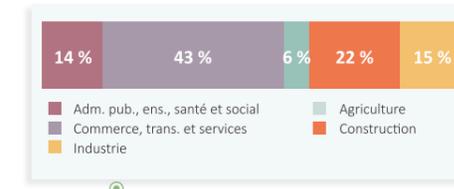
**7,9 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**164**  
emplois sur la commune

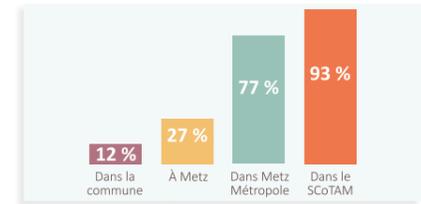
**1,5 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



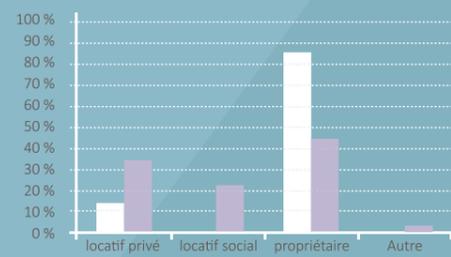
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

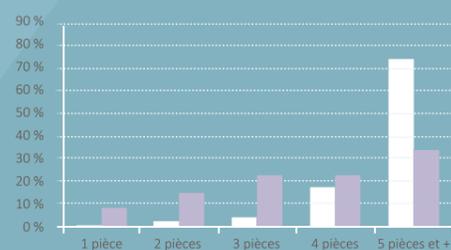


■ Coin-lès-Cuvry ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,2** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**275** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**88,9 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,9 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > Commune inscrite dans l'Atlas des Zones Inondables de la Seille
- > Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **664 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **433 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **5**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

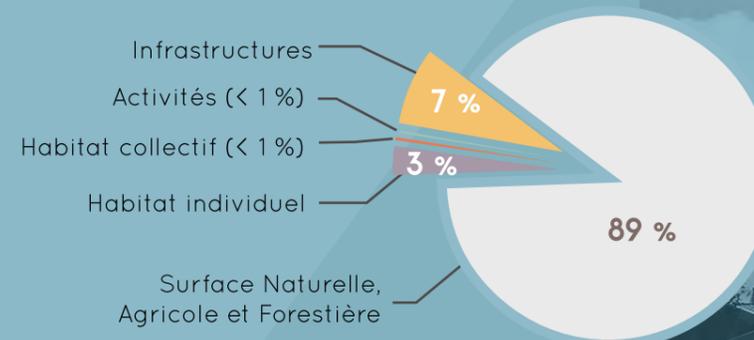


- > PLU approuvé le 23 janvier 2017
- > 4<sup>e</sup> tranche du lotissement Fontenelle

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Monument aux morts de Paul Flickinger
- > Église Saint-Barthélemy (XV<sup>e</sup> siècle)
- > Maison-Forte de Prayelle (XV<sup>e</sup> siècle)



# COIN-SUR-SEILLE



## EN BREF



Localisée à l'extrémité sud de la métropole messine, Coin-sur-Seille est une commune résidentielle et rurale installée en rive gauche de la Seille. Sa situation depuis la RD5 lui permet d'être proche de la rocade sud de Metz (RN431) et de l'A31 via la RD66 et l'échangeur de Fey.



Coin-sur-Seille est un ancien village agricole constitué de quelques maisons et de la ferme d'un ancien château du XVI<sup>e</sup> siècle remanié au fil de l'histoire. Cette demeure de la famille du Vicomte François de Cures a marqué son histoire. Endommagée à la libération puis rasée, il ne reste plus aujourd'hui de cette propriété que quelques vestiges. Depuis les années 1960, la commune s'est développée par une succession d'extensions pavillonnaires sur le plateau à distance de la Seille. Elle partage également un groupe scolaire intercommunal avec Pournoy-la-Chêtive.



Coin-sur-Seille présente une topographie particulière en pente douce depuis le bois des Quarante Jours vers la terrasse agricole à l'est. Une rupture marquée est présente au droit du village avant d'aboutir en contre-bas dans la vallée inondable de la Seille. Ce vaste espace humide constitue une importante continuité écologique d'intérêt supracommunal. Le plateau agricole de la commune est ponctué par différents boisements qui agrémentent le paysage et offrent à la faune locale autant de refuges naturels.



Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du sud de la métropole (Marly, Verny), la commune de Coin-sur-Seille est actuellement dotée d'un PLU approuvé le 14 septembre 2005 et modifié à trois reprises (en 2010, 2012, et 2017).

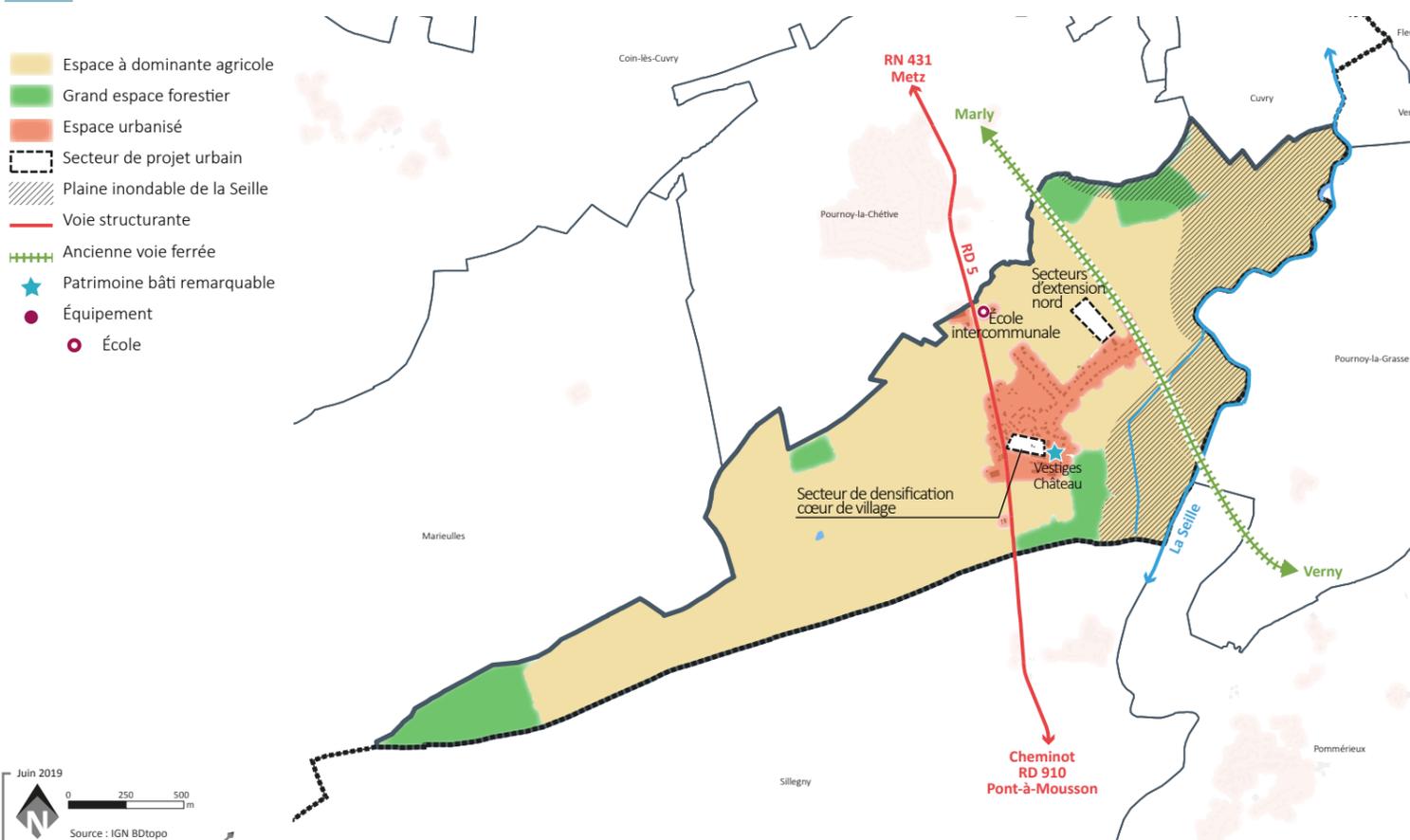


Quatre orientations et objectifs sont inscrits dans le PADD :

- garantir un développement raisonné et cohérent du village et préserver son patrimoine ;

- permettre l'accueil d'activités et améliorer les équipements ;
- protéger les paysages et mettre en valeur les espaces publics ;
- sécuriser et maîtriser les déplacements et la circulation automobile.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur de densification en cœur de village (1AUb1 - 0,73 ha)

Secteur d'extension au nord du village (1AUb4 - 1,59 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

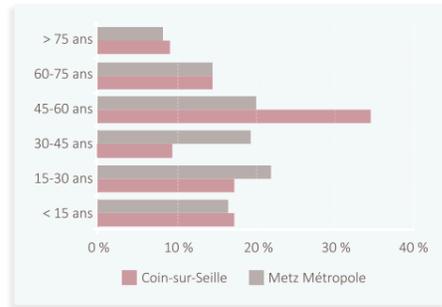
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



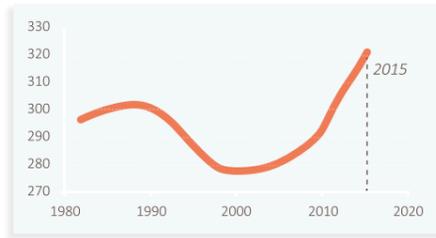
**322**  
habitants  
(0,1 % de Metz Métropole)

**130**  
ménages

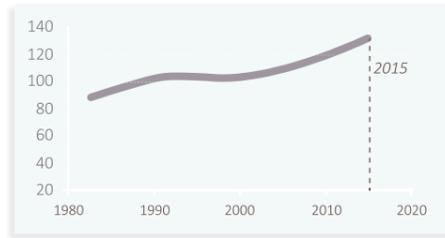
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

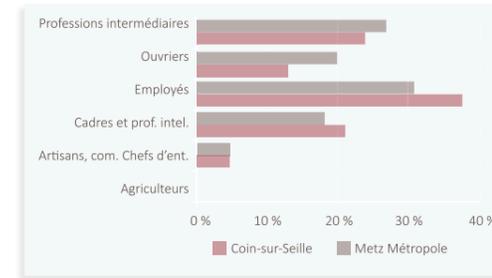


**75,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**6,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**10**  
emplois sur la commune

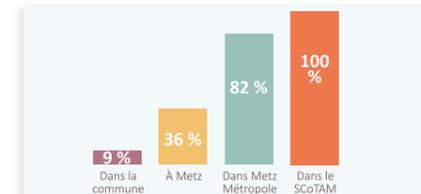
**7,1 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



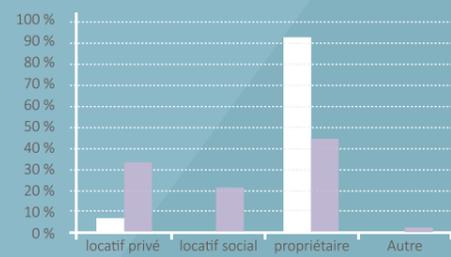
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

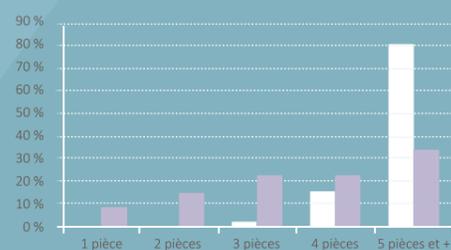


■ Coin-sur-Seille ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,6** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**130** résidences principales  
(0,1 % de Metz Métropole)

**99,2 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**3,7 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > Commune inscrite dans l'Atlas des Zones Inondables de la Seille
- > Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



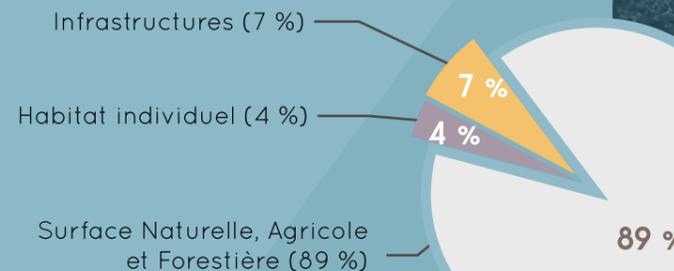
- > Approbation initiale du PLU le 14 septembre 2005
- > Modification n° 3 du PLU le 28 septembre 2017.

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Vestiges du Château du Vicomte François de Curel (XVI<sup>e</sup> siècle)
- > Chapelle Saint-Laurent (1872)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **328 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **242 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **3**



# CUVRY



## EN BREF



Cuvry est une commune résidentielle et rurale, située au sud de la métropole, à proximité immédiate de Marly. Elle est établie le long de la RD5a et de la RD5, ce qui permet un accès direct à la rocade sud de Metz (RN431). À plus grande échelle, la qualité de sa desserte est également optimisée par sa connexion quasi-directe à l'A31 via la RD66 et l'échangeur de Fey.



Cuvry est un village ancien constitué de maisons et de fermes regroupées autour de son église et d'un ancien château du XVIII<sup>e</sup> (ancienne école privée Saint-Vincent-de-Paul). Depuis les années 1960 la commune s'est développée par une succession d'extensions pavillonnaires et la création d'une maison de retraite. La démolition de l'ancien château et la création d'un projet urbain en cœur de village permettent de diversifier, de promouvoir la création d'un pôle de santé et d'implanter des commerces de proximité.



La commune présente la particularité d'être située dans la plaine humide de la vallée de Seille. Ce territoire inondable de part et d'autre de la rivière, représente une véritable continuité écologique d'intérêt supra communal. Il est constitué de prairies humides, de haies et boisements. Situé en bordure est du village, ce vaste espace offre aux habitants de Cuvry des lieux de promenades et des perspectives paysagères de qualité.



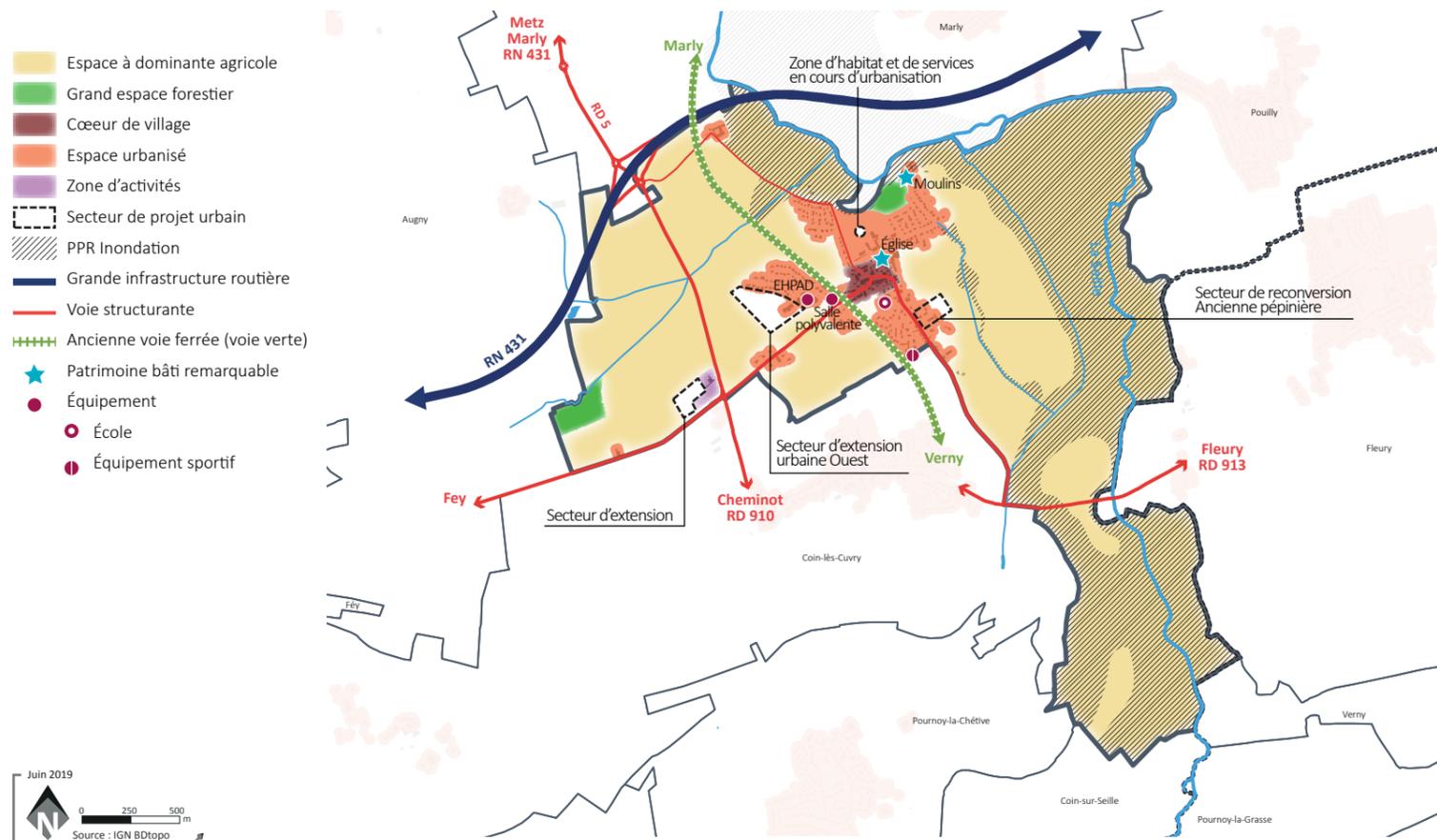
Inscrite comme pôle de proximité dans l'armature urbaine du SCoTAM, la commune de Cuvry est dotée d'un PLU approuvé par le Conseil Métropolitain de Metz Métropole le 28 mai 2018.



À travers son PADD, la commune se donne deux orientations majeures pour son développement :

- pérenniser l'attractivité du territoire, en accompagnant le renouvellement démographique et en développant le potentiel économique de la commune ;
- garantir la préservation de l'environnement naturel, la mise en valeur des paysages et valoriser le cadre de vie agréable de la commune.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Projet de densification en cœur de village (OAP - 0,3 ha)

Secteur d'extension urbaine de la zone d'activités (OAP - 1,05 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**841**

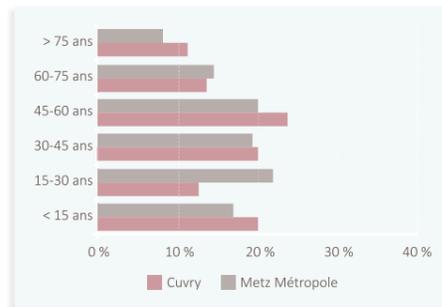
habitants  
(0,4 % de Metz Métropole)

**303**

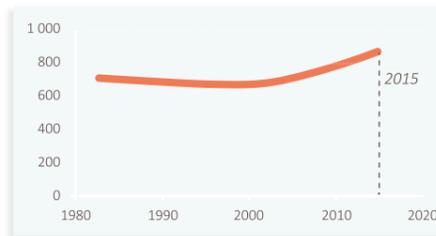
ménages

**2,5**

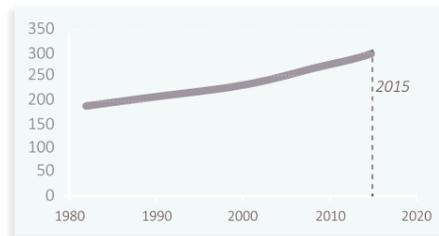
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**71,2 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**8,8 %**

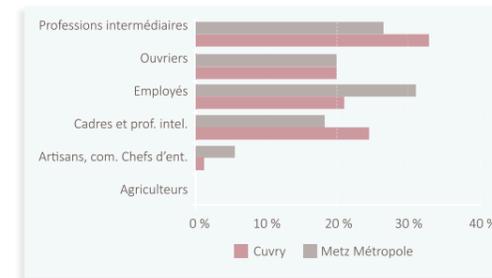
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**135**

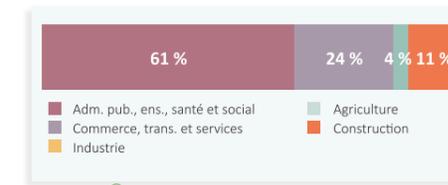
emplois sur la commune

**6,1 %**

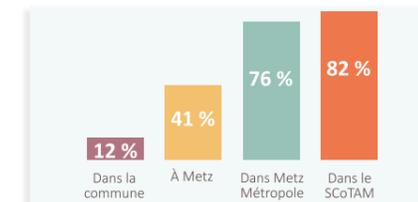
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



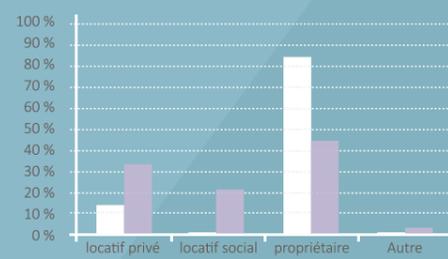
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

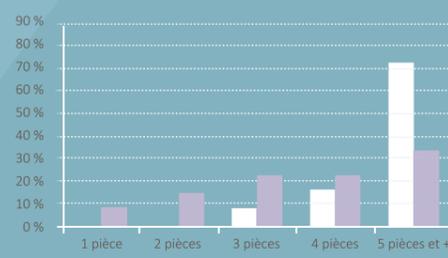


■ Cuvry ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,3** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**303** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**91,1 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**1,9 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**8** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

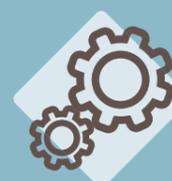
## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de Prévention du Risque Inondation de la Seille

> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> PLU approuvé le 28 mai 2018

> Opération d'habitat et services du « Clos Saint-Vincent »

> Troisième phase du lotissement communal

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Église Saint-Martin (XVIII<sup>e</sup> siècle)

> Ancienne voie ferrée Metz-Château-Salins (voie verte)

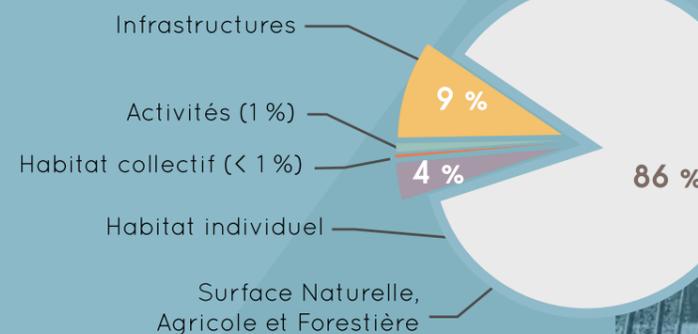
## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **544 HA**

Surface agricole utile (SAU) **433 HA**

Sièges d'exploitation agricole **4**





## EN BREF



Féy est une commune résidentielle et rurale, installée sur les hauteurs des avant-côtes de Moselle, au sud-ouest de la métropole messine. Établi entre la plaine de la Seille et la vallée de la Moselle, le village se développe au croisement de deux départementales. Directement connectée à l'A31 et à la Rocade sud de Metz, la commune bénéficie d'un niveau de desserte exceptionnel depuis le sud de l'agglomération. L'aire de covoiturage spontanée située à proximité de l'échangeur autoroutier témoigne de cette position stratégique au cœur du réseau routier de la métropole.



Féy est un village de la deuxième reconstruction. Détruit à 95 % à la Libération, il fut totalement reconstruit dans les années 1950 dans un esprit de modernité et en rupture avec l'ancien village lorrain viticole. Depuis, la commune présente un développement urbain composé d'une succession d'extensions pavillonnaires, amorcées dès les années 1960 et poursuivies depuis.



La commune présente la particularité d'être située sur un col des avant-côtes de Moselle, en situation de promontoire entre la plaine de la Seille et la vallée encaissée de la Moselle. De nombreux espaces forestiers sont présents sur ce territoire. Ils s'inscrivent dans une vaste continuité écologique d'intérêt supracommunal qui borde les terres agricoles et urbanisées de la commune, offrant ainsi un paysage remarquable pour ses habitants. Féy fait partie de l'aire géographique «AOC vins de Moselle».

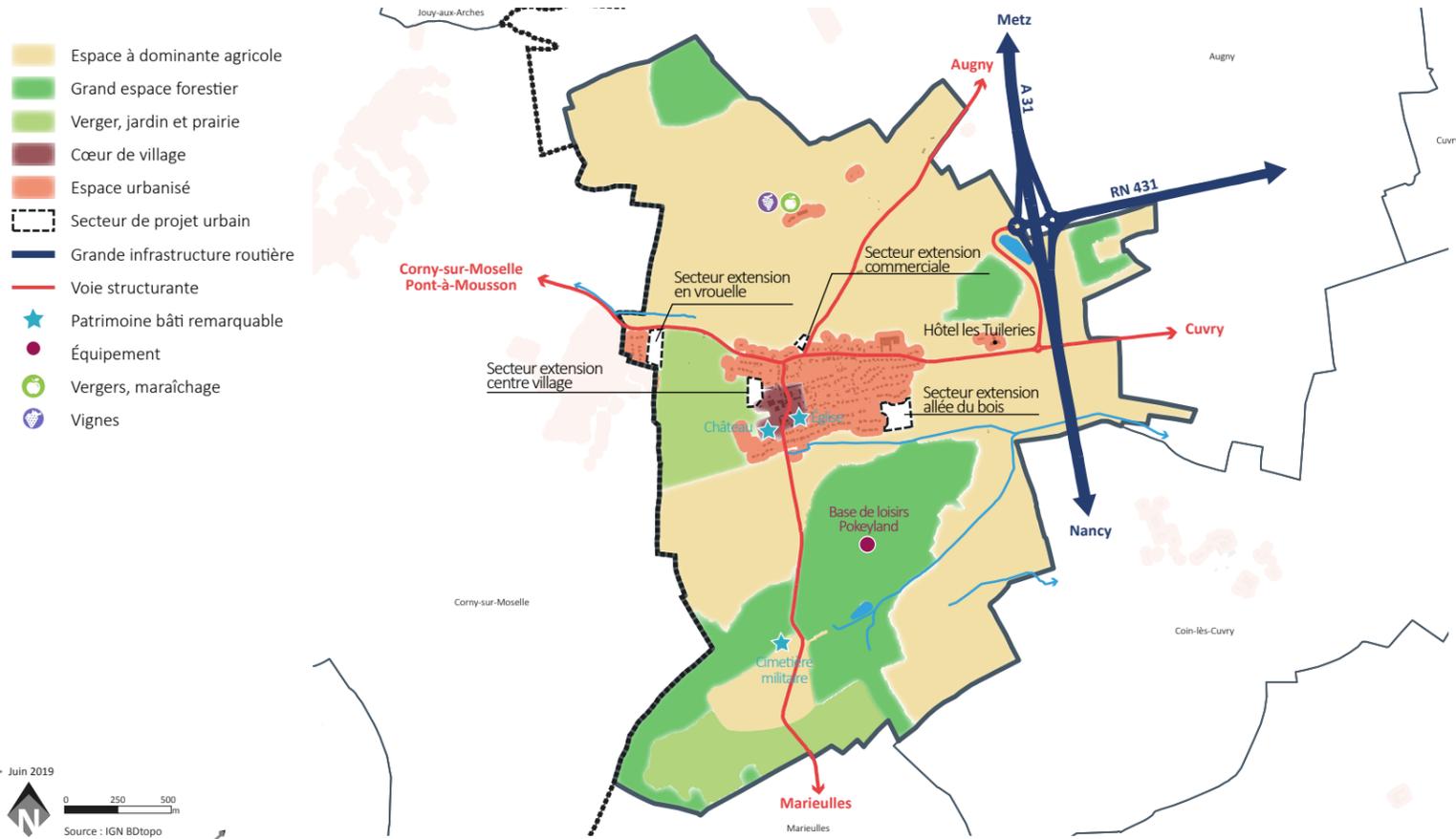


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité des polarités du sud de la métropole (Marly, Augny), la commune de Féy est actuellement dotée d'un PLU approuvé le 29 août 2014.



Ses objectifs principaux consistent à mettre en valeur des éléments identitaires de la commune, et à faire du village un centre de vie pour ses habitants, tout en garantissant des principes de développement et d'aménagement durables. Par ailleurs, la réalisation récente de la base de loisirs de la Haie Focard (Projet Pokeyland), d'un centre équestre au sud de la commune, et la présence de l'hôtel des Tuileries, montre tout le potentiel touristique de Féy au sein de la métropole messine.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



- Secteur d'extension à proximité du cœur de village (2AU- 1,11 ha)
- Secteur d'extension allée du Bois (OAP - 2,1 ha)
- Secteur d'extension en Vrouelle (OAP - 1,78 ha)
- Secteur d'extension d'activités commerciales (OAP - 0,3 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**723**

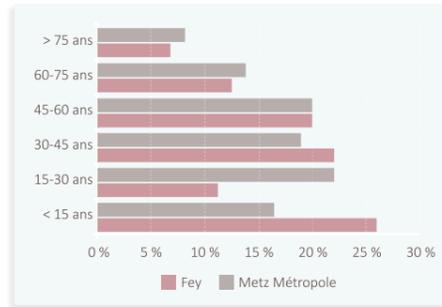
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**270**

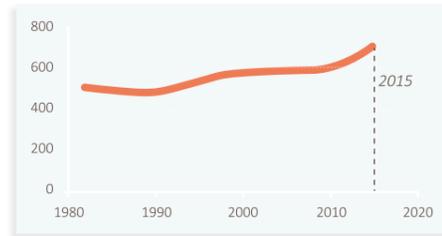
ménages

**2,7**

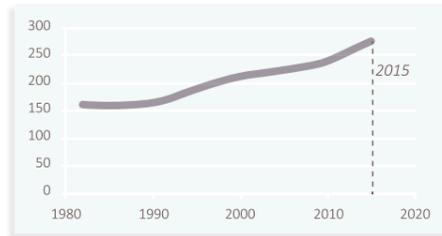
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**79,1 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**8,3 %**

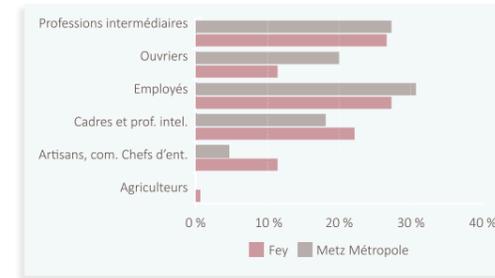
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**103**

emplois sur la commune

**4,6 %**

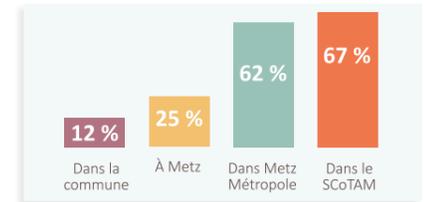
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



**5,6** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**270** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

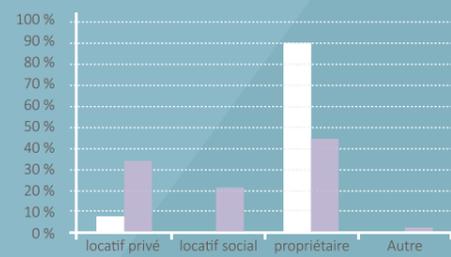
**93,6 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**4,4 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

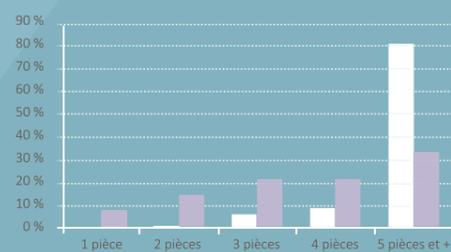
absence de parc social (2017)

■ Fey ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage d'un oléoduc exploité par la société TRAPIL

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **572 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **364 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **4**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



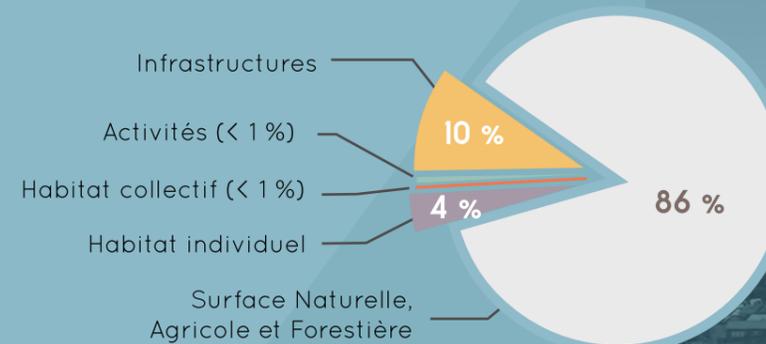
> PLU approuvé le 29 août 2014

> Modification n° 1 du PLU approuvée le 20 avril 2015 (projet Pokeyland)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Ancien château féodal de Féy
- > Nécropole militaire allemande de la Première Guerre mondiale
- > AOC « vins de Moselle »





# METZ MAGNY

## EN BREF



Magny est un ancien village agricole implanté en rive droite de la Seille et rattaché à Metz en 1961. Situé au sud du Sablon, le quartier est structuré le long de la RD913 et dispose de deux points de connexions sur la Rocade sud. Il est desservi par une ligne structurante du réseau Le Met'. La voie ferrée reliant Metz à Strasbourg crée une rupture entre le secteur villageois et le cœur métropolitain.



Bien qu'il appartienne à la ville-centre de la métropole, le quartier de Magny présente les caractéristiques d'un bourg périurbain : cœur villageois patrimonial, importantes extensions pavillonnaires, quelques constructions d'habitat collectif et équipements structurants (écoles, collège, complexe sportif, centre socio-culturel). L'église Saint-Martin est le principal bâtiment remarquable du quartier.



Magny se caractérise par un patrimoine naturel riche et diversifié constitué de la vallée de la Seille et de ses prairies agricoles attenantes. Les contours du bois Saint-Clément viennent agrémenter le paysage de la partie est du quartier, en direction de Peltre. La ripisylve du ruisseau Saint-Pierre, au sud, représente également une continuité arborée à préserver.



Magny s'inscrit comme un quartier de Metz limitrophe du cœur d'agglomération du SCoTAM. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

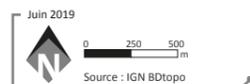
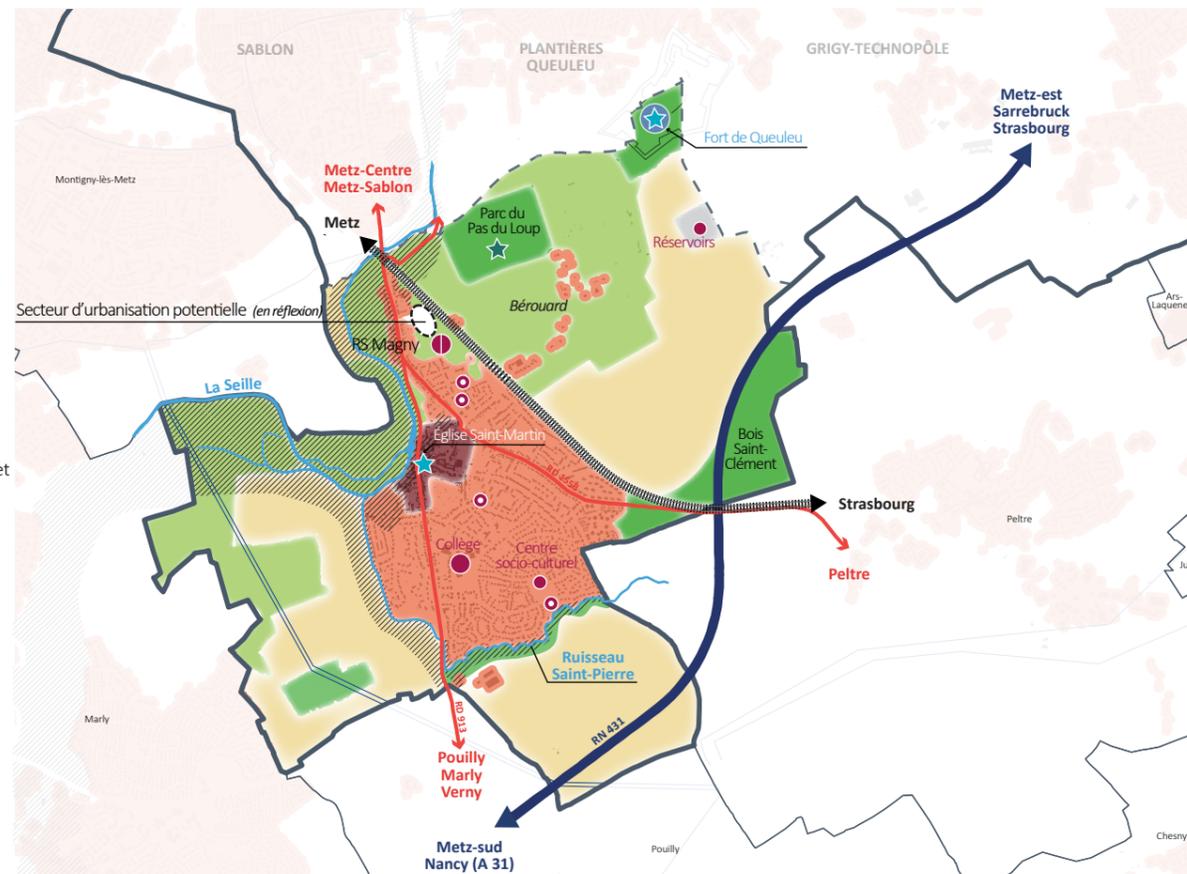
Le projet de PADD de la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations et actions pour ce quartier :



- maintien de l'accessibilité pour tous de la ville-centre et des liens entre les pôles structurants (rééquilibrer le partage modal des voies structurantes) ;
- préservation de l'armature écologique et confortation de la nature en ville ;
- préservation des sites à enjeux forts pour la biodiversité (rives de la Seille) ;
- confortation de l'armature urbaine autour d'un cœur d'agglomération attractif et des dynamiques de quartiers ;
- promotion de l'écomobilité et la perméabilité du territoire ;
- aménagement d'itinéraires cyclables continus (Sablon - Magny).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur historique
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- PPR Inondation
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Ligne à haute tension
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine naturel remarquable et parc
- Équipement
  - École
  - Équipement sportif



Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 23 février 2017. L'ancienne zone d'urbanisation future 2AU15 située au nord du quartier constitue la seule perspective en matière de développement envisageable pour le moment. Réflexion en cours sur un aménagement de parking de rabattement (P+R).

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

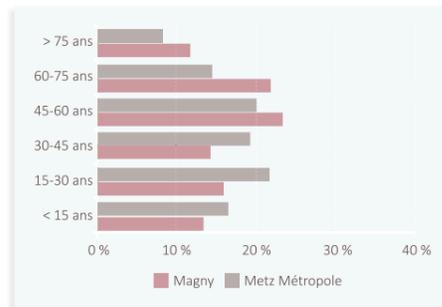
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



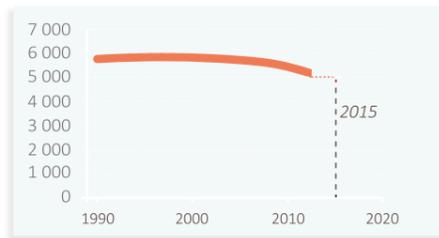
**5 066**  
habitants  
(2,3 % de Metz Métropole)

**2 216**  
ménages

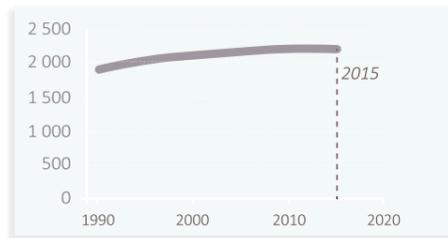
**2,3**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

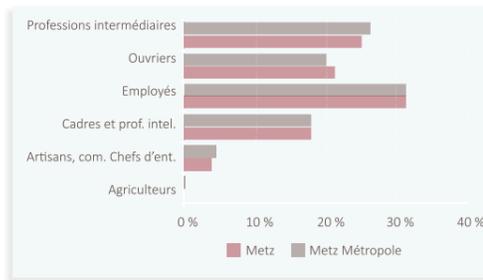


**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

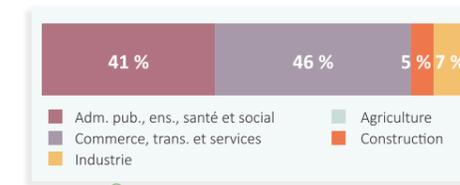
**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**75 537**  
emplois sur la commune

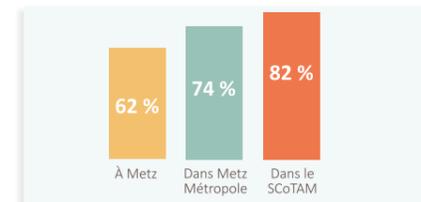
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



**4,6** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**2 216** résidences principales  
(2,2 % de Metz Métropole)

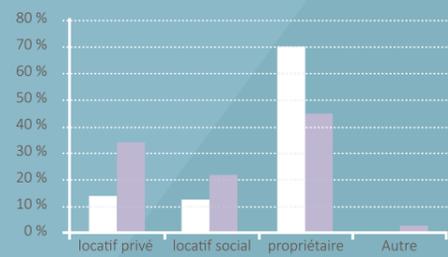
**73,8 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**4,7 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

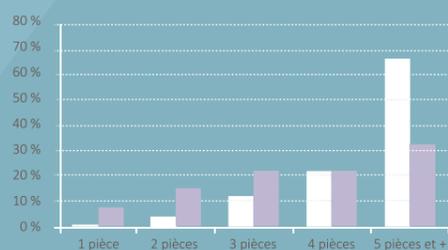
**407** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

■ Metz Magny ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Atlas Zones Inondables de la Seille

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



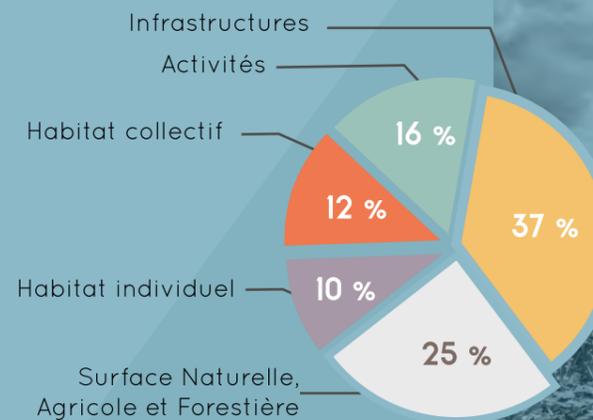
> Révision générale du PLU de Metz depuis le 23 février 2017

> Implantation d'un parking de rabattement (ligne 5 - réseau Le Met')

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Église Saint-Martin (XV<sup>e</sup> siècle)



# MARIEULLES



## EN BREF



Localisée le long de l'A31, à proximité de la limite départementale avec la Meurthe-et-Moselle, la commune de Marieulles s'inscrit à l'extrémité sud-ouest de la métropole. Constituée par le regroupement des anciens villages de Vezon et Marieulles qui se sont développés progressivement le long de la RD68, la commune jouit aujourd'hui d'un bon niveau de desserte avec le reste du territoire grâce à sa proximité immédiate de l'échangeur de Fey (A31, rocade sud de Metz).



La particularité urbaine du village repose sur l'existence de deux entités bien distinctes. En effet, si Vezon présente les caractéristiques classiques du village-rue lorrain, l'urbanisation compacte, sous forme d'îlots centraux à Marieulles, témoigne de son passé de village vigneron. Les centres historiques des deux villages sont marqués par des constructions anciennes et un urbanisme groupé relativement dense, typique des villages de côte. À cela, s'ajoutent des éléments patrimoniaux remarquables, qui singularisent et identifient clairement le paysage urbain de la commune, telles que l'église de Marieulles et sa tour carrée (XIII<sup>e</sup> siècle). De manière mesurée, quelques extensions pavillonnaires sont venues ponctuellement conforter les deux entités depuis le début des années 1970.



Inscrite pour partie sur les espaces naturels et agricoles des avants-côtes de Moselle (prairies, vergers, haies et lambeaux boisés), Marieulles offre une mosaïque de petites unités paysagères typiques des communes de côte. Recelant de nombreux espaces forestiers et ruisseaux, cette partie de la commune regroupe plusieurs corridors écologiques qui aboutissent sur l'A31 et sur une vaste plaine céréalière, encadrée par la présence de vastes espaces boisés, à l'est du village. La commune présente, par ailleurs, la particularité d'être située directement en limite des pelouses calcaires de Lorry-Mardigny (NATURA 2000). Marieulles fait partie de l'aire géographique «AOC vins de Moselle».

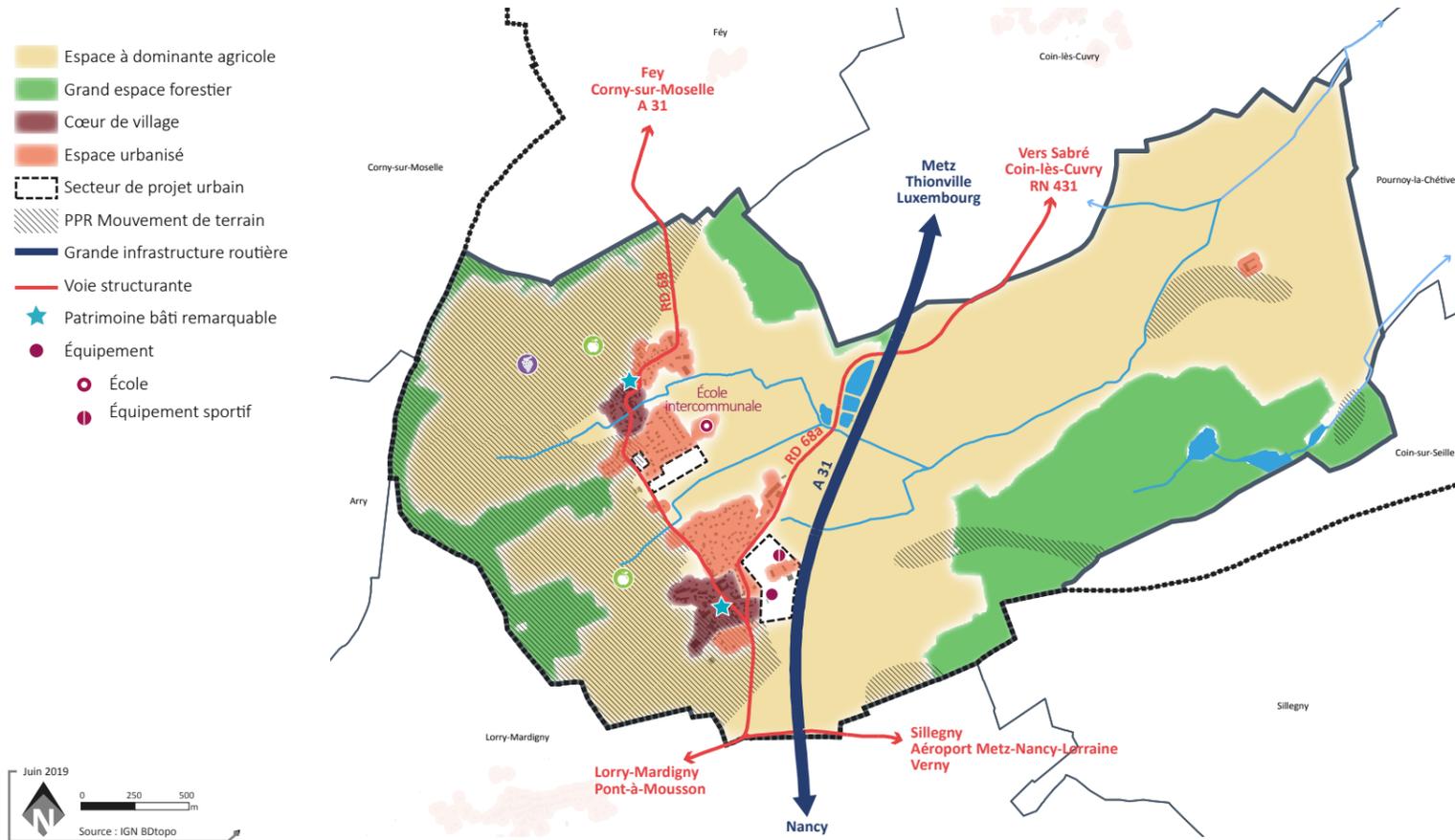


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du sud de la métropole (Metz, Marly, Augny), la commune de Marieulles dispose d'un PLU approuvé le 18 décembre 2014.



Ses principaux objectifs reposent sur une volonté de développer, de manière maîtrisée, les deux entités villageoises, tout en préservant leurs singularités respectives. Pour cela, la commune souhaite encourager à la fois le développement d'activités économiques de proximité, et la mise en valeur des services existants (école intercommunale), afin de conforter une offre de services adaptée aux besoins de ses habitants. Outre la protection de ses patrimoines naturels, agricoles et urbains qui font la richesse de son territoire, la commune a enfin pour objectif de renforcer la qualité de ses réseaux de déplacement, tant du point de vue routier que de celui des modes doux.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension « Vezon-Sud » (OAP - 2,8 ha)

Secteur d'extension du lotissement « aux Thermes » (OAP - 0,7 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**693**

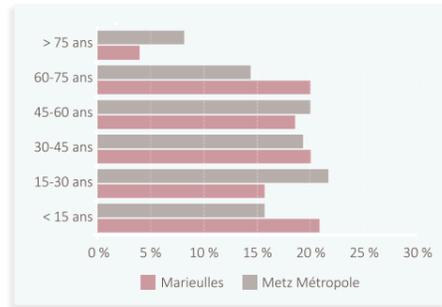
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**271**

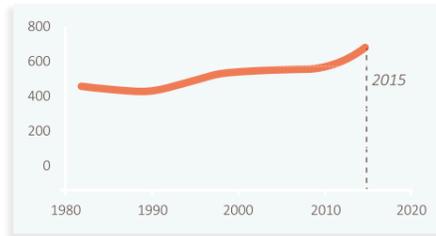
ménages

**2,6**

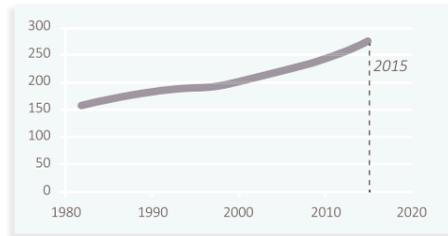
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**77,8 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**6,5 %**

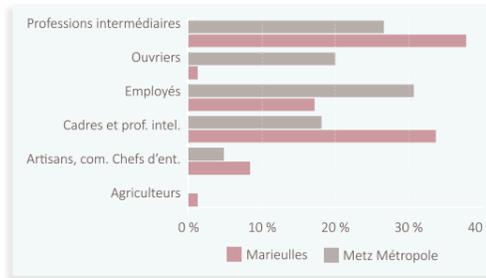
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**97**

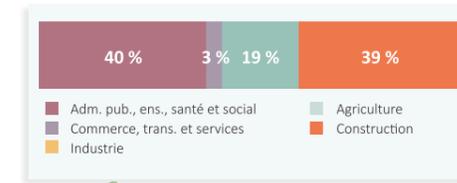
emplois sur la commune

**3,1 %**

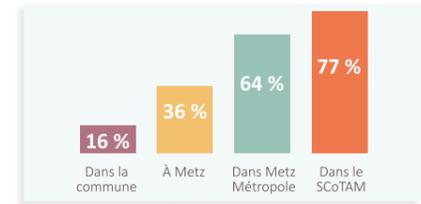
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



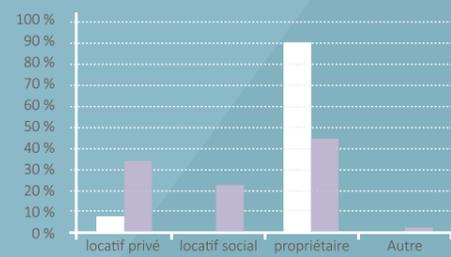
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

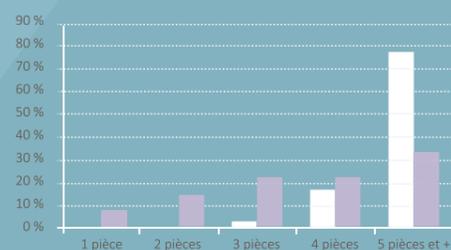


■ Marieulles ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,4** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**271** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**97,8 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,1 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

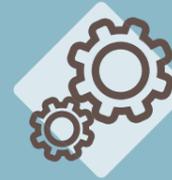


> Plan de Prévention des Risques - mouvement de terrain (arrêté préfectoral du 10 janvier 1995)

> Passage d'un oléoduc exploité par la société Trapil

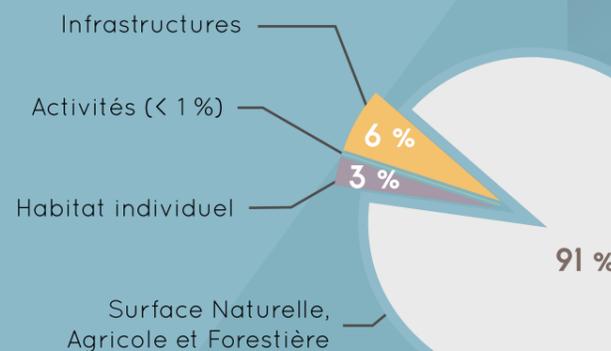
> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Projet de développement d'une zone mixte d'équipements communaux et d'activités artisanales (étude préalable - 2017 - AGURAM)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **824 HA**

Surface agricole utile (SAU) **500 HA**

Sièges d'exploitation agricole **3**

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Église de Marieulles (XIII<sup>e</sup> siècle),

> Chapelle de Vezon (1538)

> Proximité de la zone Natura 2000 - Pelouses de Lorry-Mardigny

> AOC « vins de Moselle »

# MARLY



## EN BREF



Au sud du cœur métropolitain, Marly est implantée dans la vallée de la Seille. En continuité urbaine avec Montigny-lès-Metz, le secteur nord de la commune est en partie occupé par le plateau de Frescaty. D'importants espaces agricoles subsistent à proximité de la RN431 qui traverse la commune au sud. Marly est desservie par deux échangeurs connectés respectivement à la RD5 et la RD913. Au nord, la rue Costes-et-Bellonte est un axe de communication historique, reliant la commune à Metz. Marly est desservie par cinq lignes de bus du réseau Le Met', dont une ligne structurante desservant les principaux équipements et espaces commerciaux de la commune.



Aujourd'hui, Marly se singularise par un patrimoine riche et diversifié : six fermes-châteaux, église Saint-Brice, fort de Saint-Privat. Dans les années 1960-80, la commune a connu une forte croissance urbaine, principalement sous forme d'habitat individuel. Plusieurs opérations d'habitat collectif ont apporté une diversification aux constructions telles que le Domaine de Largentier ou la ZAC Paul-Joly. Avec les secteurs Belle-Fontaine, Garennes et Saint-Privat, la commune compte également d'importants espaces d'activités économiques. En partenariat avec Metz Métropole, Marly porte une partie du projet de reconversion du Plateau de Frescaty..



La richesse du patrimoine naturel de la commune est reconnue et protégée. Au sud, les prairies de la vallée de la Seille font l'objet d'Arrêts de Protection de Biotope. Au cœur du village, le gîte à chiroptères de l'ancienne ferme Buttin est classé Site Natura 2000. La vallée de la Seille constitue un corridor écologique majeur pour la commune depuis le sud de la métropole. D'autres entités naturelles et semi-naturelles composent les paysages de Marly, comme les bois de Saint-Privat et Brûlé, ou encore le golf..



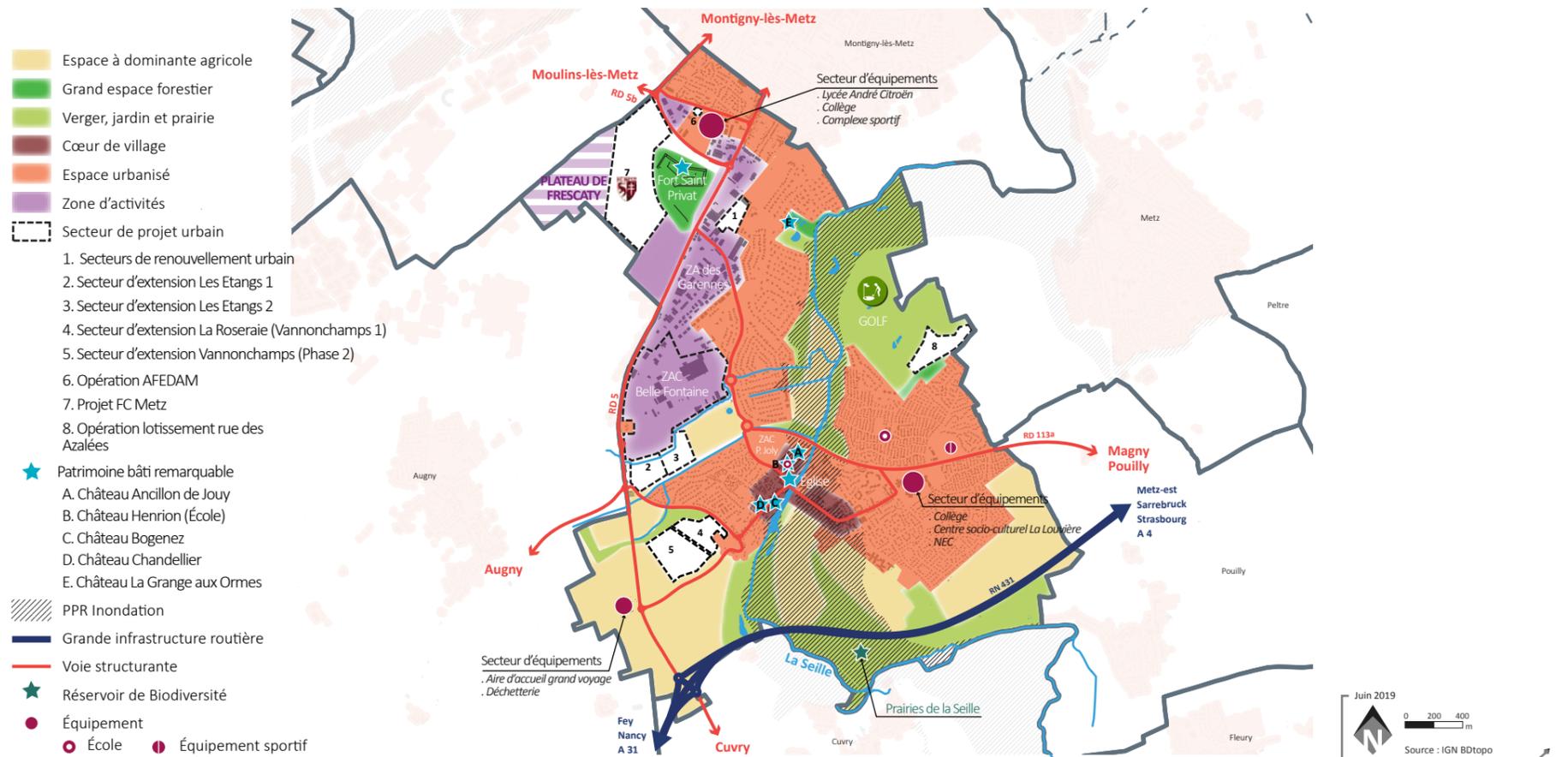
Rayonnant sur une grande partie sud de la métropole, la commune est positionnée en tant que Pôle Urbain d'Équilibre dans l'armature urbaine du SCoTAM. Marly est dotée d'un PLU approuvé le 19 mars 2013..



Son PADD définit quatre grands axes :

- dégager une offre foncière suffisante pour assurer une démographie stable et répondre aux objectifs de mixité sociale ;
- reconsidérer la manière d'urbaniser la commune en introduisant la notion d'économie d'espace, et en intégrant de nouveaux objectifs environnementaux aux programmes d'aménagement et de construction ;
- conforter la commune en tant que centre de services pour le sud messin ;
- garantir le maintien d'espaces naturels de qualité, facteurs de l'identité, de l'attractivité et du cadre de vie.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur de renouvellement urbain - ZA des Garennes (en réflexion)  
 Secteur d'extension « les Etangs 1 » (OAP - 4,6 ha)  
 Secteur d'extension « les Etangs 2 » (2AU - 5,4 ha)  
 Secteur d'extension Vannonchamps 2 (2AU - 5 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**10 023**

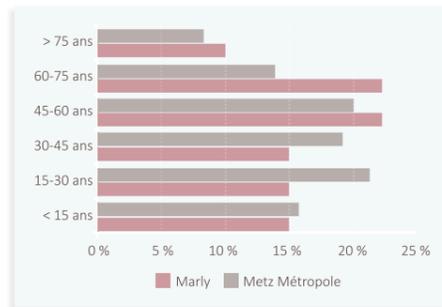
habitants  
(4,5 % de Metz Métropole)

**4 200**

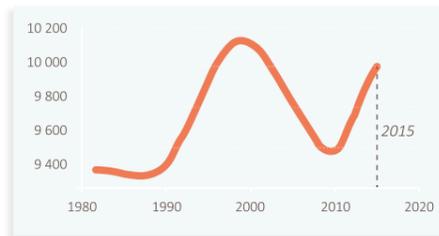
ménages

**2,3**

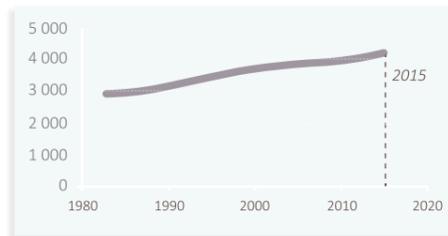
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**68,9 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**9,7 %**

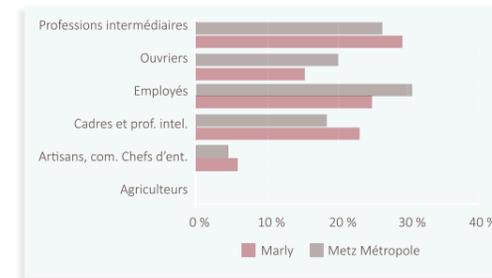
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**4 254**

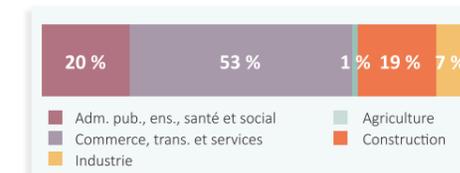
emplois sur la commune

**5,8 %**

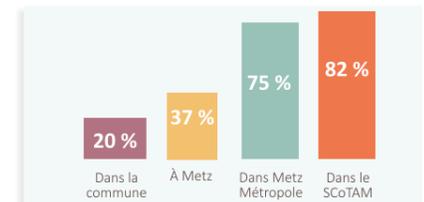
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



**5,1** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**4 200** résidences principales  
(4,1 % de Metz Métropole)

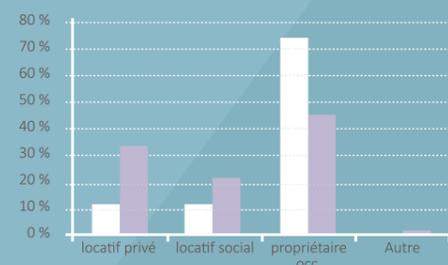
**75,5 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**2,4 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

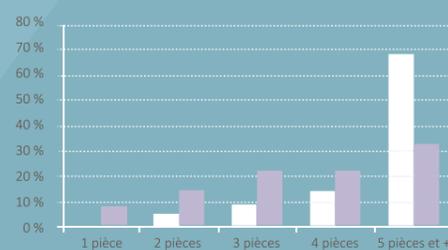
**656** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

■ Marly ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Atlas des zones Inondables de la Seille

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **1 076 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **287 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **2**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



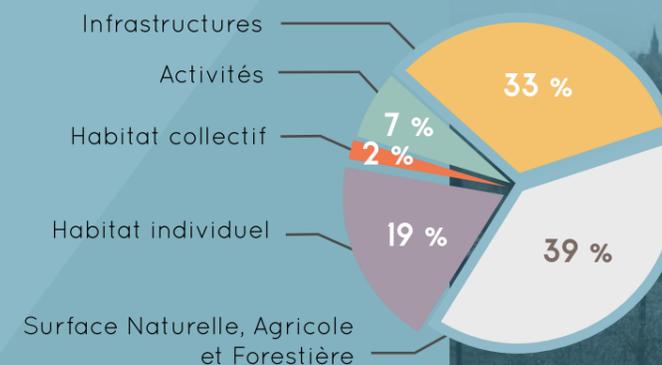
> Reconversion du plateau de Frescaty - projet d'aménagement mixte à dominante économique (implantation du centre d'entraînement du FC Metz, développement espace tertiaire, artisanal et commercial)

- > Allée des Fresnes (résidence seniors et 28 logements collectifs)
- > Allée des Azalées (35 logements)
- > Opération AFAEDAM (40 logements)
- > Lotissement « la Roseraie » (secteur Vannonchamps, environ 150 logements mixtes)
- > ZAC Belle-Fontaine - finalisation de l'aménagement et de la commercialisation

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Réserve naturelle des prairies de la Seille
- > Site Natura 2000 Ancienne ferme Buttin
- > Ferme-château Bogenez (XIV<sup>e</sup> siècle)
- > Ferme-château Chandellier (1845)
- > Ferme-château Henrion (1880)
- > Ferme-château Ancillon de Jouy (XVIII<sup>e</sup> siècle)
- > Ferme-château de la Grange-aux-Ormes (XIII<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Brice (1862)
- > Fort Saint-Privat (1870)
- > Le Nouvel espace culturel (NEC)



# POUILLY



## EN BREF



Localisée directement au sud de Metz (Magny) et de Marly, Pouilly est une commune résidentielle et rurale inscrite à la fois dans la plaine de la Seille et le plateau lorrain agricole. Établie le long de la RD913 et directement connectée à la RN431, elle bénéficie d'une accessibilité routière optimale depuis le sud de la métropole.



Pouilly présente de manière originelle un profil de village-rue lorrain classique marqué par la présence de quelques usoirs caractéristiques le long de la RD913 en traversée de village. À l'image des villages avoisinants, la commune présente un développement urbain récent, constitué d'extensions pavillonnaires amorcées depuis les années 1950.



La commune présente la particularité d'être longée par la Seille sur sa frange ouest, en lien immédiat avec les habitations du village, et d'être raccordée à la Voie Verte du Bois de l'Hôpital à l'est. Véritables continuités écologiques d'intérêt supracommunal, ces deux espaces naturels bordent les espaces agricoles et urbanisés de la commune, et offrent un écrin singulier à ses habitants.



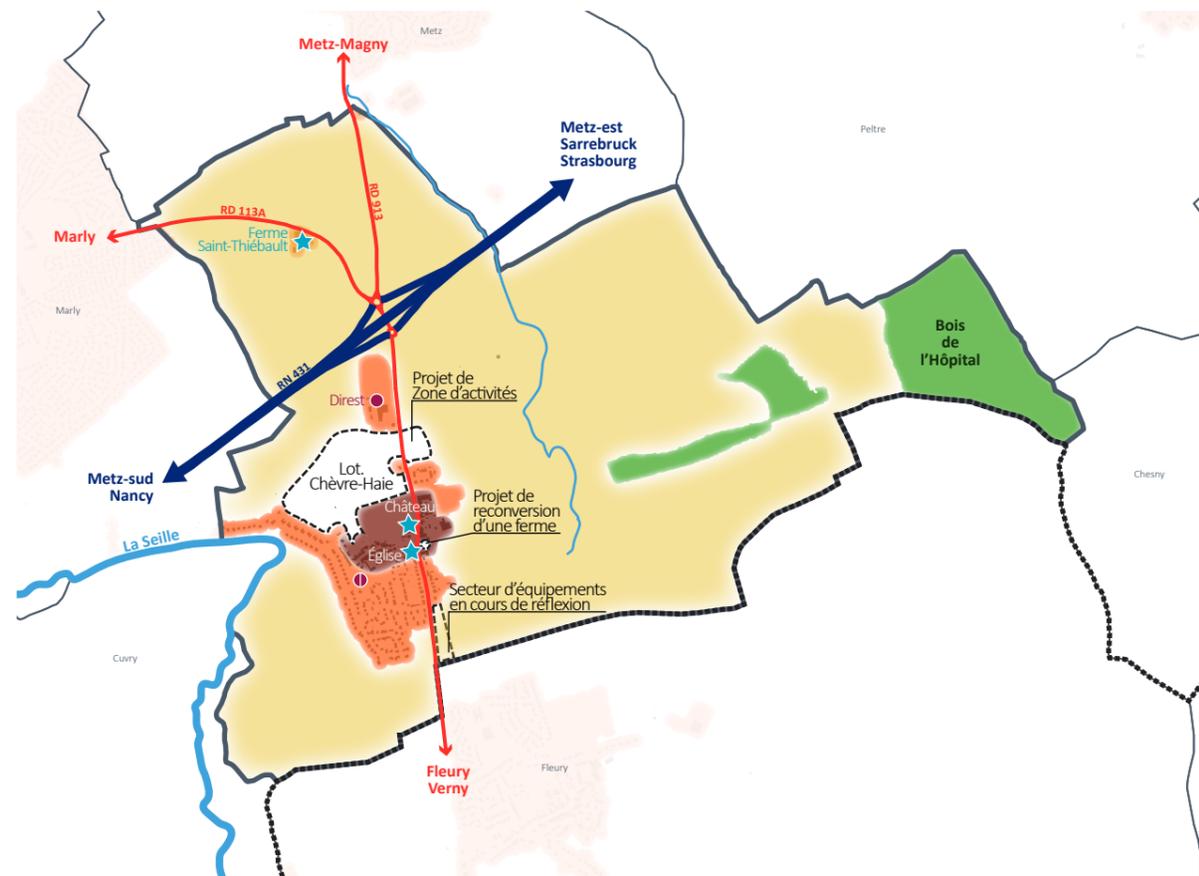
Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du sud de la métropole (Metz, Marly), Pouilly est actuellement dotée d'un PLU approuvé le 17 mai 2017.



Son objectif principal est d'assurer l'intégration urbaine, démographique et sociale du lotissement Chèvre-Haie qui, avec une perspective de création de près de 200 logements dans les 10 ans à venir, nécessite la mise en œuvre de garanties réglementaires, la réalisation d'équipements complémentaires (espaces de loisirs, chemins) et le renforcement de son offre économique de proximité. En outre, la commune a pour objectif de réhabiliter certains espaces publics existants afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants (Place Mère Église et rue du Limousin).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- Équipement sportif



Juin 2019  
0 250 500 m  
Source : IGN BDtopo

Création d'une zone d'activités de proximité (OAP - 2,3 ha)

Reconversion d'une ferme en logements (OAP - 1 ha)

Étude préalable - Réflexions pour un projet de secteur d'équipements mutualisés entre Pouilly et Fleury (SIVOM - en cours)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**631**

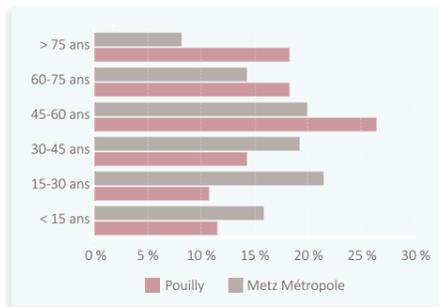
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**279**

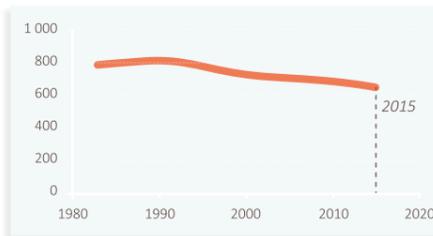
ménages

**2,3**

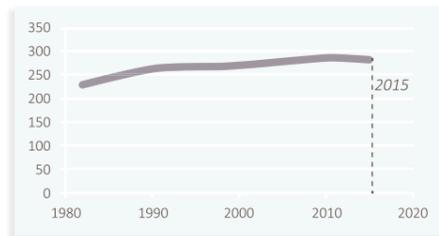
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**73,6 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**6,2 %**

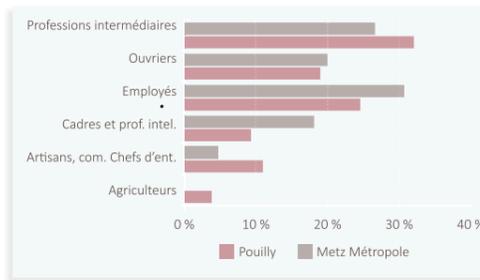
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**73**

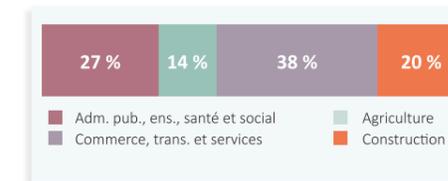
emplois sur la commune

**2,1 %**

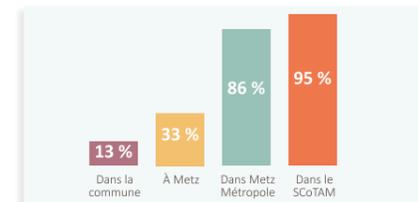
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



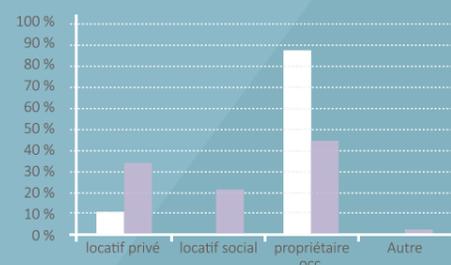
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

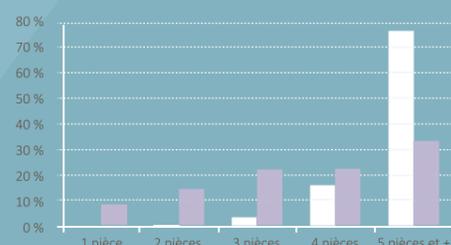


■ Pouilly ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,2** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**279** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**93,4 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Commune inscrite dans l'Atlas des Zones Inondables de la Seille

> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz et de plusieurs lignes très hautes tensions (RTE)

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Approbation du PLU le 17 mai 2017

> Lotissement Chèvre-Haie (environ 200 logements à l'horizon 2025 dont 12 logements sociaux)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Château de Pouilly (XVIII<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Rémy (XIV<sup>e</sup> siècle)
- > Ferme Saint-Thiebault (XII<sup>e</sup> siècle)

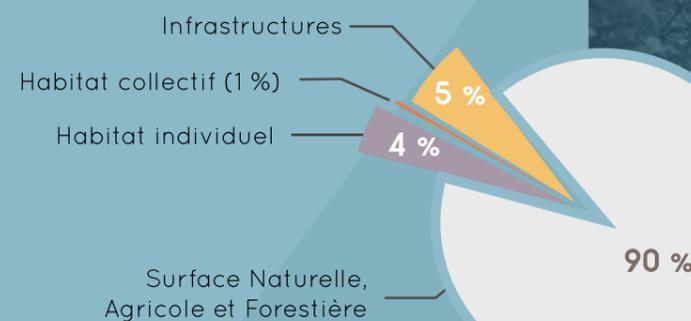
## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **512 HA**

Surface agricole utile (SAU) **388 HA**

Sièges d'exploitation agricole **2**



# POURNOY-LA-CHÉTIVE



## EN BREF



Pournoy-la-Chétive est une commune résidentielle de la vallée de la Seille, installée en deuxième couronne au sud de la métropole. Elle se situe à 12,5 km du centre-ville de Metz et à 6 km de celui de Marly. Le village est implanté sur la RD5 qui se connecte à la Rocade sud de Metz et à l'A31 via la RD66 et l'échangeur de Fey.



Pournoy-la-Chétive est un village de la reconstruction. Détruit dans les combats de la libération en septembre 1944, il est reconstruit dans les années 1950 dans un esprit de modernité qui reprend la trame viaire de l'ancien village rural lorrain. Église, mairie et école structurent la place centrale du nouveau village. L'église Saint-Rémi (1961) est l'œuvre de Joseph Madeline (architecte en chef de la reconstruction en Moselle) et comporte des verrières de l'atelier Pierre Kopp. Depuis, la commune présente un développement urbain constitué de tranches successives d'extensions pavillonnaires amorcées dans les années 1960 jusqu'à aujourd'hui.



La commune est établie entre deux fossés sur un léger promontoire en surplomb de la plaine de la Seille. Cette vallée humide et inondable constitue une importante continuité écologique au sud de la métropole messine. Ces vastes espaces naturels, principalement composés de prairies, se mêlent aux espaces agricoles et urbanisés de la commune, offrant ainsi un paysage remarquable pour ses habitants.



Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des polarités du sud de la métropole (Marly, Verny), la commune de Pournoy-la-Chétive n'est actuellement pas dotée de document d'urbanisme et est soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU).



Consciente de l'importance de disposer d'une réglementation qui réponde aux ambitions communales, le conseil municipal a prescrit le 30 juin 2017 l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme (PLU).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Ancienne voie ferrée
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- École
- Équipement sportif



Les perspectives de développement de Pournoy-la-Chétive sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 30 juin 2017.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

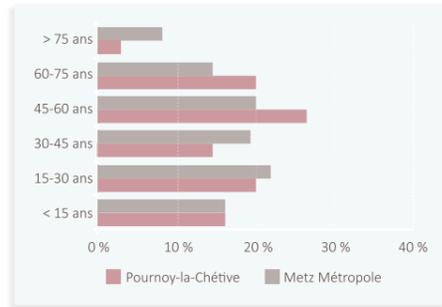
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



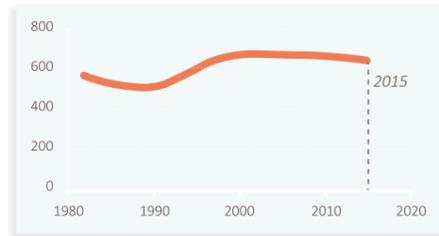
**642**  
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**245**  
ménages

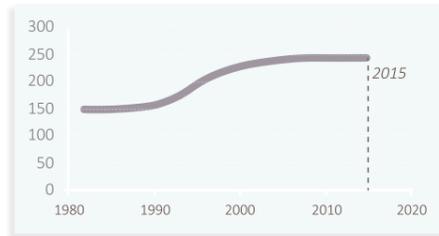
**2,6**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

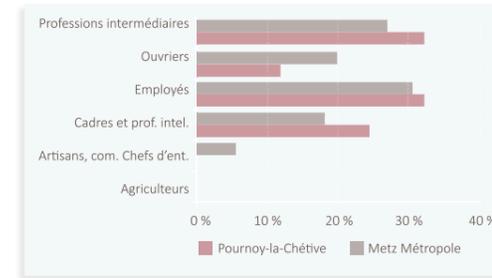


**71,6 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

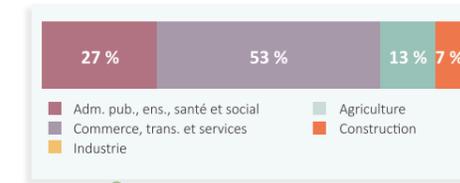
**12,2 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**74**  
emplois sur la commune

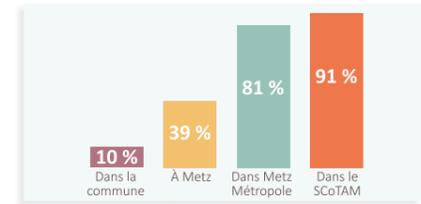
**3,9 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



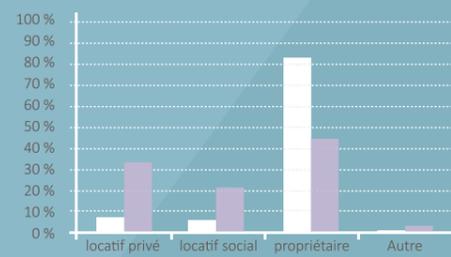
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

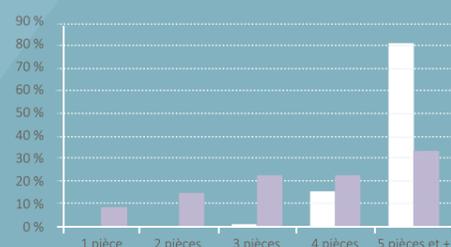


■ Pournoy-la-Chétive ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,4** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**245** résidences principales  
(0,2 % de Metz Métropole)

**94,4 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**1 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**18** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Commune inscrite dans l'Atlas des Zones Inondables de la Seille

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Projet de création d'environ 10 logements « Le Clos du Verger » à proximité de la place Delacour

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES

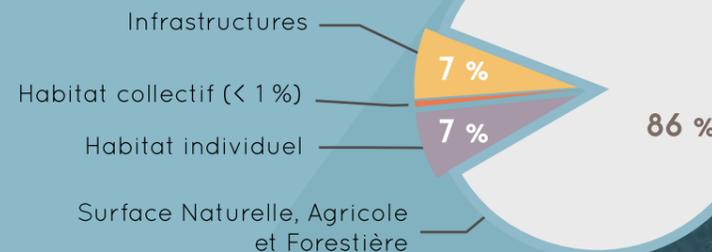


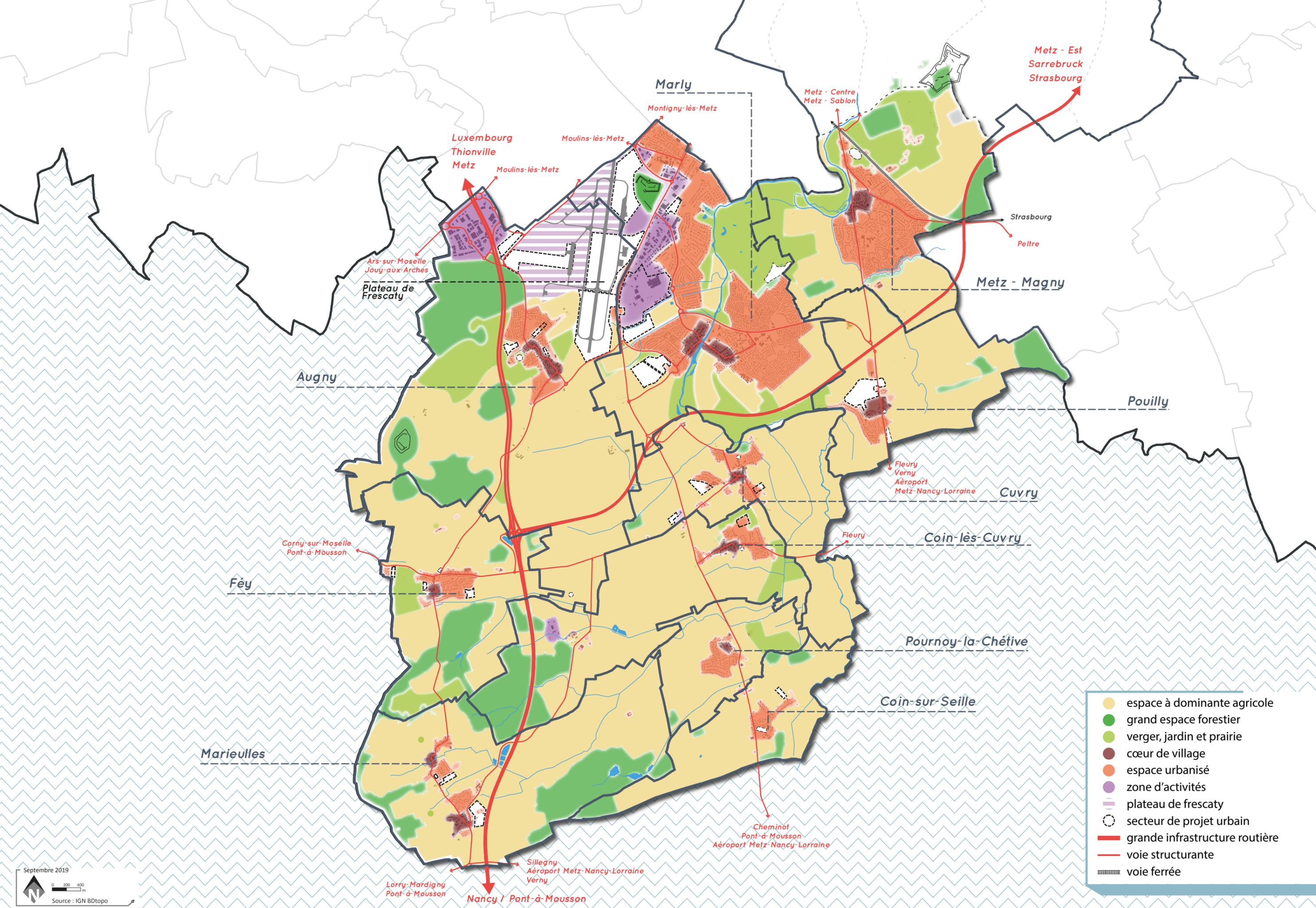
> Aucun Monument historique

## OCCUPATION DU SOL



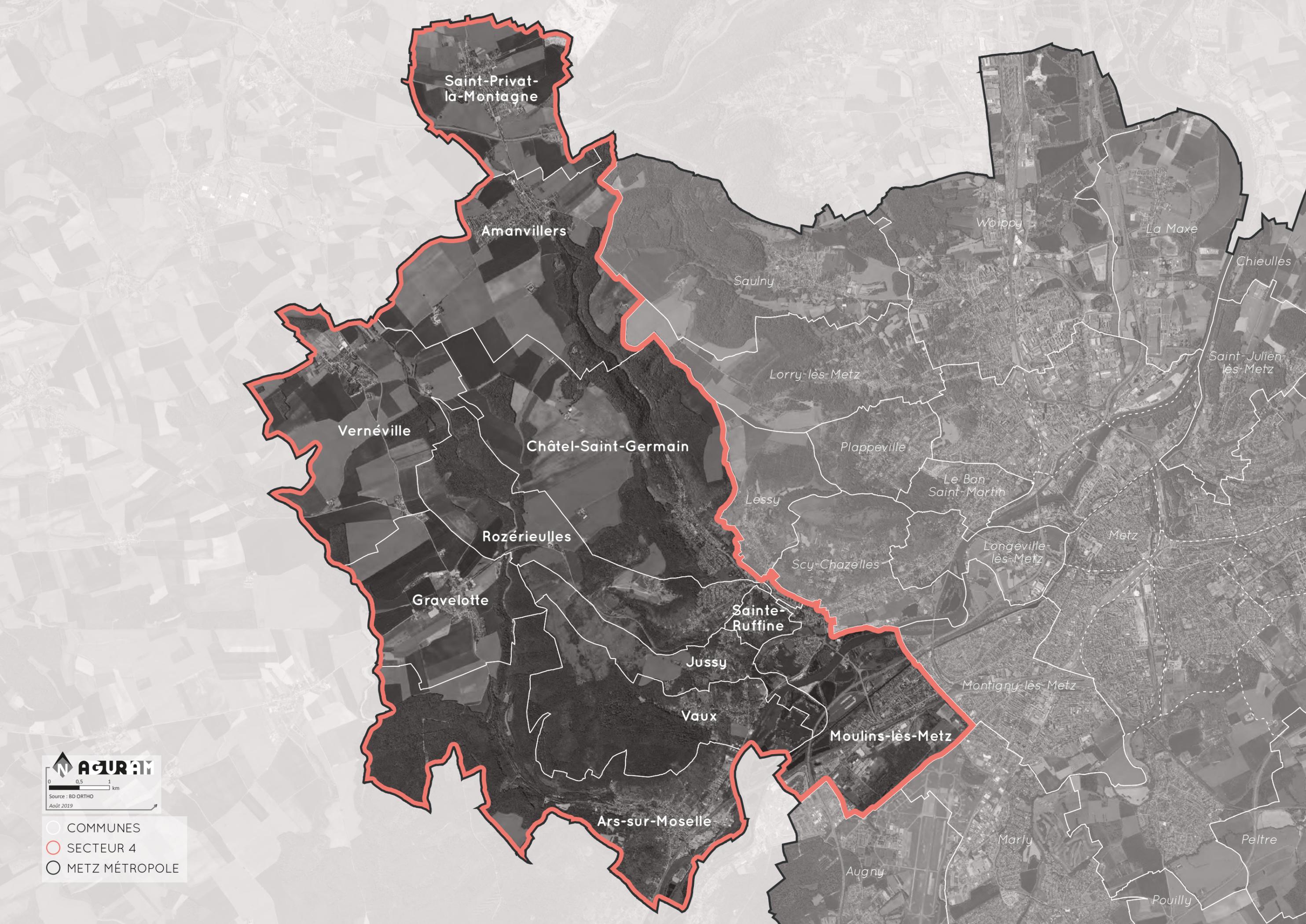
Surface totale de la commune **262 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **205 HA**  
Siège d'exploitation agricole **1**





- espace à dominante agricole
- grand espace forestier
- verger, jardin et prairie
- cœur de village
- espace urbanisé
- zone d'activités
- plateau de frescaty
- secteur de projet urbain
- grande infrastructure routière
- voie structurante
- voie ferrée





**AGURAM**  
 0 0,5 1 km  
 Source : BD ORTHO  
 Août 2019

- COMMUNES
- SECTEUR 4
- METZ MÉTROPOLE

Saint-Privat-la-Montagne

Amanvillers

Vernéville

Châtel-Saint-Germain

Rozérieulles

Gravelotte

Jussy

Vaux

Ars-sur-Moselle

Moulins-lès-Metz

Saulny

Lorry-lès-Metz

Plappeville

Lessy

Scy-Chazelles

Sainte-Ruffine

Le Ban Saint-Martin

Longeville-lès-Metz

Montigny-lès-Metz

Augny

Marly

Pouilly

Peltre

Wolppy

La Maxe

Chieulles

Saint-Julien-lès-Metz

Metz

# SECTEUR 4

Ce secteur regroupe des communes de bords de Moselle, implantées en fond de vallée et sur les coteaux, ainsi que des communes de plateau, à l'ouest et au nord, dans un paysage agricole. Les vallées de Montvaux et de la Mance, ainsi que plusieurs espaces boisés, accompagnent ces cours d'eau et marquent les paysages.

Ces liens géographiques qui guident la desserte routière locale. Ainsi, Châtel-Saint-Germain, Moulins-lès-Metz et Rozérieulles se sont développées autour des principales voies de communication sur lesquelles sont également connectées les communes du plateau (Amanvillers, Gravelotte, Saint-Privat-la-Montagne ou Vernéville). Bien qu'intégrés à la conurbation, les villages de Vaux, Jussy et Sainte-Ruffine profitent d'une situation un peu plus à l'écart de ces infrastructures routières. L'autoroute A4 et l'autoroute A31 bordent le secteur au nord et au sud. La voie ferrée Nancy-Luxembourg dessert la halte d'Ars-sur-Moselle.

Actisud (Moulins-lès-Metz) et la zone d'activités Schweitzer (Ars-sur-Moselle) sont les deux principaux secteurs d'activités et de commerces d'échelle métropolitaine. Néanmoins, d'autres pôles commerciaux ou artisanaux de proximité sont encore présents dans plusieurs villages. Les espaces inondables de la Moselle et les risques de mouvements de terrain impactent largement les possibilités d'urbanisation du secteur.

Jussy dispose d'un PLU SRU et Vaux dépend du RNU. Les autres communes devraient disposer d'un PLU rénové d'ici fin 2020.

# AMANVILLERS



## EN BREF



Située au nord-ouest de la métropole, Amanvillers est implantée dans la partie amont de la vallée de Montvaux. Elle est la porte d'entrée sud du plateau du Pays Haut agricole, et s'étend principalement le long de la RD643. Cet axe structurant, qui suit la vallée du ruisseau de Montvaux, lui garantit une bonne connexion avec le reste de la métropole. Amanvillers bénéficie également de la proximité de l'échangeur de Sainte-Marie-aux-Chênes, qui permet d'accéder à l'autoroute A4.



Fortement touchée durant la Seconde Guerre mondiale, la commune a su se reconstruire et présente un développement urbain constitué d'extensions pavillonnaires amorcées depuis l'Après-Guerre. Le noyau originel de type village-rue lorrain classique s'est fortement étendu le long de la RD643. La richesse d'Amanvillers provient de l'extraction des carrières de pierre de Jaumont. Une fierté pour la commune symbolisée par la statue du Géant et par un mur surmonté de wagons en entrée de ville. L'activité agricole du plateau est confirmée par la présence de nombreuses fermes (Champenoise, Montigny-la-Grange).



Amanvillers est traversée par le ruisseau de Montvaux, qui constitue l'une des principales continuités écologiques supracommunales du territoire. Son paysage, essentiellement agricole, présente également quelques continuités de types forestières et prairiales. On retrouve ainsi les bois de Montigny et de Saint-Vincent, encadrant le ruisseau. Le site d'extraction de pierre de Jaumont se trouve au nord-est du ban communal.



Amanvillers est identifiée comme pôle-relais dans l'armature du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du nord-ouest messin (Sainte-Marie-aux-Chênes, Metz, Woippy). La ville procède à la révision générale de son PLU depuis le 27 juin 2017.

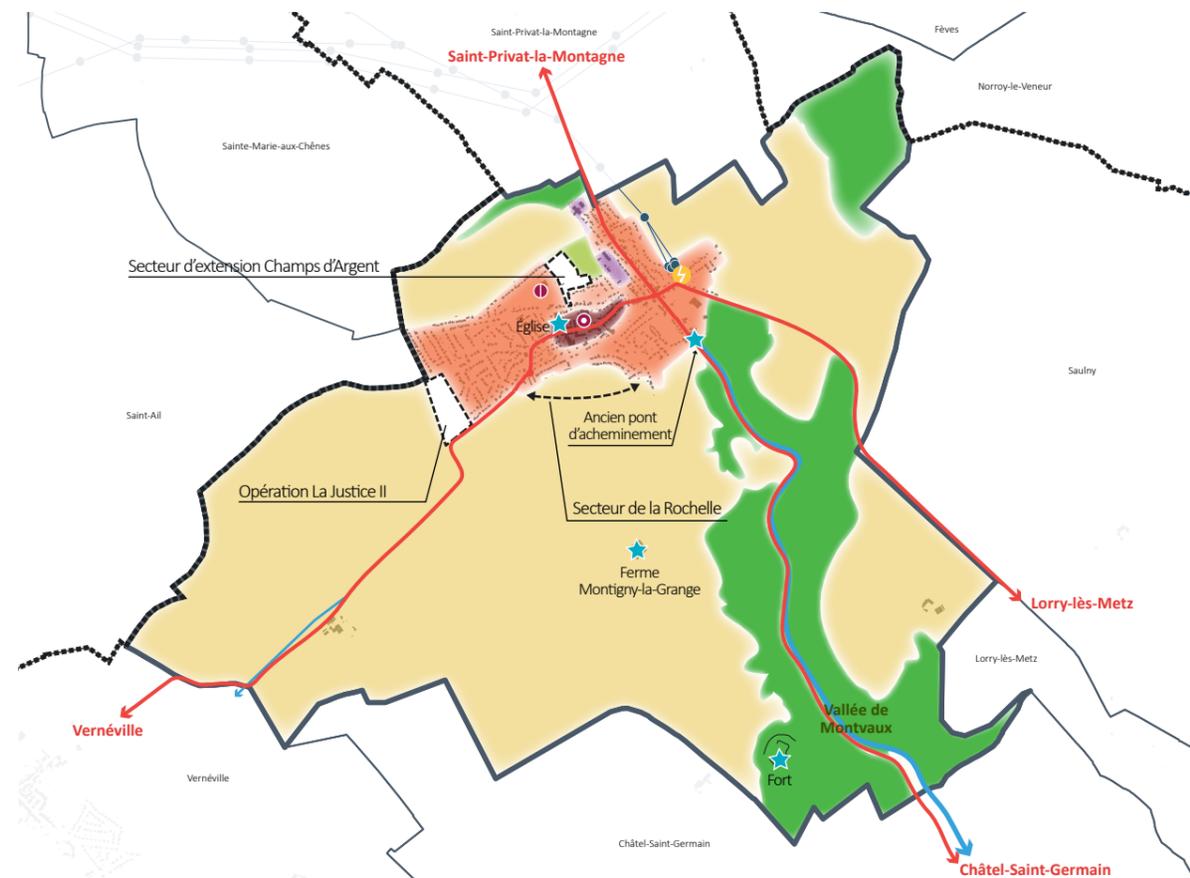


Les principales orientations de son projet de PADD prévoient de :

- permettre à la ville de demeurer un pôle urbain attractif et attractant de la métropole ;
- étoffer l'offre d'équipements et les facilités de déplacements ;
- encadrer et favoriser les activités économiques et de services ;
- protéger le plateau agricole et la vallée de Montvaux.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Projet de chemin / gestion des eaux pluviales
- Voie structurante
- Poste électrique
- Ligne à haute tension
- Patrimoine bâti remarquable
- Pylône
- Équipement
- École
- Équipement sportif



Juin 2019  
0 200 400 m  
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement d'Amanvillers sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 27 juin 2017.

Destiné à être arrêté avant fin 2019, le PLU en cours d'élaboration prévoit :

- un secteur d'extension urbaine mixte Champs d'Argent (OAP - 2,5 ha)
- l'aménagement d'un chemin paysager - secteur de La Rochelle (OAP).

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

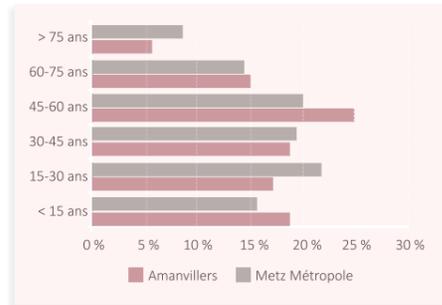
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



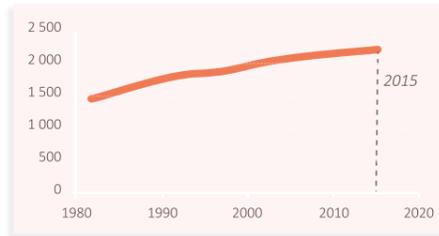
**2 192**  
habitants  
(1,0 % de Metz Métropole)

**885**  
ménages

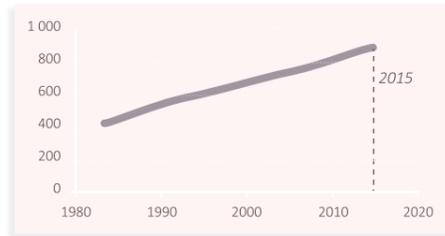
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

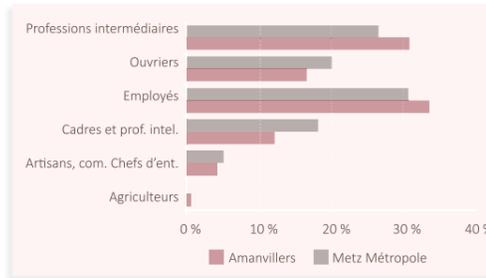


**76,2 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

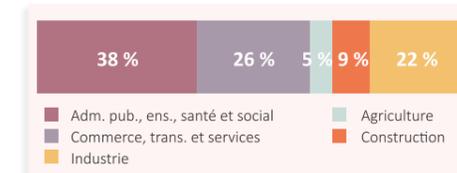
**9,4 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**308**  
emplois sur la commune

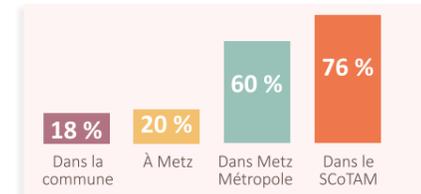
**6,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



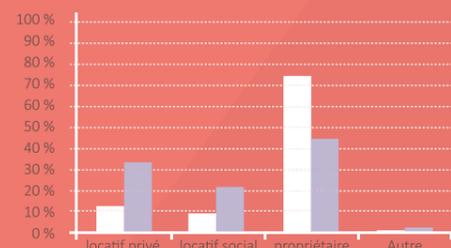
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

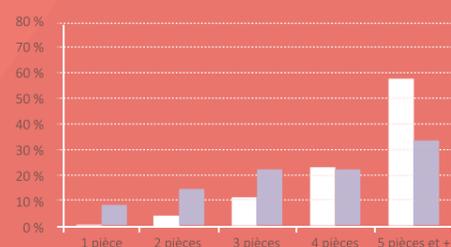


■ Amanvillers ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**4,7** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**885** résidences principales  
(0,9 % de Metz Métropole)

**78,7 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**2,7 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**105** logements sociaux (2017)  
(24.952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aléa risque minier en bassin ferrifère (Fontis et affaissement progressif)

## OCCUPATION DU SOL

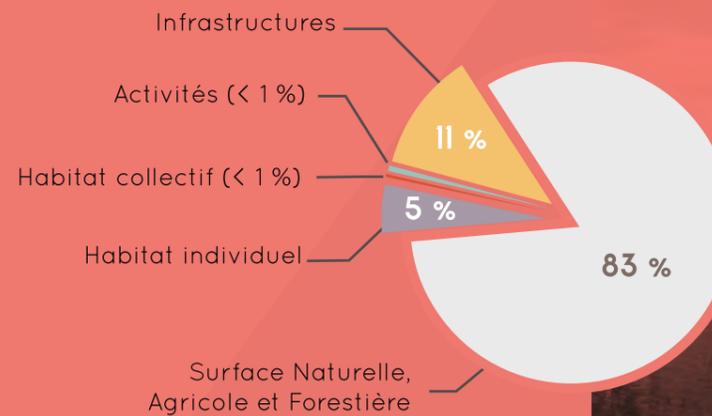


Surface totale de la commune **977 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **656 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision du PLU (27 juin 2017)  
> Opération La Justice, tranche n°2 (63 logements)



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Ferme Montigny-la-Grange (XV<sup>e</sup> siècle)
- > Ancien pont d'acheminement de la carrière Bilaine (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Vincent (1890)
- > Groupe fortifié François-de-Guise (partie nord- XIX<sup>e</sup> siècle)



# ARS-SUR-MOSELLE



## EN BREF



Située au sud-ouest de la métropole, à proximité immédiate de Jouy-aux-Arches et de la zone d'activités ActiSud, Ars-sur-Moselle est une ville aux origines anciennes, implantée en rive gauche de la Moselle. Le franchissement de la rivière représente une contrainte pour les déplacements et explique l'attractivité commerciale de la ville auprès des communes du plateau. La ville dispose d'une excellente desserte ferroviaire depuis la ligne Nancy-Metz (TER) et des bus du réseau le Met'.



Ars-sur-Moselle comporte une pluralité de tissus urbains. Depuis les vestiges de l'ancien Aqueduc romain jusqu'aux cités ouvrières, ceux-ci témoignent des différentes périodes de développement de la commune. Le cœur de ville existait au Moyen-Âge, avant que les activités minières et industrielles ne transforment la morphologie urbaine. L'urbanisation contemporaine s'est ensuite concentrée le long des principaux axes de communication que sont la RD11 (vers Gravelotte) et la RD6 (vers Moulins-lès-Metz).



La forme urbaine d'Ars-sur-Moselle est étroitement liée à l'existence d'un relief de coteau prononcé, qui a incité la ville à se développer dans le fond des vallées de la Mance et de la Moselle. Autrefois viticole, la commune développe à nouveau ce type d'activités dans les secteurs AOC Vins de Moselle. De par sa localisation entre côtes et vallée de la Moselle, les continuités écologiques qui traversent le ban communal sont nombreuses (forêt du Graouilly, ruisseau de la Mance, etc.).



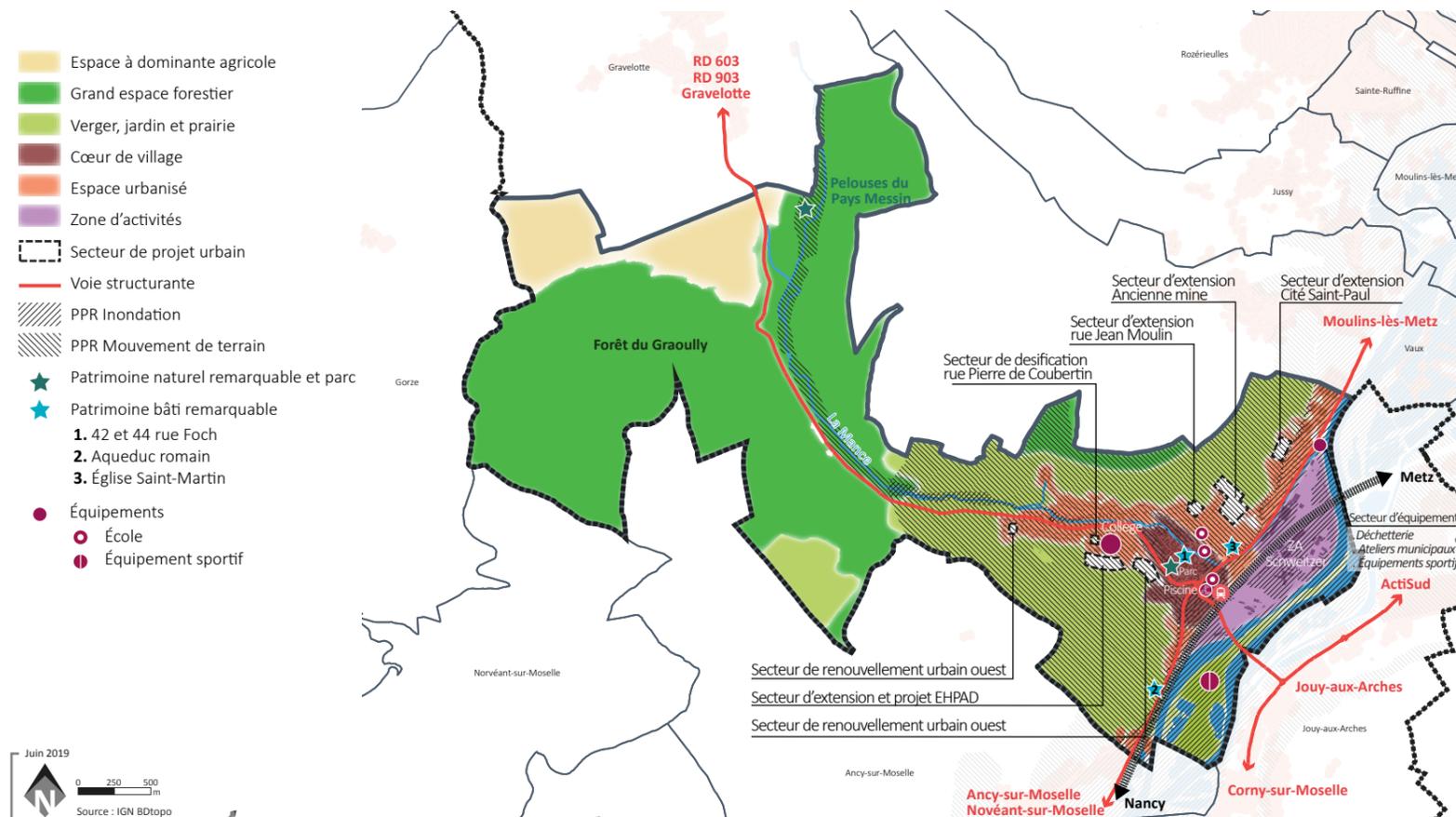
Identifiée comme centre urbain de services dans l'armature urbaine du SCoTAM, Ars-sur-Moselle est dotée d'un PLU approuvé le 30 juin 2017 et modifié le 16 avril 2018.



Ses principaux objectifs sont de :

- renforcer le rayonnement territorial de la ville par la création de logements diversifiés et le confort d'un niveau d'équipement adapté aux besoins de la population ;
- conforter le rôle moteur du centre-ville ;
- soutenir et développer les activités économiques pourvoyeuses d'emplois ;
- préserver les richesses patrimoniales et les continuités écologiques de son territoire.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



- Secteur d'extension du Temple la Ferrée (OAP - 3,65 ha)
- Secteur de densification rue Pierre de Coubertin (OAP - 0,32 ha)
- Secteur de reconversion de l'ancien crassier de mine de la rue de Verdun (OAP - 0,64 ha)
- Secteur d'extension situé à proximité de l'ancienne mine (OAP - 3,58 ha)
- Secteur d'extension rue Jean Moulin (OAP - 0,83 ha)
- Secteur d'extension situé à l'arrière de la cité Saint-Paul (OAP - 2,41 ha)
- Requalification de la zone d'activités du DR Schweitzer (OAP)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

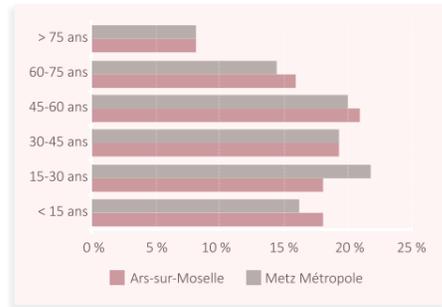
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



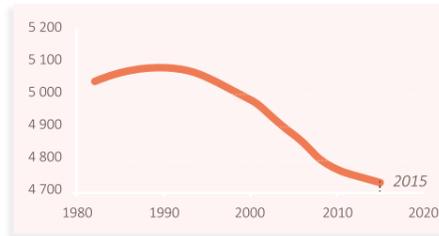
**4 720**  
habitants  
(21 % de Metz Métropole)

**2 170**  
ménages

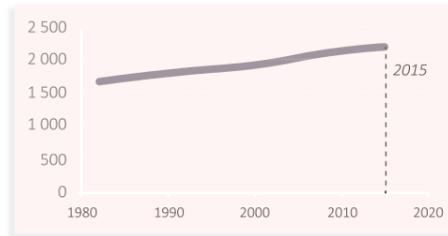
**2,2**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

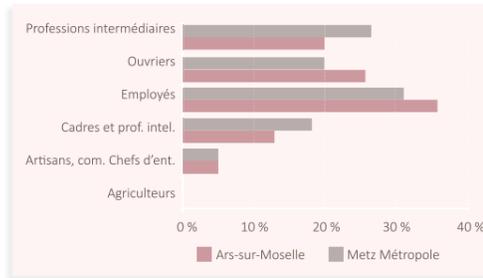


**77,2 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

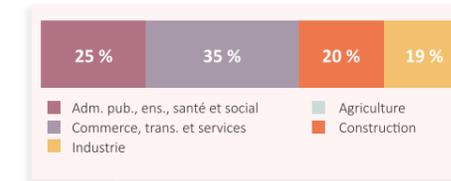
**17 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**1 308**  
emplois sur la commune

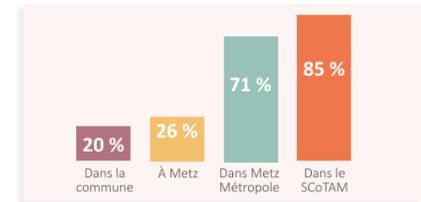
**3,5 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



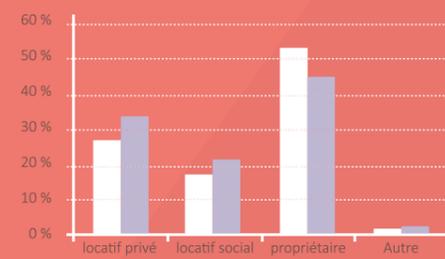
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

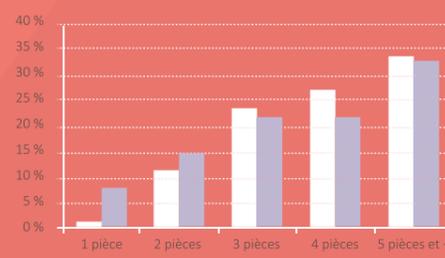


■ Ars-sur-Moselle ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**4** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**2 170** résidences principales  
(2,1 % de Metz Métropole)

**47,1 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**8,2 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**474** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



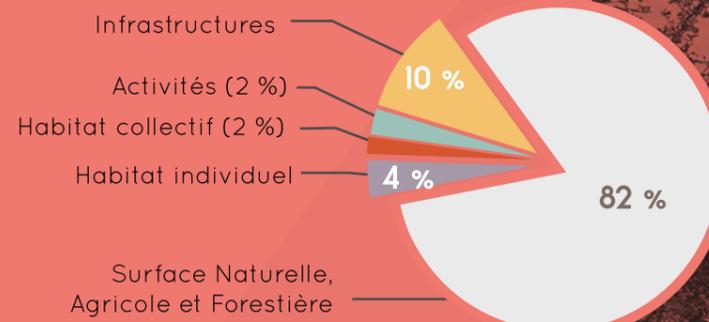
- > PPRI de la Moselle et de la Mance
- > PPRMT (Côtes de Moselle)
- > Aléa Fontis lié à l'abandon de l'exploitation des mines de fer
- > 4 sites pollués répertoriés (Basol)

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



- > Projet de redynamisation du centre-bourg
- > Opération mixte derrière le collège Pilâtre de Rozier (59 logements mixtes et Ehpad 120 lits)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **1 168 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **126 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **2**

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Aqueduc romain (Monument historique)
- > Habitations, 42 et 44 rue Foch
- > Église Saint-Martin
- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > AOC « vins de Moselle »

# CHÂTEL-SAINT-GERMAIN



## EN BREF



Inscrite dans le paysage des côtes de Moselle, Châtel Saint Germain est située dans la partie ouest de la métropole. La commune fait partie de la conurbation formée par les villages de Sainte-Ruffine, Rozérieulles, Lessy, Moulin-lès-Metz et Scy Chazelles, tous implantés le long de la RD603. Cet axe constitue l'une des voies pénétrantes majeures vers l'A31 et le cœur de la métropole. Située au débouché de la Vallée de Montvaux, Châtel Saint Germain est traversée par la RD643, qui la rattache directement aux communes du plateau de Briey (Amanvillers, Sainte-Marie-aux-Chênes, etc.).



La zone urbanisée occupe la partie la plus plate du vallon et présente une configuration de village rue, étiré vers le val de Moselle. La commune présente ainsi des profils urbains contrastés avec, en premier lieu, le village ancien, qui garde une ambiance rurale et forestière. Il se forme autour de la rue principale parallèle au ruisseau qui servait, jadis, de source d'énergie pour l'ancienne usine. Le château de Chahury constitue une trace du passé industriel de la commune, autour des anciennes forges. Ce secteur est complété par plusieurs lotissements contemporains. A cela, s'ajoute une zone d'activité récente et, enfin, le quartier de Petit-Châtel, aux caractéristiques urbaines marquées par le gabarit imposant des casernes Serret.



La commune est répartie entre le plateau agricole occidental et la vallée de Montvaux, qui l'entaille. Les terrains du plateau sont constitués principalement de cultures et de pâturages. Le reste du plateau est occupé par des forêts, des friches militaires importantes et des étendues de pelouses calcaires. Les coteaux qui ceinturent le village étaient autrefois occupés par la vigne et des vergers. Ils sont aujourd'hui largement en friche et boisés. Le village ancien est dominé par le Mont Saint-Germain, avancée étroite du plateau vers l'est. On peut noter enfin la présence de l'ancienne voie ferrée Metz-Paris, aujourd'hui reconvertie en voie verte pour les marcheurs et cyclistes.



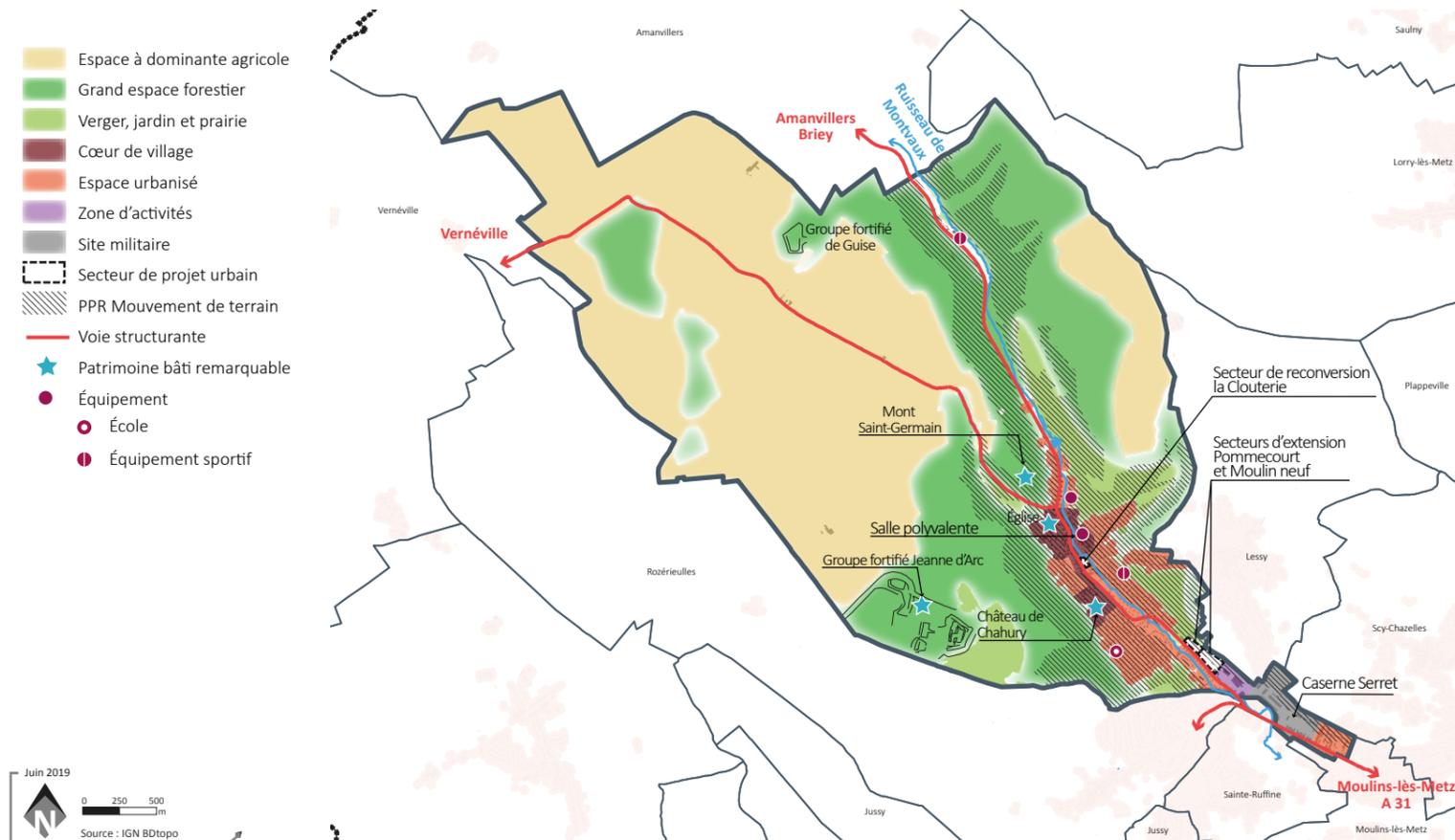
La commune est identifiée comme pôle de proximité par le SCoTAM et elle est dotée d'un Plan local d'urbanisme approuvé le 12 décembre 2017.



Les principaux objectifs de la commune sont de :

- maintenir le rôle de pôle urbain de proximité ;
- aménager un centre village à l'échelle du Châtel-Saint-Germain de demain ;
- assurer l'accueil d'une population diversifiée dans des quartiers dynamiques ;
- maîtriser la circulation automobile en favorisant les modes de déplacements alternatifs ;
- conforter et diversifier le tissu économique et agricole ;
- valoriser les patrimoines naturels, paysagers et urbains et préserver les continuités écologiques.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension Pommecourt (OAP - 2,23 ha)  
Secteur d'extension Moulin Neuf (OAP - 1,81 ha)  
Requalification de la zone d'activités du Longeau (OAP - 3,72 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

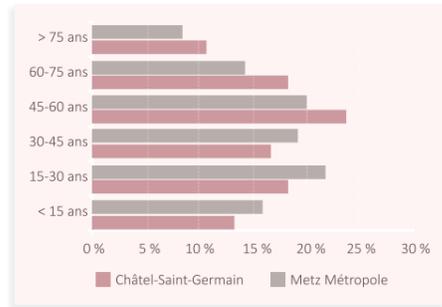
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



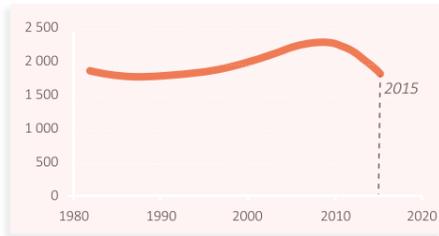
**1 827**  
habitants  
(0,8 % de Metz Métropole)

**763**  
ménages

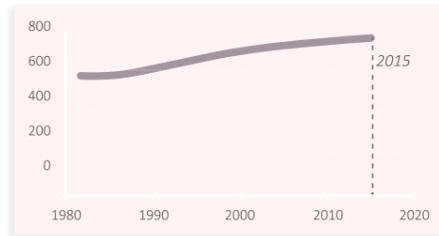
**2,4**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

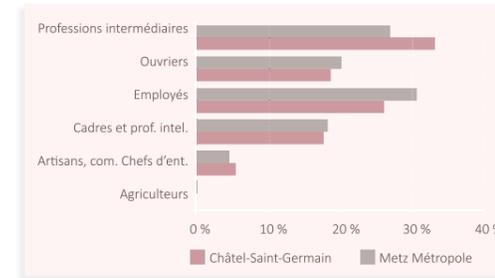


**75,4 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

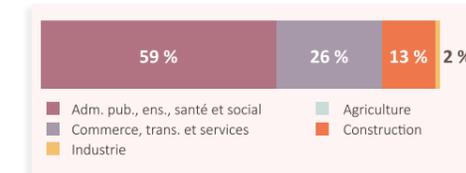
**8,6 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**596**  
emplois sur la commune

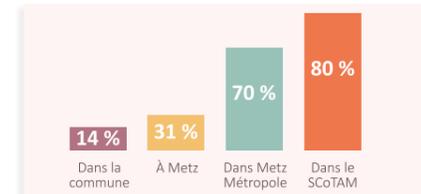
**4,2 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



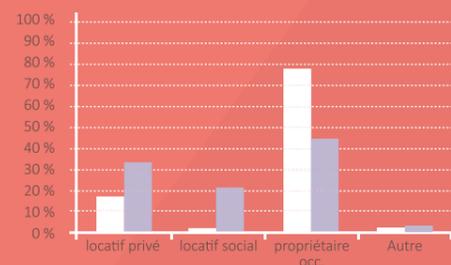
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

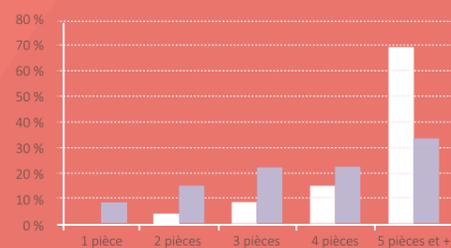


■ Châtel-Saint-Germain ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**763** résidences principales  
(0,8 % de Metz Métropole)

**83,4 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,3 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**36** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de prévention des risques mouvement de terrains

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **1288 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **612 HA**  
Siège d'exploitation agricole **1**

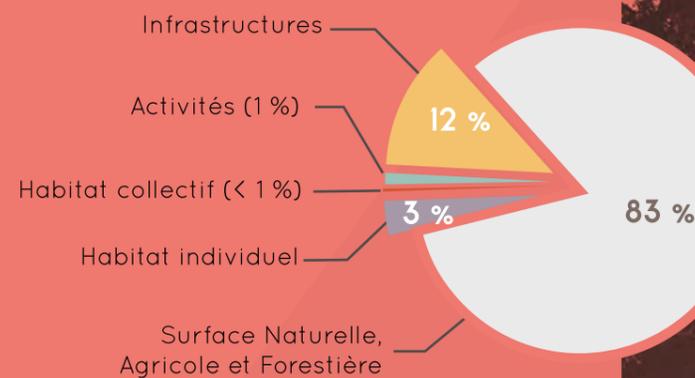
## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> PLU approuvé le 12 décembre 2017

> Reconversion de l'ancienne clouterie (48 logements)

> Lotissement le Rebenot (40 logements)



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > Site archéologique du Mont-Saint-Germain (inscrit)
- > Château de Chahury (Monument historique - 1914)
- > Église Saint-Germain d'Auxerre (XVIII<sup>e</sup> siècle)



# GRAVELLOTTE



## EN BREF



Située à l'extrême ouest de la métropole messine, Gravelotte s'inscrit au sein du vaste plateau agricole du Pays haut. La commune est traversée par plusieurs axes routiers départementaux, qui forment le carrefour principal du village et orientent sa morphologie. Le village vient se connecter au cœur de la métropole par le biais de la RD603, route d'accès historique vers Paris (Jarny, Verdun). Le village est desservi par la RD903, qui permet un accès direct aux communes de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse (Mars-la-Tour, Fresnes-en-Woëvre, Verdun). Sa connexion à la RD11 lui assure aussi un lien direct avec Ars-sur-Moselle et Vernéville.



Détruit en partie par les conflits de 1870 et lors de la Libération en 1944, le village historique s'est installé vers le sud en formant une rue principale le long de la RD11. Il s'étend ensuite, depuis le carrefour, le long des RD603 et RD903. Les extensions pavillonnaires récentes se sont développées vers le sud-ouest, avec la création de la rue Pâquis. Le village doit sa réputation à la rare violence des combats qui se sont déroulés sur son sol. La nécropole et son mausolée, érigés en mémoire des conflits, ainsi que le Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion, inauguré en 2014, font partie du patrimoine historique et complètent le tissu villageois local.



La commune appartient au Parc naturel régional de Lorraine. Son positionnement géographique lui confère des paysages agricoles ouverts, encadrés par des fronts boisés et entrecoupés par deux ruisseaux marquant le relief local : le Fond du Loup à l'ouest, et la Mance à l'est, dont les abords sont protégés par la zone Natura 2000 Pelouse du pays messin. Ces deux vallées sont des supports de corridors écologiques, qui traversent la commune du nord au sud. Elles s'appuient sur des petits ensembles boisés, rattachés à des ensembles plus conséquents, qui dépassent largement les limites du ban communal : Gros Bois (Forêt Domaniale du Graoully), Les Rimonts (Bois de Sainte-Ruffine) et Haie Callouette (Forêt Domaniale d'Ars-sur-Moselle).



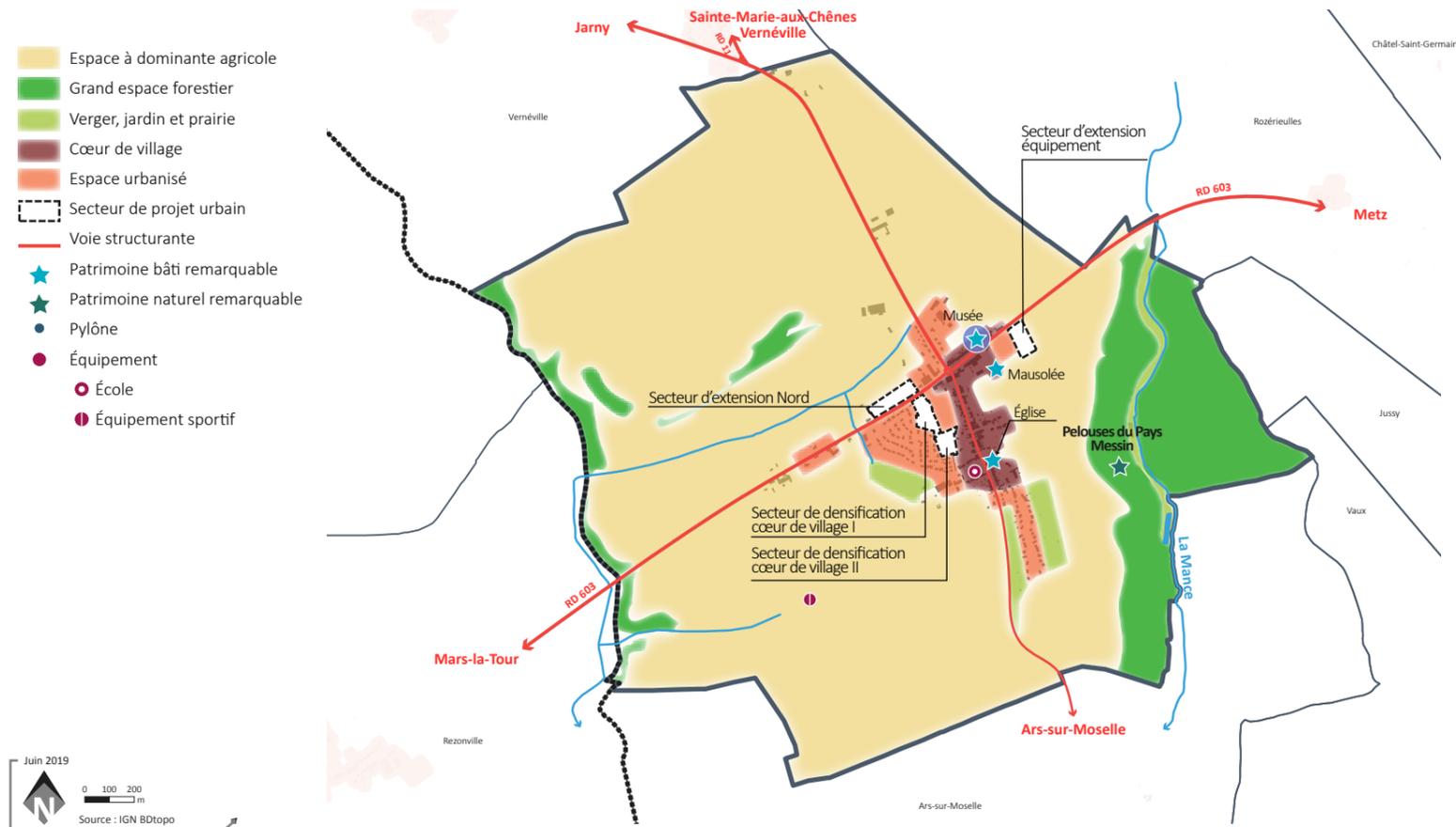
Gravelotte se trouve non loin du cœur du périmètre du SCoTAM, à moins de 15 kilomètres à l'ouest de Metz. Elle y est inscrite comme une commune résidentielle, fonctionnant en lien avec diverses polarités de l'ouest de la métropole : Ars-sur-Moselle et Moulins-lès-Metz notamment. Soumise au RNU depuis mars 2017, Gravelotte a prescrit l'élaboration de son futur PLU en juin 2017.



Les principales orientations de son projet de PADD, débattues le 17 décembre 2018 en conseil métropolitain, prévoient de :

- préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers et valoriser leurs fonctions écologiques et économiques ;
- accompagner l'évolution des tissus bâtis ;
- améliorer le cadre de vie des habitants.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Gravelotte sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 juin 2017. Le PLU en cours d'élaboration prévoit un secteur de projet de développement urbain : secteur d'extension urbaine nord (OAP - 1 ha).

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**831**

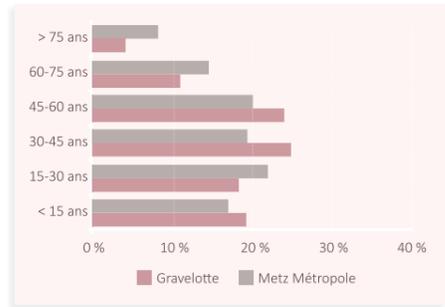
habitants  
(0,4 % de Metz Métropole)

**312**

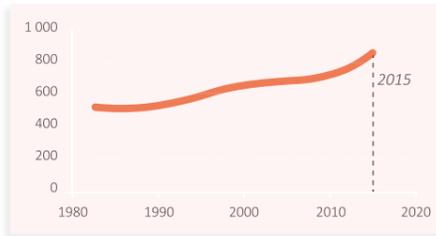
ménages

**2,7**

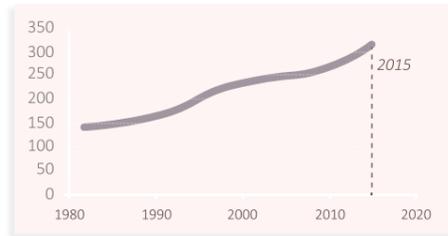
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**78,6 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**5,9 %**

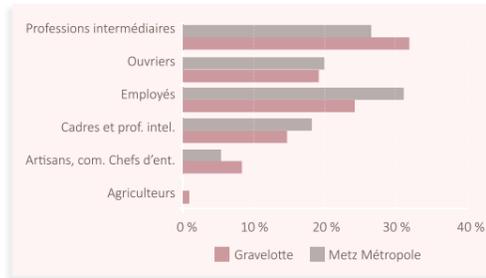
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**100**

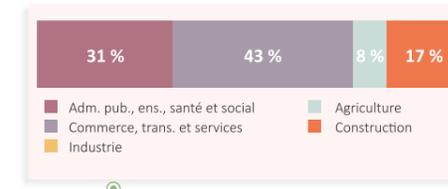
emplois sur la commune

**3,0 %**

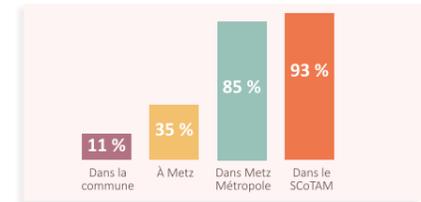
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



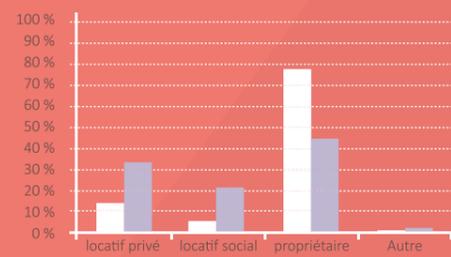
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

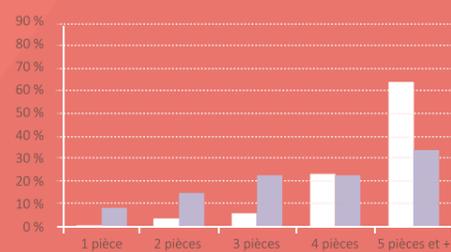


■ Gravelotte ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,0** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**312** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**86,1 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**3,8 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**20** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **570 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **392 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **4**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

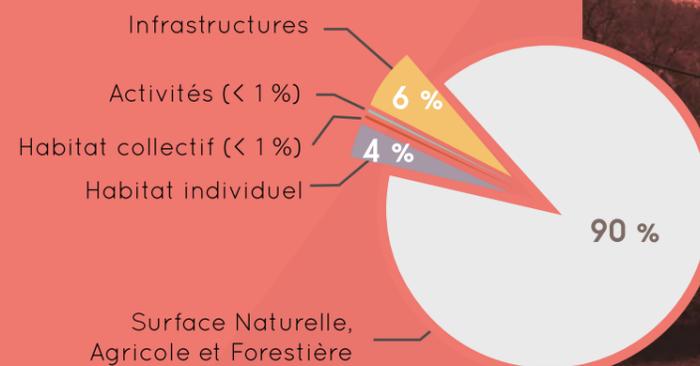


- > Révision du PLU (23 juin 2017)
- > Secteurs de densification du cœur de village 1 et 2 (20 logements et accueil périscolaire)
- > Projet de nouvelle salle des fêtes

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion (2014)
- > Mausolée et le cimetière Militaire Franco-Allemand (1905)
- > Église Saint-Léonard (1881)





## EN BREF



Située dans la périphérie sud-ouest de la métropole, Jussy est une commune des Côtes de Moselle. Le ban communal s'étale en une lanière ouest-est, qui prend naissance à Gravelotte et dans la vallée de la Mance et aboutit sur les rives de la Moselle et de l'A31. La commune est desservie par un réseau de petites voies départementales connectées à la RD603 et à la RD6, qui constituent deux axes structurants de l'ouest de la métropole.



Le village, implanté sur une terrasse naturelle orientée sud-ouest, est protégé des vents dominants. Le secteur urbanisé occupe en partie la côte, jusqu'à la vallée de la Moselle et ses gravières. Jussy se singularise par la morphologie compacte de son cœur de village, étroitement liée avec l'histoire viticole et vivrière, partagée avec la commune limitrophe de Vaux. L'église, classée en 1847, a été fortement endommagée par le bombardement aérien qui a affecté le village le 23 mai 1944. Il a fallu 24 ans pour la réhabiliter. Bénéficiant de sa proximité avec Metz, Jussy a connu une forte urbanisation dès les années 1960 (constructions individuelles notamment).



Caractérisée par l'équilibre entre ses espaces bâtis et des espaces boisés encore largement présents, la commune forme la limite nord-est du Parc naturel régional de Lorraine. Le plateau de Jussy est couvert par une zone Natura 2000, sur des terrains longtemps consacrés aux activités militaires. Ce sol révèle aujourd'hui une flore typique liée à la présence de pelouses calcaires. Le relief et la végétation permettent la conservation d'un écrin naturel et qualitatif pour le village. Le regain d'intérêt et la dynamique récente des activités viticoles AOC « vins de Moselle » constituent une valeur ajoutée pour les résidents et le rayonnement de la commune. Grevée par le risque inondation, la vallée de la Moselle est occupée par des étangs issus des sablières. Des activités de loisirs et villégiatures s'y sont développés, à proximité de l'A31.



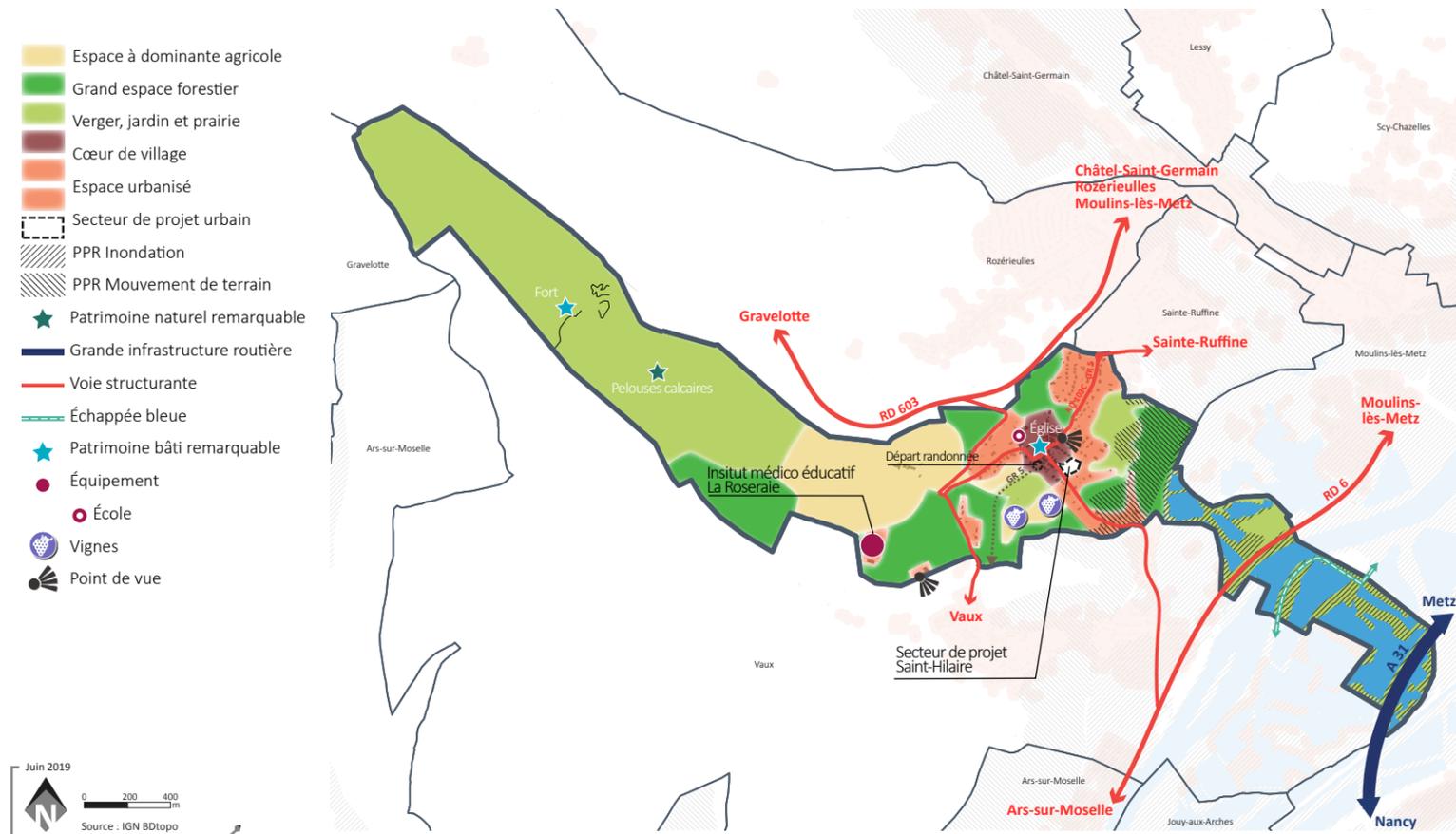
Jussy est identifiée dans l'armature urbaine du SCoTAM en tant que commune périurbaine et rurale au sud-ouest de Metz. Elle est située à proximité de Moulins-lès-Metz et d'Ars-sur-Moselle, principales polarités du secteur. La commune dispose d'un PLU approuvé en novembre 2014.



Les orientations générales pour le développement de la commune visent à :

- préserver le noyau villageois et valoriser le patrimoine existant ;
- affirmer la centralité du village ;
- conserver les arrières de parcelles et recréer des îlots ;
- protéger les éléments naturels et le patrimoine agricole.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Opération Saint-Hilaire (15 parcelles de logements individuels)

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**463**

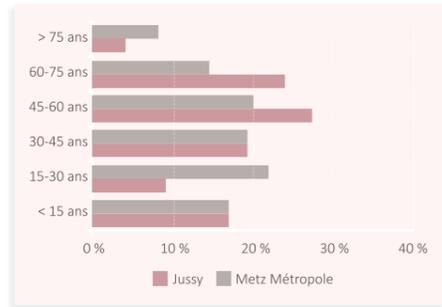
habitants  
(0,2 % de Metz Métropole)

**198**

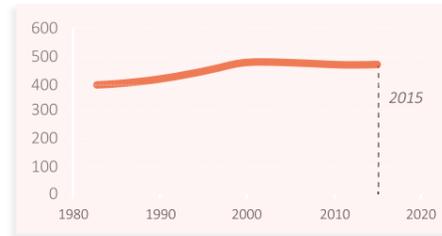
ménages

**2,3**

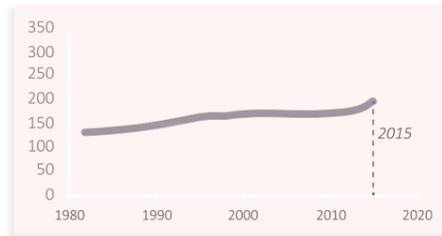
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**75,9 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**10 %**

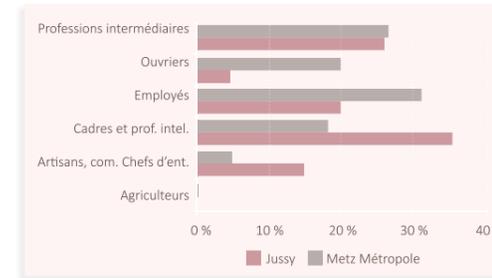
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**116**

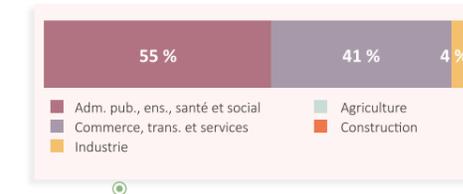
emplois sur la commune

**9,3 %**

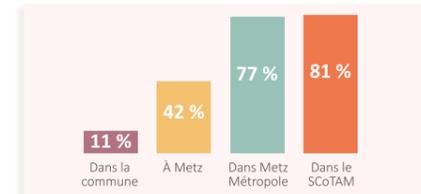
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



**5,4** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**198** résidences principales  
(0,2 % de Metz Métropole)

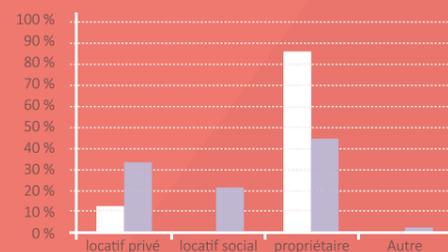
**85,4 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,6 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

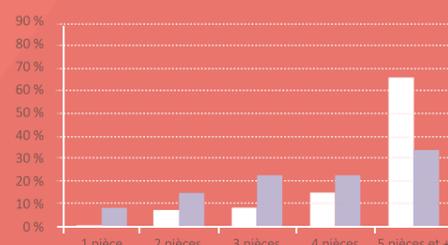
absence de parc social (2017)

■ Jussy ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPRi de la Moselle
- > PPR mouvement de terrain

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **292 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **100 HA**  
Siège d'exploitation agricole **0**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

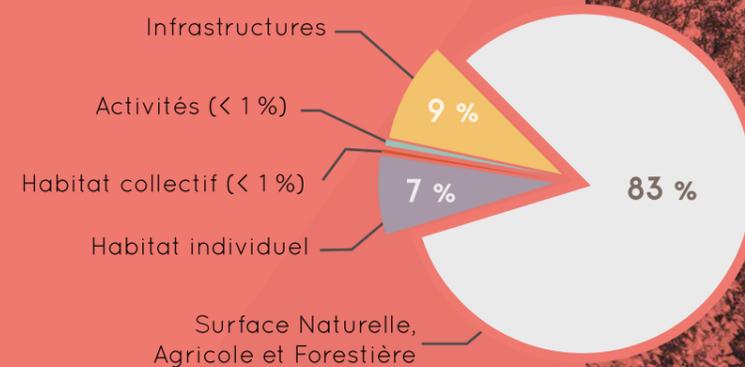


- > Réaménagement de l'espace public à proximité de l'église Saint-Hilaire
- > Aménagement départ de randonnée GR5 (stationnement, table d'orientation)
- > Mise à disposition de terrains pour l'activité viticole (2 ha)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > ENS plateau de Jussy
- > Église Saint-Hilaire (Monument historique - XV<sup>e</sup> siècle)
- > Lavoir (1850)
- > AOC « vins de Moselle »



# MOULINS-LÈS-METZ



## EN BREF



Située au sud-ouest de Metz Métropole, la ville de Moulins-lès-Metz fait partie des communes inscrites dans la première couronne. Elle est traversée par l'A31 et la Moselle canalisée, qui viennent couper en deux le ban communal. Elle s'est historiquement développée, sur sa partie nord, le long de l'ancienne RN3 (Moulins-Centre), puis au sud le long de la RD657 et de la rue de Jouy (Saint-Pierre et Tournebride).



Son histoire particulière en lien étroit avec un contexte géographique lui aussi singulier, confère à Moulins-lès-Metz l'image d'une ville fragmentée, marquée par une multitude de coupures naturelles et infrastructurelles. Elle présente trois identités urbaines très distinctes, liées en partie à l'histoire de son développement urbain : les secteurs de Moulins-Centre et Moulins-Préville, au nord, forment le cœur historique de la commune ; Moulins-Saint-Pierre et Trois-Haies constituent le prolongement de l'urbanisme de faubourg de la rive sud de la Moselle, canalisée avec Montigny-lès-Metz ; Moulins-Tournebride, au sud, qui est constituée d'une agrégation d'espaces d'activités économiques et militaires.



La commune présente la particularité d'être localisée à la fois aux pieds des côtes de Moselle, à proximité du Mont-Saint-Quentin, et dans la plaine alluviale de la Moselle. Plusieurs continuités écologiques sont identifiées sur le territoire, à différentes échelles, notamment intercommunale et régionale avec la présence de la Moselle. Plusieurs réservoirs de biodiversité locaux sont également répertoriés sur la commune tels que le Marais du Grand Saulcy et les espaces boisés du secteur de Tournebride.



Moulins-lès-Metz est classée en tant que pôle-relais urbain dans l'armature urbaine du SCoTAM. La commune est dotée d'un PLU approuvé le 19 décembre 2017.

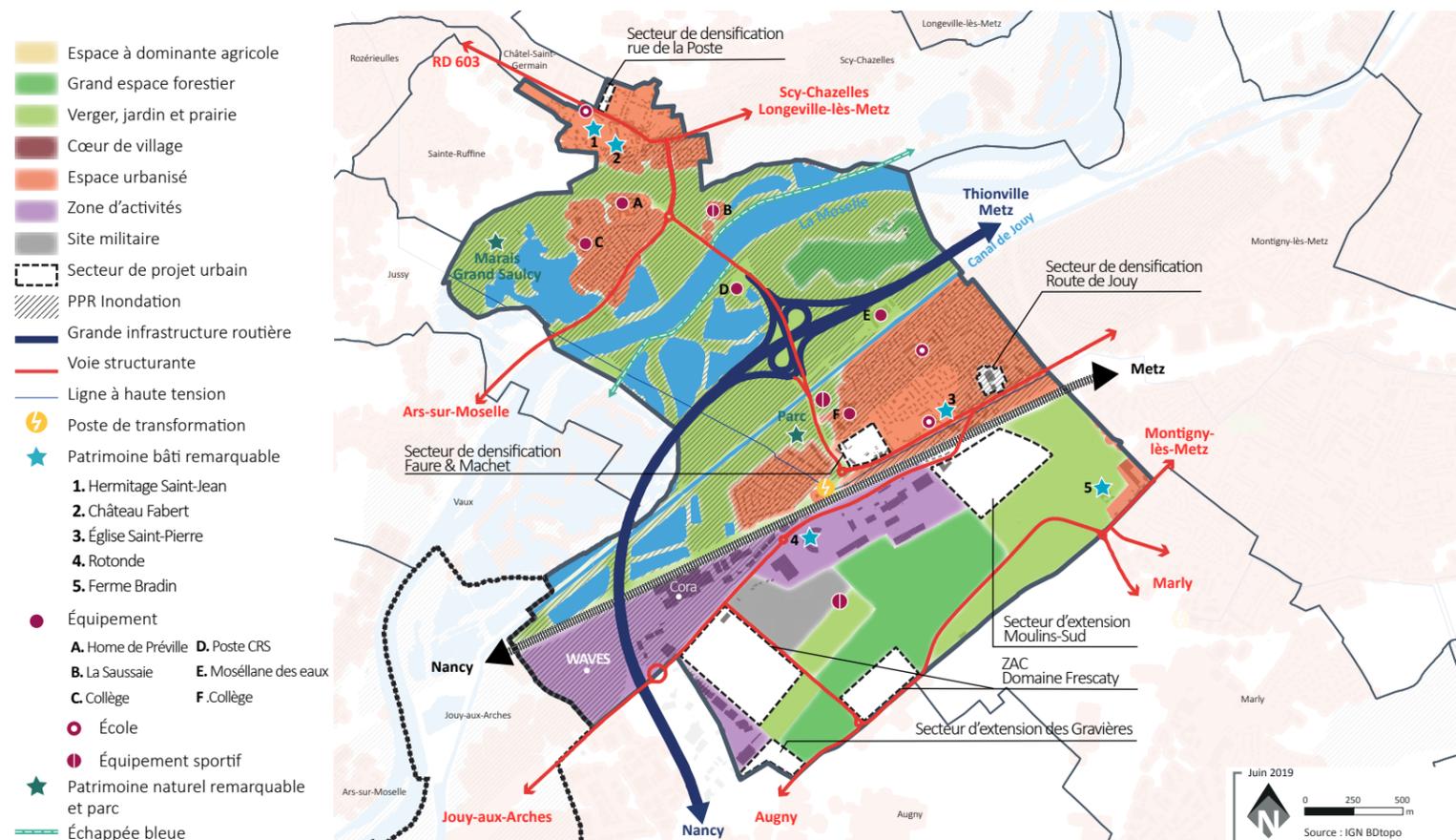


Ses principaux objectifs sont :

- de permettre un développement raisonné pour conforter son statut de pôle-relais dans l'armature urbaine du SCoTAM ;

- d'améliorer le cadre de vie des habitants dans une logique d'unification des quartiers de la ville ;
- de poursuivre la valorisation des patrimoines en vue de conforter son identité singulière ;
- de conforter les dynamiques économiques locales, intercommunales et métropolitaines présentes sur son territoire.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur de densification rue de la Poste (OAP - 1,46 ha)  
 Secteur de densification Faure et Machet (OAP - 1,5 ha)  
 Secteur de densification rue de Jouy (OAP - 1,5 ha)  
 Secteur d'extension rue des Gravières (OAP - 3 ha)  
 Secteur d'extension Moulins-sud (OAP - 10 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**5 110**

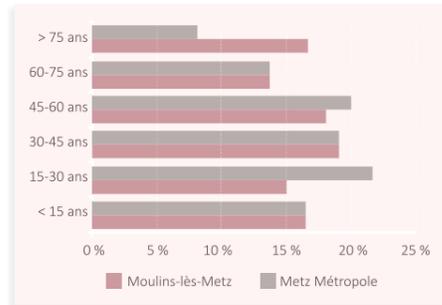
habitants  
(2,3 % de Metz Métropole)

**2 273**

ménages

**2,2**

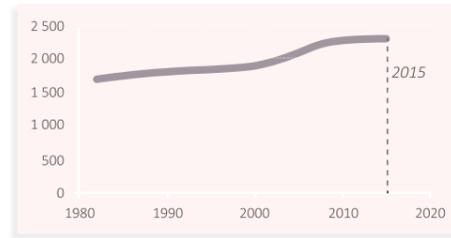
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**78,2 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**12 %**

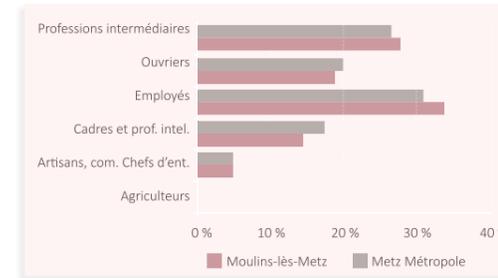
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**2 587**

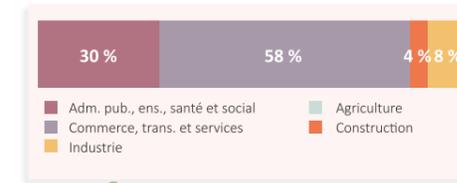
emplois sur la commune

**4,4 %**

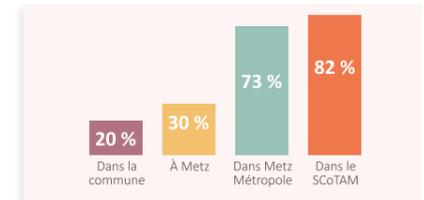
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



**4,2** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**2 273**

résidences principales  
(2,2 % de Metz Métropole)

**47,6 %**

logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**6,7 %**

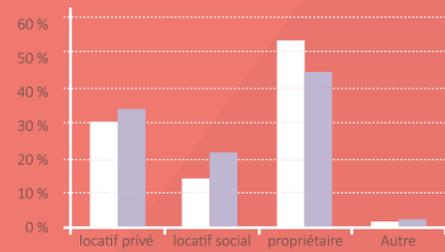
vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**287**

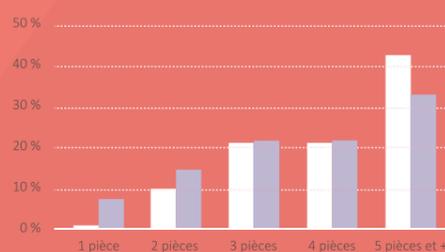
logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

■ Moulins-lès-Metz ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de prévention des risques inondation de la Moselle

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **698 HA**

Surface agricole utile (SAU) **32 HA**

Siège d'exploitation agricole **0**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

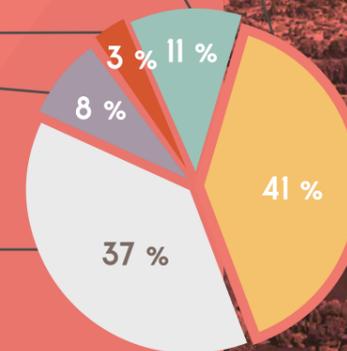


> PLU approuvé le 17 décembre 2017

> ZAC intercommunale du Domaine de Frescaty

> Requalification des rues de Verdun et Chaponost

Infrastructures  
Activités  
Habitat collectif  
Habitat individuel  
Surface Naturelle, Agricole et Forestière



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Château Fabert (Monument historique - XV<sup>e</sup> siècle)

> Vieux Pont (Monument historique - XV<sup>e</sup> siècle)

> Hermitage Saint-Jean (XV<sup>e</sup> siècle)

> Ferme fortifiée Bradin (XV<sup>e</sup> siècle)

> Église Saint-Pierre (1958)

> La Rotonde (1947)

# ROZÉRIEULLES

## EN BREF



À l'instar des autres communes de la vallée de Montvaux, Rozérieulles est accessible par la RD603, qui fait le lien entre le plateau agricole de Gravelotte et le cœur de la métropole messine. Le ban communal suit le tracé de cette route par sa forme allongée et comprend, à l'ouest, une partie du vallon du ruisseau de la Mance.



La partie urbanisée du village commence par la rue de Paris, qui regroupe quelques commerces et services de proximité, puis bifurque et traverse les extensions récentes jusqu'au village ancien. Il s'agit de trois quartiers à l'identité propre. Le noyau villageois est encore bien préservé, dans un écrin végétal de vergers et de jardins. L'urbanisation récente des lotissements pavillonnaires s'est faite uniquement vers l'est, en limite de Châtel-Saint-Germain. Historiquement viticole, le village ancien dénombre une multitude de portes sculptées et de bâtisses témoins de cette époque. Le prieuré et son parc boisé font partie des fondements du village, non loin de l'église Saint-Rémi, inscrite comme Monument historique.



Le patrimoine naturel y est tout aussi riche. Les terrains militaires, non-artificialisés, ont participé au maintien de la biodiversité du plateau calcaire et sont aujourd'hui concernés par une zone Natura 2000 (Pelouses du pays messin). Cette zone préservée aux alentours de l'ancien fort comporte aussi un terrain de moto-cross et des pistes de VTT, reconnues dans la région. Les secteurs de prairies sont bien fournis et chaque cours d'eau s'accompagne de haies et de boisements propices aux continuités écologiques. La commune dispose d'un secteur AOC récemment délimité, qui constitue un potentiel de développement de l'activité viticole. Il n'y a aujourd'hui qu'un seul vigneron.



Identifiée comme pôle de proximité de l'armature urbaine du SCoTAM, dans la conurbation des polarités importantes du sud-ouest de la métropole (Moulin-lès-Metz, Scy-Chazelles, Longeville-lès-Metz), Rozérieulles est actuellement régie par le Règlement national d'urbanisme. La commune a entamé l'élaboration de son PLU depuis le 14 juin 2017.



Les principales orientations du projet de PADD arrêté le 25 février 2019 prévoient de :

- valoriser l'environnement de la commune et profiter de la diversité des paysages ;
- conforter le dynamisme actuel et compléter les équipements et services aux habitants ;
- mettre en valeur les espaces publics tout en améliorant les conditions de stationnement et de circulation ;
- renforcer le dynamisme et l'attractivité de la ville.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension « Derrières les Clairières » (OAP - 0,4 ha)  
Secteur de densification rue de Paris - Haie Brûlée (OAP - 1 ha)  
Secteur de renouvellement et d'extension rue Bazin (OAP - 1,1 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

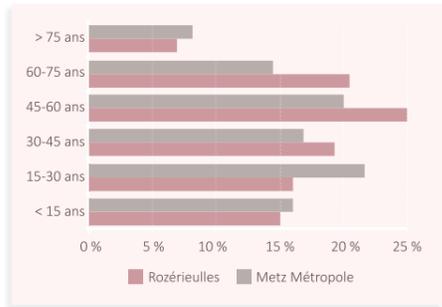
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



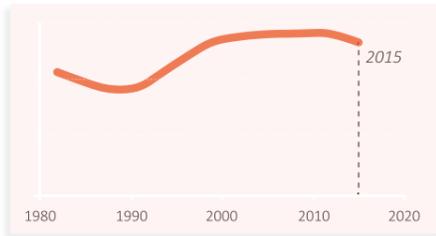
**1 372**  
habitants  
(0,6 % de Metz Métropole)

**597**  
ménages

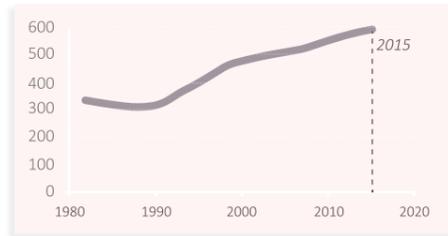
**2,3**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

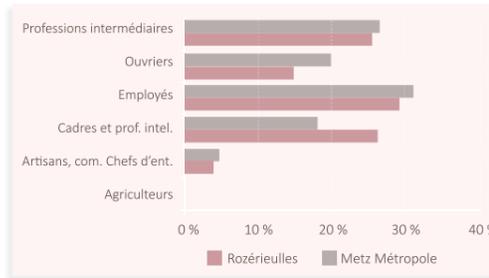


**78 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

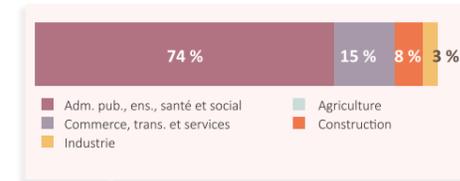
**8 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**298**  
emplois sur la commune

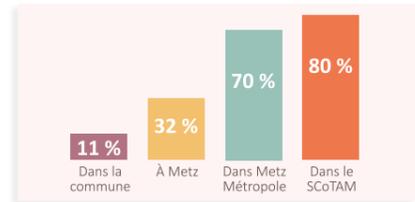
**6 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



**4,8** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**597** résidences principales  
(0,6 % de Metz Métropole)

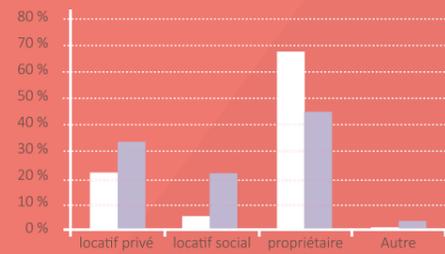
**73,6 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**8,2 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

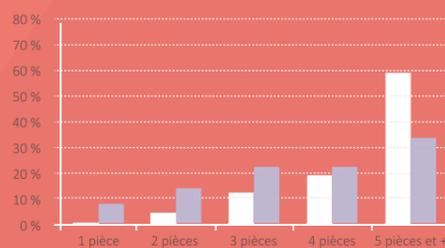
**41** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

■ Rozérieulles ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **663 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **214 HA**  
Siège d'exploitation agricole **0**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

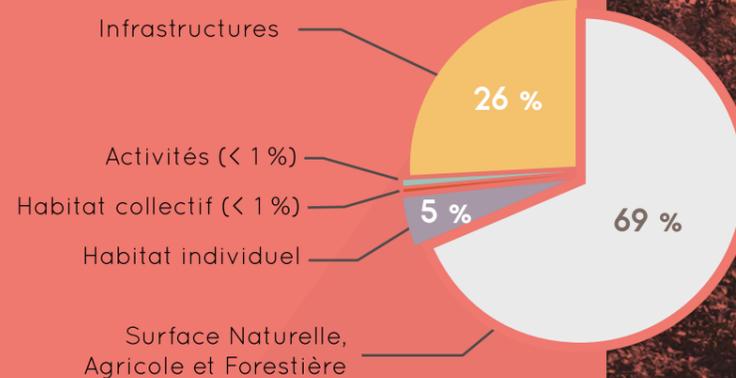


- > Révision du PLU depuis le 14 juin 2017
- > Secteur de densification avenue des Champs (4 logements)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > Sites inscrits et classés au lieu-dit Fossés Machot et Purgatoire
- > Église Saint-Rémi (Monument historique, XV<sup>e</sup> siècle)
- > Ancien Prieuré (XII<sup>e</sup> siècle)
- > AOC « vins de Moselle »



# SAINTE-RUFFINE



## EN BREF



Ancien village viticole, Sainte-Ruffine se situe à environ 5 kilomètres du centre-ville de Metz. Au nord, la commune est limitrophe de Moulines-lès-Metz, Rozérieulles et Châtel-Saint-Germain. Au sud, elle est voisine de Jussy. Le territoire communal se déploie entre la vallée de la Moselle et le plateau. Sainte-Ruffine profite d'un accès proche à l'A31, ce qui constitue un atout supplémentaire en terme d'attractivité.



La commune est constituée de deux entités distinctes :

- Le village historique, installé sur un replat alluvial de la Moselle. Ce belvédère domine la vallée de la Moselle et le débouché de la vallée de Montvaux. On y recense un patrimoine bâti ancien singulier avec la présence de nombreux éléments architecturaux témoignant du passé vigneron.
- Le village bas se déploie en arrière plan de la RD603. Le projet de contournement et la servitude d'inondation ont longtemps verrouillé le potentiel foncier de ce secteur. Depuis 2012, une série de projets a été validée sur l'ensemble des terrains du village bas. Ces projets de constructions nouvelles ont contribué à l'essor de ce quartier : plusieurs opérations de logements, réhabilitation du moulin de Goglo, mise en valeur du ruisseau de Montvaux, résidence de service seniors et ses annexes, plateforme médicale, superette et parkings nécessaires aux opérations.



Le noyau villageois actuel ne permet pas d'imaginer le village sans sa ceinture verte. L'ensemble du massif boisé qui ceint le village est récent et dû au caractère inconstructible de terrains précédemment consacrés à la vigne. Le dénivelé important a toujours limité la constructibilité et l'implantation d'infrastructures lourdes. Le ruisseau de Montvaux constitue enfin un corridor écologique sensible en milieu urbanisé au nord de la commune.



Sainte-Ruffine est identifiée dans l'armature urbaine du SCoTAM en tant que commune périurbaine et rurale au sud-ouest de Metz. Elle est limitrophe de Châtel-Saint-Germain et Moulines-lès-Metz qui sont les principales polarités du secteur. La commune est dotée d'un PLU approuvé depuis le 27 décembre 2017.



Le projet d'aménagement et de développement durables du PLU de Sainte-Ruffine repose sur quelques principes fondamentaux :

- mise en valeur des atouts du village et les préoccupations environnementales ;
- valorisation du cadre de verdure et de l'environnement du village ;
- maîtrise de manière raisonnée du développement urbain du village ;
- préservation de la qualité de l'habitat, aide à l'installation de jeunes ménages ;
- favorisation des liens sociaux et maintien dans le village des personnes âgées.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- PPR Mouvement de terrain
- PPR Inondation
- Équipement
- École



Secteur d'urbanisation Moulin du Goglo (OAP - 0,7 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**543**

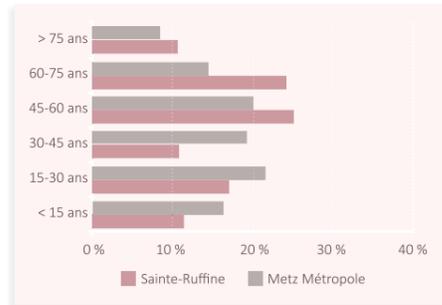
habitants  
(0,2 % de Metz Métropole)

**260**

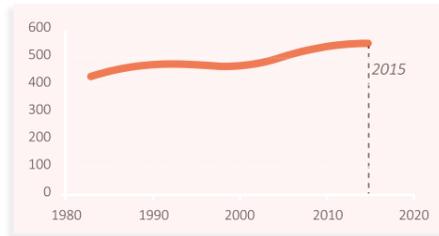
ménages

**2,1**

personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**73,4 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**9,4 %**

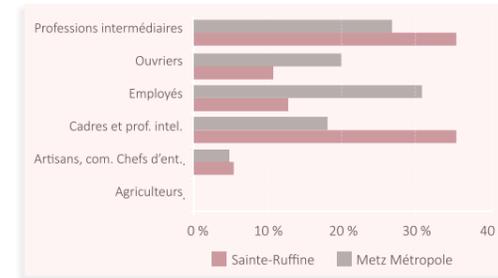
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**60**

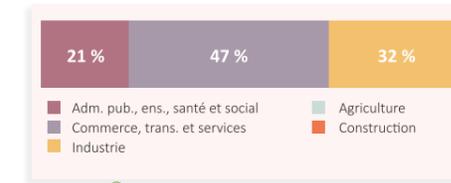
emplois sur la commune

**2,1 %**

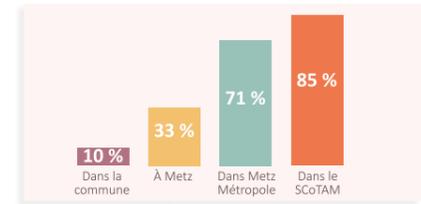
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



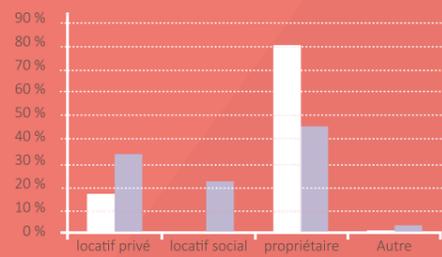
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

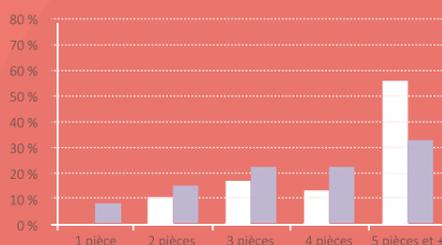


■ Sainte-Ruffine ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**4,9** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**260** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**65,2 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,7 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > Plan de Prévention des risques d'inondation
- > Plan de Gestion des risques d'inondation
- > Plan de Prévention des risques mouvement de terrain

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **71 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **4 HA**  
Siège d'exploitation agricole **0**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

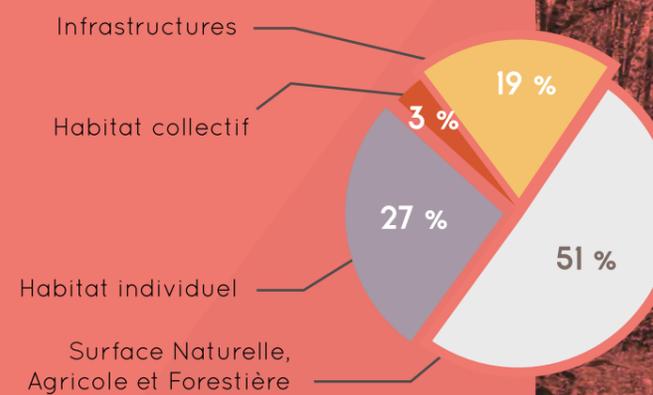


- > Opération Pré du Longeau (60 logements)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > ENS Marais du Grand Saulcy
- > Château Buzolet (Monument historique - XVIII<sup>e</sup> siècle)
- > Église (XVIII<sup>e</sup> siècle)



# SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE



## EN BREF



Saint-Privat-la-Montagne est située au nord-ouest, à environ 14 km du centre-ville de Metz. La commune touche les territoires de Sainte-Marie-aux-Chênes, Roncourt, Fèves, Norroy-le-Veneur et Amanvillers (seule commune limitrophe à faire également partie de la métropole). Inscrite au carrefour de la RD7 et de la RD643, Saint-Privat-la-Montagne jouit d'une bonne desserte routière. Le village est par ailleurs traversé par l'A4 et bénéficie de la proximité de l'échangeur de Batilly - Sainte-Marie, situé à moins de 3 km.



Saint-Privat-la-Montagne a été témoin du dernier épisode de la bataille acharnée du 18 août 1870, lors de laquelle les troupes allemandes investissent la ville de Metz. Deux monuments commémorent cette bataille. Son cœur ancien est situé à l'écart des grands axes de circulations. Il est caractérisé par un bâti continu et dense, typique du village-rue lorrain. La proximité des mines est à l'origine de la construction de deux cités ouvrières du début du XX<sup>e</sup> siècle. Le développement du village s'est ensuite opéré par la succession de plusieurs extensions pavillonnaires durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Plus récemment, l'opération singulière du Bois de la Ville est venue étendre le village au sud-est, avec un programme mixte de logements (sociaux, seniors, collectifs et pavillonnaires).



Le territoire communal présente un relief de plateau, sur le revers des côtes de Moselle. Légèrement vallonné, il est donc caractérisé par des pentes douces descendant vers l'ouest. Le village est situé en lisière des bois caractéristiques des côtes de Moselle, dans un paysage agricole essentiellement céréalier. À cheval sur le ban communal et sur celui de Roncourt, on distingue l'ancien site des carrières de pierre de Jaumont, devenu aujourd'hui un réservoir de biodiversité reconnu.



Identifiée comme pôle de proximité dans l'armature du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du nord-ouest messin (Sainte-Marie-aux-Chênes, Ars-sur-Moselle), la commune dispose d'un PLU depuis le 5 juillet 2007.

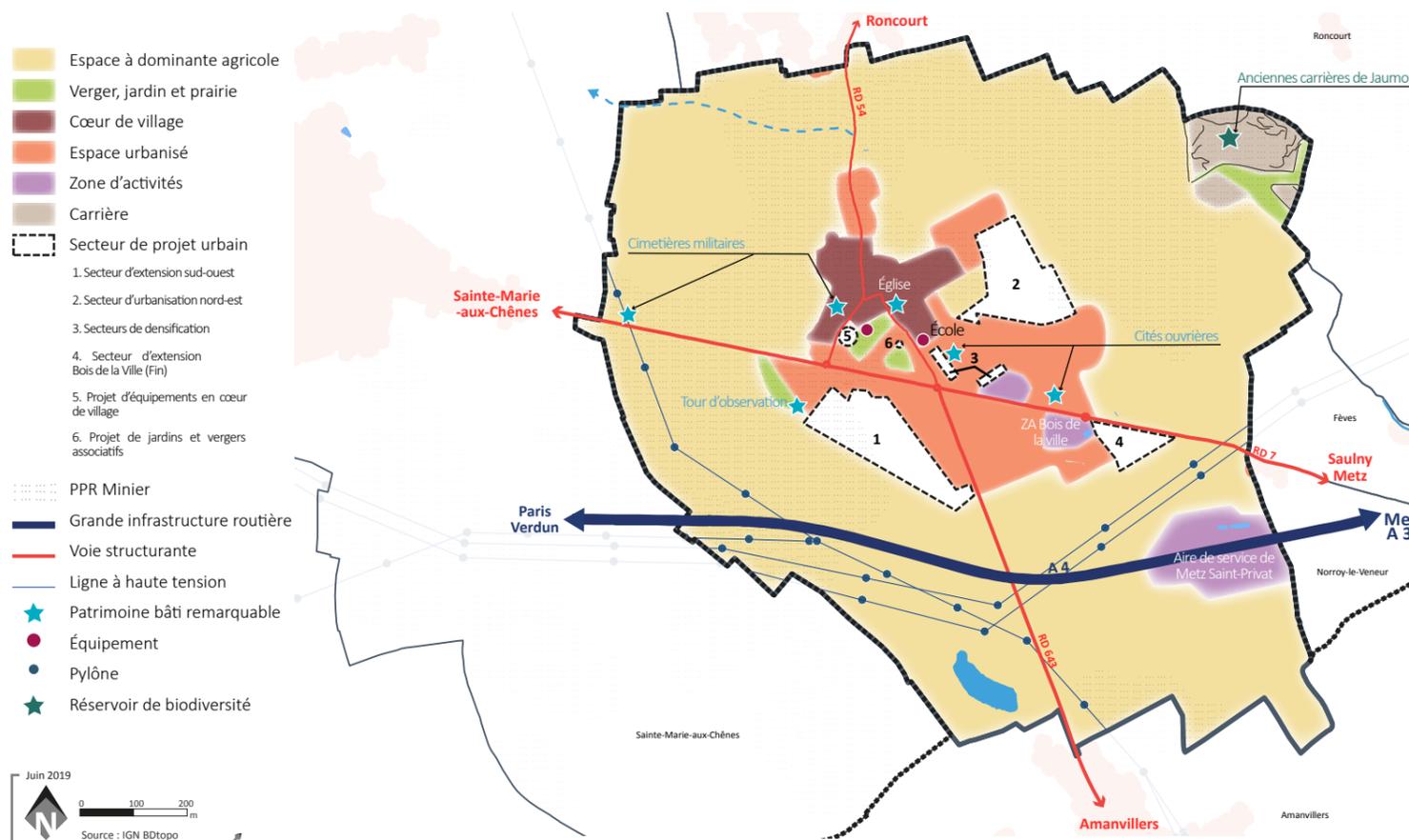


Les principales orientations du PADD prévoient de :

- conforter l'identité du noyau villageois en préservant l'architecture traditionnelle et l'espace public ;

- favoriser le renouvellement urbain en permettant la transformation des bâtiments anciens inoccupés ;
- sécuriser et requalifier les espaces publics autour des équipements communaux ;
- permettre le développement du commerce le long des grandes départementales ;
- intégrer les projets d'extension urbaine en cohérence avec le village et le réseau viaire existant ;
- protéger les espaces naturels et les lieux de mémoire présents sur la commune.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension sud-ouest (zone d'urbanisation future - 13,6 ha)  
Secteur d'extension nord-est (zone d'urbanisation future - 8,2 ha)  
Secteur de densification en cœur de village (zone d'urbanisation future - 0,9 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

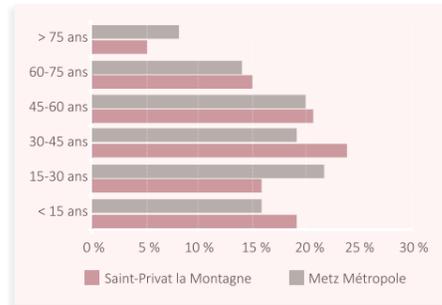
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



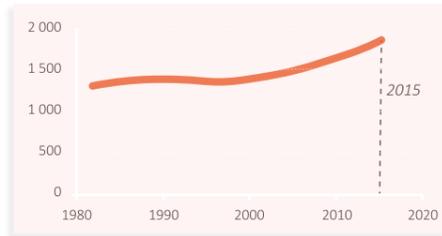
**1 850**  
habitants  
(0,8 % de Metz Métropole)

**735**  
ménages

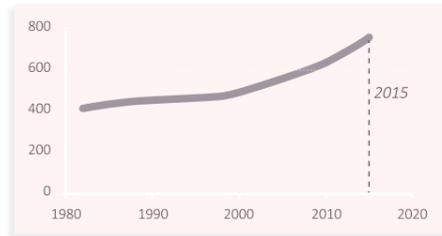
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

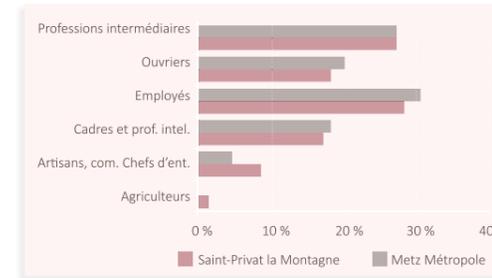


**78 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

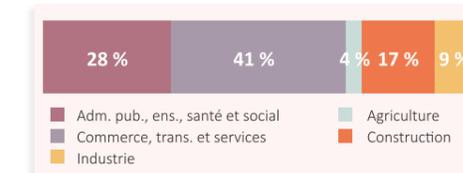
**8,5 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**231**  
emplois sur la commune

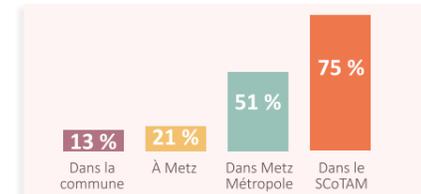
**10,1 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



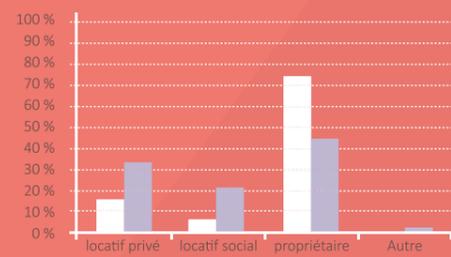
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

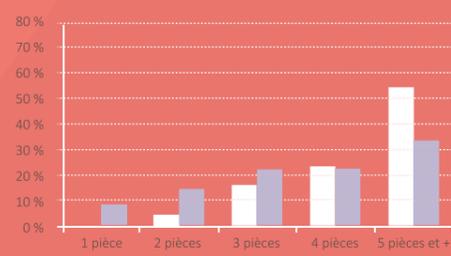


■ Saint-Privat-la-Montagne ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**4,7** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**735** résidences principales  
(0,7 % de Metz Métropole)

**73,6 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**8 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**60** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR affaissement minier
- > Passage de lignes à haute tension

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



- > Finalisation de l'opération Bois de la ville (105 logements sociaux réalisés dont 9 pour seniors) + 20 pavillons à venir
- > Projet d'équipement regroupant un gymnase polyvalent (salle de spectacle), un périscolaire dédié et une extension de la maison des associations (2020)
- > Inscription dans le cadre des Communes natures : zéro pesticide, mini-vergers et jardins associatifs (2019)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES

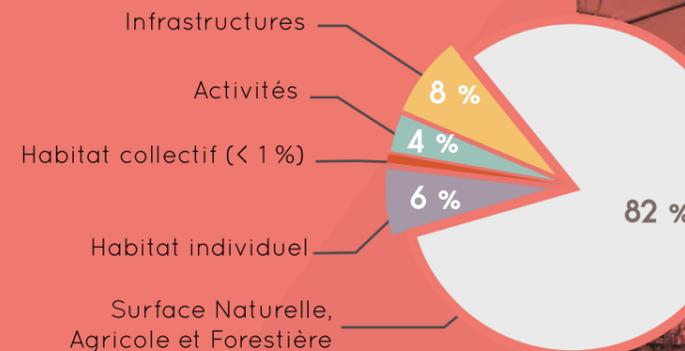


- > Réservoir de biodiversité carrière de Jaumont
- > Église de Saint-Privat (1876)
- > Porte du cimetière (Monument historique - XVI<sup>e</sup> siècle)
- > Tour d'observation (1870)
- > Cimetières militaires (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Cités ouvrières (début XX<sup>e</sup> siècle)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **571 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **416 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **3**



# VAUX



## EN BREF



Située au sud-ouest de Metz, Vaux est une commune qui s'étend d'ouest en est, entre les côtes et la vallée de la Moselle. Elle est reliée à la RD6 en direction d'Ars-sur-Moselle et de Moulins-lès-Metz (accès à l'A31) et à la RD60 vers le village limitrophe de Jussy. Le cœur villageois est desservi par une navette du réseau Le Met' et la partie sud de la commune par une ligne Proxis. Vaux est traversée par le sentier de grande randonnée GR5 et la véloroute l'Échappée Bleue, en provenance de Jussy et à destination d'Ars-sur-Moselle.



Progressivement fortifié, le noyau villageois ancien s'est implanté sur les côtes de Moselle, propices à la culture de la vigne. Les extensions récentes se sont étirées à l'est, en direction de la Moselle et de Jussy. Témoin de l'histoire viticole locale, le village compte de nombreuses maisons vigneronnes et une maison forte : le château de Vaux. L'église Saint-Rémi date du XIVe siècle. Vaux compte également un patrimoine militaire remarquable : l'ouvrage Saint-Hubert, situé dans le Bois-la-Dame sur la partie ouest de la commune, et l'ouvrage de Jussy.



Vaux tient une place importante dans le patrimoine paysager et l'armature écologique du territoire métropolitain. Commune du Parc naturel régional de Lorraine, Vaux compte un site Natura 2000, Pelouses du Pays messin. Cet espace est déclaré site d'intérêt communautaire par la Directive habitat. Les ouvrages militaires constituent des réservoirs de biodiversité (gîtes à chiroptères) à l'échelle du SCoTAM. La forêt de Vaux et le Bois-la-Dame couvrent plus de 50 % du territoire communal. Vaux fait partie de l'aire géographique « AOC vins de Moselle ». Enfin, la Moselle et les étangs d'Outre-Moselle participent à la Trame bleue sur cette partie de l'agglomération.



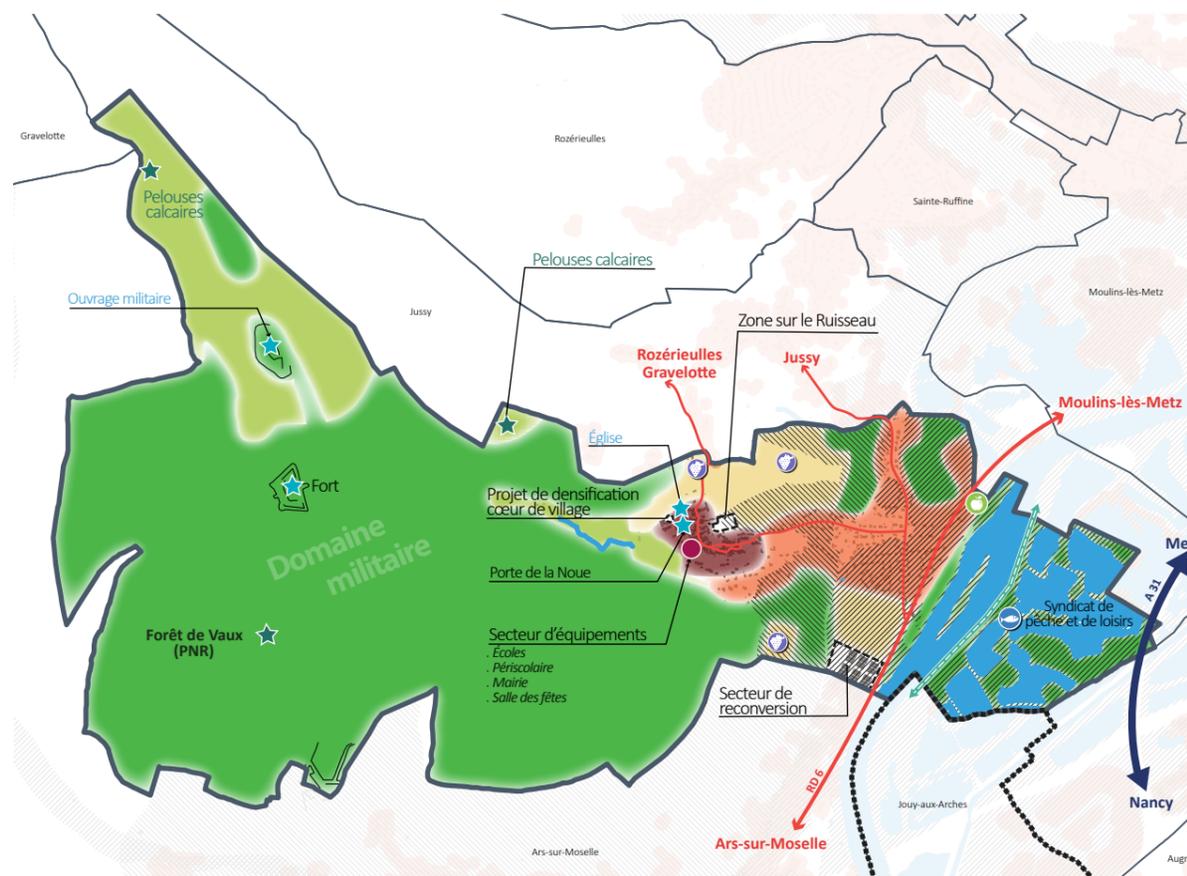
Dans l'armature urbaine du SCoTAM, Vaux est identifiée en tant que commune péri-urbaine et rurale au sud-ouest de Metz. Elle est située entre Moulins-lès-Metz et Ars-sur-Moselle, principales polarités du secteur. Conformément aux dispositions de la loi Alur, le développement urbain de la commune est encadré par le Règlement national d'urbanisme depuis mars 2017, suite à la caducité du Plan d'occupation des sols.



En l'absence de PLU, la commune n'a pas établi de PADD. L'application du RNU interdit toute construction en dehors des parties urbanisées (principe de constructibilité limitée). La municipalité souhaite néanmoins diversifier son parc d'habitat afin d'accueillir des jeunes ménages et répondre aux besoins des personnes âgées. Dans ce sens, des réflexions sont menées pour la réalisation de logements sociaux (réhabilitation). Le potentiel de densification du tissu urbain est estimé à environ 20 logements (secteur Sur le Ruisseau). La reconversion d'une emprise militaire le long de la RD6 fait l'objet d'une réflexion intercommunale avec la ville d'Ars-sur-Moselle.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- PPR Inondation
- PPR Mouvement de terrain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine naturel remarquable
- Équipement
- Maraîchage
- Vignes
- Échappée bleue



Potentiel de reconversion en cours de réflexion sur l'ancien site militaire situé le long de la RD6 (en lien avec Ars-sur-Moselle).

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**818**

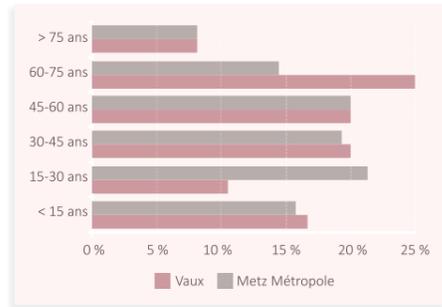
habitants  
(0,4 % de Metz Métropole)

**334**

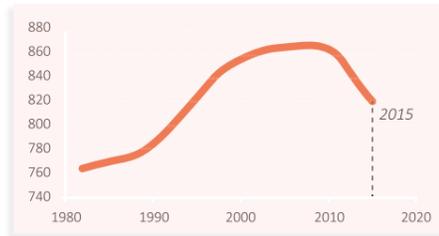
ménages

**2,5**

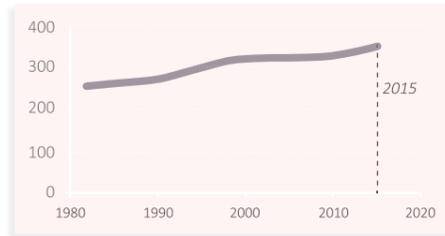
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**72 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**7,1 %**

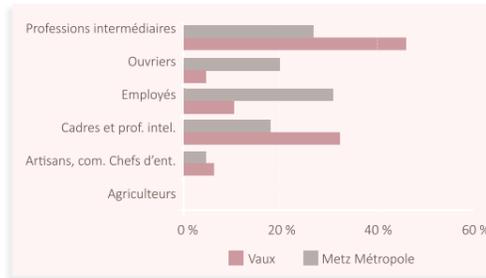
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**68**

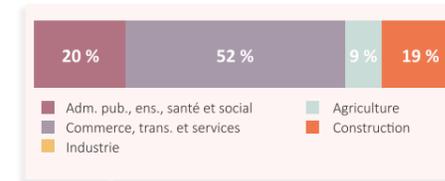
emplois sur la commune

**5,9 %**

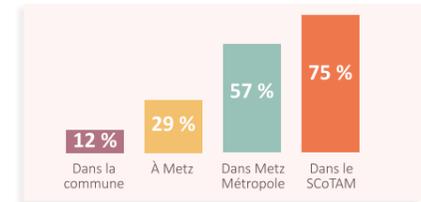
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



**5,4** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**334** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**96,1 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**6,1 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation de la Moselle
- > PPR mouvement de terrain

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **653 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **56 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **2**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



- > Opération de reconversion de l'ancienne maison de retraite pour la réalisation de 10 logements sociaux
- > Finalisation de la zone Sur le Ruisseau (environ 5 logements)

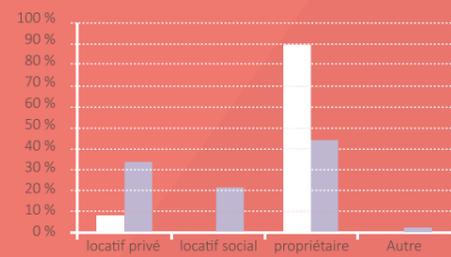
## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



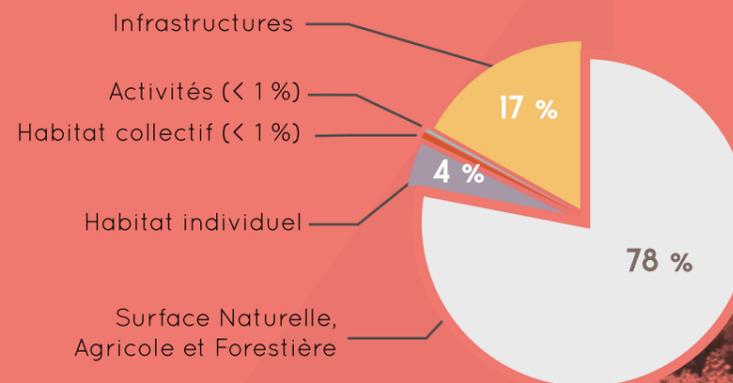
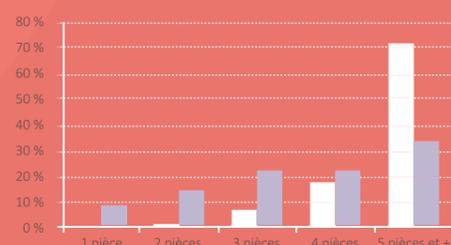
- > Église Saint-Rémi (Monument historique - XIV<sup>e</sup> siècle)
- > Porte de la Noue (XI<sup>e</sup> siècle)
- > Zone Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > AOC « vins de Moselle »

■ Vaux ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



# VERNEVILLE



## EN BREF



Située à l'extrême ouest de la métropole, Vernéville fait partie des communes inscrites dans la deuxième couronne. Localisée sur le revers des côtes de Moselle, sur la partie ouest du plateau lorrain, elle est limitrophe du département de Meurthe-et-Moselle. Vernéville est, par ailleurs, implantée à l'articulation de la RD603 et de la RD11, ce qui lui permet d'être rattachée directement à l'autoroute A4.



Le village est marqué par l'implantation en continu de ses constructions et la présence de larges usoirs, caractéristiques de la morphologie du village-rue lorrain. Son riche passé agricole est également représenté par deux châteaux, aujourd'hui reconvertis en ferme et en logements. Au sud-ouest du village, on dénombre plusieurs extensions pavillonnaires. Amorcées à la fin des années 1960, elles témoignent du développement récent du village. Vernéville est enfin caractérisé par la présence du lieu-dit Malmaison, qui représente un hameau important, isolé au sud de la commune.



Le paysage général de Vernéville est rural. Il s'organise principalement autour d'espaces agricoles peu sinueux et caractéristiques de la partie occidentale du plateau lorrain. La commune est, par ailleurs, située en bordure d'une vaste trame forestière où serpentent le ruisseau de la Mance et sa ripisylve. Vernéville dispose d'une Trame verte et bleue locale, riche en biodiversité, constituée d'espaces naturels périvillageois, où se distinguent plusieurs zones humides, jardins et anciens vergers.



Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, Vernéville est située à proximité des polarités de l'ouest de la métropole (Sainte-Marie-aux-Chênes, Amanvillers) ainsi que des villes de Briey et Jarny (54). Elle dispose d'un PLU approuvé le 29 janvier 2015.



Ses principaux objectifs reposent sur une volonté de développer le village de manière mesurée, afin d'assurer le renouvellement de sa population et de garantir un niveau d'équipement satisfaisant. Par ailleurs, la commune souhaite protéger son identité rurale, tant du point de vue économique (diversités des activités agricoles) qu'environnemental (qualité des paysages, espaces naturels remarquables). Vernéville a enfin pour objectif de conforter et renforcer son réseau de déplacements doux, dans une logique de mise en relation à plusieurs échelles de territoire (villageoise, communale, intercommunale et départementale).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension Télégraphe (OAP - 4 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

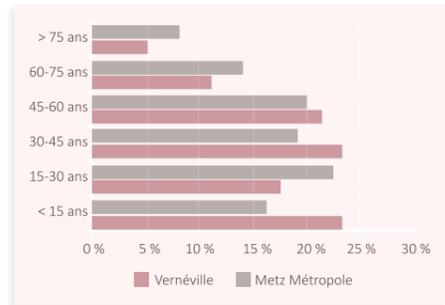
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



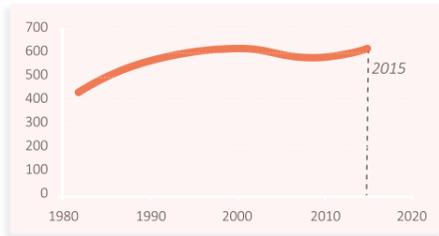
**622**  
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**248**  
ménages

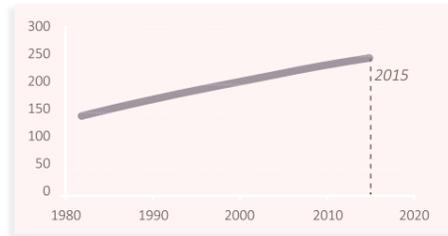
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

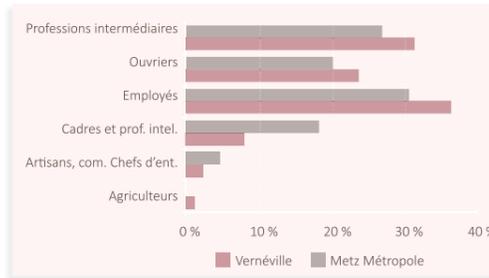


**77,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

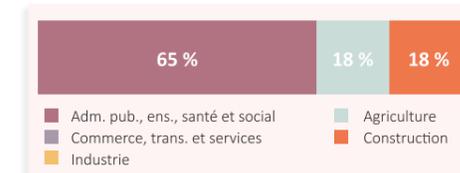
**10,8 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**57**  
emplois sur la commune

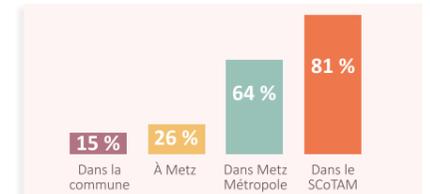
**3,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune

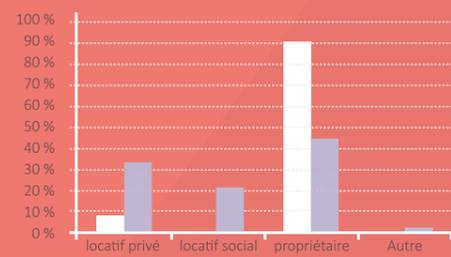


// Part d'actifs de la commune travaillant

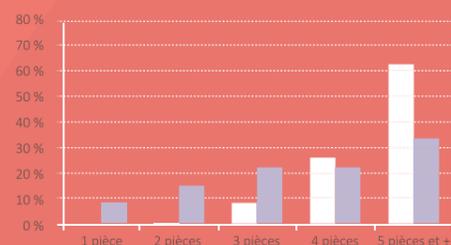
## PARC DE LOGEMENTS



■ Vernéville ■ Metz Métropole  
// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**248** résidences principales  
(0,2 % de Metz Métropole)

**94,8 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**8,8 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aléa risque minier en bassin ferrifère (fontis et affaissement progressif)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **918 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **717 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **5**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

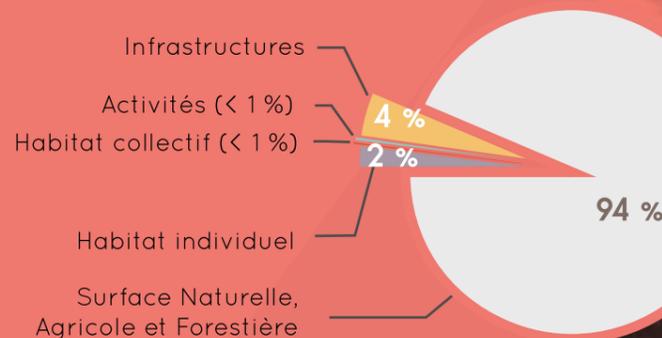


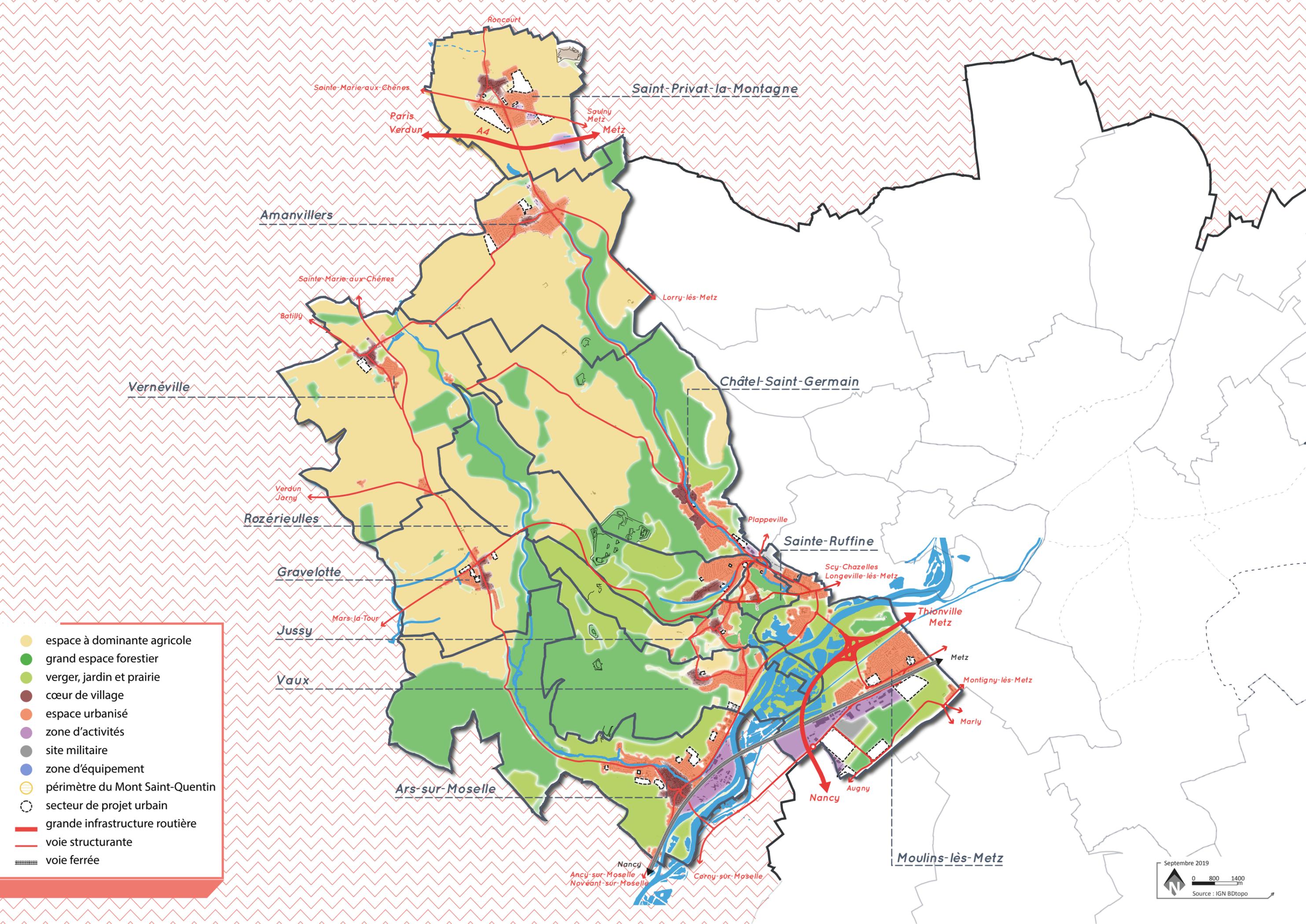
> Aucun projet et démarche

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Château de Vernéville (XVII<sup>e</sup> siècle)
- > Ferme-château de Bagneux (XVIII<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Eloy (XIX<sup>e</sup> siècle)





- espace à dominante agricole
- grand espace forestier
- verger, jardin et prairie
- cœur de village
- espace urbanisé
- zone d'activités
- site militaire
- zone d'équipement
- périmètre du Mont Saint-Quentin
- secteur de projet urbain
- grande infrastructure routière
- voie structurante
- voie ferrée



- COMMUNES
- SECTEUR 5
- METZ MÉTROPOLE



# SECTEUR 5

Situé au nord de la métropole, ce secteur embrasse les côtes de Moselle à l'ouest et la vallée de la Moselle à l'est. Cette large vallée est traversée du nord au sud par des infrastructures majeures du bassin de vie messin : l'autoroute A31, la voie ferrée Nancy-Luxembourg mais également la Moselle canalisée et le port de Metz.

Il en résulte plusieurs ambiances : l'espace urbain de Metz-Nord / Woippy au sud, les villes et villages de côtes (Scy-Chazelles, Lessy, Plappeville, Lorry-lès-Metz, Saulny, Woippy-village) à l'ouest, les étangs de Saint-Rémy au nord et la plaine alluviale du côté du village de La Maxe à l'est. Le mont Saint-Quentin et l'ancienne centrale électrique constituent deux repères visuels emblématiques du secteur.

Les protections environnementales, patrimoniales, paysagères et agricoles y sont nombreuses, surtout à l'ouest. La gestion de l'eau et des activités humaines (industrielles, logistiques et de loisirs) est sensible sur ce secteur, notamment à l'est.

La partie messine est couverte par un Plan local d'urbanisme (PLU) depuis 2008. Toutes les autres communes devraient disposer d'un PLU rénové d'ici fin 2020.

# LA MAXE



## EN BREF



Implantée à l'extrémité nord de la métropole, en rive gauche de la Moselle, La Maxe est située à 7 km du centre-ville de Metz. Le village s'est construit le long de la RD153b, connectée directement à l'A31 par un échangeur situé au sud, à proximité des grands espaces d'activités économiques du nord messin. Bordé de part et d'autre par la Moselle et l'A31, il se caractérise par une situation en impasse routière dans sa partie nord, mais présente la particularité d'être traversé par un tronçon de « l'Échappée bleue ».



La morphologie urbaine de La Maxe est typique du village-rue lorrain. Son hameau originel s'est constitué sur la partie haute de la commune, le plus en retrait possible des espaces de crues de la Moselle. Depuis l'Après-guerre, le village s'est étendu en une succession de petits lotissements. En outre, la commune se singularise par la présence de l'ancienne centrale thermique électrique (1971-2015). Depuis 2000, elle accueille un site logistique et commercial de l'enseigne Ikea. Complétée par la zone Campus activités, La Maxe présente ainsi la particularité d'être à la fois un petit village et d'accueillir un pôle d'activités et d'emplois d'importance métropolitaine et régionale.



Délimité le long de la plaine alluviale, le territoire de La Maxe présente un paysage à dominante agricole, avec peu de relief. La présence de la Moselle vient marquer la limite de son ban communal et lui offre une ouverture sur les espaces boisés situés sur le revers du plateau lorrain à l'est. À la fois corridor écologique structurant et support d'activités de loisirs, la Moselle vient ainsi offrir aux habitants du village un espace remarquable de respiration. Ayant fait face à de nombreuses périodes d'inondation durant son histoire, la commune entretient néanmoins un rapport de prudence avec la rivière et ses tumultes.



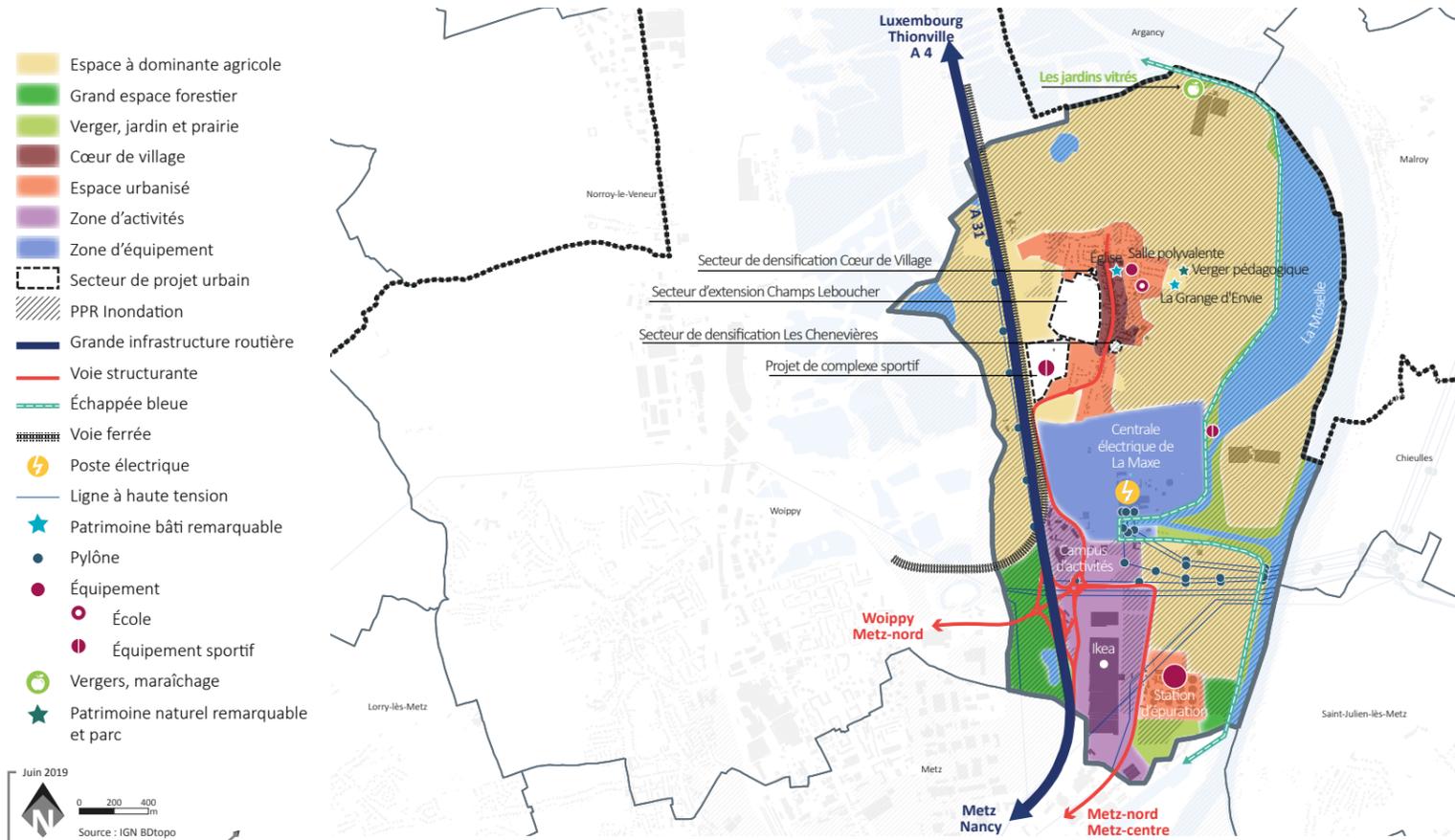
Identifiée comme une commune périurbaine et rurale dans l'armature du SCoTAM, à proximité des grandes polarités de la métropole messine (Metz, Woippy), la commune possède un PLU approuvé le 12 mai 2005, qui fait l'objet d'une révision générale depuis le 28 avril 2016.



Débatues en conseil communal le 26 janvier 2017, les principales orientations du projet de PADD prévoient de :

- conforter la qualité de vie et le cadre naturel ;
- définir un cadre de développement cohérent et réfléchi ;
- faciliter le parcours résidentiel et favoriser la mixité pour les nouveaux logements ;
- poursuivre la mise en place de déplacements doux ;
- placer l'environnement au cœur des enjeux ;
- maintenir l'activité économique et commerciale.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur de densification en cœur de village (OAP - 0,28 ha)  
Secteur d'extension Champs Leboucher (OAP - 3,4 ha + 2,7 ha - Stade II)  
Secteur de densification Les Chenevières (OAP - 0,23 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**867**

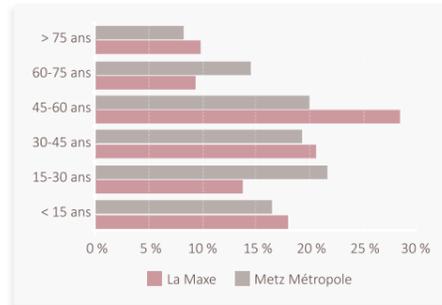
habitants  
(0,4 % de Metz Métropole)

**341**

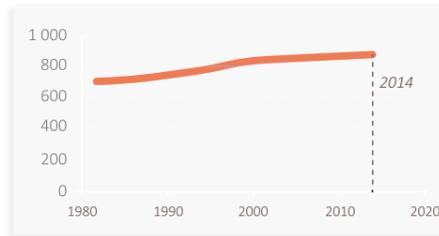
ménages

**2,6**

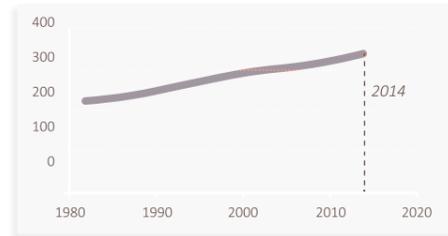
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**78,2 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**6 %**

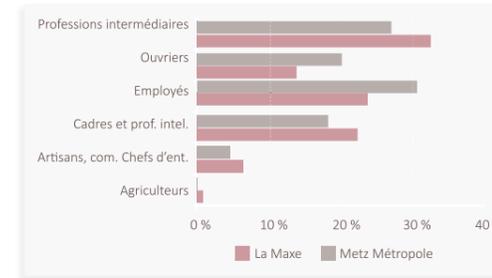
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**1 008**

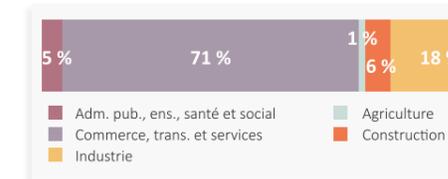
emplois sur la commune

**12,7 %**

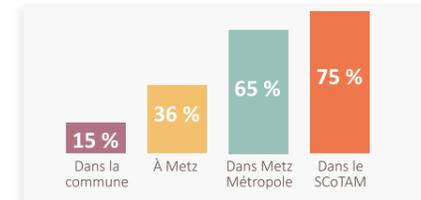
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



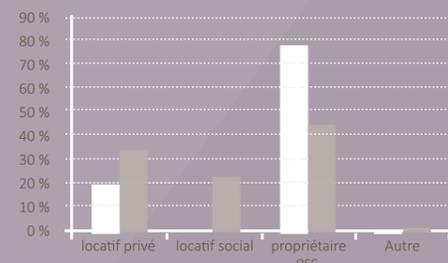
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

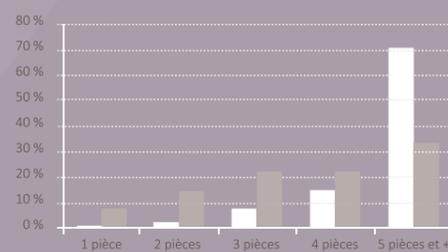


■ La Maxe ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,1** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**341** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**87 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**6,1 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**4** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



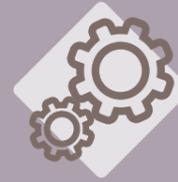
- > PPR inondation
- > Gestion du site de la centrale électrique arrêtée en 2015

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **755 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **327 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **4**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

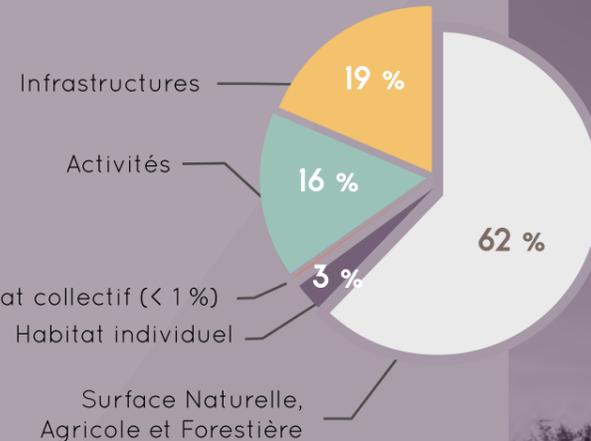


- > Révision générale du PLU depuis le 28 avril 2016
- > Aménagement d'un complexe sportif au sud-ouest du village

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Verger pédagogique (2017)
- > Église Saint-Baudier (1866)
- > La Grange d'Envie (fin XV<sup>e</sup> siècle)



# LESSY

## EN BREF



Lessy est l'un des villages des côtes de Moselle qui constitue la façade ouest de la métropole messine. Accessible depuis la RD603, la commune bénéficie de la proximité de l'A31, via Moulins-lès-Metz, en direction de Metz, Luxembourg ou Nancy.



Le noyau historique de Lessy, fondé autour de son église fortifiée, se compose de maisons vigneronnes et de maître. Leurs implantations dessinent des rues étroites et tortueuses. Depuis les années 1950, le village s'est essentiellement étendu le long des voies et sentiers existants, en créant un panel hétérogène de maisons individuelles.



Adossée au Mont-Saint-Quentin, site emblématique du pays messin, la commune de Lessy est dotée de milieux naturels remarquables qui bénéficient de différentes mesures de protection : site classé Natura 2000 ou encore espace naturel sensible. Les paysages communaux se répartissent entre plateau agricole (ferme Saint-Georges), massifs forestiers surplombants le vallon du col de Lessy et coteaux de l'ancien domaine viticole et vergers. Lessy fait partie de l'aire géographique « AOC vins de Moselle ».

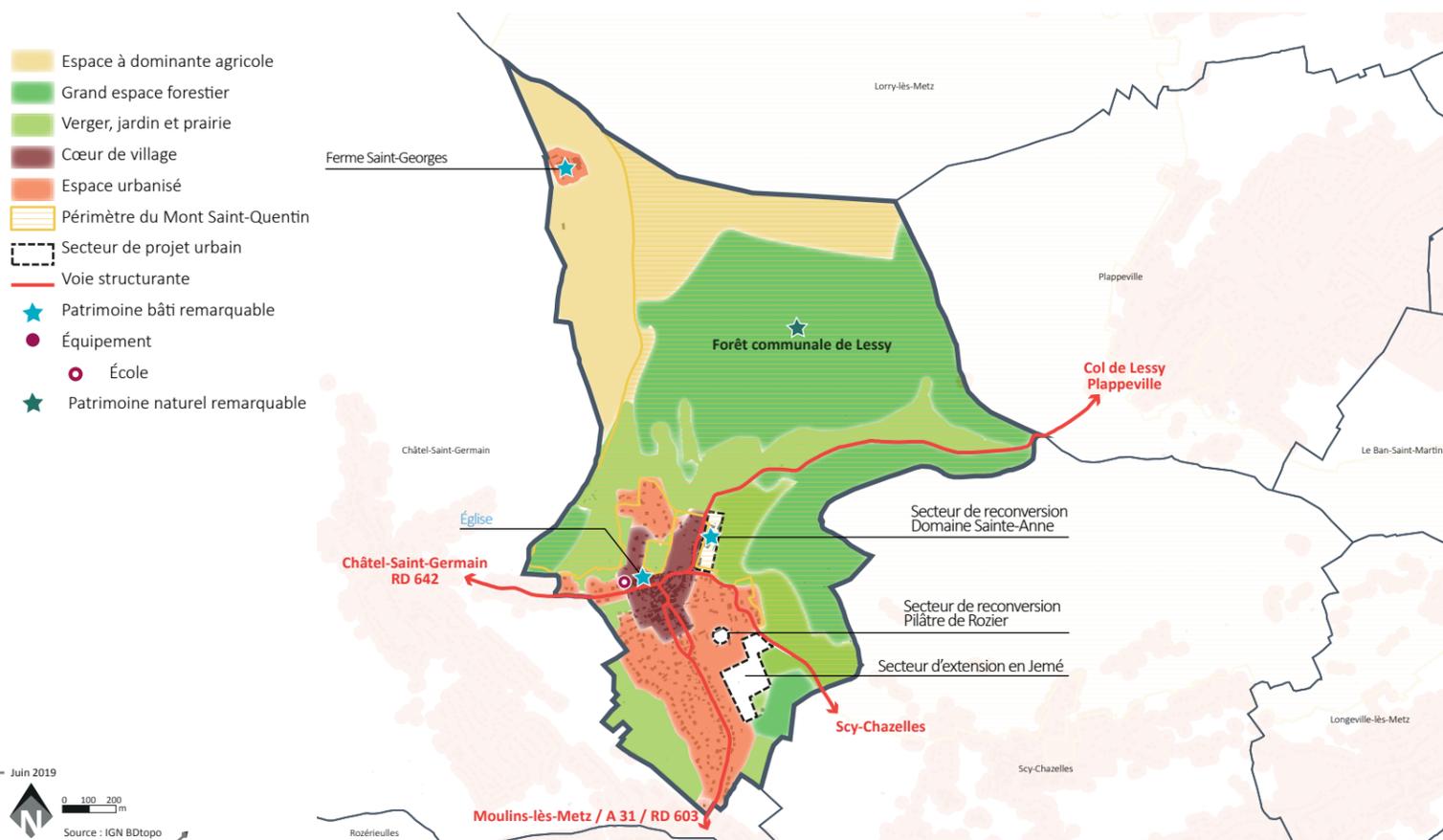


Lessy est identifiée comme une commune résidentielle de la métropole messine au sein du SCoTAM. Elle est limitrophe de Moulins-lès-Metz, commune considérée comme pôle-relais. Son PLU, approuvé en décembre 2007 fait actuellement l'objet d'une révision générale.



La commune souhaite, en priorité, accompagner le devenir du domaine de Sainte-Anne, en assurant le renouvellement de ses fonctions et sa mise en valeur patrimoniale. Son objectif est d'établir des perspectives de développement en cohérence avec ses évolutions en cours (requalification de l'institut Pilâtre de Rozier, valorisation du ruisseau de Lessy). Son projet de territoire vise également la déclinaison du plan de gestion du site classé du Mont-Saint-Quentin et du PAEN (périmètre visant à renforcer les pratiques agricoles sur les coteaux du Mont-Saint-Quentin).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de la commune de Lessy sont en réflexion dans le cadre des travaux de révision de son PLU lancée par délibération le 8 décembre 2016.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**746**

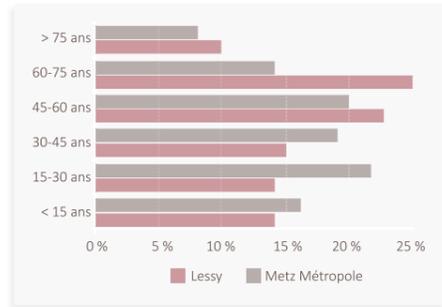
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**337**

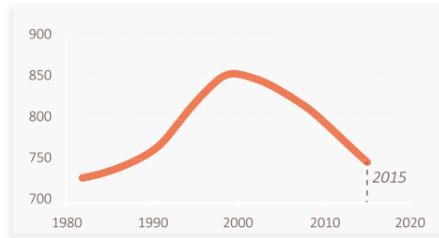
ménages

**2,2**

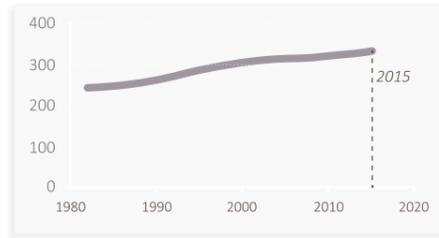
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**72,9 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**9 %**

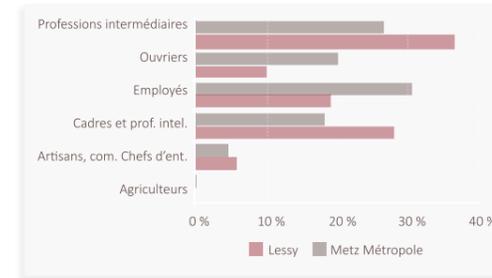
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**42**

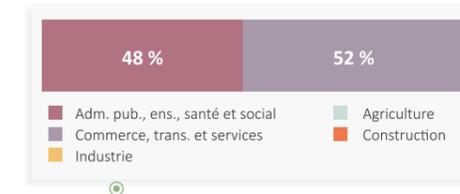
emplois sur la commune

**6,6 %**

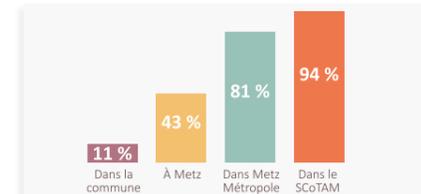
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



**5,3** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**337** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

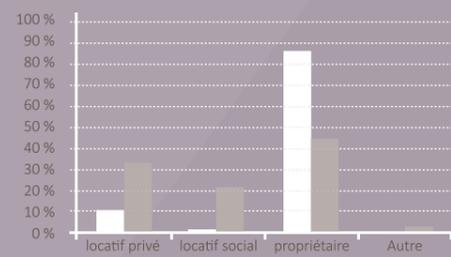
**87,4 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,1 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

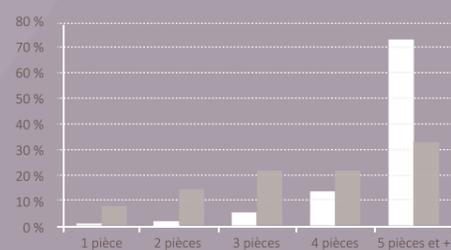
**5** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

■ Lessy ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **288 HA**

Surface agricole utile (SAU) **79 HA**

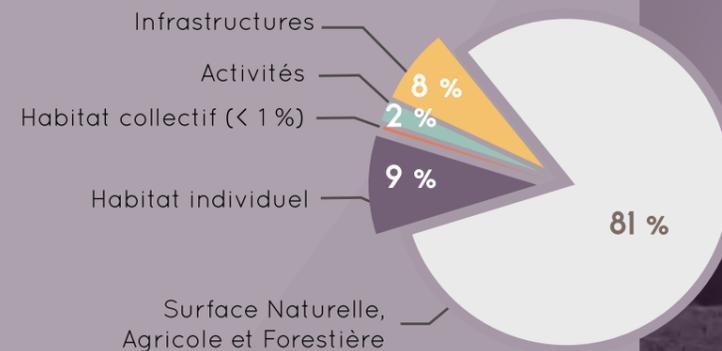
Siège d'exploitation agricole **0**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale de son PLU début 2018

> Reconversion en cours de l'ancien site Institut Pilâtre de Rozier (50 logements)



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site classé du Mont-Saint-Quentin
- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > ENS Pelouses du Mont-Saint-Quentin
- > Église Saint-Gorgon et partie crénelée du mur du cimetière (XV<sup>e</sup> siècle)
- > AOC « vins de Moselle »

# LORRY-LES-METZ



## EN BREF



Lorry-lès-Metz fait partie des communes inscrites dans la première couronne de Metz Métropole, distante de 5 kilomètres du centre-ville de Metz. Localisé sur les côtes de Moselle, proche du Mont Saint-Quentin, le village est implanté le long des RD7 et RD51 et se situe à proximité de l'échangeur autoroutier de Metz-nord (A31).



À la différence des villages des coteaux exposés au sud, Lorry-lès-Metz est un village-rue traditionnel lorrain. Sa forme allongée le long de la route offre de larges usoirs et trouve son origine dans une activité à dominante agricole. Sur l'autre versant du vallon, le hameau de Vigneulles est à classer parmi les villages de structure viticole, avec la présence de grandes propriétés encloses de hauts murs. Ces deux espaces originels du village comportent un riche patrimoine composé de bâtisses remarquables (Maison Carré Malberg,...) et d'éléments urbains divers (lavoirs, murs anciens,...). À l'image des villages de la métropole, la commune a connu un développement récent issu d'une succession de lotissements, amorcé à partir des années 1960.



Le paysage général de Lorry-lès-Metz se définit principalement au carrefour du plateau lorrain occidental céréalier et des côtes de Moselle. Inscrite dans le périmètre du site classé du Mont-Saint-Quentin, la commune est traversée par un vaste espace forestier de grande qualité, formant la principale continuité écologique du nord-ouest messin. La commune présente également la particularité de comprendre sur son territoire des espaces naturels remarquables, protégés pour leur richesse faunistique et floristique, tels que les Pelouses du Pays Messin (Natura 2000 - ENS Pelouses du Mont-Saint-Quentin).



Inscrite comme pôle de proximité dans l'armature urbaine du SCoTAM, à proximité des grandes polarités de l'ouest de la métropole (Metz, Woippy), la commune dispose d'un PLU approuvé le 22 juin 2017.

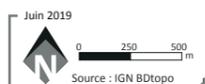
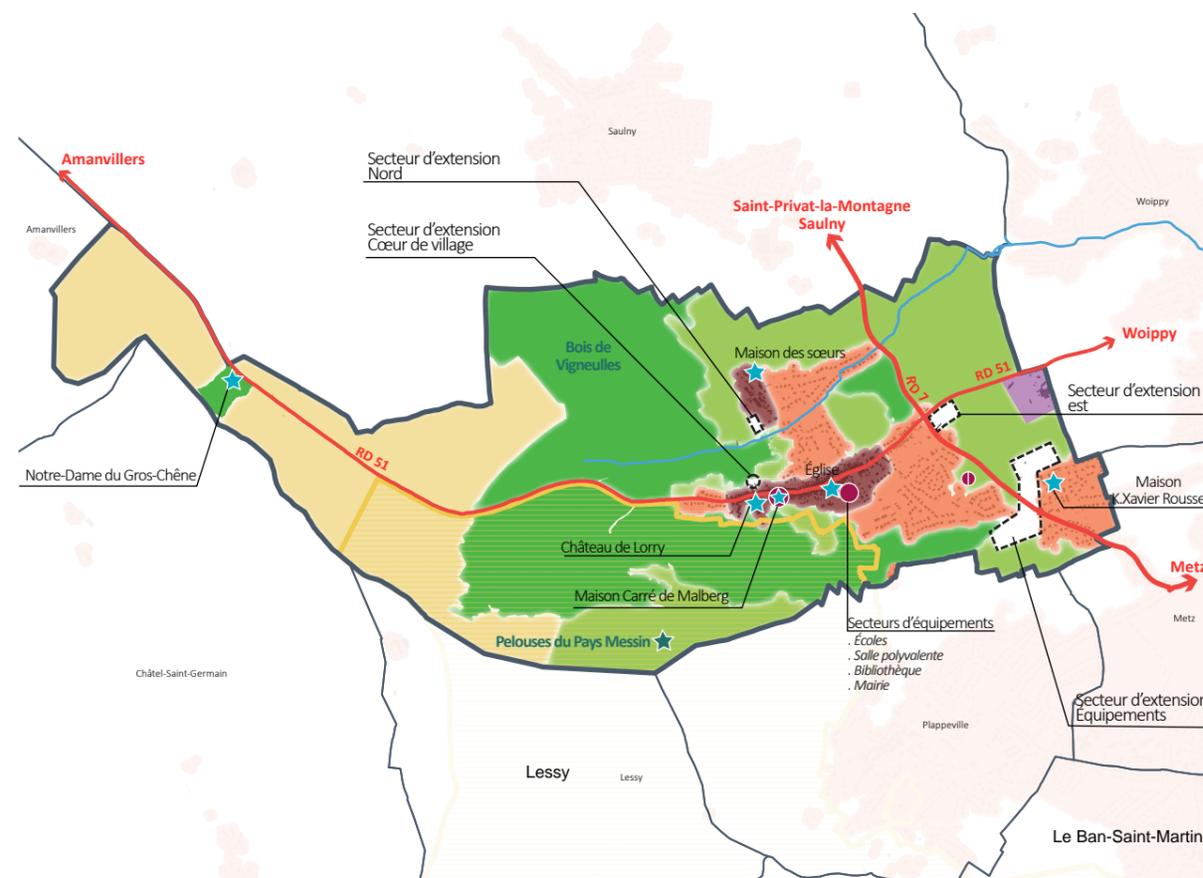


Les principaux objectifs défendus par son PADD sont de :

- garantir un développement cohérent et diversifié du cœur du village et des quartiers associés, afin d'assurer un renouvellement continu de la population dans le temps ;
- maintenir et renforcer le tissu économique et social de la commune (agricole, services et commerces de proximité) ;
- protéger les patrimoines naturels, paysagers et urbains du village et mettre en valeur le cadre de vie des riverains ;
- sécuriser la traversée et l'entrée des zones urbaines et privilégier les modes de déplacements alternatifs à l'automobile.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Périmètre du Mont Saint-Quentin
- Voie structurante
- Ligne à haute tension
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- Équipement sportif
- Patrimoine naturel remarquable et parc



- Secteur d'extension urbaine nord - « Le Moulin » (OAP - 0,7ha)
- Secteur d'extension en cœur de village - « Les Hauts Prés » (OAP- 0,8 ha)
- Secteur d'extension est - « Le Chêne » (OAP - 3,3 ha)
- Secteur d'aménagement d'équipement - « Les Frières » (OAP- 2,5 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

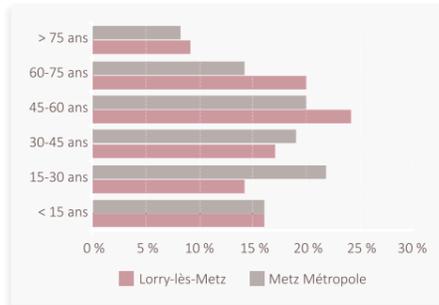
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



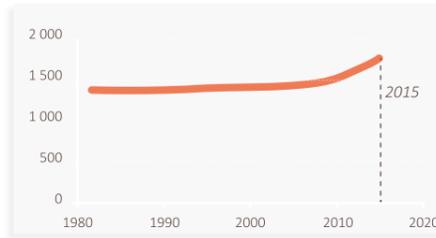
**1 749**  
habitants  
(0,8 % de Metz Métropole)

**720**  
ménages

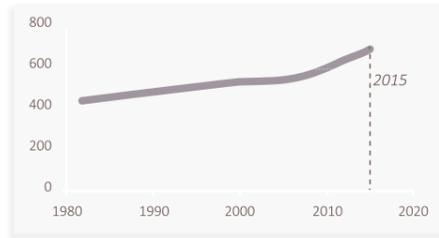
**2,4**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

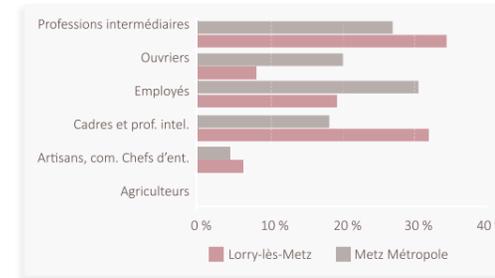


**76,9 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

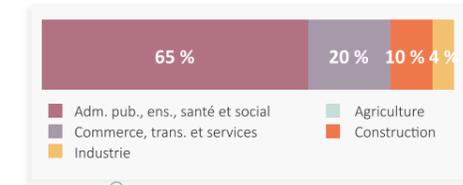
**6,8 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**225**  
emplois sur la commune

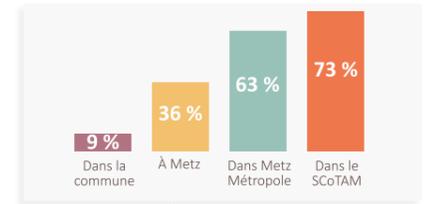
**12,8 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



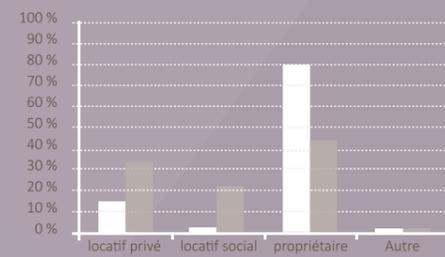
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

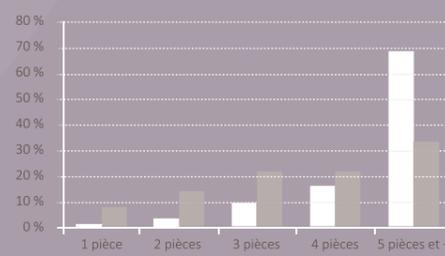


■ Lorry-lès-Metz ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,2** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**720** résidences principales  
(0,7 % de Metz Métropole)

**83,7 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,1 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**23** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



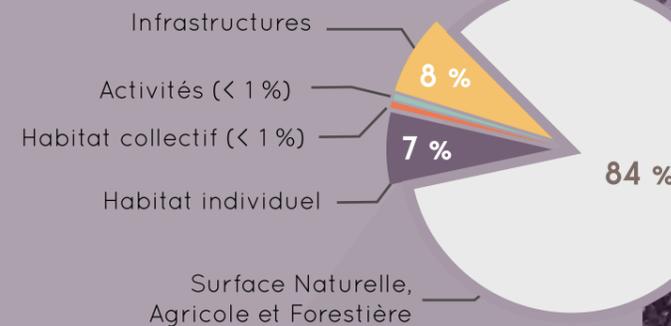
> Passage d'une ligne électrique à haute tension

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> PLU approuvé le 22 juin 2017

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **609 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **177 HA**  
Siège d'exploitation agricole **1**

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > Site classé « Mont-Saint-Quentin et ses abords »
- > Église de Saint-Clément (XV<sup>e</sup> siècle)
- > Maison de Kerr Xavier Roussel (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Maison Carré de Malberg (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Château de Lorry (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Maison des Sœurs de Vigneulles (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Chapelle Notre-Dame du Gros Chêne

# METZ NORD-PATROTTE



## EN BREF



Patrotte-Metz-Nord est un quartier situé en rive gauche de la Moselle. Il est délimité, au sud par l'A31, à l'ouest par le quartier de Devant-les-Ponts et, au nord par la commune de Woippy. Il bénéficie d'une bonne accessibilité depuis l'autoroute et le nord de la métropole. Récemment, le quartier a connu des évolutions en matière de déplacements avec la mise en œuvre de la ligne A du Mettis, le réaménagement du passage à niveau de la route de Woippy et l'amélioration de la halte ferroviaire Metz-nord.



Cet ancien espace maraîcher, industriel et militaire, a progressivement évolué vers un secteur d'habitat et de commerces. Les projets emblématiques des grands ensembles de la Patrotte, du quartier intercommunal Boileau Pré-Génie et de la zone d'activités économiques des Deux Fontaines, témoignent de cette transformation. Le quartier accueille plusieurs équipements majeurs : médiathèque et centre social « Agora », centre de maintenance du réseau Le Met', lycée René Cassin ou Nouveau Port de Metz.



Malgré un développement important de l'urbanisation dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle, le quartier conserve des espaces maraîchers et des cœurs d'îlots végétalisés. Une frange agricole subsiste sur la partie est du quartier.



Dans l'armature urbaine du SCoTAM, Patrotte-Metz-Nord s'inscrit comme un quartier messin limitrophe au cœur de la métropole. L'une des principales zones d'activités économiques de la métropole ainsi qu'un quartier prioritaire de la politique de la Ville y sont présents. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

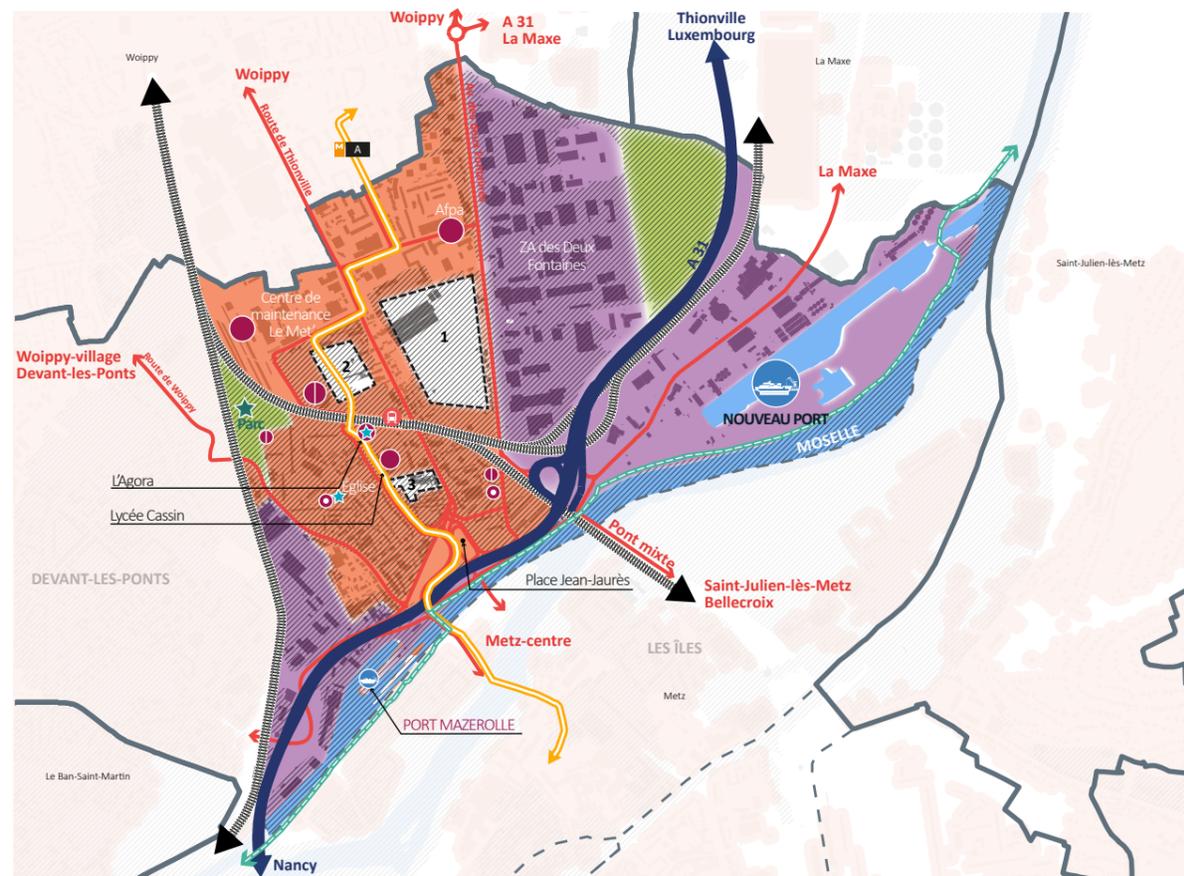


Le projet de PADD de la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique :

- conforter et accompagner le développement de la plateforme portuaire du nouveau port de Metz ;
- valoriser les pôles d'échanges multimodaux à l'interface des réseaux de transports régionaux et nationaux ;
- urbaniser à proximité des gares et haltes ferroviaires et requalifier certaines entrées d'agglomération ;
- mobiliser prioritairement le foncier au sein de l'enveloppe urbaine en cohérence avec l'offre de transports en commun et les polarités existantes ;
- proposer une offre de logements adaptée et diversifiée ;
- préserver l'armature écologique et mettre en réseau la nature au service des habitants ;
- accompagner les projets en cours et favoriser l'expérimentation en matière d'agriculture urbaine ;
- prendre en compte la vulnérabilité du territoire.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Verger, jardin et prairie
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
  - Secteur de densification Boileau-Malassé
  - Secteur de densification rue des Intendants Joba
  - Secteur de renouvellement urbain-Cassin sud
- PPR Inondation
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Gare
- Échappée bleue
- Mettis
- Équipement
  - École
  - Équipement sportif
  - Parc



Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 23 février 2017.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

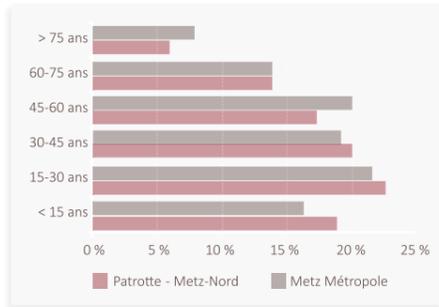
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



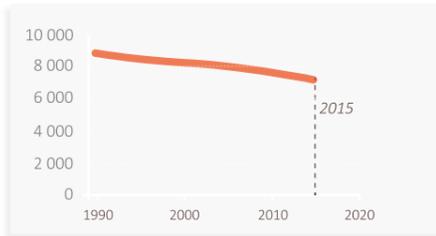
**7 075**  
habitants  
(3,2 % de Metz Métropole)

**3 262**  
ménages

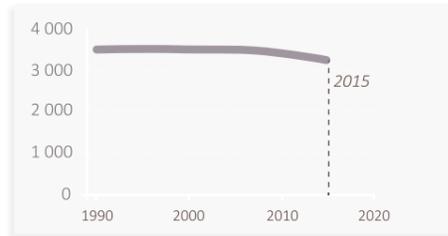
**2,1**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

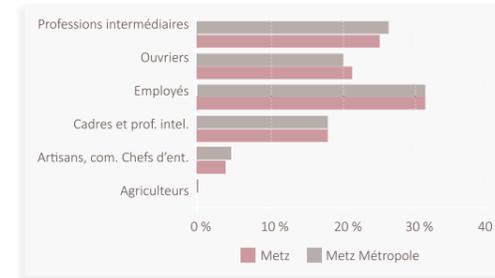
## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



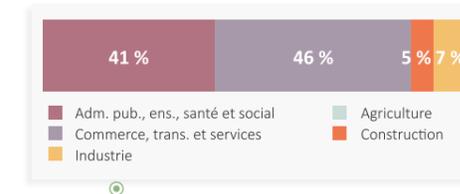
**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

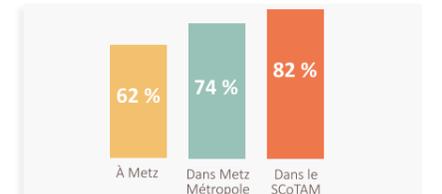
**75 537**  
emplois sur la commune  
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



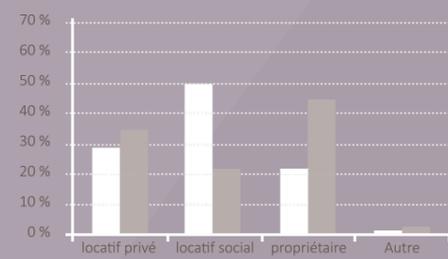
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

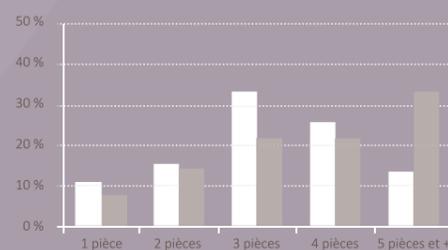


Metz-nord/Patrotte Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**3,2** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**3 262** résidences principales  
(3,2 % de Metz Métropole)

**3,2 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**10,5 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**1 681** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de Gestion des Risques d'Inondation de la Moselle

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

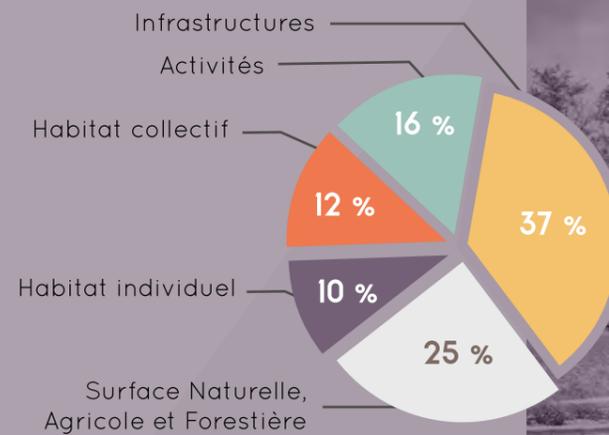
## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale du PLU prescrite en février 2017.

> Au titre du Nouveau Programme National de Renovation Urbaine, le quartier fait l'objet d'un Grand Projet Urbain porté conjointement par la Ville et Metz Métropole.

À ce titre, d'importants investissements sont engagés pour renforcer l'attractivité du quartier par la réalisation d'aménagements l'inscrivant dans son environnement métropolitain et l'amélioration du niveau d'équipements du secteur.



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Église de la Sainte-Famille  
> Médiathèque et centre socio-culturel l'Agora



# PLAPPEVILLE



## EN BREF



Située immédiatement à l'ouest de Metz-Devant-les-Ponts, en rive gauche de la Moselle, Plappeville est distante de 5 km environ du cœur de la métropole. La commune s'articule autour de l'axe structurant de la RD 103h qui, depuis le col de Lessy, traverse le village pour rejoindre l'avenue Henri II. Les liaisons vers le nord et le sud sont plus limitées et confidentielles. La rue Jean Bauchez raccorde le village vers Metz, Woippy et Lorry-lès-Metz par la RD7.



Protégé des vents dominants par les hauteurs du plateau et par la masse boisée du Mont-Saint-Quentin, le village est installé à mi-pente sur un repli formant une terrasse. Cette situation offre un taux d'ensoleillement idéal et les courants ascendants y ont été favorables à la culture de la vigne. Devenu résidentiel, le village présente les caractéristiques typiques du patrimoine rural des côtes de Moselle : maisons vigneronnes, sources et lavoirs, croix de chemins et ruelles étroites. L'église fortifiée Sainte-Brigide, isolée, est posée sur un éperon et se détache du tissu urbain. Dans l'intervalle et autour du château de Lavaux, le centre du village a accueilli les casernements des ouvrages militaires du Fort de Plappeville et Diou.



Sur le versant nord du Mont-Saint-Quentin, Plappeville se situe sur le revers de côte est du plateau de Briey. Les coteaux boisés et forestiers qui ont remplacé les vignobles cernent la zone urbanisée du village. La couverture végétale se répartit entre les prairies sur le plateau, la lisière et les forêts. Cette couronne d'espaces naturels contribue aux continuités écologiques d'intérêt supra communal et constitue un cœur de nature représenté par les pelouses calcaires et les boisements du Mont-Saint-Quentin. La commune dispose également d'un arboretum aménagé au niveau du col de Lessy. Plappeville fait partie de l'aire géographique « AOC vins de Moselle ».



Identifiée comme une commune résidentielle dans l'armature du SCoTAM, à proximité des grandes polarités de la métropole messine (Metz, Woippy, Ban-Saint-Martin), la commune de Plappeville possède un PLU approuvé le 13 mars 2013 qui fait l'objet d'une révision générale depuis le 27 juin 2017.



Débatte en conseil communal (juin 2018) et métropolitain (septembre 2019), les principales orientations du projet de PADD prévoient de :

- valoriser les milieux naturels et le cadre de vie paysager de la commune ;
- conforter les équipements et favoriser le dynamisme notamment autour des activités touristiques et de loisirs ;
- poursuivre la mise en valeur des espaces publics ;
- développer et maîtriser le dynamisme démographique.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- PPR Mouvement de terrain
- Site classé du Mont Saint-Quentin
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine naturel remarquable et parc
- Pylône
- Équipement
- École
- Équipement sportif



- Secteur de densification en cœur de bourg (OAP - 2 ha)
- Secteur de densification destiné à conforter le pôle relais (OAP - 0,2 ha)
- Secteur d'extension urbaine en entrée est du village (OAP - 1 ha)
- Secteur d'extension urbaine à proximité du cœur de bourg (OAP - 1 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

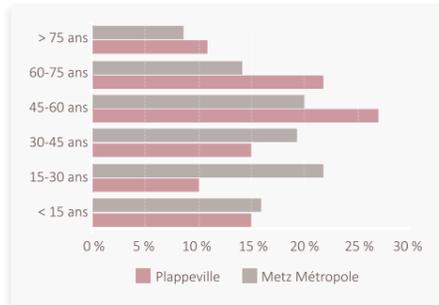
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



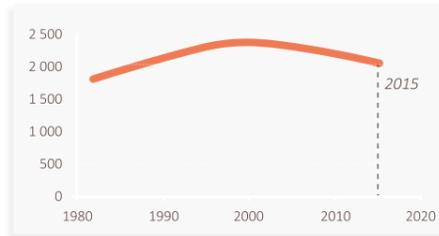
**2 029**  
habitants  
(0,9 % de Metz Métropole)

**856**  
ménages

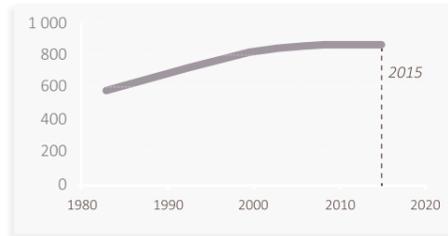
**2,3**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

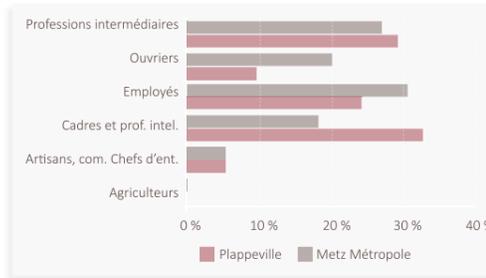


**69,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

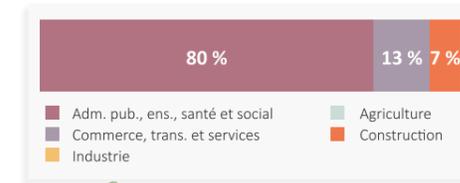
**6,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**290**  
emplois sur la commune

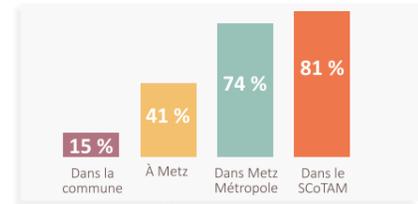
**6,0 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune

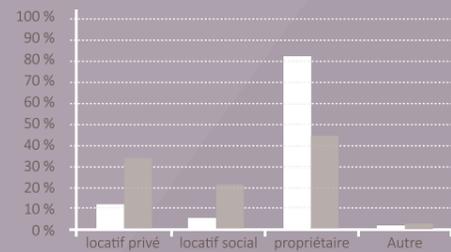


// Part d'actifs de la commune travaillant

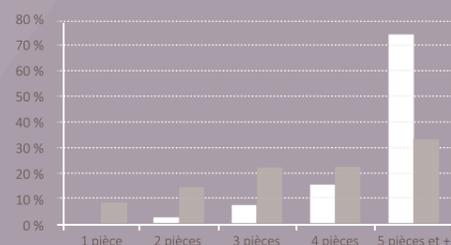
## PARC DE LOGEMENTS



■ Plappeville ■ Metz Métropole  
// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,5** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**856** résidences principales  
(0,8 % de Metz Métropole)

**81,1 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,6 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



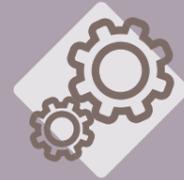
> PPR Mouvement de terrain

## OCCUPATION DU SOL

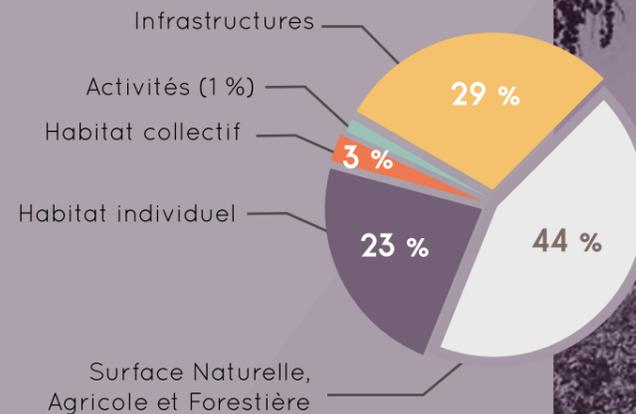


Surface totale de la commune **252 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **2 HA**  
Siège d'exploitation agricole **1**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale du PLU depuis le 27 juin 2017



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > ENS et réserve de biodiversité Les Pelouses du Mont-Saint-Quentin
- > Site classé Mont-Saint-Quentin et ses abords
- > Arboretum, col de Lessy
- > Église Sainte-Brigide (MH-XV<sup>e</sup> siècle)
- > Le Migomay (Monument historique-XVI<sup>e</sup> siècle)
- > Maison du Chapitre de la Cathédrale (Monument historique-fin XVI<sup>e</sup> siècle)
- > Fort de Plappeville (1870)
- > AOC « vins de Moselle »



# SAULNY



## EN BREF



Implantée à l'ouest de la métropole messine, Saulny vient se connecter très facilement et rapidement au cœur d'agglomération via la RD7. Cette même route permet de rejoindre directement la commune voisine de Saint-Privat-la-Montagne au nord, assurant une connexion aisée au département de la Meurthe-et-Moselle. En complément, la RD50a offre un accès direct à la commune de Woippy. Inscrite au cœur des côtes de Moselle, Saulny dispose enfin d'un réseau de chemins et sentiers très étendu et extrêmement prisé par les randonneurs.



Saulny présente les caractéristiques du village-rue typiquement lorrain. Son cœur historique est composé d'un habitat compact, en rapport avec les activités vigneronnes et maraîchères passées. Ces bâtiments anciens, qui s'organisent autour de l'église Saint-Brice et le long de la rue du Château, donnent au noyau historique une forme atypique. Le village s'est ensuite développé par le biais de plusieurs opérations de lotissements pavillonnaires, à partir des années 1960. L'opération en cours des Côteaux de la Gentière illustre ce développement en entrée du village. Enfin, Saulny présente la singularité d'accueillir une zone artisanale et industrielle inscrite dans le fond de vallée.



Saulny est une commune fortement marquée par la présence d'espaces boisés, notamment à l'ouest de son territoire formant une continuité forestière d'échelle supracommunale sur l'ensemble des côtes de Moselle. Installés à l'interface entre le plateau lorrain et les côtes de Moselle, ces boisements accompagnent le vallon du ruisseau de Saulny vers l'est, qui constitue la trame bleue principale de la commune. Saulny compte des pelouses calcaires caractéristiques dans la partie nord de son ban communal.



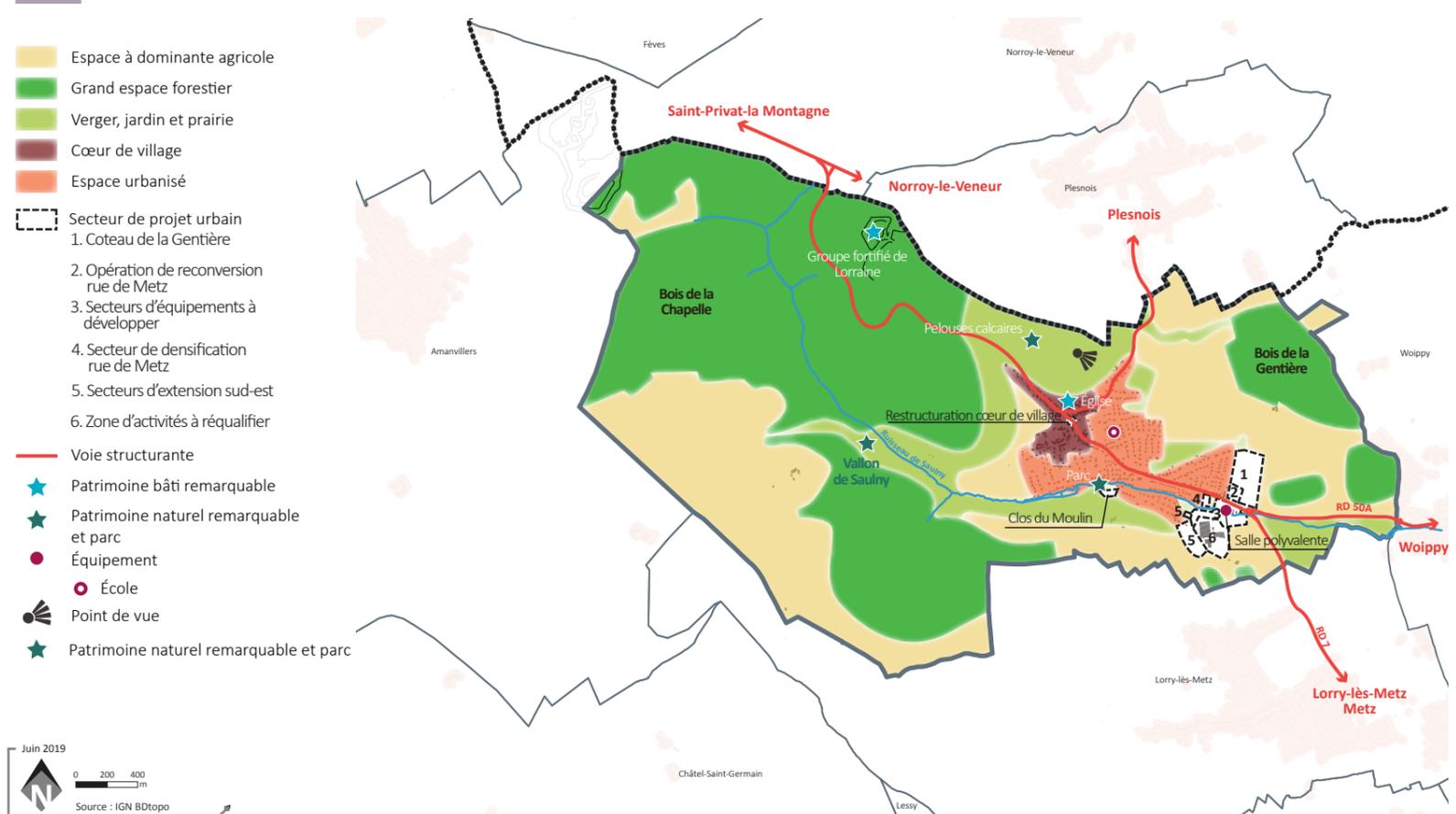
Identifiée comme une commune résidentielle dans l'armature du SCoTAM, à proximité des grandes polarités de la métropole messine (Metz, Woippy, Ban-Saint-Martin), la commune de Saulny a un PLU approuvé le 27 juin 2007, qui fait l'objet d'une révision générale depuis le 15 juin 2017.



Débatues en conseil communal en octobre 2018 et métropolitain en décembre 2018, les principales orientations du projet de PADD prévoient de :

- redéfinir les conditions de développement urbain du village en cohérence avec les objectifs du SCoTAM ;
- conforter le cadre de vie et renforcer le niveau de service des habitants ;
- protéger les patrimoines urbains, naturels et agricoles de Saulny afin de pérenniser son identité de commune des côtes de Moselle.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Saulny sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 18 décembre 2014. Destiné à être arrêté avant fin 2019, le PLU en cours d'élaboration prévoit un vaste secteur de développement urbain en entrée est de village. Ce projet d'ensemble s'inscrit dans le cadre d'une Orientation d'aménagement et comporte 4 sous-secteurs :

- secteur de densification rue de Metz (mixité commerces et habitations) ;
- secteur d'équipements à développer et conforter (parc paysage, ateliers municipaux) ;
- zone d'activités à réqualifier ;
- secteur d'extension urbaine (logements mixtes : social, collectif, pavillonnaire).

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

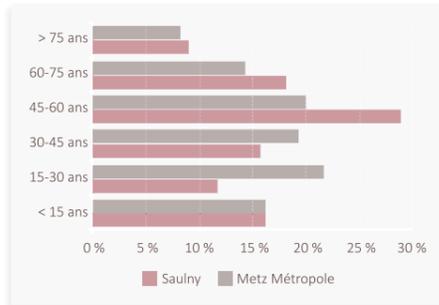
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



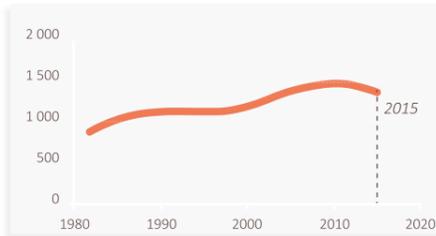
**1 399**  
habitants  
(0,6 % de Metz Métropole)

**569**  
ménages

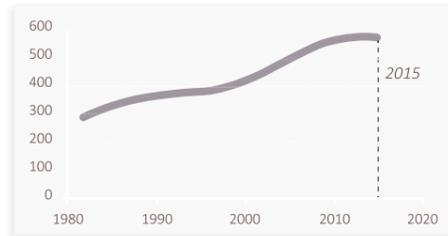
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

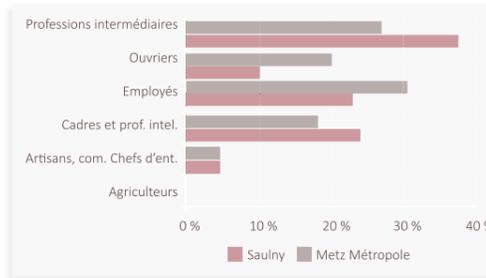


**72,6 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

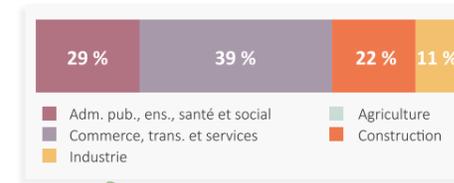
**7,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**218**  
emplois sur la commune

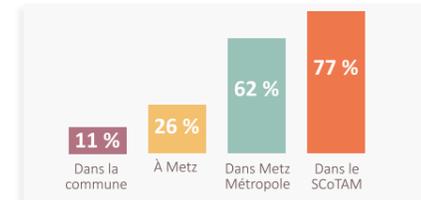
**7,1 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



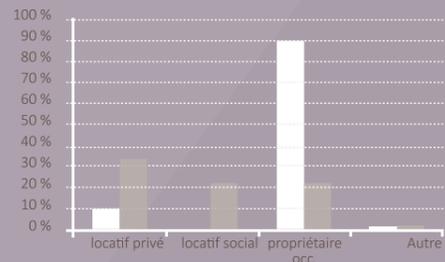
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

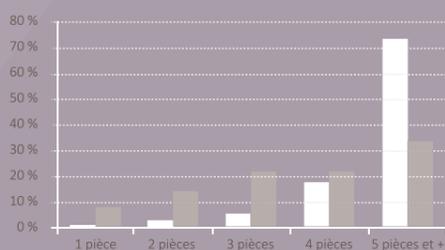


■ Saulny ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,4** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**569** résidences principales  
(0,6 % de Metz Métropole)

**87,8 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**4 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

## OCCUPATION DU SOL



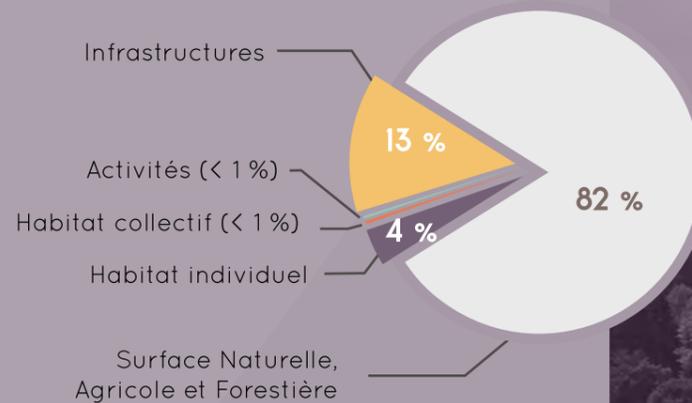
Surface totale de la commune **981 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **293 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **2**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



- > Révision générale du PLU depuis le 15 juin 2017
- > Restructuration du cœur de village (espace public, densification)
- > Opération de lotissement Côteau de la Gentièrre (75 logements)

- > Opération de reconversion rue de Metz (10 logements)
- > Opération de lotissement Clos du Moulin (10 logements)



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Espace naturel sensible (ENS) Pelouses calcaires
- > ENS Vallon de Saulny (Écrevisses)
- > Église Saint-Brice (XV<sup>e</sup> siècle)
- > Groupe fortifié de Lorraine (1899 - 1903)

# SCY-CHAZELLES



## EN BREF



Distante d'environ 6 km de Metz-centre, Scy-Chazelles est située en rive gauche de la Moselle. À la fois établie le long de la voie de la Liberté et sur le versant sud du Mont-Saint-Quentin, la commune s'inscrit dans la continuité des tissus urbains de Moulins-lès-Metz, Longeville-lès-Metz et Châtel-Saint-Germain avec lesquelles elle forme une véritable conurbation. Elle bénéficie de la présence de la Moselle, sur laquelle un port de plaisance a été aménagé. Outre la desserte du réseau Le Met', Scy-Chazelles profite du passage de l'axe structurant modes doux de l'Échappée bleue.



Le village s'est construit autour de trois cœurs de bourgs anciens : Scy-Haut et Chazelles, situés sur les coteaux, et Scy-Bas qui s'est développé le long de la Voie de la Liberté. Ces polarités se sont étendues vers l'est et le sud, créant une véritable conurbation avec les communes voisines le long de la vallée de la Moselle. Commune à caractère à la fois urbain et agricole, elle dispose d'une zone d'activités artisanales de près de 8 ha, d'un très bon niveau d'équipements (Alumnat, port de plaisance), et se singularise par la présence du musée Robert Schuman. La commune comprend un Site patrimonial remarquable (SPR), lié à la richesse de ses constructions, avec notamment les églises Saint-Rémy et Saint-Quentin, classées au patrimoine des Monuments historiques.



La commune se situe à la jonction de la vallée de la Moselle au sud et des côtes de Moselle avec l'emblématique Mont-Saint-Quentin au nord, qui offrent des points de vue remarquables depuis les hauteurs de Scy-Haut. La présence de ces grands ensembles induit de nombreuses mesures de protection, de gestion et d'inventaire : site classé Mont-Saint-Quentin et ses abords, Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) des coteaux du Mont-Saint-Quentin, Natura 2000 Pelouses du Pays messin, PPRi de la Moselle et PPR mouvement de terrain. Scy-Chazelles fait également partie de l'aire géographique de l'AOC des Vins de Moselle.



Identifiée comme pôle de proximité dans l'armature du SCoTAM, et inscrite dans la conurbation avec les autres polarités de l'ouest de la métropole (Moulins-lès-Metz, Longeville-lès-Metz), la commune de Scy-Chazelles a approuvé son PLU le 25 février

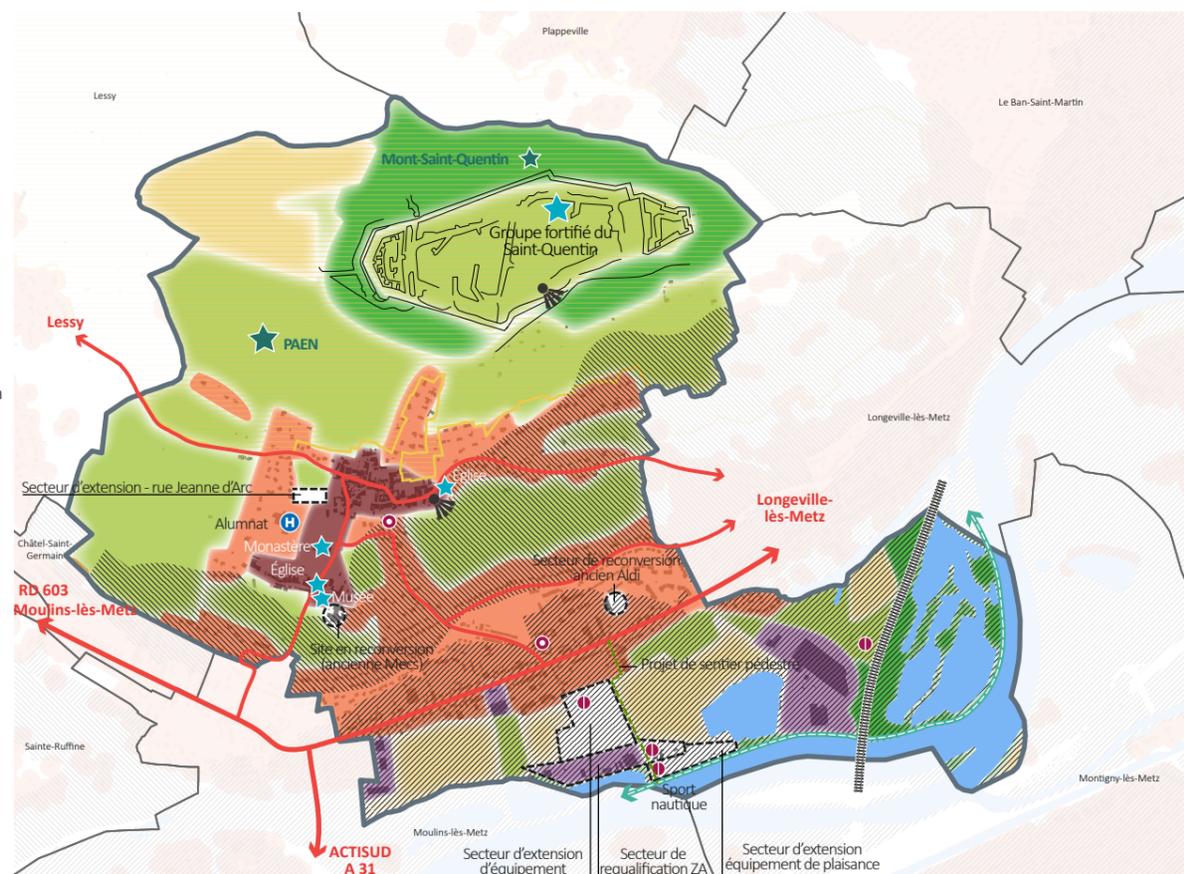
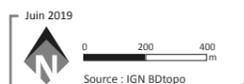
2019.



- Les principales orientations du PADD prévoient de :
- soutenir le fonctionnement du parcours résidentiel ;
  - conforter l'activité économique et les équipements ;
  - valoriser les paysages et le Mont-Saint-Quentin ;
  - favoriser les déplacements et le tourisme de loisirs.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur historique
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Projet de sentier pedestre
- PPR Inondation
- PPR Mouvement de Terrain
- Périmètre du Mont Saint-Quentin
- Voie structurante
- Ancienne voie ferrée
- Échappée bleue
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine naturel remarquable
- Équipement
- École
- Équipement sportif
- Point de vue



Secteur d'extension rue Jeanne d'Arc (OAP - 0,5 ha) ;

Secteur d'extension d'équipement + secteur de requalification ZA + secteur d'extension du port de plaisance (OAP).

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

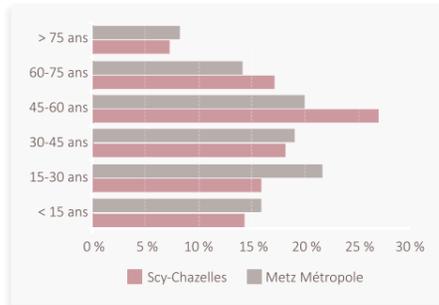
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



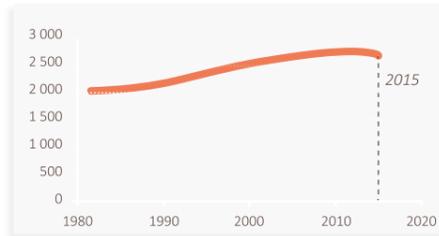
**2 694**  
habitants  
*(1,2 % de Metz Métropole)*

**1 195**  
ménages

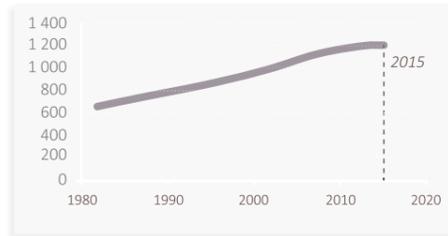
**2,2**  
personnes/ménage  
*(2,1 à Metz Métropole)*



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

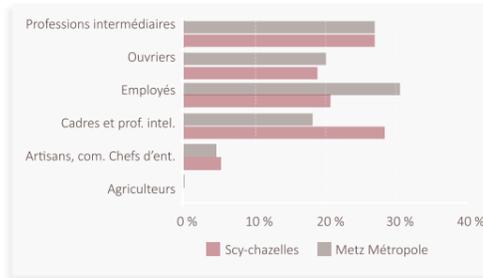


**76,4 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
*(70,5 % à Metz Métropole)*

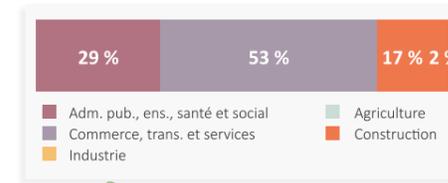
**8,5 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
*(15,9 % à Metz Métropole)*

**826**  
emplois sur la commune

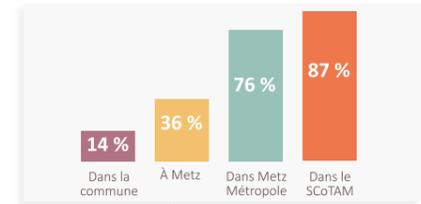
**6,8 %**  
travailleurs frontaliers  
*(6,6 % à Metz Métropole)*



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune

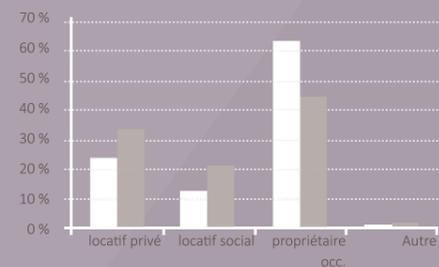


// Part d'actifs de la commune travaillant

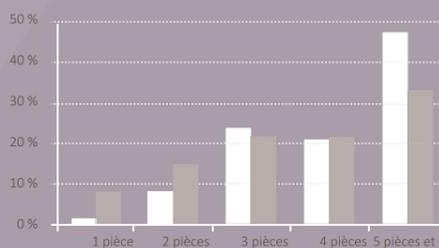
## PARC DE LOGEMENTS



■ Scy-Chazelles ■ Metz Métropole  
// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**4,6** pièces par logement (moyenne)  
*(3,8 à Metz Métropole)*

**1 195** résidences principales  
*(1,2 % de Metz Métropole)*

**51,1 %** logements individuels  
*(33 % à Metz Métropole)*

**9,9 %** vacance  
*(10,2 % à Metz Métropole)*

**201** logements sociaux (2017)  
*(24 952 à Metz Métropole)*

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



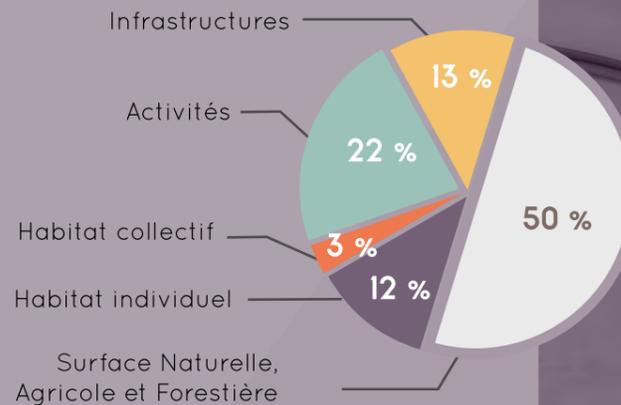
- > PPR inondation
- > PPR mouvement de terrain

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



- > Projet de sentier pédestre entre les berges de Moselle et la Voie de la Liberté
- > Projet de reconversion de l'ancienne maison de la petite enfance (environ 15 logements)
- > Projet de reconversion de l'ancien site Aldi (80 logements et une maison médicale)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **445 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **41 HA**  
Siège d'exploitation agricole **0**

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > AOC « vins de Moselle »
- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > Site classé Mont-Saint-Quentin et ses abords
- > PAEN des coteaux du Mont-Saint-Quentin
- > Site patrimonial remarquable (SPR)
- > Église Saint-Quentin (Monument historique-XII<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Rémy (Monument historique-XI<sup>e</sup> siècle)
- > Monastère de la Visitation (XX<sup>e</sup> siècle)
- > Groupe fortifié du Saint-Quentin (Monument historique- fin XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Musée Robert Schuman



# WOIPPY



## EN BREF



La commune de Woippy s'inscrit dans la conurbation des quartiers du nord de Metz. Coupée par le passage de la voie ferrée Metz-Luxembourg, la ville s'organise principalement le long des RD50 et 51, et de l'avenue de Thionville. Woippy bénéficie de la desserte d'une halte ferroviaire, de la ligne A du Mettis et de son parking relais en terminus, ainsi que de deux lignes structurantes du réseau Le Met'. Avec la proximité immédiate de l'A31 et de la croix de Hauconcourt (A4), la ville dispose d'un très bon niveau d'accessibilité.



Initialement, Woippy était un petit village-rue installé au pied du coteau. À partir de 1945, le village s'est développé considérablement, ce qui l'amène aujourd'hui à être la 3<sup>e</sup> ville de la métropole en poids de population. Woippy a connu une profonde mutation avec le développement des quartiers d'habitat social qui, hormis le quartier du Roi, sont séparés physiquement du village par la voie ferrée et l'avenue de Thionville. Entre les deux, subsiste un tissu mixte d'activités sur lequel repose un enjeu fort de couture urbaine. Le projet récent de reconversion du quartier du Ruisseau en est l'illustration.



Woippy se caractérise par son paysage de côtes et la plaine alluviale de la Moselle. D'importants étangs occupent la partie septentrionale et sont porteurs d'enjeux intercommunaux avec la communauté de communes des Rives de Moselle. La protection de la ressource en eau potable, la gestion des risques technologiques et naturels, le développement des activités de loisirs de plein air, l'agriculture durable et la protection de la biodiversité sont autant de sujets partagés par les deux collectivités.



Identifiée comme un pôle urbain d'équilibre dans l'armature du SCoTAM, en conurbation avec Metz, la commune de Woippy possède un PLU révisé et approuvé le 27 novembre 2009, qui fait l'objet d'une révision générale depuis le 14 novembre 2013.

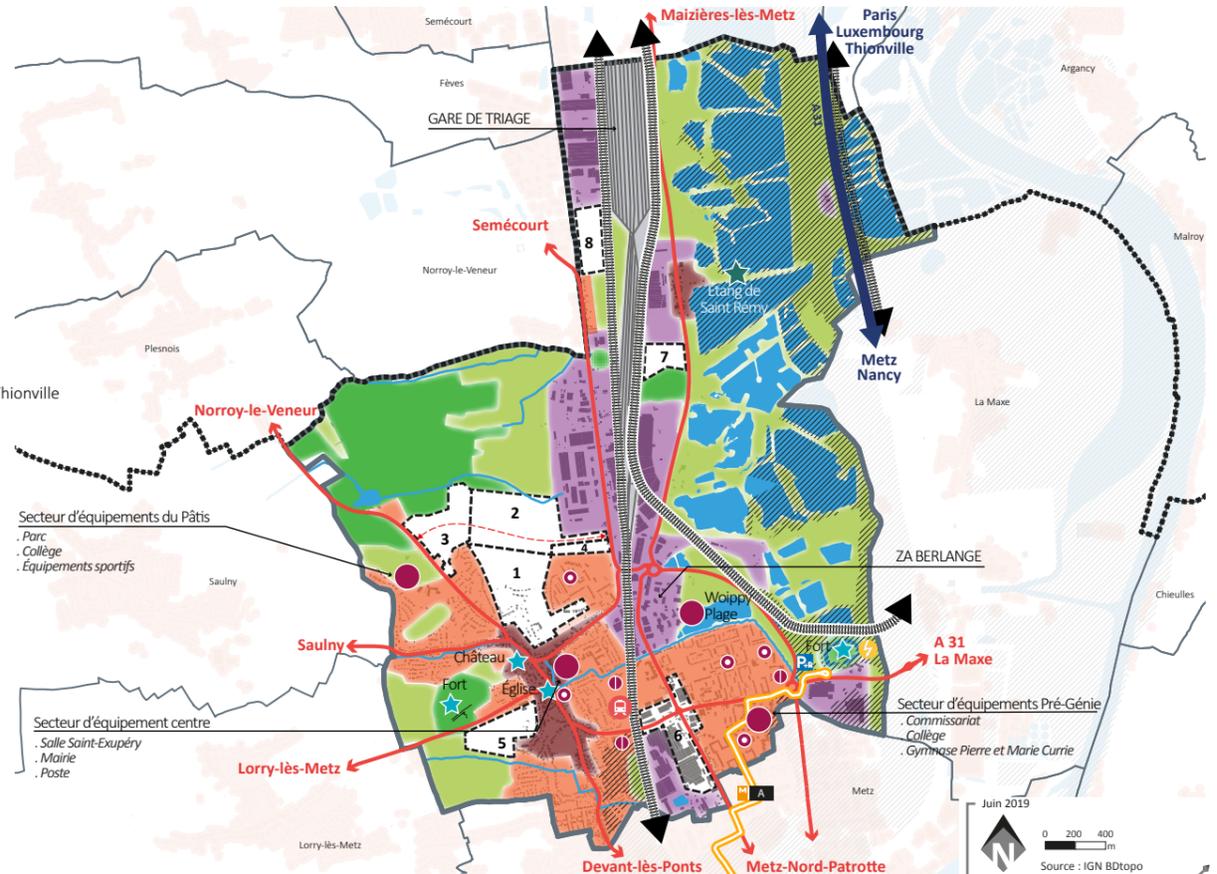


Débatues en conseil communal, les principales orientations du projet de PADD prévoient de :

- poursuivre la politique de renouvellement urbain et de diversification de l'offre et du type d'habitat ;
- ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation, de façon mesurée et réfléchie ;
- préserver un cadre environnemental et architectural de qualité, notamment au centre de la commune ;
- protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel ;
- maintenir les emplois actuels, les services de proximité, et favoriser le développement de nouveaux secteurs d'activités ;
- poursuivre la politique de développement du tourisme et des loisirs ;
- résoudre la problématique de la circulation aux différentes échelles et favoriser les modes alternatifs à l'automobile.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- PPR Inondation
- Secteur de projet urbain
  1. ZAC des Coteaux 1 & 2
  2. Secteur d'extension nord
  3. Secteur d'extension équipements est
  4. Secteur d'extension Bellevue 2
  5. ZAC des Chiloux
  6. Secteur de reconversion Avenue de Thionville
  7. Secteur d'extension activités 1
  8. Secteur d'extension activités 2
- Projet de voie de contournement
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Gare
- Voie ferrée
- Mettis
- Poste électrique
- Ligne à haute tension
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
  - École
  - Équipement sportif
- Pylône
- Patrimoine naturel remarquable



Les perspectives de développement de Woippy sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 14 novembre 2013. Le PLU en cours d'élaboration prévoit ainsi 6 secteurs de projets de développement urbain :

- secteur d'extension équipements est (16,5 ha)
- secteur de reconversion avenue de Thionville (en cours de réflexion)
- secteur d'extension activités 1 (9,4 ha)
- secteur d'extension activités 2 (9 ha)
- restructuration du secteur gare (en cours de réflexion)
- devenir du site des étangs de Saint-Rémy (en cours de réflexion).

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**13 608**

habitants

(6,2 % de Metz Métropole)

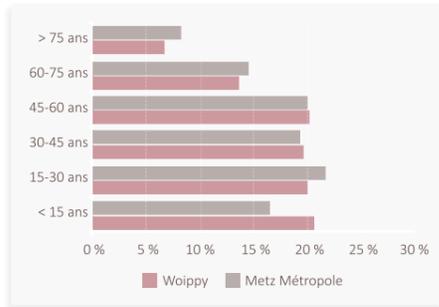
**5 550**

ménages

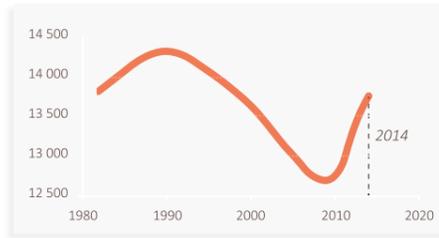
**2,4**

personnes/ménage

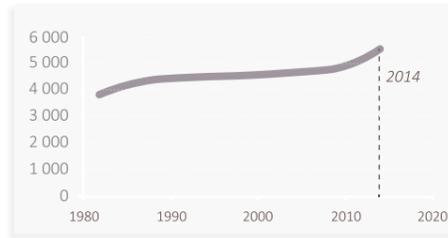
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**68,7 %**

taux d'activité des 15-64 ans

(70,5 % à Metz Métropole)

**24,9 %**

taux de chômage des 15-64 ans

(15,9 % à Metz Métropole)

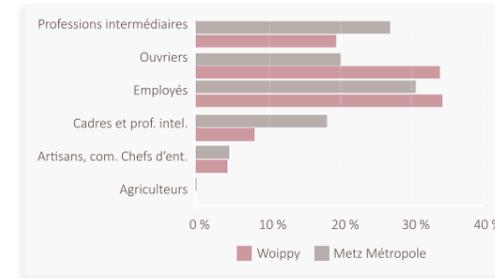
**7 121**

emplois sur la commune

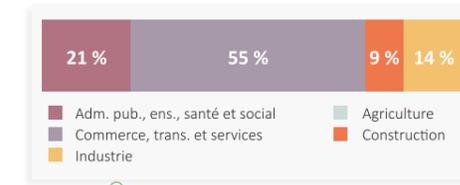
**6,2 %**

travailleurs frontaliers

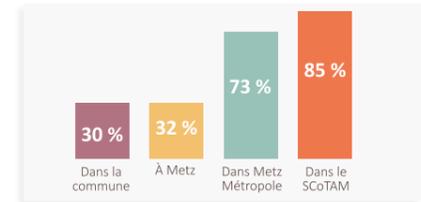
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



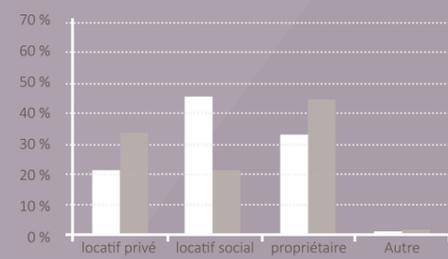
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

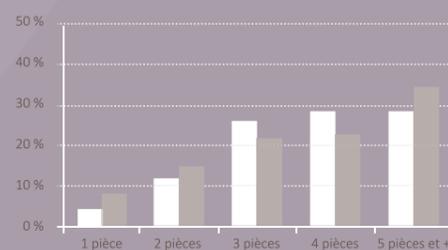


■ Woippy ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**3,8** pièces par logement (moyenne)

(3,8 à Metz Métropole)

**5 550**

résidences principales

(5,5 % de Metz Métropole)

**31,8 %**

logements individuels

(33 % à Metz Métropole)

**5,6 %**

vacance

(10,2 % à Metz Métropole)

**3 007**

logements sociaux (2017)

(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation
- > PPR mouvement de terrain
- > Gare de triage de Woippy (Transport de matières dangereuses - projet d'intérêt général)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **1 463 HA**

Surface agricole utile (SAU) **133 HA**

Siège d'exploitation agricole **1**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

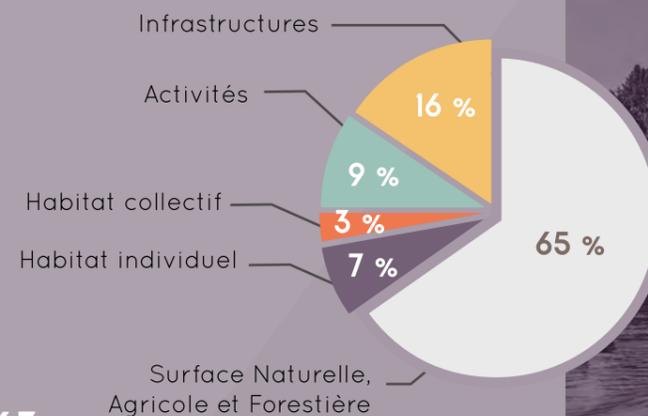


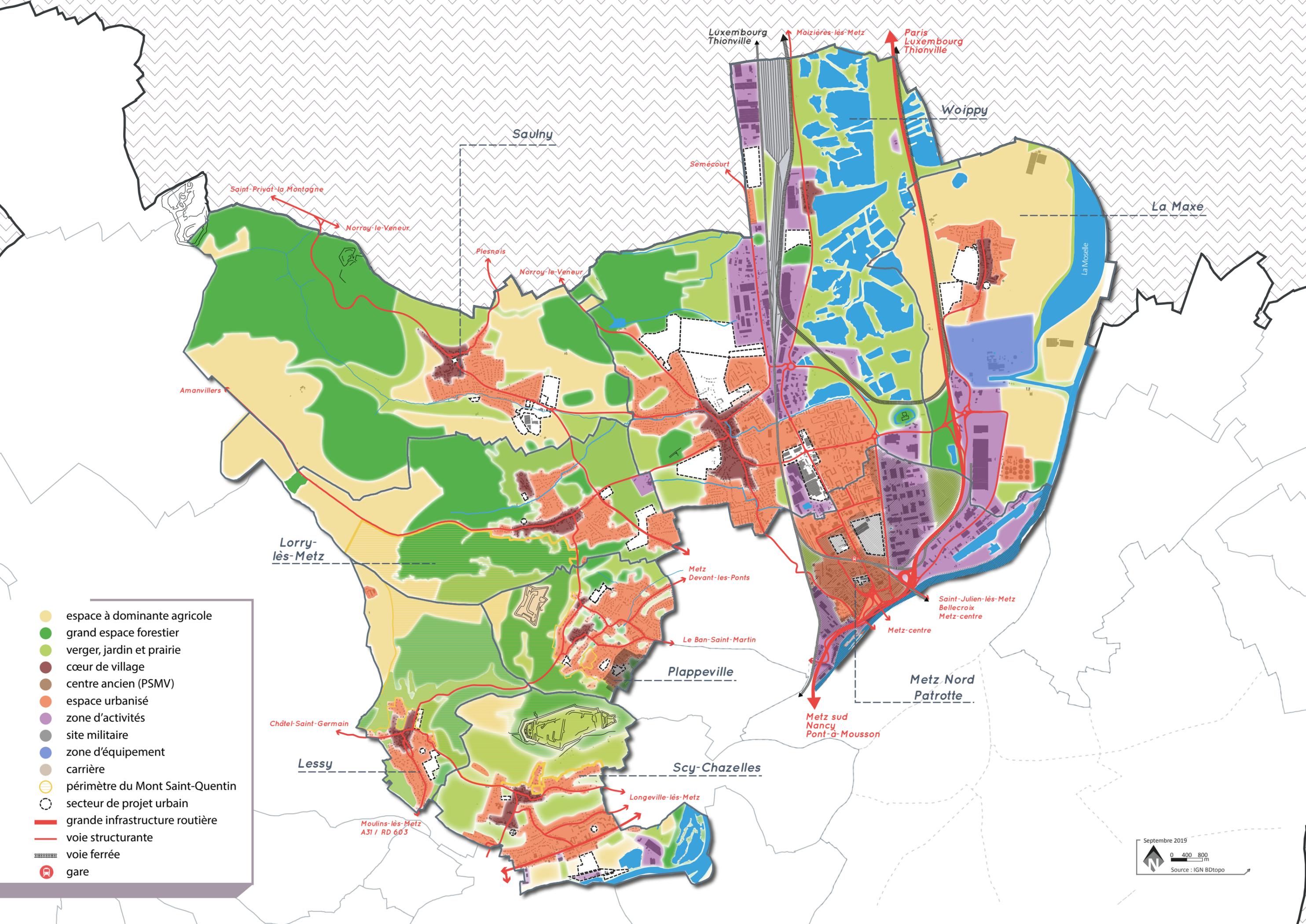
- > Révision générale du PLU depuis le 14 novembre 2013
- > Création d'un dispositif sécurité (120 caméras de surveillance, commissariat)
- > ZAC des Chiloux (131 logements)
- > ZAC des Côteaux 1 (environ 600 logements)
- > ZAC des Côteaux 2 (environ 350 logements)
- > Secteur d'extension Bellevue 2 (environ 205 logements)
- > Création d'une voie de liaison entre la route de Rombas et la RD50

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



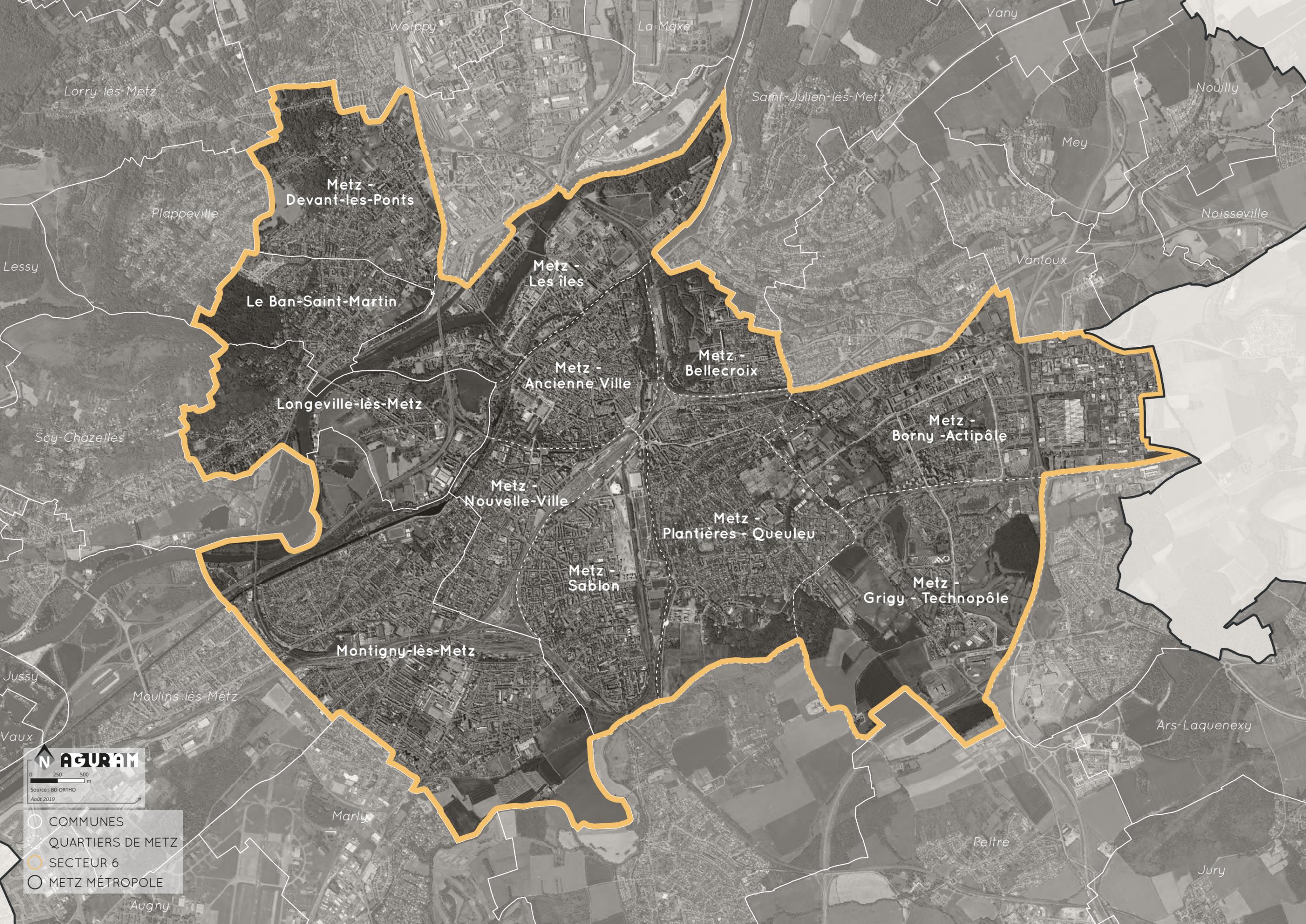
- > Étangs de Saint-Rémy
- > Église Saint-Etienne (1850)
- > Château de Woippy (Monument historique - XVe siècle)
- > Fort Gambetta (1879 - 1881)
- > Fort Déroulède (1876 - 1879)





- espace à dominante agricole
- grand espace forestier
- verger, jardin et prairie
- cœur de village
- centre ancien (PSMV)
- espace urbanisé
- zone d'activités
- site militaire
- zone d'équipement
- carrière
- périmètre du Mont Saint-Quentin
- secteur de projet urbain
- grande infrastructure routière
- voie structurante
- voie ferrée
- gare





Metz -  
Devant-les-Ponts

Le Ban-Saint-Martin

Longeville-lès-Metz

Montigny-lès-Metz

Metz -  
Les îles

Metz -  
Ancienne Ville

Metz -  
Nouvelle-Ville

Metz -  
Sablon

Metz -  
Bellecroix

Metz -  
Plantières - Queuleu

Metz -  
Borny - Actipôle

Metz -  
Grigy - Technopôle

**AGURAM**

0 250 500 m

Source : BD ORTHO  
Août 2019

- COMMUNES
- - - QUARTIERS DE METZ
- SECTEUR 6
- METZ MÉTROPOLE

Lorry-lès-Metz

Plappeville

Lessy

Scy-Chazelles

Jussy

Vaux

Moulins-lès-Metz

Marly

Augny

Woippy

La Maxe

Saint-Julien-lès-Metz

Vany

Mey

Nouilly

Noisseville

Vantoux

Ars-Laquenexy

Peltre

Jury

# SECTEUR 6

Positionné dans les vallées de la Moselle et de la Seille et sur le plateau lorrain versant Rhin, ce secteur concentre une grande partie des fonctions métropolitaines du territoire (75 % des emplois, services, établissements et grands équipements).

Particulièrement bien desservi, le cœur d'agglomération est à la convergence du réseau radial de voies de communication : avenues de Pont-à-Mousson, André Malraux, de Strasbourg, des Deux-Fontaines, de Thionville. Le secteur est également correctement relié au grand territoire avec l'A31 et la RN431 notamment.

Bien qu'il corresponde à la partie la plus densément urbanisée de la métropole, ce secteur se caractérise également par une végétation et des espaces naturels ou semi-naturels particulièrement abondants à l'image des forts de Bellecroix et de Queuleu ou encore des nombreux jardins publics. Ce patrimoine naturel est complété par de nombreux éléments de patrimoine bâti emblématique pour la métropole : cathédrale Saint-Étienne, Centre Pompidou-Metz, Porte des Allemands, etc.

La ville de Metz est couverte par un Plan local d'urbanisme (PLU) depuis 2008. Les autres communes du secteur disposent d'un PLU conforme aux dispositions de la loi Alur.

# LE BAN-SAINT-MARTIN



## EN BREF



Limitrophe de Metz, le Ban-Saint-Martin s'inscrit dans sa continuité urbaine, en rive gauche de la Moselle. Sa desserte routière est assurée par les RD603 et RD103h, qui sont les supports d'importants trafics routiers. Les débouchés du pont de Verdun et du pont de Fer constituent ses deux points de connexion vers le cœur d'agglomération.



Originellement, la ville s'est développée aux abords de la route de Plappeville et le long de la rue du Général de Gaulle. Caractérisée par la présence de nombreuses bâtisses de type Art Déco ou d'époque allemande, la commune dispose d'un patrimoine bâti ancien de qualité. Le développement urbain de la commune est étroitement lié aux activités maraîchères et à l'implantation de nombreux édifices militaires, principalement aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, qui a permis une urbanisation le long de la Moselle et sur les côtes. Fortement conditionnée par les problématiques environnementales et les risques, la commune est aujourd'hui extrêmement limitée en matière de développement urbain.



Le ban communal est marqué par un relief assez abrupt en direction de l'ouest avec la présence d'une partie du site du Mont-Saint-Quentin. Butte témoin emblématique dans le grand paysage des côtes de Moselle, ce vaste site classé est caractérisé par la présence du monument commémoratif de la tour Bismarck. Le Mont-Saint-Quentin constitue aujourd'hui un poumon vert et un espace de loisirs à proximité immédiate du cœur métropolitain. Le Ban-Saint-Martin se caractérise également par la présence de la Moselle et des aménagements modes doux de l'Échappée Bleue.



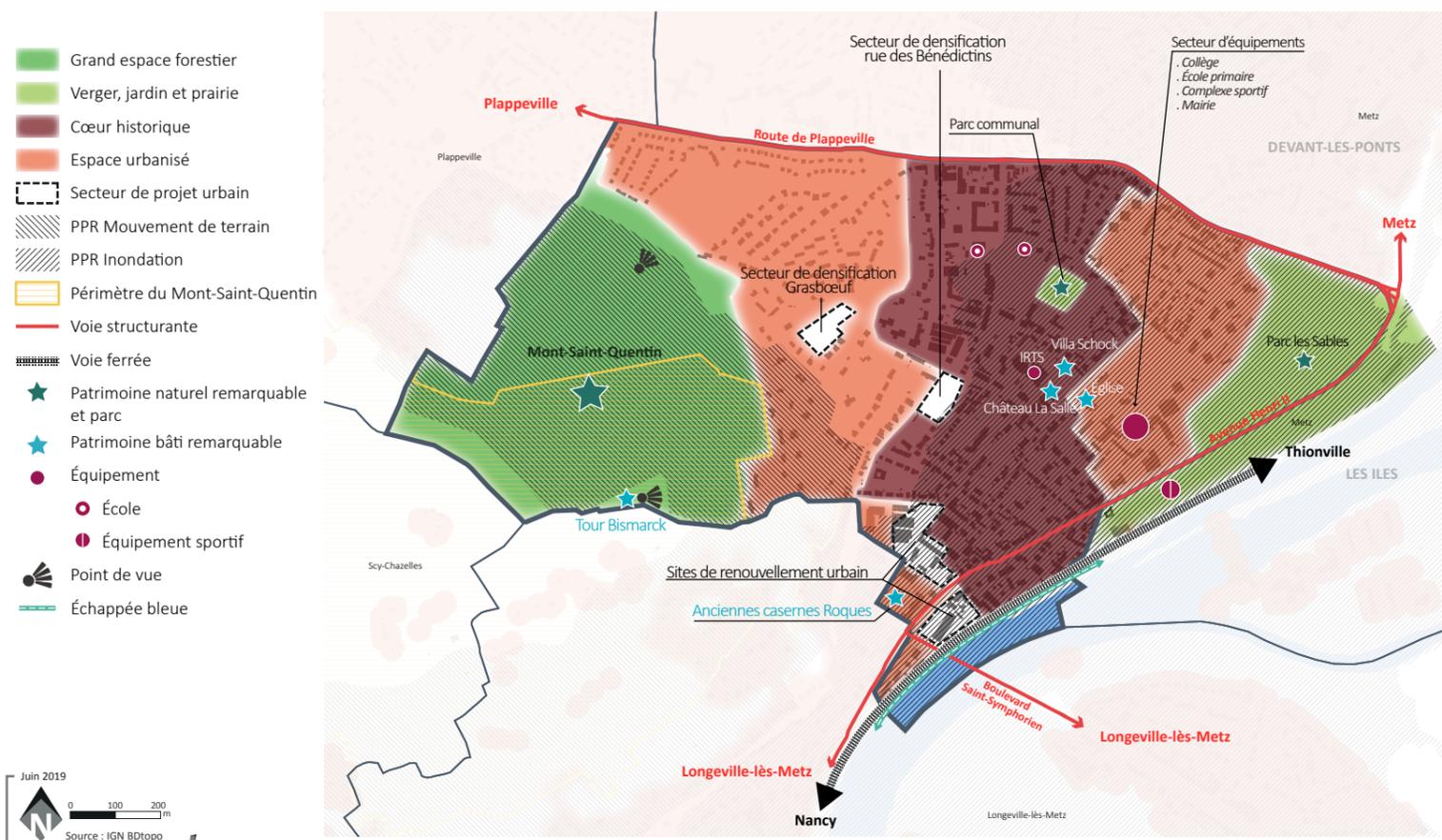
Identifiée comme pôle-relais de l'armature urbaine du SCoTAM, au cœur de la métropole, la commune du Ban-Saint-Martin est dotée d'un PLU approuvé le 19 décembre 2017.



Quatre ambitions majeures sont exposées dans le projet de développement durable communal :

- affirmer l'importance du positionnement géographique de la ville au contact direct du centre métropolitain et de son université ;
- accompagner les mutations des tissus urbains ;
- renforcer le dynamisme et l'attractivité de la ville en proposant des services et équipements de qualité ;
- considérer les milieux naturels et les risques qui y sont associés (Mont-Saint-Quentin, Moselle).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Requalifier l'entrée ouest de la ville en assurant son renouvellement urbain.

Accompagner les mutations des tissus urbains pour tenir compte de l'attractivité résidentielle.

Valoriser le lieu-dit «Les Sables» qui constitue un véritable espace de respiration en rive gauche de Moselle.

Créer une passerelle pour les piétons et les cyclistes permettant de se rendre sur l'île du saulcy et le terminus de la desserte Mettis.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

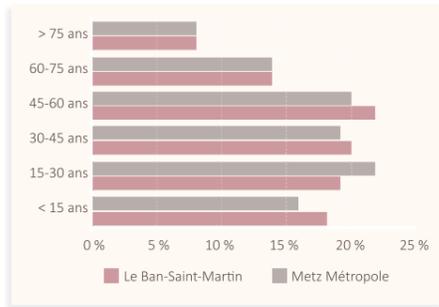
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



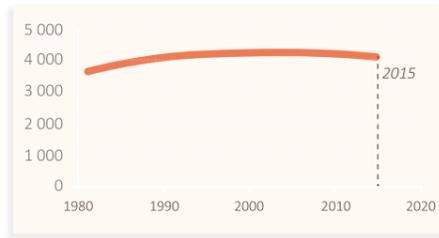
**4 164**  
habitants  
(1,9 % de Metz Métropole)

**1 896**  
ménages

**2,1**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

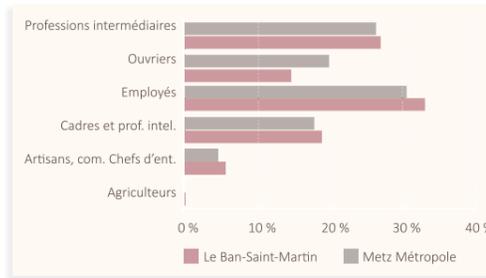


**76 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

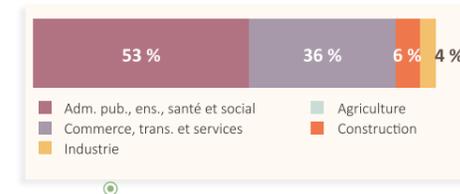
**13,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**1 208**  
emplois sur la commune

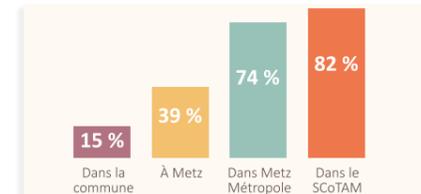
**6,8 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



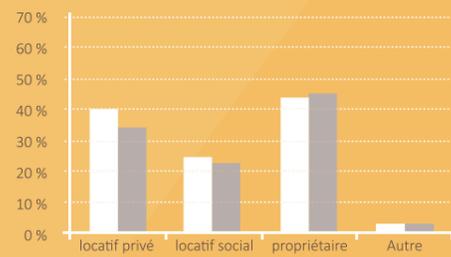
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

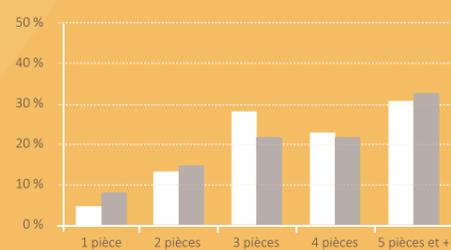


■ Ban-Saint-Martin ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**3,9** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**1 896** résidences principales  
(1,9 % de Metz Métropole)

**29,4 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**9,3 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**13** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation
- > PPR mouvement de terrain

## OCCUPATION DU SOL

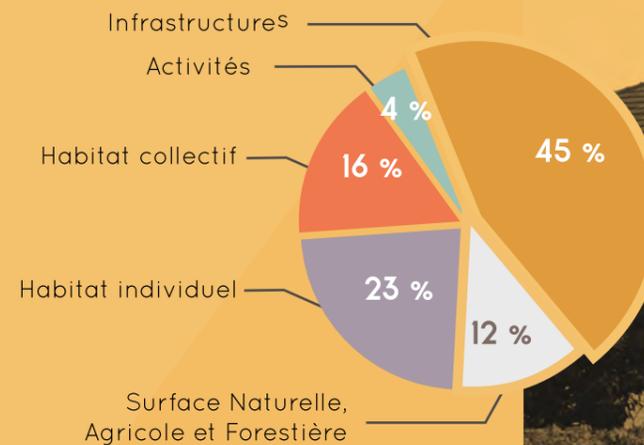


Surface totale de la commune **159 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **0 HA**  
Siège d'exploitation agricole **0**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



- > Opération Rives Banc (54 logements)
- > Parc des Sœurs (26 logements)
- > Clos Hermès (16 logements)
- > Clos de la Chapelle (7 logements)
- > Opération rue des Jardins (63 logements - en cours d'autorisation)



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site classé « Mont-Saint-Quentin et ses abords »
- > Site inscrit « Île Saint-Symphorien »
- > Tour Bismark (1902)
- > Villa Schock (1934)
- > Château La Salle (XVIII<sup>e</sup> siècle)
- > Église Sainte-Croix (1926)



# LONGEVILLE-LÈS-METZ



## EN BREF



Composée de deux entités distinctes, la commune de Longeville-lès-Metz est répartie entre l'île Saint-Symphorien, traversée par le boulevard du même nom, et le centre ancien sur les coteaux de la Moselle. La commune s'inscrit dans une conurbation avec Scy-Chazelles et Le Ban-Saint-Martin. Les deux voies de circulation principales qui traversent la commune sont équitablement agrémentées de services, de commerces et d'équipements (écoles, centre culturel, église, temple).



Longeville -lès-Metz s'est urbanisée progressivement le long de la Moselle, limitée en partie haute par les risques de mouvements de terrain sur les coteaux, et d'inondation en plaine. La diversité architecturale est grande, retraçant toutes les époques de construction, notamment la période de l'Annexion allemande, avec de beaux immeubles de rapport, ou les années 1930 avec des maisons accolées. Ajoutons les édifices religieux comme le temple protestant, les deux églises classique et moderne et les anciennes casernes Roques, aujourd'hui réhabilitées en logements étudiants. L'île Saint-Symphorien accueille la principale rive du plan d'eau de la ville de Metz, ainsi que de nombreux équipements sportifs de la métropole (stade FC Metz, patinoire). Le boulevard, construit à partir du début du XXe siècle, s'est complété de secteurs résidentiels, limités par les zones inondables.



Les grands ensembles naturels sont d'une part, les contours de l'île Saint-Symphorien, bien fournie en espaces de loisirs, et d'autre part, les coteaux boisés du mont Saint-Quentin. La Moselle, qui traverse la commune à plusieurs endroits, est longée par la voie ferrée et une piste cyclable, la séparant en partie de Longeville-centre. Riche d'espaces naturels remarquables, la commune est toutefois soumise aux risques inondation et mouvements de terrains qui grèvent une grande partie de son territoire.



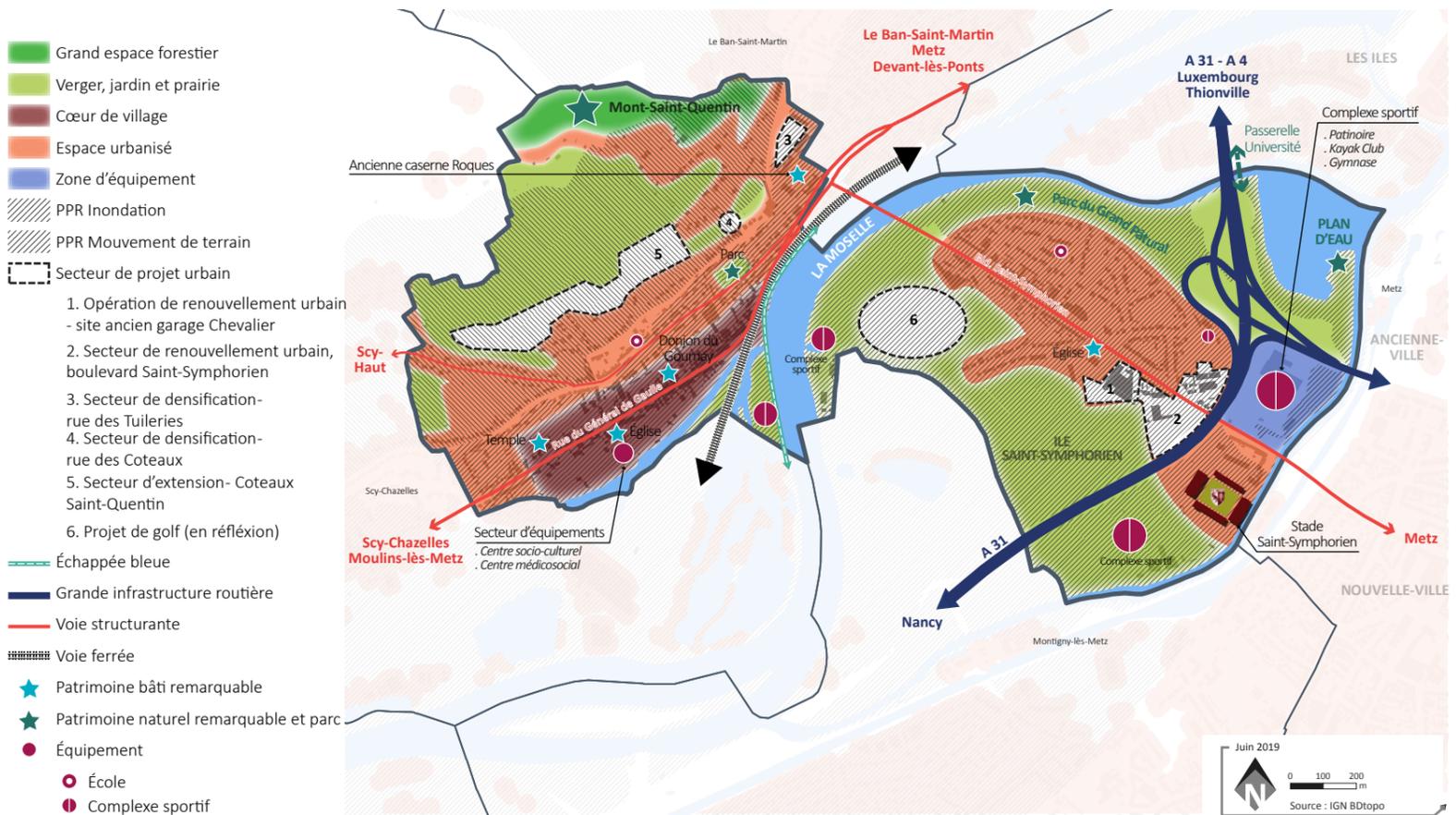
Identifiée comme pôle-relais de l'armature urbaine du SCoTAM, la commune de Longeville-lès-Metz est située dans le cœur de la métropole. Elle est dotée d'un PLU approuvé le 19 décembre 2017.



Les objectifs défendus dans le PADD de la commune visent à :

- affirmer la place de Longeville-lès-Metz comme pôle-relais en conservant les atouts qui permettent à la commune de disposer de ce statut et développer ses potentiels ;
- accompagner la densification des tissus urbains et gérer l'intégration des nouveaux quartiers ;
- soutenir et améliorer le dynamisme communal ;
- préserver l'environnement et les secteurs à risques, notamment les zones naturelles de la plaine Saint-Symphorien.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



- Secteur de renouvellement urbain boulevard Saint-Symphorien (OAP/IAUM - 2,1 ha)
- Secteur de densification rue de la Tuilerie (OAP - 0,9 ha)
- Secteur de densification rue des Coteaux (OAP - 0,3ha)
- OAP Les Coteaux du Mont-Saint-Quentin (OAP - 7,6 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

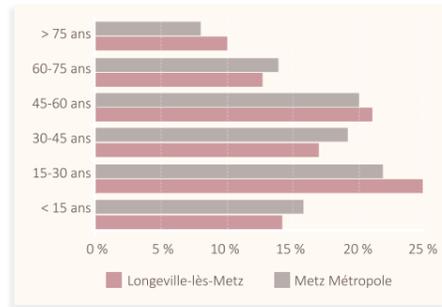
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



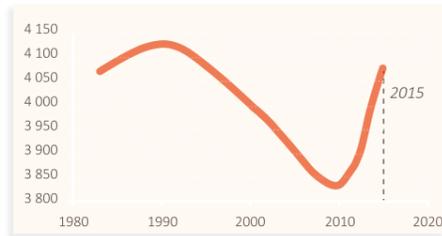
**4 069**  
habitants  
(0,2 % de Metz Métropole)

**2 039**  
ménages

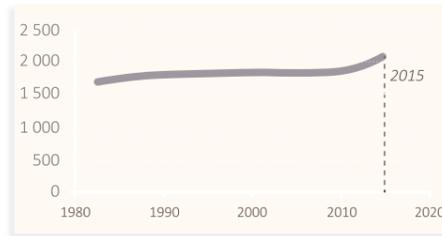
**1,9**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

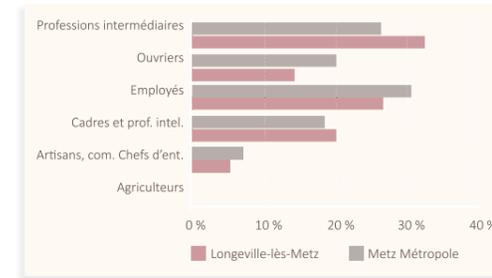


**74,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

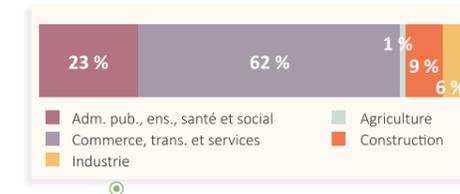
**14,4 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**1 106**  
emplois sur la commune

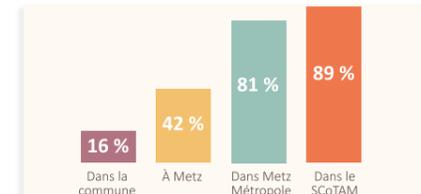
**5,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



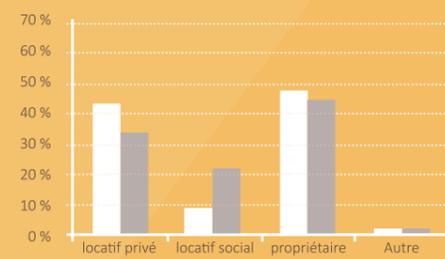
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

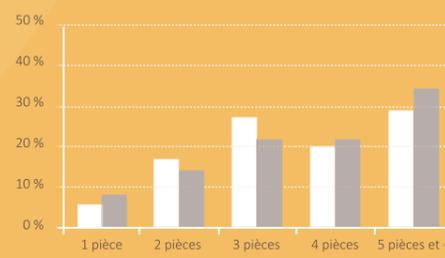


■ Longeville-lès-Metz ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**3,8** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**2 039** résidences principales  
(2,0 % de Metz Métropole)

**24,5 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**9,7 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**211** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation
- > PPR mouvements de terrain

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **271 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **22 HA**  
Siège d'exploitation agricole **0**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

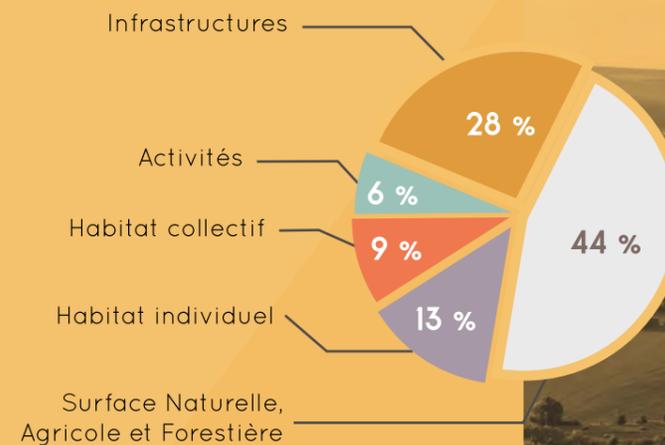


- > Opération de renouvellement urbain du site de l'ancien garage Chevalier (150 logements)
- > Installation d'un golf sur l'île Saint-Symphorien (en cours de réflexion)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site classé « Mont-Saint-Quentin et ses abords »
- > Site inscrit « Île Saint-Symphorien »
- > Ancien donjon des Gournay (Monument historique - XII<sup>e</sup> siècle)
- > Temple protestant réformé (1908)
- > Église Saint-Symphorien (1957)
- > Église Saint-Quentin (1867)



# METZ ANCIENNE-VILLE



## EN BREF



Le quartier Ancienne-ville constitue le cœur historique de la métropole messine. Bordé par la Moselle et par la Seille, il bénéficie d'une accessibilité maximale en voiture (échangeur A31, avenue Foch), comme en transports en commun ou en modes doux.



Ce quartier de Metz se caractérise par un bâti dense et homogène, en grande partie issu de l'époque médiévale. Il comporte de nombreux bâtiments et espaces publics structurants et emblématiques pour la métropole : cathédrale Saint-Etienne et place d'Armes, Esplanade, place de la République et Arsenal, place Saint-Louis, Cloître des Récollets et Porte des Allemands. Le secteur Ancienne-ville compte également plusieurs opérations de renouvellement urbain majeures comme le centre commercial Saint-Jacques, la cité administrative, le secteur Coislin, ou plus récemment, les résidences Morlane (ancienne maternité Sainte-Croix). Afin de garantir la pérennité de ses qualités architecturales, le quartier est couvert quasi-intégralement par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).



Bien que très urbanisé, le quartier comporte un patrimoine naturel riche et plusieurs continuités écologiques, comme les ripisylves de la Moselle et de la Seille. À l'image du jardin des Régates ou du parc de l'Esplanade, ce patrimoine végétal est lui-même composé de nombreux jardins publics.



L'Ancienne-ville s'inscrit comme un quartier de Metz dans le cœur d'agglomération du SCoTAM. Avec ses nombreux équipements administratifs, patrimoniaux, culturels et économiques, il joue un rôle central dans le rayon métropolitain. Berceau de l'histoire de la ville, il en est aujourd'hui l'un des visages les plus symboliques. Depuis le 23 février 2017, Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

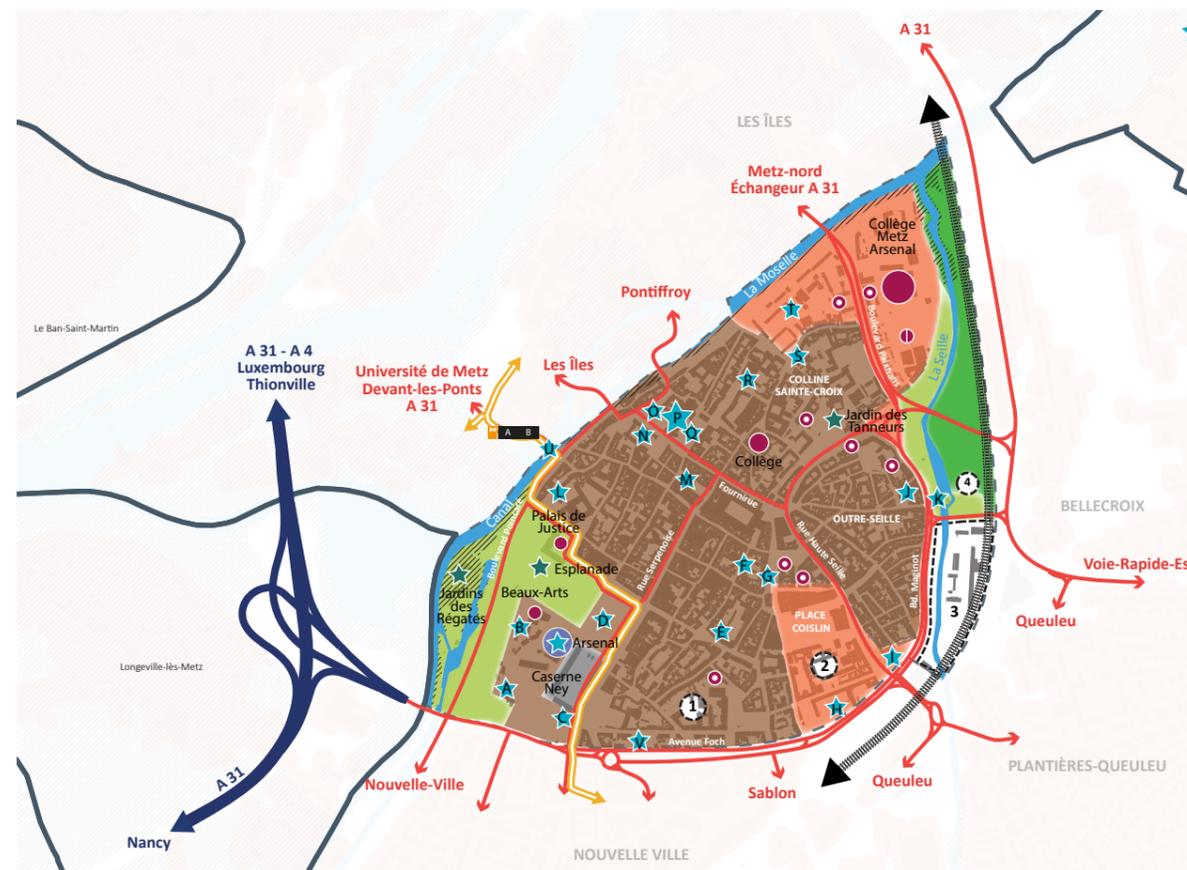
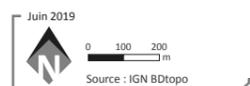


Dans le cadre de son projet de PADD, la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- affirmer le rayonnement métropolitain du cœur d'agglomération sur les dimensions économiques, administratives, patrimoniales et culturelles
- préserver les fonctions de centre-ville et les logiques de proximité à destination des messins (services et commerces)
- préserver les espaces à enjeu pour la biodiversité : ripisylves de la Seille et de la Moselle ;
- développer un espace de promenade sur le pourtour du cœur d'agglomération (ring vert) ;
- reconquérir les immeubles délaissés du centre-ville en lien avec le règlement du PSMV ;
- prioriser le développement d'activités commerciales dans le tissu urbain et la requalification des sites existants.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Grand espace forestier
- Parc, jardin et prairie
- Centre ancien (PSMV)
- Espace urbanisé
- Site militaire
- PPR Inondation
- Secteur de projet urbain
- 1. Site de reconversion potentiel Saint-André
- 2. Site de reconversion potentiel Sainte-Blandine
- 3. Site de reconversion potentiel du Sdis
- 4. Secteur de projet Frigos Ardents
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Mettis
- Patrimoine naturel remarquable
- Équipement
- École
- Équipement sportif



- ★ Patrimoine bâti remarquable
- A. Palais du Gouverneur
- B. Église Saint-Pierre-aux-Nonnains
- C. Porte Serpenoise
- D. Place de la République
- E. Église Saint-Martin
- F. Église Notre-Dame
- G. Place Saint-Louis
- H. Grand Séminaire
- J. Église Saint-Eucaire
- I. Place Mazelle
- K. Porte des Allemands
- L. Cercle Mess Lasalle et ancienne Abbaye Saint-Arnould
- M. Place Saint-Jacques
- N. Marché couvert
- O. Place de Chambre
- P. Cathédrale Saint-Étienne
- Q. Place d'Armes
- R. Musée de la Cour d'Or
- S. Église Sainte-Ségolène
- T. Synagogue
- U. Moyen-Pont
- V. Tour Camoufle

Les perspectives de développement de Metz sont en cours de réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 23 février 2017. La reconversion des anciens hôpitaux Saint-André et Sainte-Blandine (projets à caractère résidentiel) constituent pour le moment les principaux éléments en matière de perspectives de développement.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

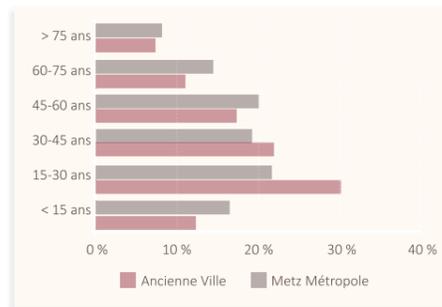
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



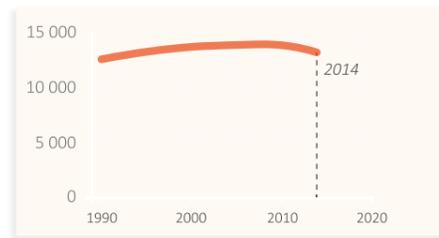
**13 221**  
habitants  
(6 % de Metz Métropole)

**7 567**  
ménages

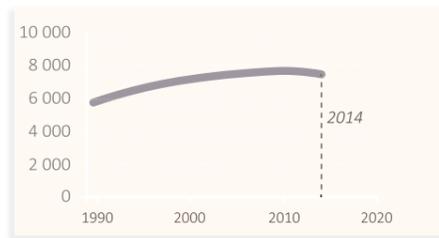
**1,7**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

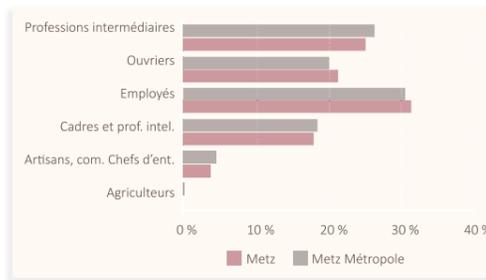


**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

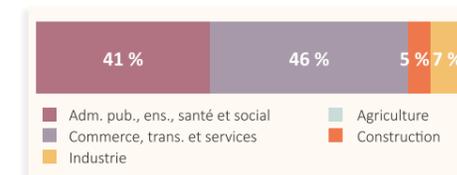
**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**75 537**  
emplois sur la commune

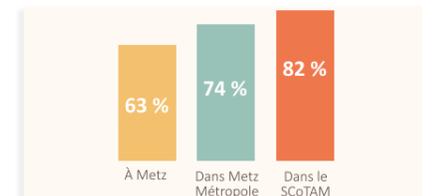
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



**2,8** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**7 567** résidences principales  
(7,5 % de Metz Métropole)

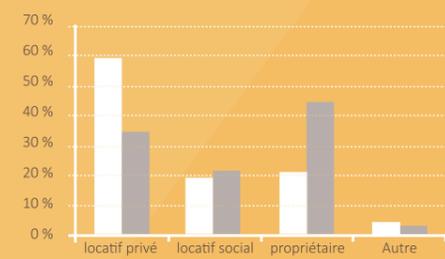
**2,3 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**19 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

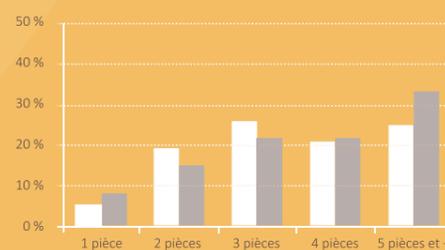
**211** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

■ Ancienne-ville ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



Plan de gestion des risques d'inondation de la Moselle et de la Seille

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



Révision générale du PLU prescrite en février 2017

Extension du Plan de Sauvegarde et de mise en valeur (approbation décembre 2017)

> Candidature Unesco « Metz Royale et Impériale »

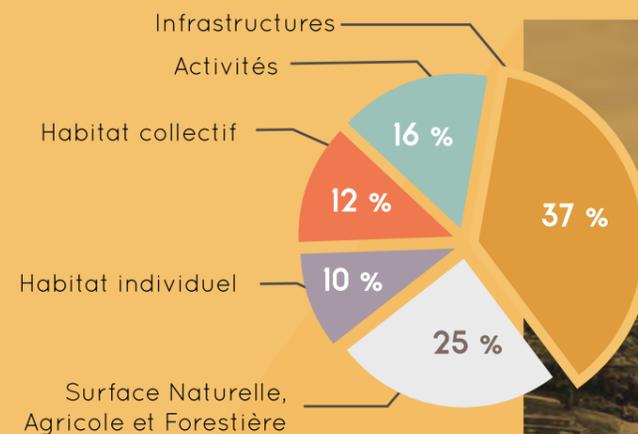
- > Rénovation du Musée de la Cour d'Or
- > Schéma directeur d'aménagement Berges de la Moselle

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Cathédrale Saint-Étienne (Monument historique début XVI<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Pierre-aux-Nonnains (Monument historique - fin IV<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Eucaire (Monument historique - XII<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Martin (Monument historique - XII<sup>e</sup> siècle)

- > Porte des Allemands (Monument historique - XIII<sup>e</sup> siècle)
- > Palais du Gouverneur (Monument historique - XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Arsenal (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Place Saint-Louis (XIII<sup>e</sup> siècle)
- > Place d'Armes (XVIII<sup>e</sup> siècle)
- > Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)



# METZ BELLECROIX



## EN BREF



Bellecroix est situé en surplomb du centre-ville sur une colline boisée. En provenance du cœur historique de Metz, l'accès au quartier est difficile en raison de la topographie. Depuis le nord et l'ouest, deux voies automobiles relient le quartier au boulevard de Trèves. Au sud, le quartier est directement connecté à la Voie Rapide Est par un demi-échangeur. Vers l'est, le boulevard de l'Europe et la rue du Général Metman constituent le principal axe de circulation. Le secteur est desservi, de façon centrale, par la ligne de bus L1 du réseau Le Met'. Une passerelle piétonne offre un lien direct vers la Porte des Allemands, au-dessus du boulevard de Trèves.



Principalement connu pour accueillir des grands ensembles de logements collectifs sociaux, le quartier compte pourtant une grande diversité de formes bâties : maisons de ville et jumelées, habitat pavillonnaire et collectif en plots principalement. Le fort de Bellecroix constitue le principal édifice patrimonial du quartier. Au-delà de la fonction militaire, Bellecroix compte également une église construite à partir de 1959.



La richesse de son patrimoine naturel le singularise parmi les quartiers messins, mais aussi les communes du cœur métropolitain. L'urbanisation du quartier a su préserver en grande partie les caractéristiques végétales initiales du site. Promontoire sur le centre-ville, la colline boisée de Bellecroix est un véritable écrin de verdure au sein du cœur d'agglomération et son fort constitue un réservoir de biodiversité singulier. Depuis plusieurs années, la ville de Metz redéveloppe les jardins familiaux sur le secteur.



Bellecroix s'inscrit comme un quartier de Metz limitrophe du cœur d'agglomération du SCoTAM. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.



Dans le cadre de son projet de PADD, la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- maintenir l'accessibilité pour tous de la ville-centre et les liens entre les pôles structurants ;
- proposer une offre de logements adaptée et favoriser la diversité des modes d'habiter ;
- préserver l'armature écologique et conforter la nature en ville ;
- mettre en réseau la nature au service des habitants et la considérer comme une ressource ;
- favoriser la densité et la mixité fonctionnelle pour répondre aux besoins de proximité ;
- promouvoir l'écomobilité et la perméabilité du territoire ;
- promouvoir la qualité du cadre de vie pour tous.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Jun 2019  
0 100 200 m  
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

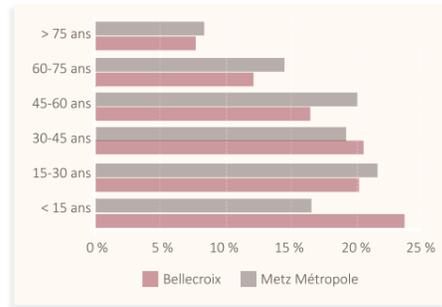
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



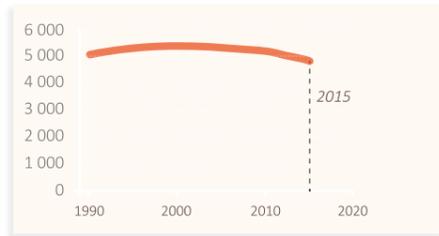
**4 913**  
habitants  
(2,2 % de Metz Métropole)

**2 158**  
ménages

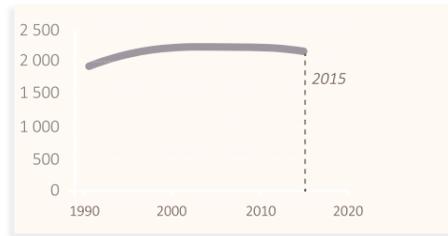
**2,3**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

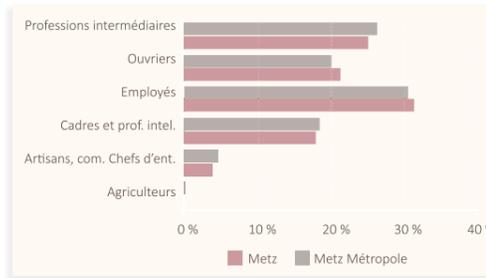


**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

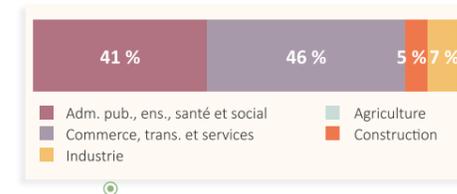
**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**75 537**  
emplois sur la commune

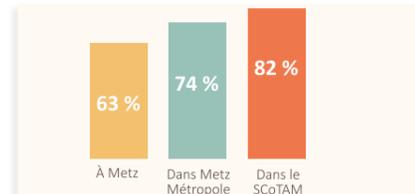
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



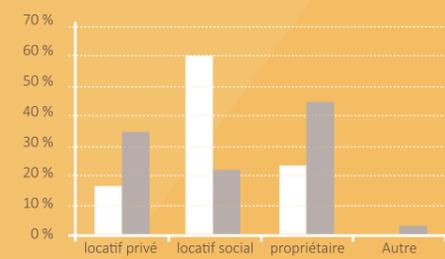
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

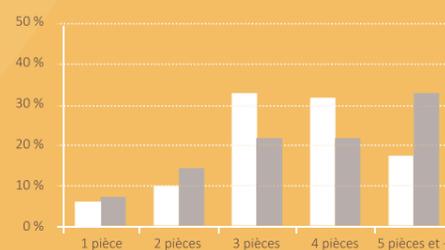


■ Bellecroix ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**3,5** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**2 158** résidences principales  
(2,1 % de Metz Métropole)

**10,1 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**10,8 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**1 461** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Risques de mouvements de terrain au nord du quartier

> Cavités souterraines en lien avec le fort

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

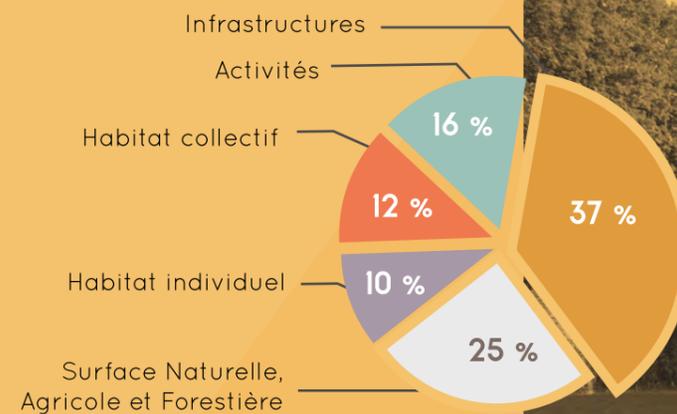
## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale du PLU prescrite en février 2017

> Au titre du Nouveau Programme national de rénovation urbaine, le quartier fait l'objet d'un Grand projet urbain porté conjointement par la Ville et Metz Métropole. A ce titre d'importants investissements sont engagés pour diversifier l'offre de logements, favoriser la mixité sociale et permettre le désenclavement du quartier.

> En lien avec Bliiida, la mise en œuvre du projet Les frigos ardents, en contrebas du boulevard de Trèves



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Fort de Bellecroix (XIII<sup>e</sup> siècle)
- > Porte de Saarlouis (Monument historique - XVIII<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-François d'Assise (1959)
- > Mémorial américain (XX<sup>e</sup> siècle)

# METZ

# BORNY-ACTIPÔLE



## EN BREF



Le quartier de Borny se déploie autour de l'ancien village, s'étend de la rue de Belletanche jusqu'aux Hauts-de-Blémont et à la Zone d'activités Sébastopol. L'Actipôle est un site économique dédié, limitrophe de la Grange-aux-Bois et de l'hôpital Robert Schuman. Les deux secteurs sont connectés à la RN431, et la présence de la Voie Rapide Est permet une liaison directe entre le cœur d'agglomération, le quartier et l'A4. Borny est desservi par les lignes A et B de Mettis. Le terminus de la ligne A est implanté le long du boulevard Solidarité à proximité du village. Le secteur Actipôle est, quant à lui, desservi par trois lignes de bus Citeis.



Rattaché à Metz en 1961, l'ancien village-rue traditionnel s'est transformé durant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle au travers d'opérations d'urbanisme telles que la zone d'urbanisation prioritaire des Hauts-de-Blémont, des opérations mixtes récentes et des grands équipements culturels et sportifs. Son patrimoine ancien est riche : casernes Bridoux réhabilitées en Campus universitaire, chapelle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, Boîte à Musique. Développé autour d'un schéma orthogonal, le secteur Actipôle est composé de bâtiments logistiques légers et industriels.



Le patrimoine naturel et paysager du secteur s'articule autour de trois entités principales : la vallée de la Cheneau, qui traverse la partie ouest du quartier, le parc de Gloucester, positionné au centre du quartier et le parc du fort de Blémont au nord-est, en limite du secteur des Bordes.



Borny-Actipôle fait partie du cœur de la métropole, au sein de l'armature urbaine du SCoTAM. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

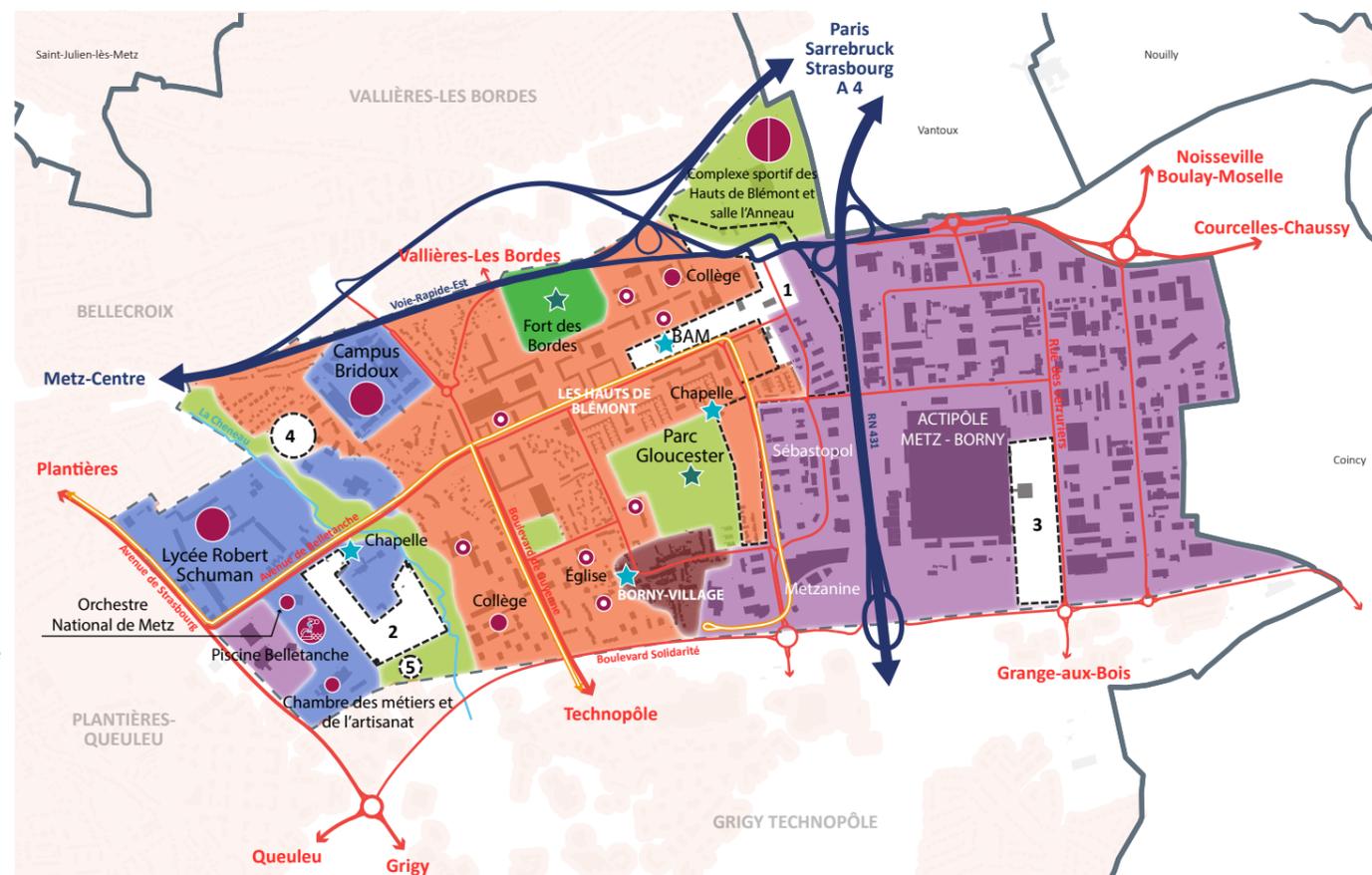


Dans le cadre de son projet de PADD, la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique :

- affirmer le rôle de Metz comme pôle créateur d'emplois et de richesses pour le bassin de vie et accompagner le transfert de technologies ;
- poursuivre le développement et renforcer l'attractivité des sites économiques dédiés ;
- requalifier les portes d'entrées sur le territoire ;
- tenir compte de la vulnérabilité du territoire ;
- améliorer la desserte en transports en commun et développer des aménagements cyclables continus ;
- mobiliser prioritairement le foncier au sein de l'enveloppe urbaine ;
- préserver l'armature écologique et conforter la nature en ville ;
- accompagner les projets en cours et favoriser l'expérimentation en matière d'agriculture urbaine ;
- développer des aménagements cyclables continus vers les quartiers limitrophes.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Grand espace forestier
  - Jardin et prairie
  - Cœur de village
  - Espace urbanisé
  - Zone d'activités
  - Zone d'équipement
- Secteur de projet urbain
1. Zone de renouvellement urbain 1AUB
  2. Secteur de densification Belletanche
  3. Secteur de densification ZA Actipôle
  4. Site de reconversion Claude Bernard
  5. Projet de Grande Mosquée de Metz
- Grande infrastructure routière
  - Voie structurante
  - Mettis
  - Patrimoine bâti remarquable
  - Patrimoine naturel remarquable
  - Équipement
  - École
  - Équipement sportif



Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.

L'urbanisation de deux sites sont actuellement en cours de réflexion :

- secteur d'urbanisation « Belletanche » (8 ha environ - densification urbaine à vocation mixte dont 400 logements environ) ;
- secteur de reconversion de la clinique Claude Bernard.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

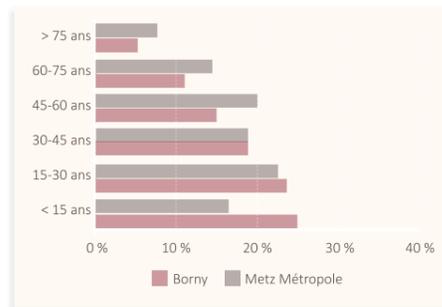
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



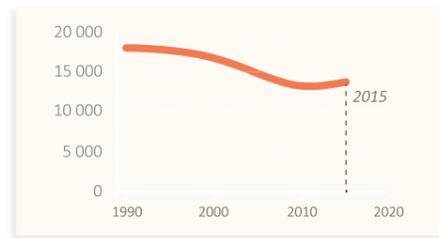
**13 831**  
habitants  
(0,2 % de Metz Métropole)

**4 943**  
ménages

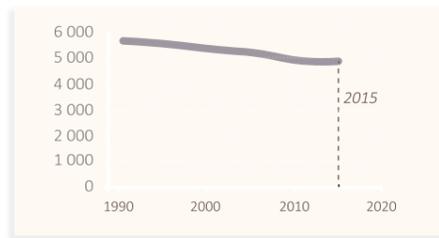
**2,7**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

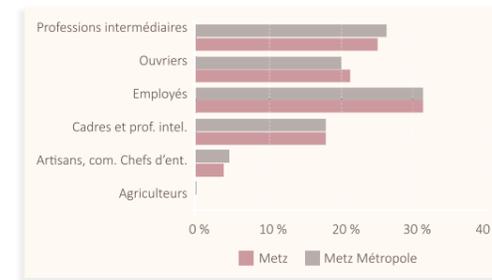


**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

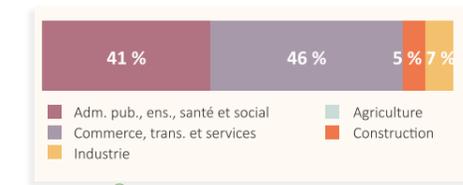
**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**75 537**  
emplois sur la commune

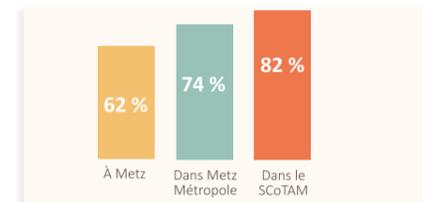
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



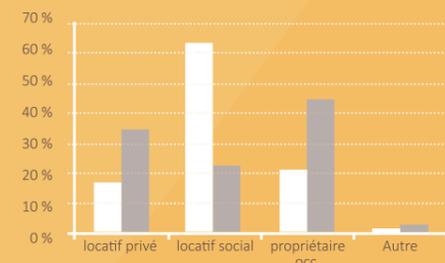
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

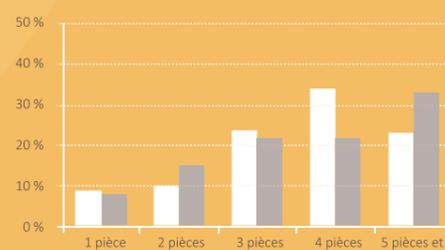


■ Borny ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**3,6** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**4 943** résidences principales  
(4,9 % de Metz Métropole)

**9,1 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**11,1 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**3 286** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Centrale Thermique Actipôle

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

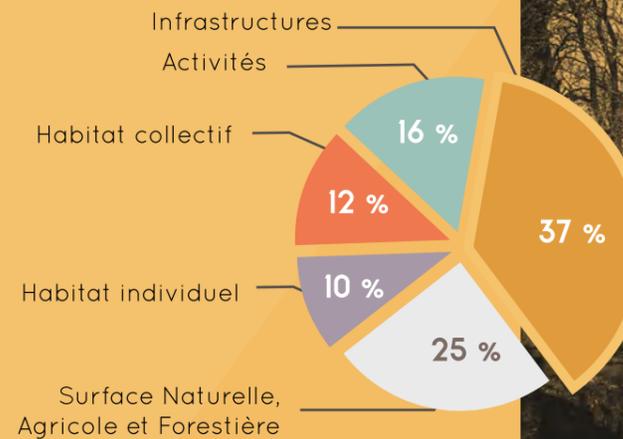
## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale du PLU prescrite en février 2017

> Quartier prioritaire de la politique de la ville depuis le début des années 2000, un projet de reconfiguration du quartier a été reconduit en 2014 dans le cadre du Nouveau Programme national de rénovation urbaine

> Déploiement et densification d'activités sur le secteur Actipôle (implantations autour de l'usine du Groupe PSA, nouvelles activités sur l'ancien site Sotrameuse)  
> Centre social et culturel au grands domaines  
> Projet de Grande Mosquée de Metz



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Campus universitaire Bridoux (début XI<sup>e</sup> siècle)
- > Chapelle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Pierre (1959)
- > Chapelle du Saint-Esprit (1987)
- > La Boîte à Musiques - BAM (Rudy RICCIOTTI - 2014)



# METZ DEVANT-LES-PONTS



## EN BREF



Ancienne commune limitrophe rattachée à Metz en 1908, Devant-les-Ponts s'est longtemps caractérisée par ses activités maraîchères. Désormais longée par l'A31, la desserte du quartier est essentiellement assurée par la route de Lorry. Deux lignes structurantes du réseau Le Met' relie directement le quartier au cœur d'agglomération. Néanmoins, le quartier pâtit des coupures urbaines générées par les infrastructures autoroutières, ferroviaires et fluviales.



Historiquement composé de maisons vigneronnes, maraîchères et d'industries, plusieurs grosses opérations de logements collectifs et individuels se sont implantées depuis les années 1950. Aujourd'hui, le quartier concentre trois secteurs de projets urbains majeurs de la ville de Metz : la ZAC du Sansonnet, la reconversion de la caserne Desvallières et, à terme, l'aménagement des terrains de l'Arsenal III. Le quartier accueille quelques grands équipements publics tels que l'Hôpital de Gériatrie Félix Maréchal ou le Centre Départemental de l'Enfance.



Situé entre le front de côtes et la plaine de la Moselle, Devant-les-Ponts présente une véritable singularité paysagère. Le quartier est partagé entre un fond de vallée très urbanisé, et des espaces de côtes préservés qui offrent des points de vue exceptionnels vers la métropole. Le quartier compte encore de nombreux vergers, mais également des boisements remarquables partagés avec les communes voisines.



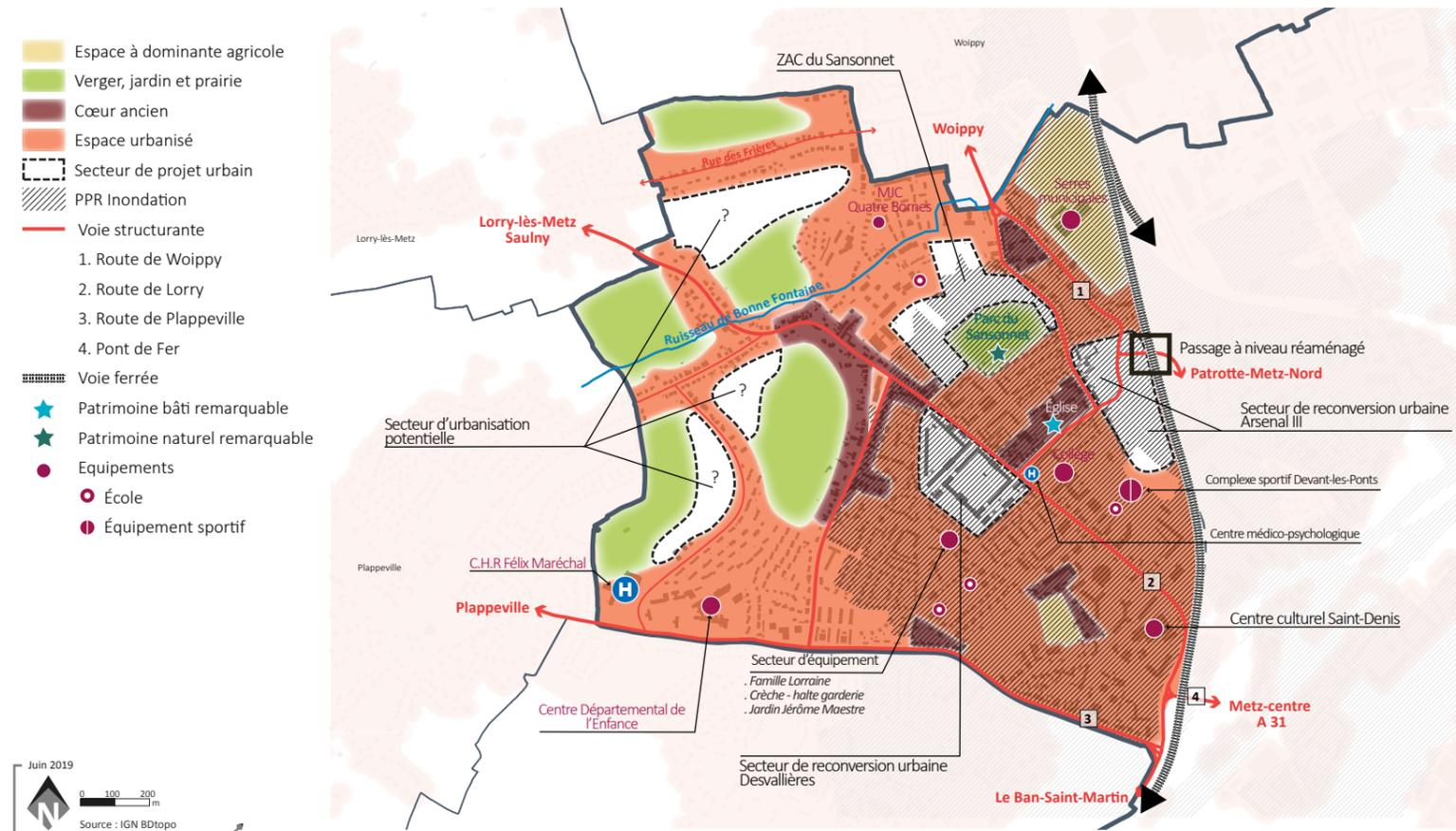
Devant-les-Ponts s'inscrit comme un quartier de Metz limitrophe du cœur de la métropole du SCoTAM. Support de projets urbains majeurs, ce quartier présente un fort potentiel pour le développement d'une offre nouvelle en matière d'habitat, de services et de commerces. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.



Le projet de PADD de la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- renforcer l'accès piéton à l'hypercentre ;
- préserver et mettre en valeur des qualités paysagères et patrimoniales de la ville ainsi que des points de vue remarquables ;
- mobiliser prioritairement le foncier au sein de l'enveloppe urbaine en cohérence avec l'offre de transports en commun et les polarités existantes ;
- proposer une offre de logements adaptés et diversifier des modes d'habiter ;
- préserver l'armature écologique et conforter la nature en ville au bénéfice des habitants ;
- accompagner les projets en cours et appuyer l'expérimentation en matière d'agriculture urbaine ;
- prendre en compte la vulnérabilité du territoire.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Jun 2019  
0 100 200 m  
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.

La finalisation de la ZAC du Sansonnet, le démarrage de l'opération de reconversion de la caserne Desvallières et l'aménagement des terrains de l'ancien Arsenal III constituent pour le moment les éléments principaux en matière de perspectives de développement.

L'urbanisation potentielle des coteaux reste une piste de réflexion possible à long terme qui impliquera, le cas échéant, une prise en compte des enjeux environnementaux et paysagers de ces espaces.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

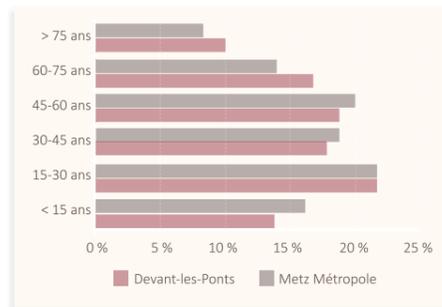
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



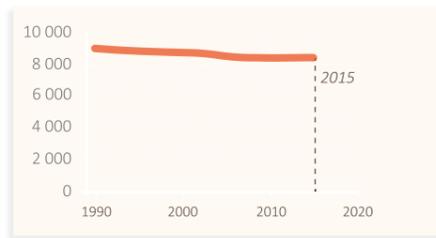
**8 530**  
habitants  
(3,9 % de Metz Métropole)

**4 371**  
ménages

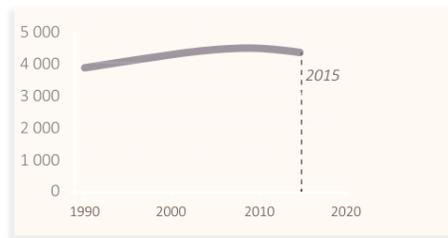
**1,9**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

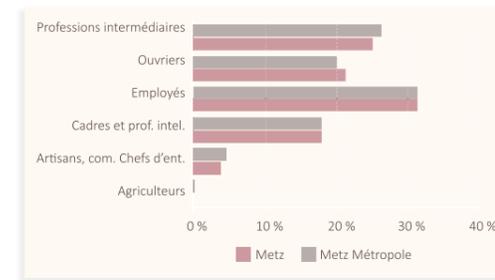


**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

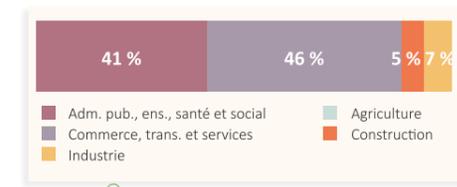
**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**75 537**  
emplois sur la commune

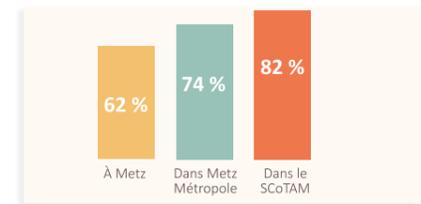
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



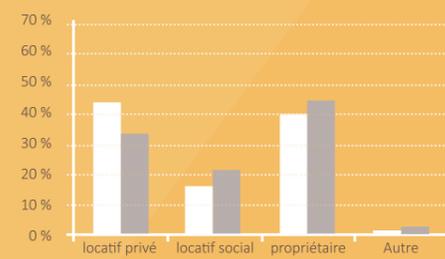
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

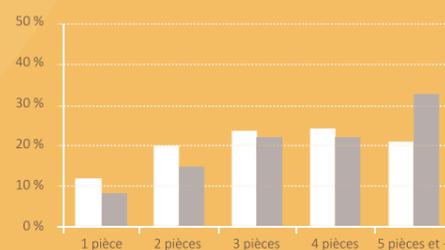


■ Devant-les-Ponts ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**3,3** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**4 371** résidences principales  
(4,3 % de Metz Métropole)

**20,6 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**11,7 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**738** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de Gestion des Risques d'Inondation de la Moselle

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

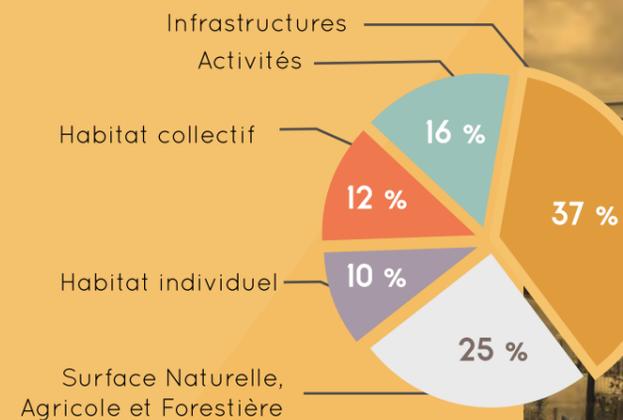


> Révision générale du PLU prescrite en février 2017

> ZAC du Sansonnet (400 logements, mixité sociale et fonctionnelle, parcs urbains et jardins familiaux, en cours de labélisation Écoquartier)

> Reconversion de la caserne Desvallières (300 logements, mixité sociale, redéploiement de l'offre commerciale)

> Reconversion des terrains de l'ancien Arsenal III



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Église du Très-Saint-Sacrement (1924)

> Château de la Ronde (XVI<sup>e</sup> siècle) et Caserne Desvallières (1871)

> Parc urbain et jardins familiaux de la ZAC du Sansonnet



# METZ

# GRIGY-TECHNOPÔLE

## EN BREF



Rattaché à Metz en 1961, l'ancien village de Grigy s'est métamorphosé progressivement avec l'implantation du Technopôle. Inauguré en 1983, c'est aujourd'hui, l'un des principaux pôles d'emplois, de formation supérieure et de recherche de la métropole. Le secteur Grigy-Technopôle est connecté par deux échangeurs à la rocade-est qui lui confèrent une accessibilité exceptionnelle à l'échelle locale, nationale et internationale. Il est desservi, en son centre, par la ligne de Mettis B et sur sa partie sud par la ligne 4 du réseau Le Met'. La fragmentation spatiale du secteur limite l'usage de la marche à pied.



Le quartier se structure autour du noyau historique de Grigy organisé en village-rue. À partir de 1980, les espaces agricoles environnants ont progressivement laissé place à des bâtiments et équipements publics d'architecture contemporaine. Le CESCO, le Lycée de la communication ou l'école des Arts et Métiers - Paris Tech en sont quelques exemples.



Le patrimoine naturel et paysager est composé de la vallée de la Cheneau, du lac Symphonie, du bois de la Maccabée et d'une partie du fort de Queuleu. Situé sur la frange occidentale du plateau lorrain, il offre des vues exceptionnelles sur le grand paysage, notamment en direction des côtes de Moselle et de la vallée de la Seille.



Au cœur de l'armature urbaine du SCoTAM, Grigy-Technopôle s'oriente dans les domaines de la télécommunication et de l'ingénierie. Cette polarité technopolitaine concentre une grande partie des écoles supérieures et des emplois tertiaires de la métropole. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.



Le projet de PADD de la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de cet espace stratégique de la commune et de la métropole :

- Accompagner la dynamique des projets qui affirment le rayonnement métropolitain et contribuent à la transformation de l'image du territoire ;
- Affirmer le rôle de Metz comme pôle créateur d'emplois, de richesses pour le bassin de vie et accompagner le transfert de technologies ;
- Maintenir l'accessibilité pour tous de la ville-centre et les liens entre les pôles structurants ;
- Conforter la nouvelle géographie universitaire ;
- Requalifier les portes d'entrées sur le territoire ;
- Mobiliser prioritairement le foncier au sein de l'enveloppe urbaine en cohérence avec l'offre de transports en commun et les polarités existantes ;
- Définir des extensions maîtrisées de l'enveloppe urbaine ;
- Préserver l'armature écologique et conforter la nature en ville.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

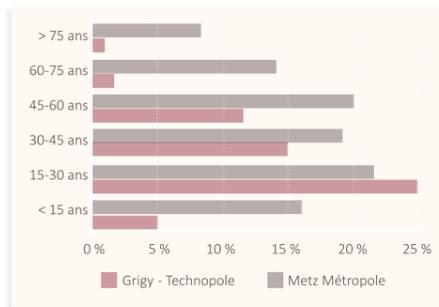
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



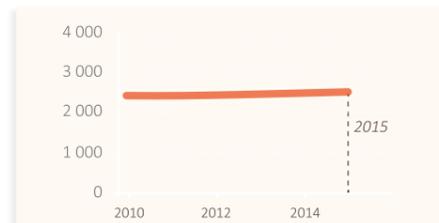
**2 505**  
habitants  
(1,1 % de Metz Métropole)

**1 162**  
ménages

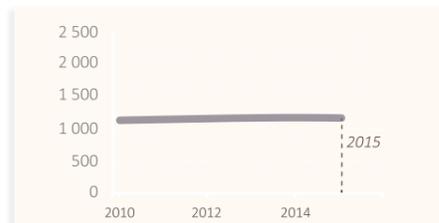
**1,4**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

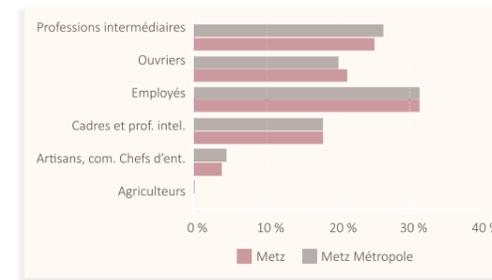


**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

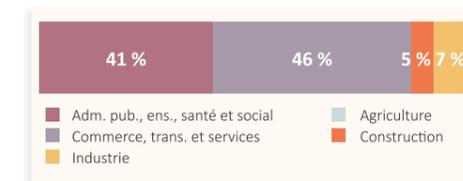
**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**75 537**  
emplois sur la commune

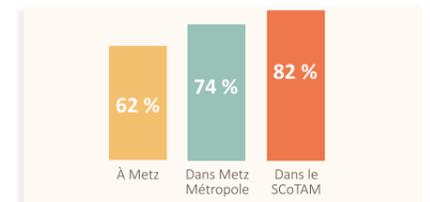
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



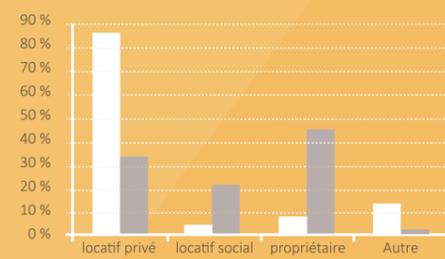
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



■ Grigy-technopôle ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**1,9** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**1 162** résidences principales  
(1,1 % de Metz Métropole)

**6,3 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,1 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence du parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



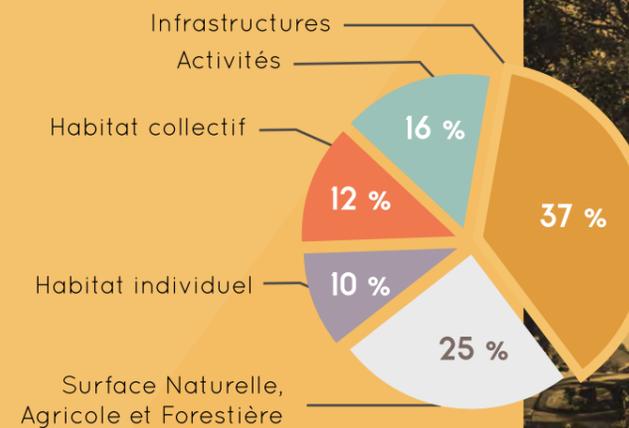
> Révision générale du PLU prescrite en février 2017

> ZAC du « Parc du Technopôle » (135 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 50 000 m<sup>2</sup> de logements, 40 000 m<sup>2</sup> d'activités de production et 7 000 m<sup>2</sup> de commerces et services)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Fort de Queuleu (fin XIX<sup>e</sup> siècle)
- > CESCO
- > Lycée de la Communication
- > Arts et Métiers Paris-Tech
- > École nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM)
- > CFA des Métiers Hôteliers Raymond Mondon



# METZ LES ÎLES

## EN BREF



Le quartier Les Îles est situé au nord du centre-ville de Metz. Composé des îles du Saulcy, Petit Saulcy, Chambière et Fort Moselle, il est traversé par la Moselle et compte de nombreux ponts. Les dessertes automobiles et les lignes des transports en commun existantes en font un quartier particulièrement bien relié à l'ensemble de la métropole.



Ce quartier se caractérise par un bâti dense et par de grands ensembles urbains et architecturaux comme la place de la Comédie ou le quartier rénové du Pontiffroy. Plusieurs ponts ont une grande valeur patrimoniale comme le Moyen-Pont et le Pont des Morts. L'Armée occupe toujours de grandes emprises foncières sur l'île Chambière. Les nombreuses administrations et équipements participent au rayonnement métropolitain du quartier et de l'agglomération : assemblée du Conseil Régional Grand Est, Préfecture de Moselle, opéra-théâtre, Temple Neuf et campus universitaire du Saulcy. Le quartier se distingue aussi par la présence d'équipements majeurs tels que l'espace Bliiida, l'usine de traitement des déchets Haganis et le siège de l'Usine d'Electricité de Metz.



Le quartier se structure autour de la Moselle et de ses différents bras. Bien que la rivière soit source de coupures, elle constitue avant tout un espace privilégié pour les activités sportives et de loisirs à proximité immédiate du centre-ville. Au nord de l'île Chambière, la ripisylve de la Moselle et ses boisements en font un réservoir de biodiversité local à proximité du cœur d'agglomération.



Les Îles s'inscrit comme un quartier messin, au cœur de l'armature urbaine du SCoTAM, qui joue un rôle majeur dans le rayonnement métropolitain. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

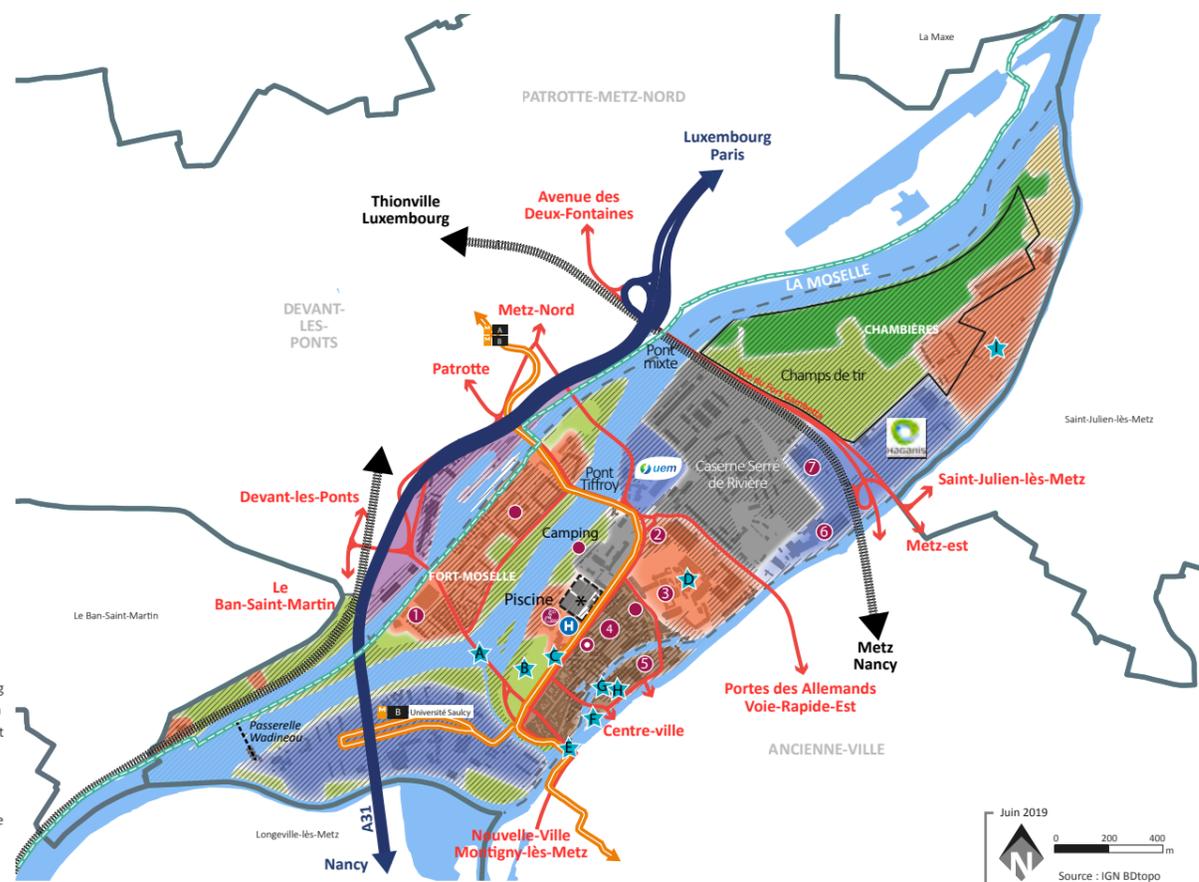


Le projet de PADD de la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- Affirmer le rayonnement métropolitain du cœur d'agglomération dans ses dimensions économiques, administratives, patrimoniales et culturelles ;
- Valoriser les pôles d'échanges multimodaux à l'interface des réseaux de transports régionaux et nationaux ;
- Préserver les espaces à enjeux pour la biodiversité ;
- Développer un espace de promenade sur le pourtour du cœur d'agglomération ;
- Conforter la nouvelle géographie universitaire et dynamiser les campus existants ;
- Préserver et mettre en valeur des qualités paysagères et patrimoniales de la ville.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Jardin et prairie
- Centre ancien (PSMV)
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Zone militaire
- Zone d'équipement
- Projet de reconversion La Manufacture- les Rives
- PPR Inondation
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Mettis
- Échappée bleue
- Équipement
  - Lycée Cormontaigne
  - Hôtel de Police
  - Hôtel de Région
  - Lycée Fabert
  - Préfecture
  - Bliiida
  - Centrale électrique
- École
- Équipement sportif
- Patrimoine bâti remarquable
  - Pont des Morts
  - Parc du Luxembourg
  - Temple de Garnison
  - Église Saint-Clément
  - Moyen-Pont
  - Temple Neuf
  - Opéra Théâtre
  - Place de la Comédie
  - Cimetière



Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 23 février 2017.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

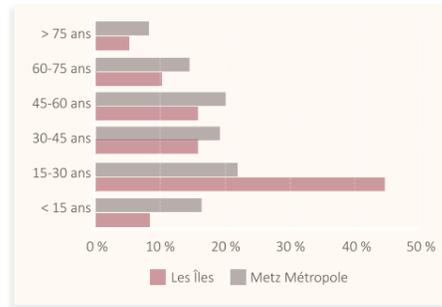
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



**6 369**  
habitants  
(2,9 % de Metz Métropole)

**3 097**  
ménages

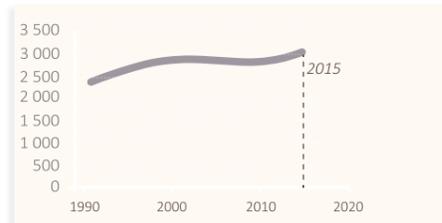
**1,6**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

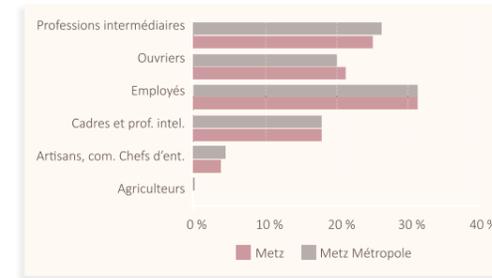


**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

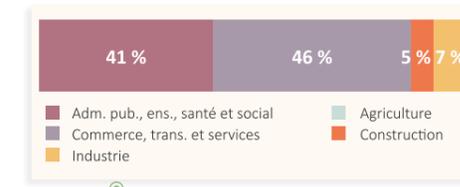
**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**75 537**  
emplois sur la commune

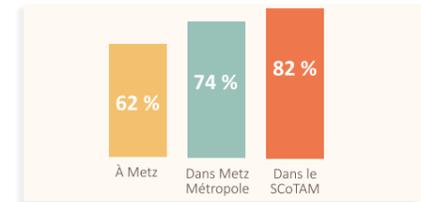
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



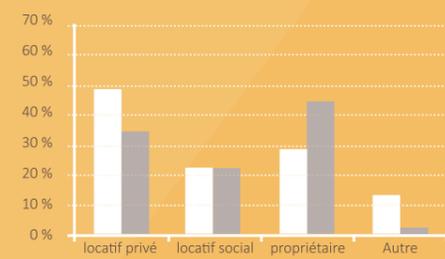
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

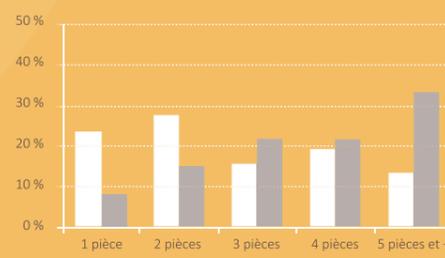


■ Les Îles ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**2,7** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**3 097** résidences principales  
(3,1 % de Metz Métropole)

**0,9 %** logements individuels  
(3,3 % à Metz Métropole)

**10,7 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**654** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de Gestion des Risques d'Inondation de la Moselle

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

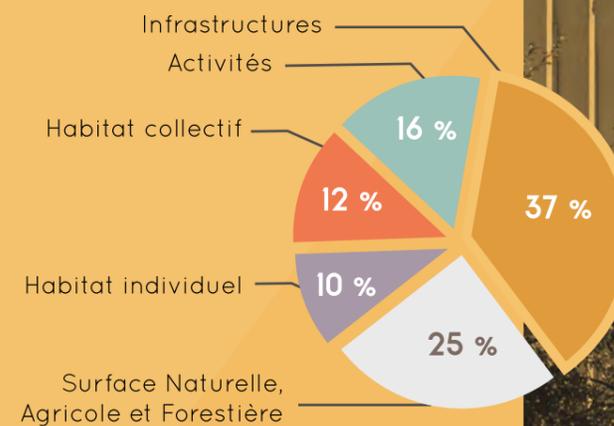


- > Révision générale du PLU prescrite en février 2017
- > Candidature UNESCO « Metz Royale et Impériale »,
- > Opération de renouvellement urbain « La Manufacture - Les Rives » (environ 500 logements et services)
- > Opération Campus, site du Saulcy

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Temple Neuf (MH - début XX<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Clément (MH - XVII<sup>e</sup> siècle)
- > Temple de Garnison (MH - fin XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Opéra-théâtre de Metz Métropole (MH - XVIII<sup>e</sup> siècle)
- > Piscine du Square du Luxembourg (1937)
- > Moyen Pont (XIV<sup>e</sup> siècle)
- > Pont des Morts (XIV<sup>e</sup> siècle)
- > Place de la Comédie (XVIII<sup>e</sup> siècle)
- > Plan de sauvegarde et mise en valeur (PSMV)



# METZ NOUVELLE-VILLE

## EN BREF



Le quartier est implanté entre les avenues Joffre et Foch au nord, et les emprises ferroviaires à l'est et au sud. À l'ouest, la Nouvelle Ville est bordée par un bras de la Moselle. En conurbation avec la ville de Montigny-lès-Metz, le quartier constitue l'une des principales portes d'entrées sur le cœur de la métropole depuis l'A31 et la gare de Metz-Ville. Espace de convergence du réseau viarie et des différents modes de déplacements, il est desservi par l'ensemble des lignes structurantes du réseau Le Met'.



Nouvelle Ville présente une grande valeur patrimoniale pour la métropole. Les ensembles architecturaux remarquables, où styles germanique et français se côtoient, sont complétés par des équipements emblématiques et structurants : gare de Metz-Ville, ancien hôtel des Postes et lycée Georges de la Tour par exemple. Composée d'opérations de villas et d'hôtels particuliers, le quartier comporte également des morphologies plus anciennes constituées historiquement le long des voies de communication structurantes.



Nouvelle Ville est bordée par un bras de la Moselle et le canal de Jouy. Au-delà de sa dimension paysagère, cet espace est support d'activités sportives et de loisirs pour les riverains. Le quartier se caractérise par la présence de la nature avec de nombreux squares et jardins publics qui participent au quotidien des habitants. À l'image des avenues Foch et de Lattre de Tassigny, les axes de circulation arborés sont des supports de continuités écologiques.



Au sein de l'armature urbaine du SCoTAM, Nouvelle Ville s'inscrit comme un quartier de Metz au cœur de la métropole. De nombreux équipements administratifs, patrimoniaux, culturels et économiques lui font jouer un rôle majeur dans le rayonnement de la métropole messine. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.



Le projet de PADD de la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- affirmer le rayonnement métropolitain du cœur d'agglomération sur les dimensions économiques, administratives, patrimoniales et culturelles ;
- valoriser les pôles d'échanges multimodaux interfaces aux réseaux de transports régionaux et nationaux ;
- préserver les espaces à enjeux pour la biodiversité : ripisylves de la Moselle et du canal, nature en ville ;
- développer un espace de promenade sur le pourtour du cœur d'agglomération ;
- conserver et mettre en valeur les qualités paysagères et patrimoniales de la ville.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Jardin et parc
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Zone d'équipement
- Centre ancien (PSMV)
- Secteur de projet urbain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Mettis
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- École
- Parc



Jun 2019  
0 100 200 m  
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

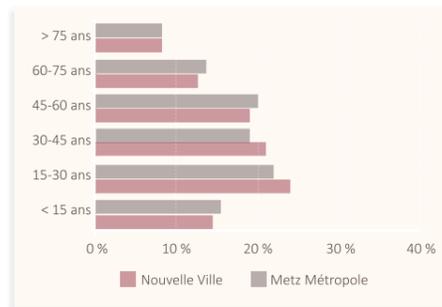
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



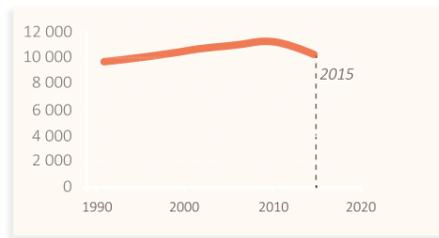
**10 112**  
habitants  
(4,6 % de Metz Métropole)

**5 170**  
ménages

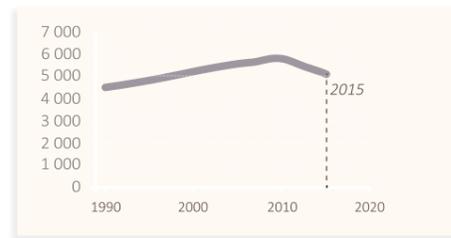
**1,9**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

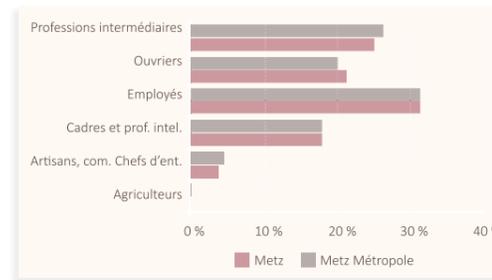


**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

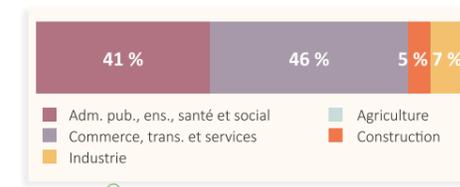
**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**75 537**  
emplois sur la commune

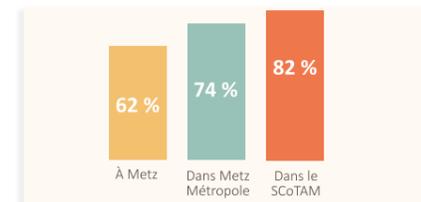
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



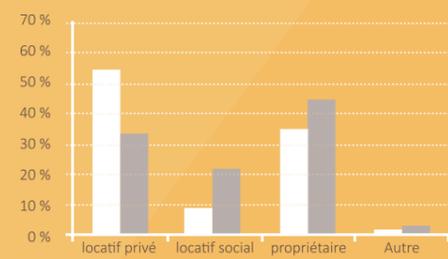
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

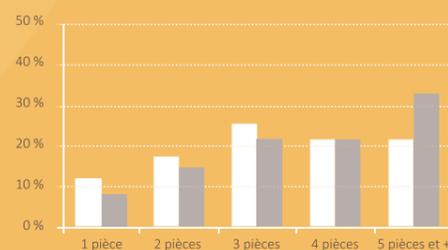


■ Nouvelle Ville ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**3,4** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**5 170** résidences principales  
(5,1 % de Metz Métropole)

**4,9 %** logements individuels  
(3,3 % à Metz Métropole)

**19,6 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**536** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de Gestion des Risques d'Inondation de la Moselle

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



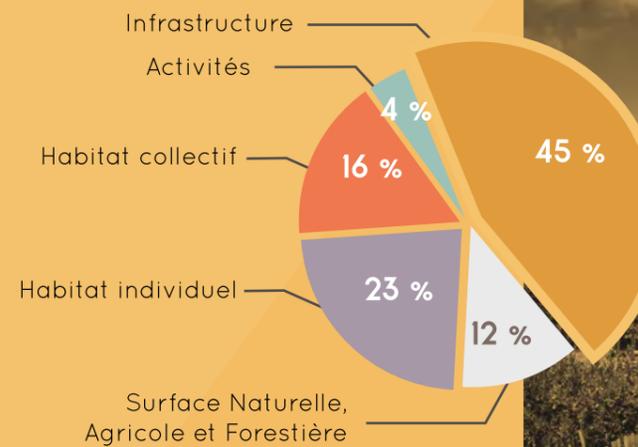
> Révision générale du PLU prescrite en février 2017

> Opération de renouvellement urbain Cœur Impérial (environ 450 logements)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Nouvelle Gare (MH - 1908)
- > Ancienne Gare (1878)
- > Hôtel des Postes (1911)
- > Église Sainte-Thérèse (1932)
- > Place Raymond Mondon (début XX<sup>e</sup> siècle)
- > Place Maud'Huy (1871)
- > Square Dornès (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Square Chanoine Martin (fin XX<sup>e</sup> siècle)
- > Plan de sauvegarde et mise en valeur (PSMV)



# METZ PLANTIÈRES-QUEULEU



## EN BREF



Le quartier de Plantières-Queuleu est une ancienne commune rattachée à la ville-centre en 1906. Positionné en faubourg de Metz, il s'est longtemps caractérisé par ses activités agricoles et maraîchères, dont une partie subsiste toujours. Le quartier est bordé par la Voie-Rapide-Est et la Seille. Au sud, le fort de Queuleu et le parc du Pas du Loup marquent la transition vers Grigy et Magny. Les deux lignes Mettis et la ligne structurante L4 relient le quartier à la rive gauche de la Moselle et à la façade-est de la métropole. La passerelle du Graouilly a considérablement amélioré les liaisons piétonnes vers le quartier de l'Amphithéâtre.



Situé sur un promontoire naturel, le quartier est composé d'un patrimoine bâti varié d'anciennes maisons maraîchères, d'immeubles, d'hôtels particuliers et de villas bourgeoises datant notamment de la période d'Annexion. Malgré une urbanisation croissante dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le quartier a conservé de nombreux cours d'îlot végétalisés, véritables espaces de respiration au cœur du tissu urbain.



Plantières-Queuleu s'inscrit dans l'armature écologique de la métropole à travers les Trames vertes et bleues de la Seille et de la Cheneau, mais également du réservoir de biodiversité du fort de Queuleu. Mis au service des résidents, ce patrimoine naturel et semi-naturel participe à la qualité de vie et à l'attractivité du quartier.



Dans l'armature urbaine du SCoTAM, Plantières-Queuleu s'inscrit comme un quartier de Metz en cœur d'agglomération. Il accueille plusieurs équipements à fort rayonnement comme la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle, le lycée Robert Schuman ou la Maison de l'orchestre de Metz. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

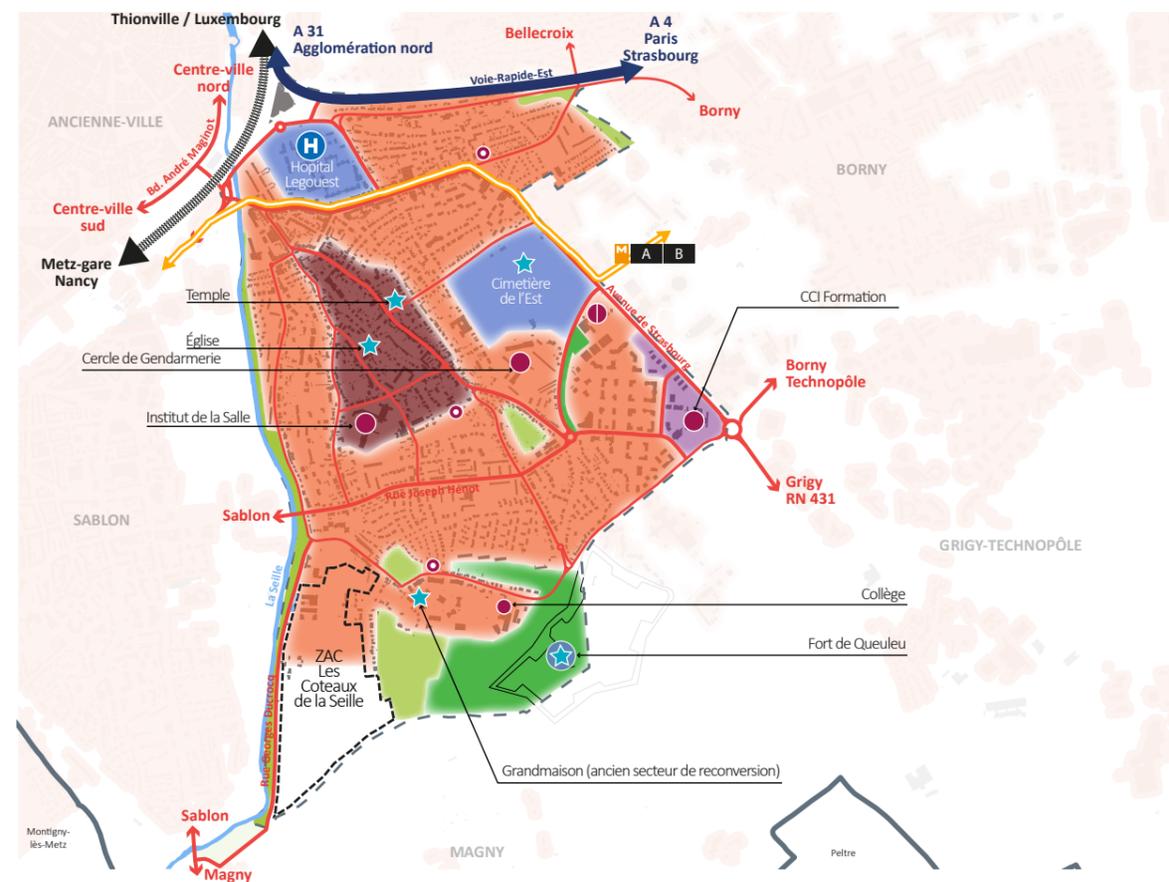


Dans le cadre de son projet de PADD, Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- accompagner la dynamique des projets qui affirment le rayonnement métropolitain et qui contribuent à la transformation de l'image du territoire ;
- maintenir l'accessibilité pour tous de la ville-centre et les liens entre les pôles structurants ;
- préserver et mettre en valeur les qualités paysagères et patrimoniales de la ville ainsi que ses points de vue remarquables ;
- mobiliser prioritairement le foncier au sein de l'enveloppe urbaine en cohérence avec l'offre de transports en commun et les polarités existantes ;
- prévoir des extensions maîtrisées de l'enveloppe urbaine ;
- préserver l'armature écologique et conforter la nature en ville.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur ancien
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Zone d'équipement
- Secteur de projet urbain
- PPR Inondation
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Mettis
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
  - École
  - Équipement sportif



Jun 2019  
0 200 400 m  
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement de Metz sont en cours de réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017. La finalisation de la ZAC des Coteaux de la Seille constitue pour le moment l'élément principal en matière de perspectives de développement.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

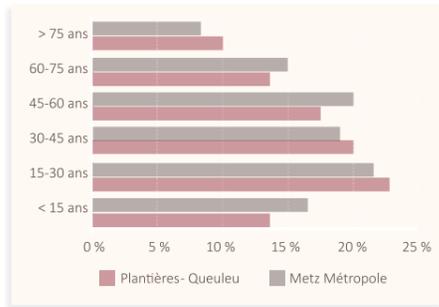
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



**14 889**  
habitants  
(6,7 % de Metz Métropole)

**7 629**  
ménages

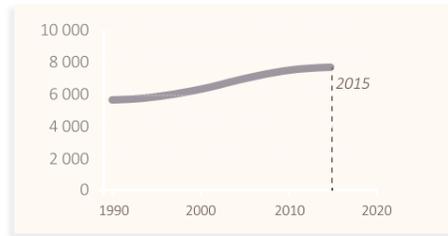
**1,9**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

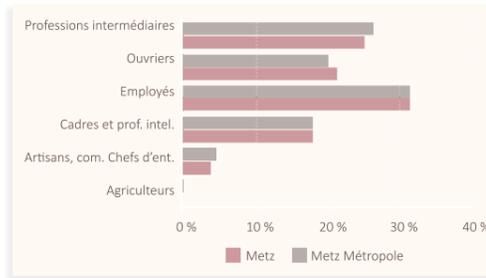
## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



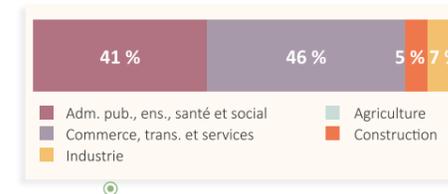
**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

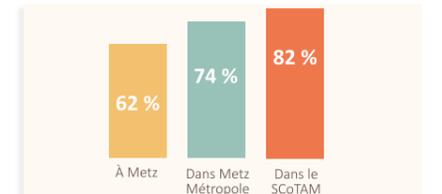
**75 537**  
emplois sur la commune  
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



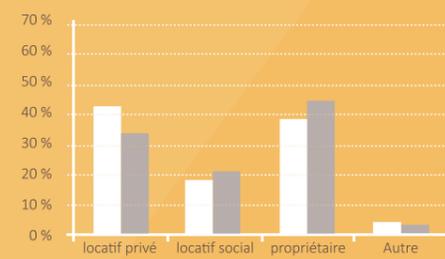
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

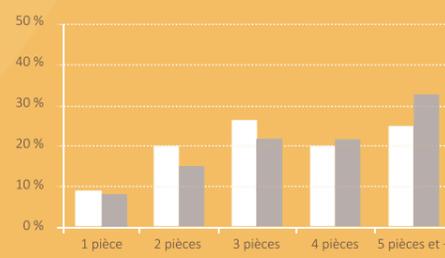


■ Plantières-Queuleu ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**3,5** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**7 629** résidences principales  
(7,5 % de Metz Métropole)

**16,7 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**9,7 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**1 442** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > Atlas des Zones Inondables de la Seille
- > Mouvement de terrains

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

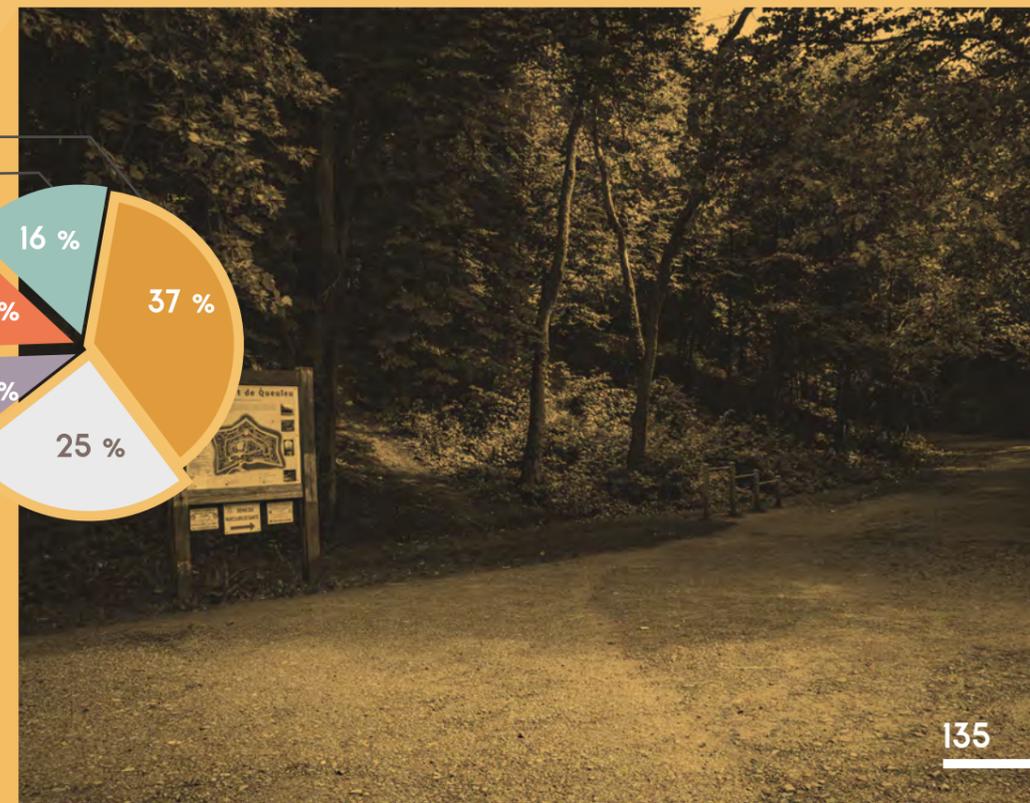
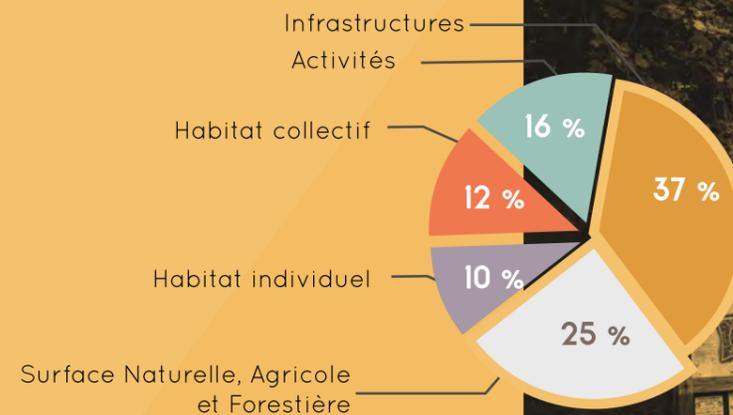


- > Révision générale du PLU prescrite en février 2017
- > ZAC des Coteaux de la Seille (170 000 m<sup>2</sup> de logements + 15 000 m<sup>2</sup> de commerces et services + 2 ha d'espaces verts)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Église de l'Immaculée Conception (début XX<sup>e</sup> siècle)
- > Temple protestant (1904)
- > Hôpital Legouest (début XX<sup>e</sup> siècle)
- > Fort de Queuleu (fin XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Cimetière de l'Est (1832)



# METZ SABLON



## EN BREF



Le quartier du Sablon correspond à l'ancienne commune du même nom, rattachée à la ville-centre en 1914. Bordé par la voie ferrée, la gare de Metz-ville et la vallée de la Seille, le quartier est séparé du tissu urbain de la commune. Cette situation a pour conséquence une multiplication de ponts et autres ouvrages afin de garantir sa bonne mise en relation avec la ville. En outre, le Sablon bénéficie d'une bonne desserte en transports en commun avec notamment le passage de la ligne Mettis au nord.



Positionné aux portes de l'ancienne-ville, le Sablon accueillait l'amphithéâtre de l'antique Divodurum sur sa partie nord. Avec l'arrivée du chemin de fer à Metz, l'urbanisation de ce faubourg s'est accélérée, notamment sous la période d'Annexion. Les activités maraîchères ont progressivement laissé place à des immeubles de style allemand. Le projet de reconversion urbaine de la ZAC de l'Amphithéâtre est l'une des opérations phares actuellement menées sur la métropole. Composé d'équipements structurants, d'activités commerciales et tertiaires et d'un vaste programme de logements, ce nouveau morceau de ville confortera, à terme, les fonctions métropolitaines du cœur d'agglomération.



Le quartier du Sablon est fortement urbanisé, mais conserve de nombreux cœurs d'îlots végétalisés et parcs publics arborés. Sur sa frange est, le Sablon est traversé par l'une des principales continuités écologiques de la métropole : la Seille. Ce cours d'eau, couplé aux jardins Jean-Marie Pelt, constitue un espace de nature structurant et un véritable atout pour la qualité de vie du quartier.



Le Sablon s'inscrit comme un quartier de Metz dans le cœur métropolitain, au centre du SCoTAM. En accueillant de nombreux équipements, il joue un rôle majeur dans le rayonnement métropolitain. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

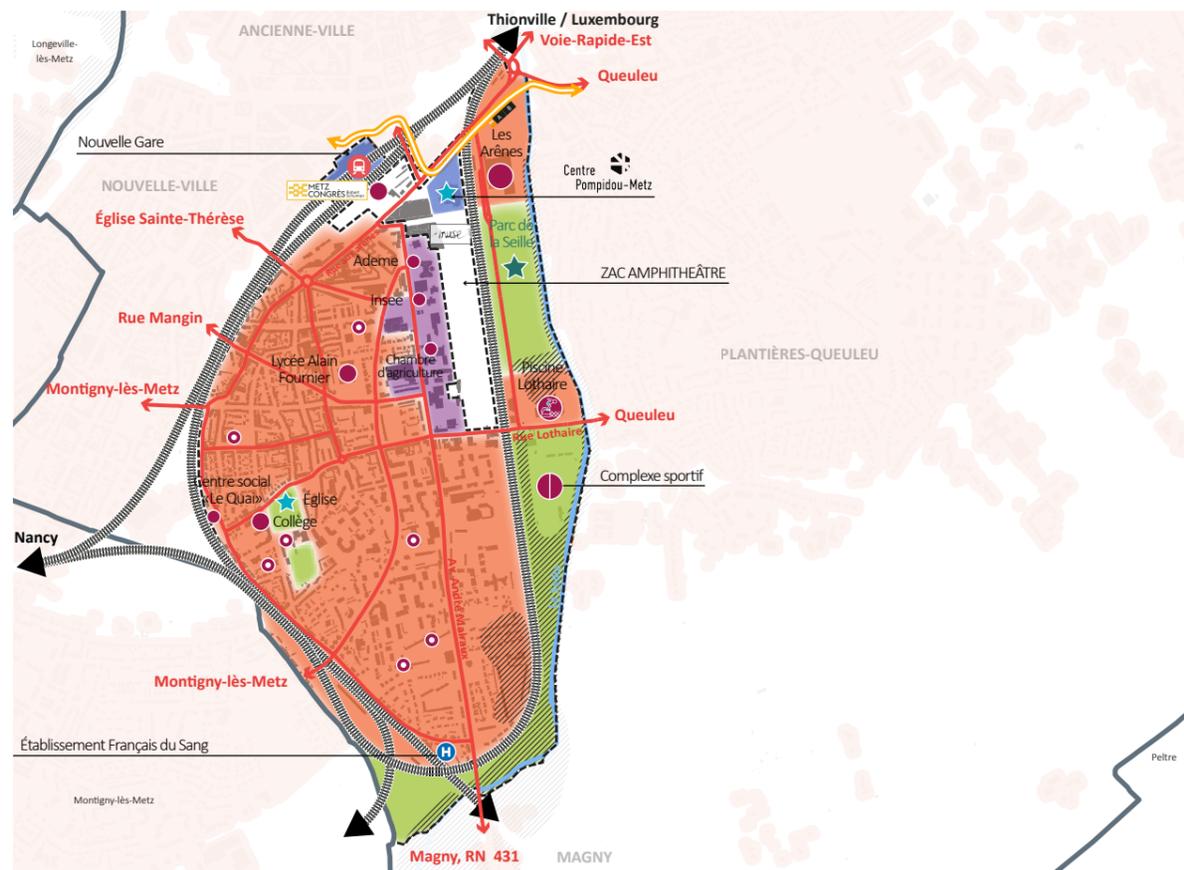


Dans le cadre de son PADD, la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- accompagner la dynamique des projets qui affirment le rayonnement métropolitain, et contribuer à l'extension du cœur d'agglomération vers le sud du centre-ville notamment ;
- valoriser les échanges multimodaux autour de la gare de Metz-ville et le partage modal sur les axes structurants ;
- préserver les sites présentant un enjeu fort pour la biodiversité ;
- contribuer au renforcement de l'armature urbaine messine en affirmant le rôle de faubourg, espace-relais aux portes du centre-ville proposant services et commerces aux habitants.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Jardin et prairie
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Zone d'équipement
- Secteur de projet urbain
- PPR Inondation
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Gare
- Mettis
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- École
- Équipement sportif
- Parc



Juin 2019  
0 100 200 m  
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement de Metz sont en cours de réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 23 février 2017. La finalisation de la ZAC de l'Amphithéâtre constitue pour le moment l'élément principal en matière de perspectives de développement.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

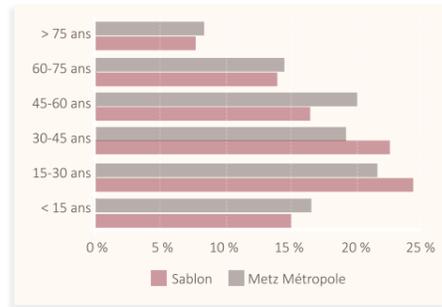
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



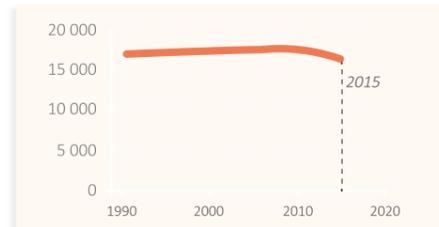
**16 300**  
habitants  
(7.4 % de Metz Métropole)

**8 766**  
ménages

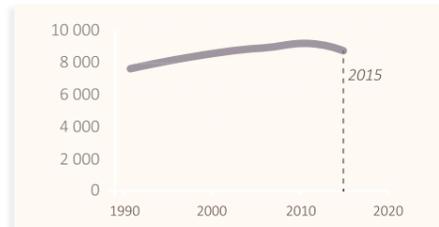
**1,8**  
personnes/ménage  
(2.1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

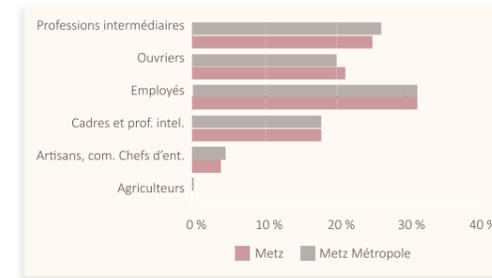


**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70.5 % à Metz Métropole)

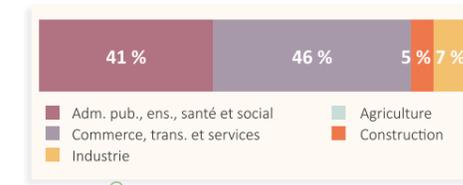
**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15.9 % à Metz Métropole)

**75 537**  
emplois sur la commune

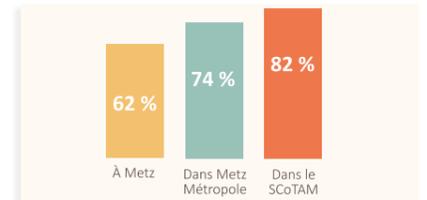
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6.6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



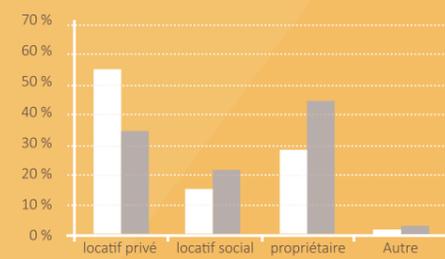
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

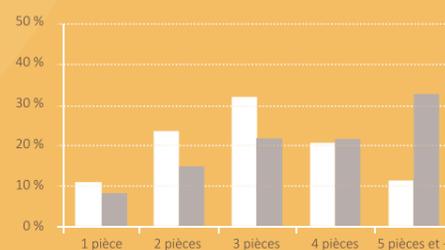


■ Sablon ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**3,1** pièces par logement (moyenne)  
(3.8 à Metz Métropole)

**8 766** résidences principales  
(8.6 % de Metz Métropole)

**4,5 %** logements individuels  
(3.3 % à Metz Métropole)

**15,9 %** vacance  
(10.2 % à Metz Métropole)

**1 738** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > Plan de Gestion des Risques d'Inondation de la Seille
- > Transport matières dangereuses liées aux voies ferrées et à la gare de triage du Sablon

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

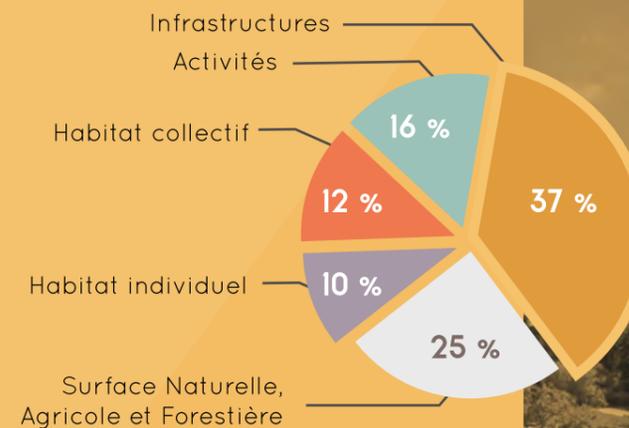


- > Révision générale du PLU prescrite en février 2017
- > ZAC Amphithéâtre (centre commercial « Muse » 1 700 logements, 7 000 emplois, hôtel « Starck » complexe cinématographique)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Église Saint-Fiacre (début XX<sup>e</sup> siècle)
- > Pont Amos (1906)
- > Centre Pompidou-Metz (2010)
- > Centre Congrès Robert Schuman (2018)



# MONTIGNY-LÈS-METZ



## EN BREF



Commune du cœur métropolitain, Montigny-lès-Metz est située dans la continuité urbaine de la ville-centre. Elle est bordée par la Moselle à l'ouest et la Seille sur sa frange est. Totalement intégrée au tissu urbain, la ville est traversée par les rues de Pont-à-Mousson et du Général Franiatte, qui constituent les deux grandes entrées urbaines connectant les territoires du sud et du centre de la métropole. Traversée par l'A31, Montigny-lès-Metz ne dispose cependant pas d'accès direct. Trois lignes structurantes du réseau de transports en commun Le Met' desservent la commune.



Village maraîcher aux portes de Metz jusqu'au XVIIIe siècle, Montigny-lès-Metz s'est progressivement développée autour des activités religieuses, militaires et ferroviaires. Le faisceau des voies ferrées scinde le territoire communal en deux grands secteurs : Montigny-bas et Montigny-haut. Bien qu'elle soit majoritairement urbanisée, la commune préserve deux espaces à dominante naturelle et agricole dans les vallées de la Moselle et de la Seille, représentant environ un tiers de sa superficie. Montigny-lès-Metz compte de nombreux édifices et ensembles architecturaux remarquables comme le château de Courcelles et son parc, les églises Saint-Joseph et Sainte-Jeanne-d'Arc ou le quartier de la Vacquinière.



La commune est inscrite dans les grands paysages de la métropole et dispose de points de vue incontournables sur le Mont-Saint-Quentin, les vallées de la Seille et de la Moselle qui constitue une continuité écologique structurante pour la commune. Le bras-mort de la Moselle, le canal de Jouy, ainsi que différents plans d'eau composent également le patrimoine naturel ou semi-naturel du territoire. Montigny-lès-Metz se caractérise par une forte présence de la nature en ville, où se succèdent des jardins publics et familiaux, des parcs urbains et de nombreux alignements d'arbres remarquables.

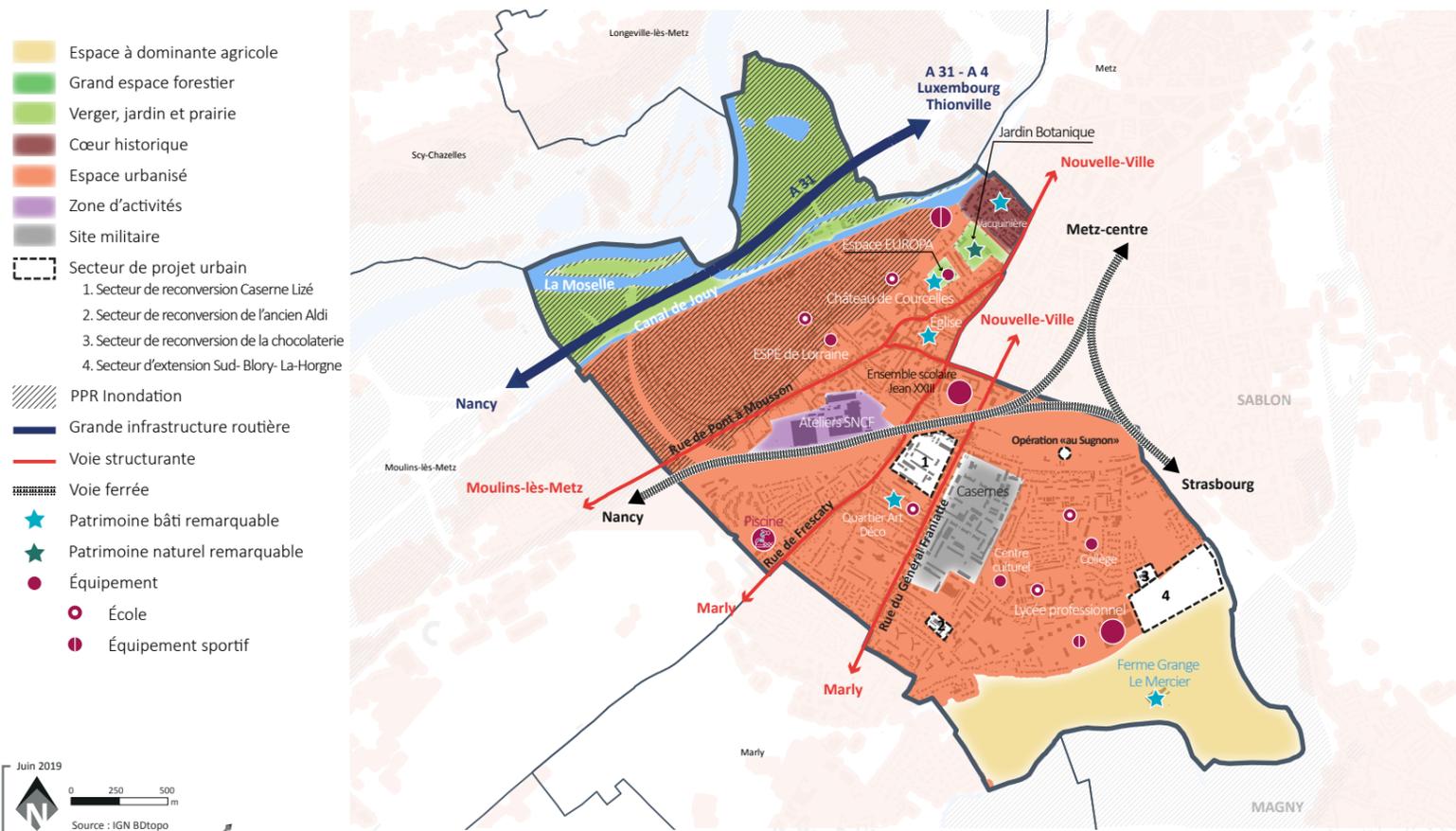


Identifiée comme Pôle Urbain d'Équilibre dans l'armature urbaine du SCoTAM, la commune dispose d'un PLU approuvé le 23 mars 2017.



À travers son PADD, la commune s'est fixée plusieurs objectifs parmi lesquels : le maintien et la diversification des activités à fort rayonnement, la préservation des patrimoines naturels et bâtis, l'amélioration de la mixité urbaine et sociale, et la promotion des services de proximité (commerces, déplacements doux, nature en ville). La commune souhaite également mobiliser son important potentiel de renouvellement urbain (ancien site militaire Lizé et opérations ponctuelles) pour renforcer les liens entre les deux secteurs de la commune, améliorer la perméabilité du tissu urbain ainsi que la mixité fonctionnelle. En complément, Montigny-lès-Metz a choisi de conserver un secteur urbanisable au sud de son territoire. Cet espace constitue une alternative au potentiel de développement issu des sites de reconversion.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Reconversion de l'ancien quartier militaire Lizé (OAP - 5,5 ha)

Reconversion de l'ancienne chocolaterie - chemin de Blory (OAP - 1 ha)

Urbanisation du secteur Sud Blory - La Horgne (OAP - 11,5 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**21 430**

habitants

(9,7 % de Metz Métropole)

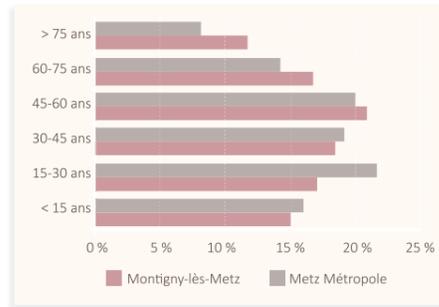
**10 870**

ménages

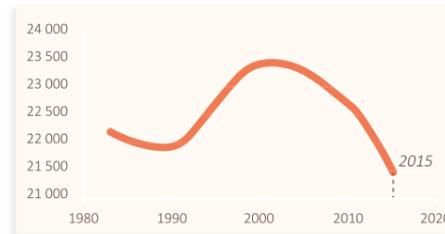
**1,9**

personnes/ménage

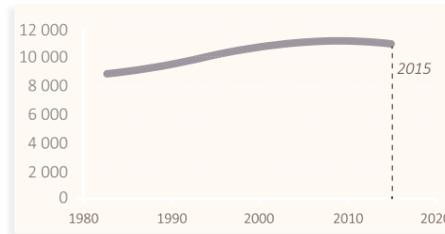
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**75,2 %**

taux d'activité des 15-64 ans

(70,5 % à Metz Métropole)

**14,3 %**

taux de chômage des 15-64 ans

(15,9 % à Metz Métropole)

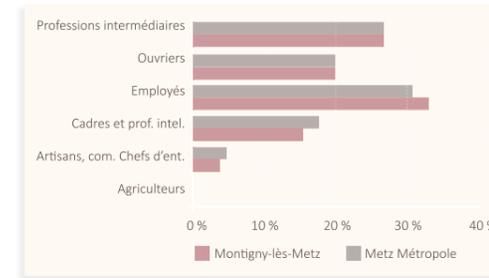
**5 427**

emplois sur la commune

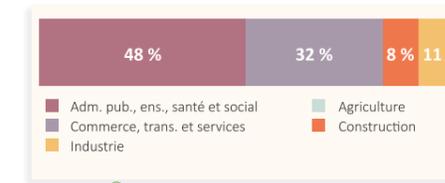
**4,3 %**

travailleurs frontaliers

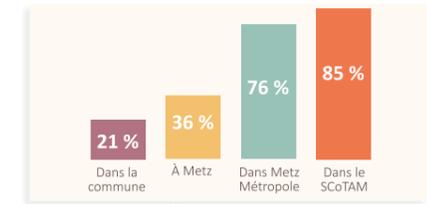
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



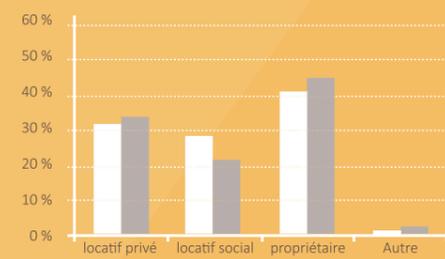
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

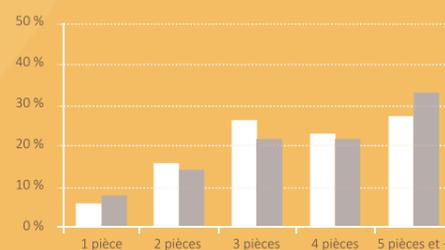


■ Montigny-lès-Metz ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**3,7** pièces par logement (moyenne)

(3,8 à Metz Métropole)

**10 870** résidences principales

(10,7 % de Metz Métropole)

**22 %** logements individuels

(33 % à Metz Métropole)

**7,8 %** vacance

(10,2 % à Metz Métropole)

**3 414** logements sociaux (2017)

(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> PPR inondation (Moselle et Seille)

> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Agenda 21

> Opération « Au Sugnon » (105 logements)

> Renouvellement urbain du site Aldi (équipement médico-social / 75 logements)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Espace Europa-Courcelles (AVAP - SPR Château et parc de Courcelles)

> Chapelle Saint-Privat

> Églises Saint-Joseph et Sainte-Jeanne d'Arc

> Temple protestant

> Établissements scolaires Jean XXIII

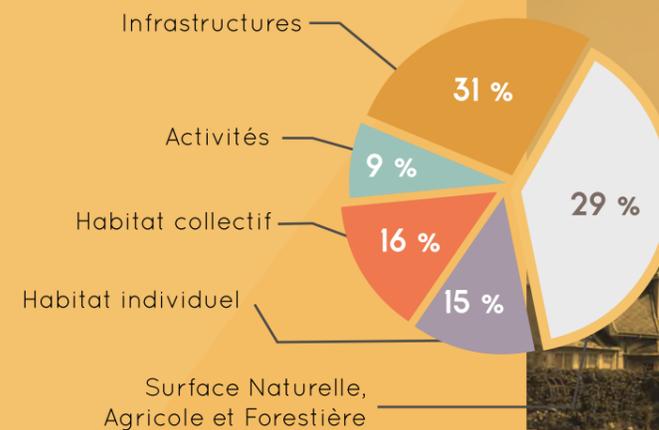
> Ferme Grange-le-Mercier

> Quartier Vacquinière

> Jardin Botanique

> Tour Charles Quint (ruine)

## OCCUPATION DU SOL

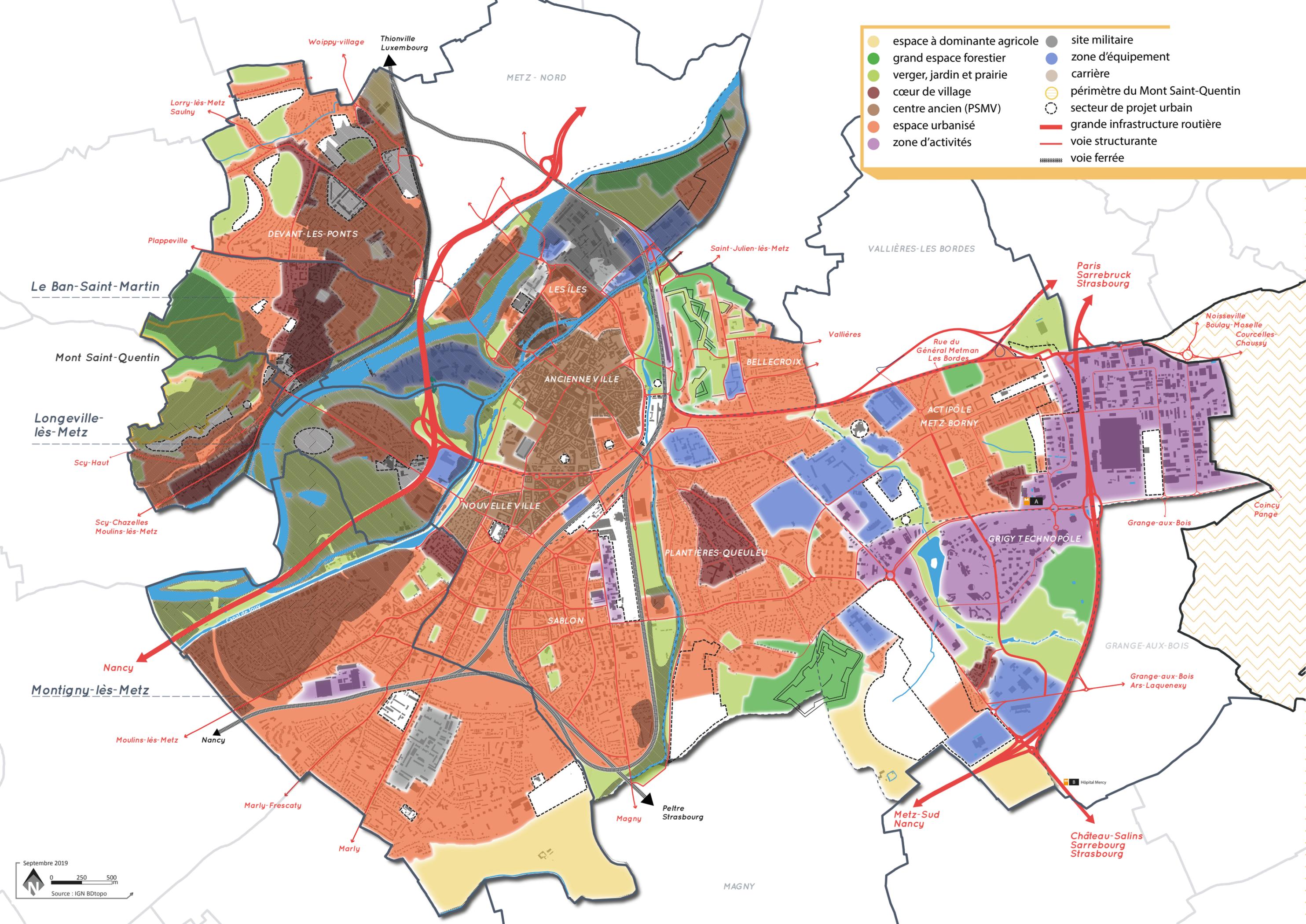


Surface totale de la commune **670 HA**

Surface agricole utile (SAU) **110 HA**

Sièges d'exploitation agricole **2**





- |   |  |
|---|--|
| <span style="color: yellow;">●</span> espace à dominante agricole   | <span style="color: grey;">●</span> site militaire   |
| <span style="color: green;">●</span> grand espace forestier         | <span style="color: blue;">●</span> zone d'équipement  |
| <span style="color: lightgreen;">●</span> verger, jardin et prairie | <span style="color: brown;">●</span> carrière  |
| <span style="color: darkred;">●</span> cœur de village              | <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 10px; height: 10px; display: inline-block;"></span> périmètre du Mont Saint-Quentin |
| <span style="color: brown;">●</span> centre ancien (PSMV)           | <span style="border: 1px dashed black; border-radius: 50%; width: 10px; height: 10px; display: inline-block;"></span> secteur de projet urbain       |
| <span style="color: orange;">●</span> espace urbanisé               | <span style="color: red;">—</span> grande infrastructure routière  |
| <span style="color: purple;">●</span> zone d'activités              | <span style="color: red;">—</span> voie structurante   |
|   | <span style="border-bottom: 1px dashed black; width: 20px; display: inline-block;"></span> voie ferrée   |





# REMERCIEMENTS

**L'AGURAM remercie les élus et techniciens des communes et de Metz Métropole pour leur collaboration.**

Cet Atlas, ainsi que les fiches qui le composent, sont disponibles en téléchargement sur **[www.aguram.org](http://www.aguram.org)**.  
Pour recevoir une version imprimée, adressez-vous à l'AGURAM ([contact@aguram.org](mailto:contact@aguram.org)).



**AGURAM**  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

OCTOBRE  
**2019**

**Directeur de publication**  
Patricia Gout

**Équipe rédaction**  
Clément Boniteau et Marc-Philippe Casalis (chefs de projet)  
Valérie d'At de Saint Foulc-Simonin ; Agnès Defay, Fanny  
Geoffroy, Amaury Krid, Laetitia Laligant, Damien Levé,  
Baptiste Maerten, André Morand et Jean-Luc Tison

**Traitement statistique**  
Marie-Charlotte Devin, Bernard Demonty, Amandine  
Schloutp

**Conception et création**  
Lydie Dugain, Jérémy Hoffmann, Patrick Moussler,  
Kevin Rodeghiero

  
Metz  
Métropole

  
INSPIRE  
METZ

[www.aguram.org](http://www.aguram.org)

   @aguram